



Compagnie Financière Tradition



RAPPORT ANNUEL 2010
// ANNUAL REPORT 2010

Sommaire

// Contents

Message du Président // <i>Chairman's message</i>	1
Chiffres clés // <i>Key figures</i>	2 - 3
RAPPORT DE GESTION // <i>MANAGEMENT REPORT</i>	4 - 36
Compagnie Financière Tradition en Bourse // <i>Information for shareholders</i>	4
Organigramme simplifié au 31 décembre 2010 // <i>Simplified Group structure at 31 December 2010</i>	5
Compagnie Financière Tradition, un acteur mondial de tout premier plan // <i>Compagnie Financière Tradition at a glance</i>	6 - 9
Gouvernement d'entreprise // <i>Corporate governance</i>	10 - 21
Conseil d'administration // <i>Board of Directors</i>	22 - 24
Direction générale // <i>Executive Board</i>	25
Panorama économique mondial // <i>World economic review</i>	26 - 29
Rapport d'activité // <i>Operating review</i>	30 - 36
Perspectives // <i>Outlook</i>	36
COMPTES CONSOLIDÉS // <i>CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS</i>	37 - 84
Rapport de l'organe de révision // <i>Report of the statutory auditor</i>	38
Compte de résultat consolidé // <i>Consolidated income statement</i>	39
Etat du résultat global consolidé // <i>Consolidated statement of comprehensive income</i>	40
Bilan consolidé // <i>Consolidated balance sheet</i>	41
Tableau des flux de trésorerie consolidés // <i>Consolidated cash flow statement</i>	42
Tableau de variation des capitaux propres consolidés // <i>Consolidated statement of changes in equity</i>	43
Annexe aux comptes consolidés // <i>Notes to the consolidated financial statements</i>	44 - 84
COMPTES ANNUELS // <i>COMPANY FINANCIAL STATEMENTS</i>	85 - 98
Rapport de l'organe de révision // <i>Report of the statutory auditor</i>	86
Compte de résultat // <i>Income statement</i>	87
Bilan // <i>Balance sheet</i>	88 - 89
Annexe aux comptes annuels // <i>Notes to the Company financial statements</i>	90 - 97
Proposition relative à l'emploi du bénéfice disponible au bilan // <i>Proposed appropriation of available earnings</i>	98

Présent dans 27 pays, Compagnie Financière Tradition SA figure parmi les leaders mondiaux du secteur des IDB (Inter Dealer Broker). Le Groupe fournit des services d'intermédiation sur une vaste gamme de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (énergie, environnement, métaux précieux). L'action Compagnie Financière Tradition SA est cotée à la bourse suisse (CFT).

// With a presence in 27 countries, Compagnie Financière Tradition SA is a leading Inter Dealer Broker (IDB) in the international market. The Group provides broking services for a complete range of financial products (money market products, bonds, interest rate, currency and credit derivatives, equities, equity derivatives, interest rate futures and index futures) and non-financial products (precious metals, and energy and environmental products). Compagnie Financière Tradition SA is listed on the SIX Swiss Exchange.

// The English translation of the French text has been prepared for information purposes only. While we have made every effort to ensure a reliable translation, we make no representation that it is accurate or complete in any way. It is therefore not the intention of Compagnie Financière Tradition SA that it be relied upon in any material respect. The original French text is the only valid one.

Message du Président

// Chairman's message



L'environnement économique mondial a été marqué en 2010 par des situations très contrastées. Les pays émergents d'une part, qui se sont affirmés comme les véritables moteurs de l'économie mondiale, affichant en moyenne un taux de croissance de 7 %, voire de 10 % pour la Chine. La plupart des pays industrialisés, d'autre part, qui ont enregistré des taux de chômage élevés, de 9,8 % aux Etats-Unis à 10,1 % dans la zone Euro, et sont restés marqués par une atonie de leur marché intérieur. Ce contraste a encore été renforcé par les politiques de rigueur adoptées dans la plupart des grands pays de l'OCDE, à l'exception des Etats-Unis, afin de juguler la forte augmentation de leur niveau d'endettement public.

L'année 2010 est caractérisée comme une année transitoire pour Compagnie Financière Tradition. En effet, le Groupe a rencontré une baisse des volumes d'activités prévisible depuis le deuxième semestre 2009, après deux années marquées par une très forte volatilité des marchés et des volumes d'affaires importants. Ce cycle a souvent été observé en période de crise. Dans ce contexte, Compagnie Financière Tradition a enregistré un chiffre d'affaires de 1 210,4 millions de francs en 2010, en baisse de 7,6 % à cours de change constants par rapport à 2009. Au cours de l'année 2010, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre pour ajuster les coûts à l'évolution du volume d'affaires.

Le résultat avant impôt s'établit à 70,0 millions de francs et le résultat net s'inscrit à 50,3 millions de francs. Le résultat net attribuable aux actionnaires de la société s'élève à 40,9 millions de francs en 2010. Les capitaux propres consolidés de Compagnie Financière Tradition s'établissent à 382,1 millions de francs au 31 décembre 2010, dont 318,1 millions de francs attribuables aux actionnaires de la société.

Avec l'engagement de l'ensemble des équipes de Compagnie Financière Tradition, que je remercie pour leur dynamisme et leur implication, le Groupe maintiendra en 2011 sa position internationale parmi les acteurs majeurs du secteur.

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires, qui se réunira en juin 2011, la distribution d'un dividende de 5,0 francs par action. Je remercie nos actionnaires pour leur fidélité et leur confiance.

This past year, the global economic environment was marked by contrasts. The emerging countries continued to drive the world economy, achieving an average growth rate of 7% and even 10% in the case of China. Most of the industrialised countries, on the other hand, experienced high unemployment rates - 9.8% in the US, 10.1% in the eurozone - and sluggish domestic markets. This contrast was heightened by the austerity policies adopted in most of the large OECD countries, with the exception of the US, in an attempt to curb burgeoning public debt.

The year was a transitional time for Compagnie Financière Tradition. After two years of very high volatility in the markets and strong business volumes, the Group experienced a slowdown in activity levels foreseeable since the second half of 2009. This cycle has often been observed in periods of crisis. Against this background, revenue for 2010 was CHF 1,210.4m, a decline of 7.6% on the year at constant exchange rates. A number of measures were undertaken during the period to bring costs into line with the trend in business volumes.

Profit before tax was CHF 70.0m and net profit was CHF 50.3m. Net profit attributable to shareholders of the parent was CHF 40.9m. Consolidated shareholders' equity stood at CHF 382.1m at 31 December 2010, of which CHF 318.1m was attributable to shareholders of the parent.

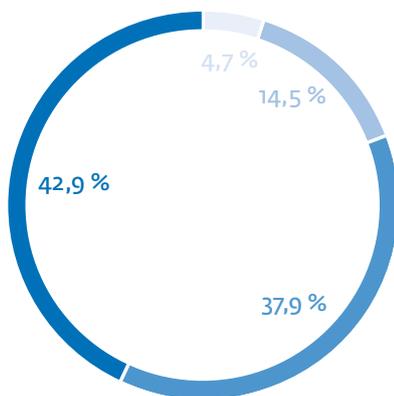
With the help of our dedicated teams, whose dynamic contribution and commitment has been invaluable, Compagnie Financière Tradition will maintain its international position in 2011 as one of the leaders in the sector.

At the Annual General Meeting to be held in June 2011, the Board will be recommending a dividend of CHF 5.0 per share. I would like to take this opportunity to thank our shareholders for their continued trust and loyalty.

Patrick Combes

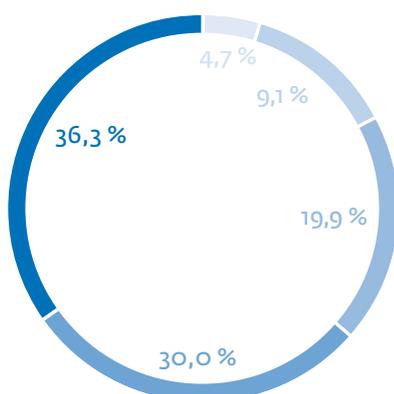
Chiffres Clés

// Key figures



Chiffres d'affaires 2010 - Par produits
// Revenue in 2010 - By product segment

- Change et taux // Currencies and interest rates
- Titres et dérivés sur titres // Securities and security derivatives
- Matières premières // Commodities
- Autres activités // Non IDB



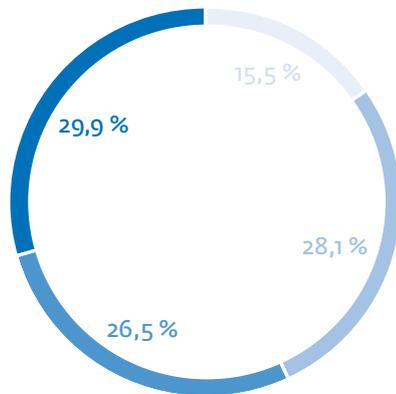
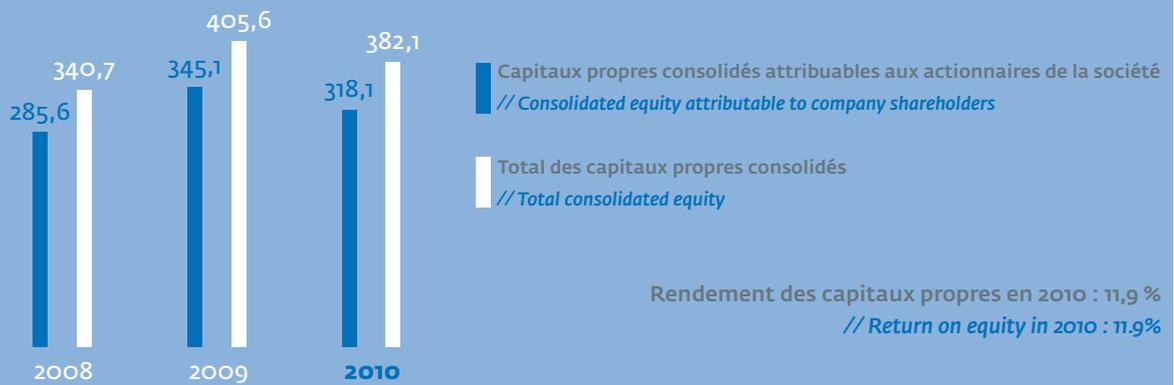
Chiffres d'affaires 2010 - Par zone géographique
// Revenue in 2010 - By geographic region

- Royaume-Uni // United Kingdom
- Amériques // Americas
- Asie-Pacifique // Asia - Pacific
- Europe Continentale // Continental Europe
- Autres activités // Non IDB

Capitaux propres consolidés

(en million de francs)

// Consolidated Equity (CHFm)

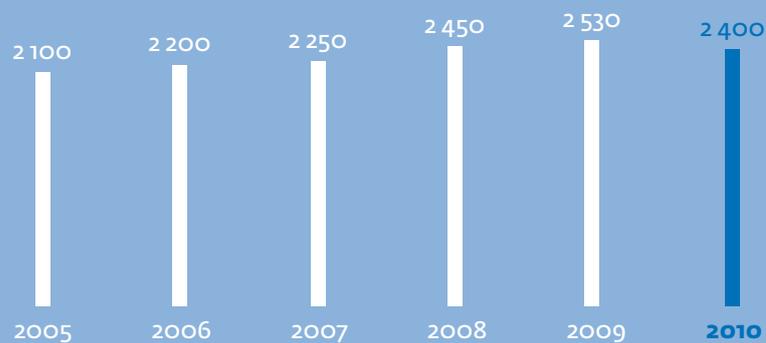


Effectifs au 31 décembre 2010 - Par zone géographique
// Headcount at 31 December 2010 - By geographic segment

- Royaume-Uni // United Kingdom
- Amériques // Americas
- Asie-Pacifique // Asia - Pacific
- Europe Continentale // Continental Europe

Evolution de l'effectif (au 31 décembre)

// Headcount development (at 31 December)



Compagnie Financière Tradition en bourse

// Information for shareholders

Après une année 2009 de forte hausse à + 78,4 %, le cours de l'action Compagnie Financière Tradition se stabilise au-dessus de 100 francs en 2010, en légère baisse de -3,5 % sur l'année.

Ses deux indices de référence subissent des variations différentes sur l'année : le Swiss Market Index (SMI)[®] marque une perte de 1,7 %, tandis que le SPI EXTRA[®] apprécie une hausse de 2,9 %.

Le titre Compagnie Financière Tradition en 2010

L'action CFT a commencé l'année 2010 sur un cours de 126,9 francs, atteignant son plus haut en clôture le 12 janvier 2010 à 130,7 francs.

Le 27 août, l'action touche son plus bas annuel à 102,5 francs en clôture, pour remonter progressivement à 118,8 francs le 31 décembre 2010, en baisse de 3,5 % sur l'année. La capitalisation boursière de CFT s'élève à 731,0 millions de francs au 31 décembre 2010.

Données boursières

	2010	2009
Nombre d'actions au 31 décembre	6 152 870	6 127 870
Capitalisation boursière au 31 décembre	CHF 730 961 000	CHF 754 341 000
Cours le plus haut	CHF 130,7	CHF 143,5
Cours le plus bas	CHF 102,5	CHF 66,5
Dernier cours de l'année	CHF 118,8	CHF 123,1
Volume quotidien moyen en nombre de titres	2 730	4 352
PER* au 31 décembre	17,9	11,6
PTB** au 31 décembre	2,3	2,2
Résultat d'exploitation par action***	CHF 8,5	CHF 20,5
Résultat net - part du groupe par action***	CHF 6,7	CHF 11,1
Dividende par action	CHF 5,0	CHF 8,0

* Price earning ratio - Multiple de capitalisation des résultats.

** Price to Book - Multiple de capitalisation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société.

*** Sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, deduction faite du nombre moyen des actions propres.

After a spectacular rise of 78.4% in 2009, the share price stabilised at above CHF 100 in 2010, although falling slightly by 3.5% over the course of the year.

CFT's two benchmark indices posted mixed results for the period, with the Swiss Market Index (SMI)[®] slipping 1.7% while the SPI EXTRA[®] gained 2.9%.

Share performance

The shares began the year at CHF 126.9, reaching their peak of CHF 130.7 on 12 January 2010.

They hit their lowest closing price of CHF 102.5 on 27 August, before climbing steadily to CHF 118.8 on 31 December 2010, ending the year down 3.5%. CFT had a market capitalisation of CHF 731.0m on 31 December 2010.

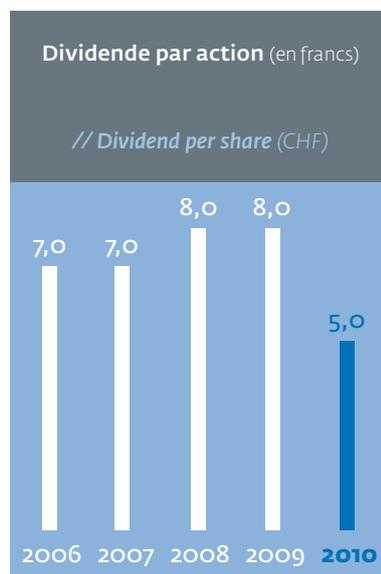
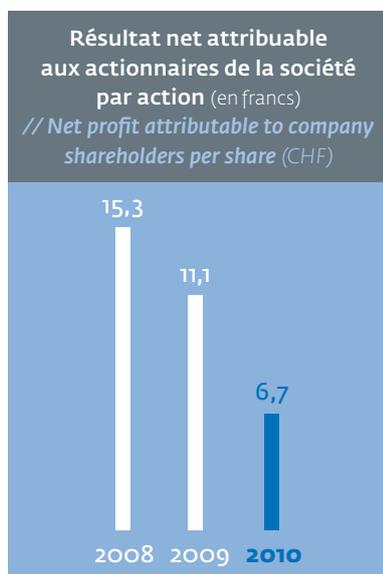
Stock market data

	2010	2009
Number of shares at 31 December	6 152 870	6 127 870
Market capitalisation at 31 December	CHF 730 961 000	CHF 754 341 000
Highest price	CHF 130.7	CHF 143.5
Lowest price	CHF 102.5	CHF 66.5
Closing price at year-end	CHF 118.8	CHF 123.1
Average daily volume of shares	2 730	4 352
PER* at 31 December	17.9	11.6
PTB** at 31 December	2.3	2.2
Operating profit per share***	CHF 8.5	CHF 20.5
Net profit attributable to Company shareholders per share***	CHF 6.7	CHF 11.1
Dividend per share	CHF 5.0	CHF 8.0

* Price earning ratio

** Price to Book - Group share

*** Based on weighted average number of shares outstanding during the period, after deducting the average number of treasury shares.



Organigramme simplifié au 31 décembre 2010 // Simplified group structure at 31 december 2010

PUBLIC

31,99 %

VIEL & Cie

67,29 %

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION

ACTIONS PROPRES // OWN SHARES : 0,72 %

TFS SA

99,93 %

TSH SA

100,00 %

Fiche signalétique

- Année fiscale du 1^{er} janvier au 31 décembre
- Code ISIN : CH0014345117
- Quotité : 1 action
- Valeur nominale : CHF 2,50
- Action cotée à la Bourse suisse et présente sur le 3^{ème} compartiment de la Bourse de Francfort

Calendrier prévisionnel 2011

27 janvier	Communiqué sur le chiffre d'affaires consolidé 2010
18 mars	Communiqué sur les résultats consolidés 2010
27 avril	Communiqué sur le chiffre d'affaires consolidé du 1 ^{er} trimestre 2011
7 juin	Assemblée générale annuelle
28 juillet	Communiqué sur le chiffre d'affaires consolidé du 1 ^{er} semestre 2011
25 août	Communiqué sur les résultats consolidés du 1 ^{er} semestre 2011
27 octobre	Communiqué sur le chiffre d'affaires consolidé du 3 ^{ème} trimestre 2011

Un calendrier détaillé, régulièrement mis à jour, est disponible sur www.tradition.com.

Contacts

Compagnie Financière Tradition - Relations actionnaires
11, rue de Langallerie - CH - 1003 Lausanne
Tél. : 41 (0)21 343 52 66 - Fax : 41 (0)21 343 55 00 - www.tradition.com
Un site dédié à la communication avec les actionnaires
de Compagnie Financière Tradition :
Cours de bourse / Communiqués / Agenda / Chiffres clés / Présentations
Écrivez-nous : actionnaire@tradition.ch

Fact file

- Financial year runs from 1 January to 31 December
- ISIN Code: CH0014345117
- Unit of trade : 1 share
- Nominal value: CHF 2.50
- Shares are traded on the SIX Swiss Exchange and on the third compartment of the Frankfurt Stock Exchange

2011 Provisional Financial Calendar

27 January	Announcement of 2010 FY consolidated revenue
18 March	Announcement of 2010 FY consolidated results
27 April	Announcement of 1 st quarter 2011 consolidated revenue
7 June	Annual General Meeting
28 July	Announcement of 1 st half 2011 consolidated revenue
25 August	Announcement of 1 st half 2011 consolidated results
27 October	Announcement of 3 rd quarter 2011 consolidated revenue

A detailed financial calendar is updated regularly on www.tradition.com.

Contacts

Compagnie Financière Tradition - Investor relations
11, rue de Langallerie - CH - 1003 Lausanne
Tél. : 41 (0)21 343 52 66 - Fax : 41 (0)21 343 55 00 - www.tradition.com
A dedicated communication platform for Compagnie Financière Tradition's shareholders: Share price / Announcements / Calendar of events / Key figures / Presentations
Write to us at: actionnaire@tradition.ch

Compagnie Financière Tradition

Un acteur mondial de tout premier plan

// Compagnie Financière Tradition at a glance

Compagnie Financière Tradition (CFT), présent dans 27 pays, est un des leaders mondiaux du secteur des IDB (Inter Dealer Brokers). Durant les dix dernières années, la Société s'est considérablement développée surtout grâce à sa croissance interne.

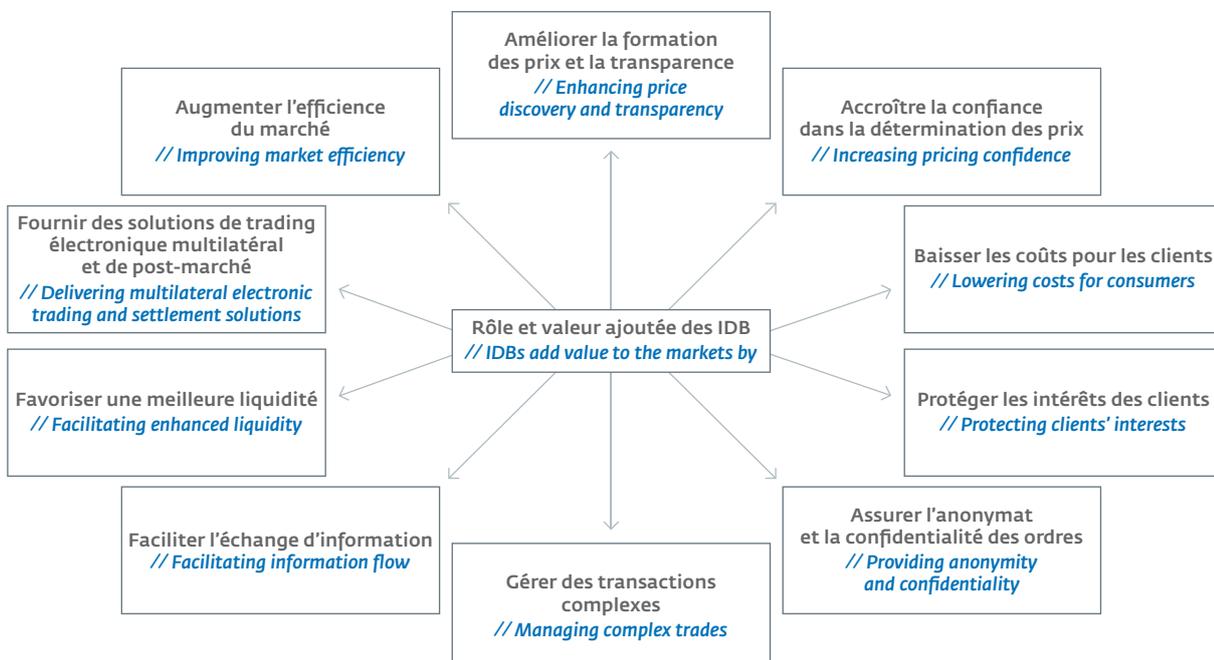
Agissant comme place de marché et intermédiaire, Compagnie Financière Tradition apporte ses services aux institutions financières et autres traders professionnels sur les marchés de capitaux. Les transactions varient en taille et liquidité, allant de la plus simple à la plus sophistiquée et de la plus liquide à la plus illiquide.

La clé de notre succès a toujours été notre capacité à comprendre l'évolution des besoins d'un vaste et fidèle réseau de clients jointe à nos compétences fortes dans les marchés des dérivés.

Compagnie Financière Tradition (CFT) is one of the world's leading interdealer broking (IDB) firms, with a presence in 27 countries. In the last decade, the company has significantly expanded, primarily through organic growth.

Acting as a marketplace and an intermediary, CFT facilitates transactions between financial institutions and other professional traders in the capital markets. These transactions vary in scale and liquidity, from the simplest to the most sophisticated, the most liquid to the most illiquid.

The key to our success has been our ability to understand the evolving needs of our extensive and long-established network of clients, together with our strong capabilities in derivative markets.





INTER DEALER BROKER : UN ROLE PRIMORDIAL DANS LES MARCHES DE CAPITAUX

Valeur ajoutée et indépendance

Un Inter Dealer Broker (IDB) est un intermédiaire neutre qui facilite les transactions entre acheteurs et vendeurs sur une large palette d'instruments financiers.

Se concentrant seulement sur la conclusion de transactions, un IDB aide ses clients à trouver des prix et des contreparties et fournit des services d'exécution. Les revenus d'un IDB proviennent de commissions générées par la mise en relation de banques commerciales, banques d'affaires et autres acteurs des marchés.

En ayant recours à un IDB, les clients bénéficient d'un accès à une connaissance approfondie des marchés, un réservoir de liquidités et un anonymat qui réduit l'impact des ordres sur le marché. Les IDB opèrent dans un cadre réglementaire très strict.

Des revenus conditionnés par des facteurs cycliques et structurels

La croissance, dans le secteur des IDB, est conditionnée par les volumes de transactions, lesquels résultent de plusieurs facteurs : performance macroéconomique, déséquilibres budgétaires, environnement des taux d'intérêts, activité d'émission obligataire par des entités publiques et privées, cycles de crédit, volatilité des marchés et émergence de nouvelles économies.

Les innovations financières et techniques jouent également un rôle important sur les marchés des capitaux.

Durant les dernières années, les volumes sur de nombreuses classes d'actifs ont augmenté suite à l'apparition de nouveaux produits sophistiqués et du besoin croissant des clients de localiser les meilleurs réservoirs de liquidités.

La propension persistante de banques, d'autres institutions financières et d'entreprises à se décharger de leurs risques, ainsi que la recherche de rendement ont aussi stimulé les volumes de transaction.

Cependant, alors que les répercussions de la crise financière 2008 se font encore sentir, la refonte du cadre réglementaire du système financier, mis en œuvre des deux côtés de l'océan Atlantique, continue d'alimenter un climat d'incertitude et de peser négativement sur les volumes de transaction.

INTERDEALER BROKING: A CRITICAL ROLE IN THE CAPITAL MARKETS

Adding value, always independent

An interdealer broker (IDB) is a neutral intermediary that facilitates transactions between buyers and sellers in a wide variety of financial instruments.

Purely focused on matching trades, an IDB helps clients source both prices and counterparties, and provides execution services. An IDB's revenue come from commissions earned by bringing together commercial banks, investment banks and other market participants.

By using an IDB, clients benefit from access to in-depth market intelligence, a pool of liquidity, and anonymity that reduces the market impact of placing orders. IDBs operate within an extensively regulated framework.

Revenue driven by cyclical and structural factors

Activity in the IDB sector is driven by trading volumes, and trading volumes are, in turn, influenced by a range of factors: macroeconomic performance, budget imbalances, the interest rate environment, corporate and government bond issuance, credit cycles, market volatility and emerging economies.

Financial and technical innovations also play an important role in the capital markets.

In the last decade, volumes have grown in many asset classes, due to the emergence of new and more sophisticated customers, and clients' increasing need to source the best pools of liquidity.

The underlying trend for banks, other financial institutions and corporates to offload risk, as well as the demand for yield, have also led transaction volumes.

However, in the aftermath of the 2008 financial crisis, regulatory overhaul of the financial system on both sides of the Atlantic has fuelled uncertainty and has negatively impacted volumes.

Compagnie Financière Tradition un acteur mondial de tout premier plan

// Compagnie Financière Tradition at a glance

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION : UN LEADER GLOBAL

Une offre de produits globale et diversifiée

Nous fournissons des services de courtage dans un vaste éventail de marchés financiers et de marchés liés aux matières premières. Les marchés financiers sur lesquels nous intervenons comprennent les marchés monétaires, les dérivés de taux et de devises, les actions et dérivés sur actions, les obligations et les opérations de mise en pension, et les dérivés de crédit.

Nos marchés liés aux matières premières comprennent les dérivés sur le pétrole, le gaz naturel, l'énergie, le charbon, les dérivés climatiques, ceux liés à l'environnement, les métaux précieux, le papier et la pâte à papier et l'immobilier. Nous sommes membres de différentes bourses, agissant sur les marchés boursiers et les marchés de gré à gré (« over the counter »). Bien que spécialiste majeur des produits dérivés, nous avons aussi accru notre offre de courtage dans les transactions au comptant sur obligations et actions.

Mise en relation de clients sur les cinq continents

Nous avons développé un réseau mondial de bureaux couvrant 27 pays.

Avec une présence dans tous les principaux centres financiers du monde, nous maintenons de longue date d'étroites relations avec un grand nombre de contreparties, grâce auxquelles nous sommes en mesure de proposer un hub de liquidité à nos clients ainsi qu'une connaissance approfondie des marchés et produits locaux.

UNE STRATEGIE FONDÉE SUR UNE PERSPECTIVE A LONG TERME DU SECTEUR

Tendances récentes du secteur

Depuis la fin des années 90, les IDB se sont rapprochés autour de quelques groupes internationaux majeurs qui sont devenus des quasi-bourses. Les bourses, quant à elles, sont aussi en phase de regroupement et se diversifient dans les marchés de gré à gré (« over-the-counter »).

Durant les dernières années, la globalisation croissante et la convergence des clients et des marchés ont créé un regain d'intérêt pour les questions de structures des marchés. Les conséquences à court et long terme de la crise sans précédent qui a débuté en 2007 sont de nature à entraîner de nouveaux changements dans l'organisation des marchés et peuvent apporter des chances nouvelles pour des plateformes de transactions globales.

Bien positionnés pour réagir à l'évolution rapide des marchés

Nous avons amplement démontré notre savoir-faire en matière d'accompagnement des besoins de notre clientèle. Avec une part de marché importante, des revenus diversifiés par fuseaux horaires et classes d'actifs, et un bilan reflétant notre stratégie de croissance interne, nous continuerons d'anticiper l'évolution des marchés, tant au niveau des produits que des zones géographiques, de la clientèle ou de la réglementation.

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION: A GLOBAL LEADER

A global and diverse product offering

We provide brokerage services across the whole range of the financial and commodity-related markets. The financial markets we cover include money markets, interest rate and currency derivatives, equities and equity derivatives, bonds and repurchase agreements, and credit derivatives.

Our commodity-related markets include derivatives in oil, natural gas, power, coal, weather, emissions, precious metals, pulp and paper and property. We are a member of several exchanges, operating in both exchange-traded and over-the-counter markets. While we are a leading specialist in derivatives, we also have a brokerage offering in cash bonds and equities.

Matching clients across five continents

We have developed a worldwide network of offices spanning 27 countries.

We cover all the key financial centres around the globe, where we have close and long-term relationships with a wide range of counterparties.

We can therefore provide clients with access to liquidity, as well as intimate knowledge of local markets and products.

A STRATEGY BASED ON A LONG-TERM VIEW OF THE INDUSTRY

Recent industry trends

Since the end of the 1990s, IDBs have been consolidating around a few major international groups that have become quasi exchanges. Exchanges themselves are also consolidating and expanding into the over-the-counter space.

In recent years, increasing globalisation and the convergence of clients and markets have led to increased interest in market structure issues. The short- and long-term consequences of the unprecedented credit crisis that started in 2007 continue to lead to further shifts in the organisation of the markets and provide new opportunities for global transactional platforms.

Well positioned to respond to fast-changing markets

We have an established track record of responding to the evolving needs of our customers. With our sizeable market share, diversified revenues across time zones and asset classes, and a balance sheet reflecting our strategy of organic growth, we believe we will continue to anticipate the evolution of the markets, whether in terms of products, geographies, customers or regulation.

Compagnie Financière Tradition, une présence géographique diversifiée // *Compagnie Financière Tradition, a diversified geographic presence*

AMÉRIQUES // AMERICAS

Bogota
Buenos Aires
Houston
Mexico
New York
Santiago
Sao Paulo
Stamford

EUROPE MOYEN-ORIENT / AFRIQUE // EUROPE MIDDLE - EAST / AFRICA

Bruxelles
Dubai
Francfort
Johannesbourg
Lausanne
Londres
Luxembourg
Madrid
Malte
Milan
Moscou
Munich
Paris

ASIE-PACIFIQUE // ASIA-PACIFIC

Bangkok
Hong Kong
Kuala Lumpur
Makati City
Mumbai
Séoul
Shenzhen
Singapour
Sydney
Tokyo



Faits marquants // Key developments

2010

Acquisition d'une participation de 30 % dans la société CM Capital Markets Holding SA / Acquisition de Finarbit AG
// Acquisition of a 30% stake in CM Capital Markets Holding SA / Acquisition of Finarbit AG

2009

Démarrage des activités de la Joint Venture en Chine avec Ping An Trust & Investment Co. Ltd
// JV in China with Ping An Trust & Investment Co Ltd started operations

2008

Création d'une activité de Finance islamique et Marchés de capitaux à Dubai et à Londres
// Launch of an Islamic and Capital Markets desk in Dubai and London

2006/08

Ouverture de six nouveaux bureaux : Inde, Malaisie, Corée du Sud, Colombie, UAE, Philippines
// 6 new locations (India, Malaysia, South Korea, Colombia, UAE, Philippines)

2005

Intermédiation de la première transaction enregistrée dans le cadre du système communautaire d'échange de quotas d'émission
// Brokered first-recorded emissions deal in the EU Emissions Trading Scheme

2002

Lancement de Gaitame.com, un leader du marché du négoce de détail de devises en ligne au Japon
// Launched Gaitame.com, a market leader in online retail FX in Japan

2001

Lancement avec succès du premier modèle hybride de courtage en association avec des banques et ICAP (options sur devises)
// Successfully pioneered the first hybrid brokerage model in a JV with banks and ICAP (FX options)

1998

Intermédiation de la première transaction sur dérivés climatiques
// Brokered first weather derivatives trade

1997

Premier IDB à ouvrir un bureau de représentation en Chine / Un des premiers courtiers membres du GSCC (actuellement FICC)
// First IDB to open a representative office in China / One of the first broker members of GSCC (now FICC)

Gouvernement d'entreprise

// Corporate governance

Disposer d'un gouvernement d'entreprise efficace constitue depuis sa création l'une des priorités de Compagnie Financière Tradition SA. Dans ce cadre, la Société a adopté et développé un certain nombre de mesures, dans un souci de transparence accrue à l'égard de ses actionnaires, tout en respectant l'ensemble des dispositions de la « Directive concernant les informations relatives au Gouvernement d'entreprise » (DCG) publiée par la bourse suisse (SIX Swiss Exchange) et entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2002, ainsi que de la Directive révisée entrée en vigueur le 29 octobre 2008.

Capital

Le capital de Compagnie Financière Tradition SA est uniquement composé d'actions au porteur, de même catégorie et entièrement libérées. Toutes les actions donnent un droit au dividende. La structure du capital, du capital autorisé et du capital conditionnel, ainsi que l'évolution du capital au cours des trois dernières années de Compagnie Financière Tradition SA, sont présentées dans les annexes aux comptes annuels en pages 90 et 91 du rapport annuel. Les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe sont décrites en pages 69 et 70 du rapport annuel. Au 31 décembre 2010, il n'y a ni bons de jouissance, ni bons de participation Compagnie Financière Tradition SA et la Société n'a pas d'emprunt convertible en cours à cette date. Il n'existe pas de restriction de transfert des actions de Compagnie Financière Tradition SA.

Structure du Groupe et actionariat

L'organigramme du Groupe est présenté, sous forme simplifiée, en page 5 du rapport annuel et le périmètre de consolidation du Groupe est présenté en pages 82 à 84. Les actionnaires importants de Compagnie Financière Tradition SA sont présentés en page 67 du rapport annuel. A notre connaissance, aucun autre actionnaire ne détient au 31 décembre 2010 plus de 3,00 % des droits de vote de Compagnie Financière Tradition SA. A la connaissance de la société, aucun pacte d'actionnaires n'existe au 31 décembre 2010. Il n'y a pas de participation croisée qui dépasse 5,00 % de l'ensemble des voix ou du capital au 31 décembre 2010. Les informations communiquées à SIX Swiss Exchange dans le cadre de la publicité des participations figurent sous le lien www.six-exchange-regulation.com/obligations/disclosure/major_shareholders_fr.html.

Compagnie Financière Tradition SA is and always has been committed to the highest standards of corporate governance. As part of this ongoing commitment, the Company adopted and developed a number of measures to enhance transparency in its shareholder relations, and it fully complies with the provisions of the new "Directive on Information Relating to Corporate Governance" (DCG) published by the SIX Swiss Exchange in July 2002, and the revised Directive which came into effect on 29 October 2008.

Capital

The Company's capital consists of a single class of bearer shares, all fully paid-up. All shares carry the right to a dividend. Share structure, authorised capital, conditional capital, and changes in share capital over the past three years are presented on pages 90 and 91. Share options granted to Group employees are disclosed on pages 69 and 70.

Compagnie Financière Tradition SA had no dividend-right certificates or participation certificates, and the Company had no convertible loans outstanding at 31 December 2010.

There is no restriction on the transfer of Compagnie Financière Tradition SA shares.

Group structure and major shareholdings

A simplified Group structure is presented on page 5 and the basis of consolidation is set out on pages 82 to 84. Major shareholders are shown on page 67. To our knowledge, no other shareholder held over 3.00% of Compagnie Financière Tradition SA's voting rights at 31 December 2010. To the Company's knowledge there were no shareholders' agreements and there were no cross-shareholdings exceeding 5.00% of the voting rights or share capital at that date. Information submitted to the SIX Swiss Exchange in connection with publication of shareholdings can be found at www.six-exchange-regulation.com/obligations/disclosure/major_shareholders_fr.html.



Assemblée générale et droits des actionnaires

Selon l'article 18 des statuts, chaque action donne droit à une voix. Les statuts de la Société ne prévoient aucune dérogation aux droits de participation des actionnaires fixés par la loi, à l'exception des modalités de participation à l'Assemblée générale, l'article 17 des statuts stipulant qu'« un actionnaire ne peut se faire représenter à l'Assemblée générale que par son représentant légal ou par un autre actionnaire participant à cette Assemblée muni d'un pouvoir écrit ». Selon l'article 19 des statuts, l'Assemblée générale prend ses décisions, quel que soit le nombre des actionnaires présents et des actions représentées, sous réserve des dispositions légales impératives et des cas prévus à l'article 20 des statuts décrits ci-après. L'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante. En règle générale, le scrutin a lieu à main levée ; les élections se font au scrutin secret, si l'Assemblée générale n'en décide pas autrement. En outre, l'article 20 des statuts prévoit « qu'une décision de l'Assemblée générale recueillant au moins deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentées lors d'une Assemblée générale où 51 % au moins des valeurs nominales de l'ensemble des actions représentées est nécessaire pour : (a) la modification du but social ; (b) l'extension ou la restriction du cercle des opérations sociales ; (c) l'introduction d'actions à droit de vote privilégié ; (d) la modification de la transmissibilité des actions nominatives, (e) l'augmentation autorisée ou conditionnelle du capital-actions, (f) l'augmentation du capital-actions au moyen des fonds propres, contre apport en nature ou en vue d'une reprise de biens et l'octroi d'avantages particuliers, (g) la limitation ou la suppression du droit de souscription préférentiel, (h) le transfert du siège de la société, (i) la fusion avec une autre société, (j) la dissolution de la société ».

Conformément à l'article 699 al. 3 CO, des actionnaires représentant ensemble 10 % au moins du capital-actions peuvent demander la convocation d'une assemblée générale. Selon l'article 14 al. 2 des statuts, l'Assemblée générale extraordinaire doit avoir lieu dans les quarante jours qui suivent la demande de convocation. De manière générale, l'Assemblée générale est convoquée vingt jours au moins avant la date de la réunion, par une publication dans la Feuille officielle suisse du

General Meeting and shareholder rights

In accordance with Article 18 of the Articles of Association, each share carries the right to one vote. The Company's Articles of Association do not provide for any restriction on shareholders' statutory rights, other than in respect of attendance at a general meeting. Article 17 of the Articles stipulates that "a shareholder may only be represented at the General Meeting by his legal representative or by another shareholder attending that Meeting, in possession of an instrument of proxy". Article 19 provides that the General Meeting can transact business irrespective of the number of shareholders present or shares represented, subject to statutory requirements and the cases contemplated under Article 20, described below. The resolutions and elections put to the vote of the General Meeting shall be decided by an absolute majority of the votes attached to the shares represented. If a second ballot is required, a relative majority shall suffice. In the case of an equality of votes, the Chairman shall have the casting vote. As a general rule, the vote shall be decided on a show of hands; elections shall be decided by a poll unless the General Meeting by resolution decides otherwise. Furthermore, Article 20 provides that "A resolution of the General Meeting shall require the affirmative vote of no less than two-thirds of the votes attached to the shares represented and an absolute majority of the nominal values of the shares represented at a General Meeting where no less than 51% of the nominal value of all shares is represented, for the purpose of: (a) an alteration to the corporate object; (b) the extension or restriction of the scope of Company operations; (c) the introduction of voting right shares; (d) a restriction on the transferability of registered shares; (e) an authorised or conditional increase in share capital; (f) an increase in share capital by means of equity, against investments in kind or with a view to a takeover of assets and the granting of special advantages; (g) a restriction or abrogation of a pre-emptive right; (h) the transfer of the registered office of the Company; (i) a merger with another company; (j) the dissolution of the Company without winding up."

Pursuant to Section 699(3) of the Swiss Code of Obligations (CO), shareholders who together represent at least 10% of the share capital may request the convening of a general meeting. According to Article 14(2) of the Articles of Association, an extraordinary general meeting must convene within forty days following the request for a meeting. As a rule, the General Meeting is convened at least twenty days prior to the appointed date, by notice published in the "Feuille Officielle Suisse

Gouvernement d'entreprise

// Corporate governance

commerce. Doivent être mentionnés dans la convocation les objets portés à l'ordre du jour, ainsi que les propositions du Conseil d'administration et des actionnaires qui ont demandé la convocation de l'Assemblée ou l'inscription d'un objet à l'ordre du jour et, en cas d'élections, les noms des candidats proposés. Il est rappelé que, conformément à l'art. 699 al. 3 CO, des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour.

Conseil d'administration et Direction Générale

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA comprend neuf membres.

Le Président, M. Patrick Combes, est membre exécutif du Conseil d'administration. Il dirige la Direction Générale. M. François Carrard est Vice-Président et membre non exécutif. M. Pierre-Yves Bournet, également membre exécutif, est Secrétaire Général et Président de Tradition Service Holding SA et de TFS SA. Les autres membres du Conseil d'administration sont non exécutifs et indépendants et n'ont antérieurement fait partie d'aucun organe de direction de Compagnie Financière Tradition SA ou d'aucune de ses filiales, ni n'entretiennent de relations d'affaires avec Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales au 31 décembre 2010, à l'exception de M. Robert Pennone, Vice-Président de Banque Bénédict Hentsch & Cie S.A., établissement avec lequel Compagnie Financière Tradition SA a conclu le 18 octobre 2007 un contrat de liquidité, en vertu duquel elle confie mandat à la société d'exercer une activité de « market making » sur les actions Compagnie Financière Tradition SA, et du recours ponctuel aux services juridiques d'avocats de l'étude Carrard & Associés, dont l'administrateur François Carrard est l'un des associés.

Une description détaillée des parcours professionnels et des fonctions de chacun de ces administrateurs est présentée en pages 22 à 24 du rapport annuel.

Les membres du Conseil d'administration sont élus globalement et simultanément pour une période de trois ans. Elle commence lors de l'Assemblée générale ordinaire qui les a élus et prend fin lors de l'Assemblée générale ordinaire qui suit l'expiration de leur mandat. Les administrateurs sont rééligibles. Lorsque le mandat d'un administrateur prend fin, quelle qu'en soit la cause, un nouvel administrateur est élu pour le temps pendant lequel celui qu'il remplace devait encore exercer ses fonctions.

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA exerce les pouvoirs et les devoirs qui lui sont conférés aux termes de la loi (art. 716a CO), des statuts et du règlement d'organisation. Il prend notamment toute décision dans tous les domaines qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée générale ou d'un autre organe et exerce en tous temps la haute direction et la haute surveillance sur la Direction et sur les personnes chargées de représenter la Société, pour s'assurer qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données. Le Conseil d'administration peut en tous temps nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation. Il peut en tous temps décider de radier avec effet immédiat leur droit de représenter la Société envers des tiers. Leurs droits découlant d'un contrat de travail demeurent réservés.

du Commerce". The notice convening the meeting must indicate the items of business on the agenda, as well as any motions of the Board of Directors and shareholders who have requested the convening of the meeting or an item of business to be included on the agenda, and, in case of elections, the names of the candidates standing for election. Pursuant to Sec. 699(3) CO, shareholders whose shares together represent a nominal value of one million Swiss francs nominal, may request the inclusion of an item of business on the agenda.

Board of Directors and Executive Board

Board of Directors

The Board of Directors is comprised of nine Directors.

The Chairman, Patrick Combes, is an executive director. He heads the Executive Board. François Carrard is Deputy Chairman and a non-executive director. Pierre-Yves Bournet, an executive director, is Secretary-General and President of Tradition Service Holding SA and TFS SA. The other Directors are non-executive and independent, and have not previously belonged to any governing bodies of Compagnie Financière Tradition SA or of any of its subsidiaries. No directors had any business relations with Compagnie Financière Tradition SA or any of its subsidiaries at 31 December 2010, with two exceptions.

- Robert Pennone is Vice-President of Banque Bénédict Hentsch & Cie SA, with which Compagnie Financière Tradition concluded a liquidity contract on 18 May 2007. Under this contract the bank was appointed market maker for the Company's shares.*
- The Group uses the services of the law firm Carrard & Associés as and when necessary. François Carrard is one of the partners in the firm.*

A detailed career history and the terms of office of each of the directors are shown on pages 22 and 24.

Directors are elected en bloc for a term of three years, which commences at the Annual General Meeting at which the directors are elected and terminates at the Annual General Meeting following the expiry of their term. They are eligible for re-election. When a director ceases to hold office, irrespective of the reason, a new director is elected for the remainder of the term of the outgoing director. The Board of Directors exercises the powers and obligations conferred on it by law (Sec. 716(a) CO), the Articles of Association and the Company by-laws. In particular, it takes all decisions in all areas that are not reserved to the General Meeting or any other governing body. At all times it exercises management of the company at the highest level as well as strict control over the Management and persons empowered to represent the Company, to ensure they comply with the law, the memorandum and articles of association, the by-laws, and issued instructions. It may at any time appoint and dismiss the persons responsible for managing and representing the Company. It may at any time and with immediate effect, withdraw their right to represent the Company in dealings with third parties, subject to their rights under an employment contract.



Le Conseil d'administration a les attributions intransmissibles et inaliénables suivantes :

- exercer la haute direction de la Société et établir les instructions nécessaires ;
- fixer l'organisation ;
- fixer les principes de la comptabilité et du contrôle financier ainsi que le plan financier ;
- nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation ;
- exercer la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion et de la représentation pour s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données ;
- établir le rapport de gestion, les comptes de la Société et les comptes du Groupe ;
- préparer l'Assemblée générale et exécuter ses décisions ;
- déterminer le mode de paiement du dividende ;
- créer et fermer des filiales et des succursales ;
- informer le juge en cas de surendettement.

Le Conseil d'administration délègue à la Direction Générale l'ensemble de la gestion courante de la Société. Le Conseil d'administration est informé par son Président et M. Bournet, l'autre membre exécutif du Conseil d'administration, de la gestion de la Direction Générale à l'occasion de chacune de ses séances, ce qui lui permet de contrôler la façon dont la Direction Générale s'acquitte des compétences qui lui ont été attribuées. Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA se réunit à l'occasion de l'arrêté des comptes semestriels et annuels et de l'Assemblée générale, ainsi qu'à chaque fois que les affaires l'exigent. En 2010, le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois, dont quatre fois au complet et une fois où un administrateur s'est fait excuser. La durée moyenne de ces séances était de trois heures.

M. Christian Baillet a présenté sa démission du Conseil d'administration avec effet au 31 décembre 2010 pour des raisons de contraintes personnelles et professionnelles. M. Baillet continue toutefois de contribuer aux Comités d'audit et de rémunération, qui ont été réorganisés comme suit après cette démission.

Le **Comité d'audit**, placé sous la Présidence de M. Robert Pennone, est constitué de trois membres : M. Robert Pennone, M. Jean-Marie Descarpentries et M. Pierre Languetin. Les membres sont tous indépendants et non exécutifs, et bénéficient de l'expérience et du savoir-faire nécessaires en matière de normes comptables, de finance et d'audit pour s'acquitter des responsabilités qui leur incombent. Le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans son rôle de surveillance du processus de reporting financier, du système de contrôle interne sur le reporting financier, du processus d'audit et des processus de l'entreprise destinés à piloter la mise en conformité avec les lois, les réglementations et le code suisse de bonne pratique.

Le Comité d'audit apprécie en outre la performance, l'efficacité et les honoraires de la révision externe et s'assure de son indépendance. Il apprécie enfin l'efficacité de la coopération de l'ensemble des départements financiers et de gestion des risques avec la révision externe. En outre, le Comité d'audit a les pouvoirs et l'autorité nécessaires pour conduire ou approuver des enquêtes dans tous les domaines relevant de son champ de responsabilité. Le Directeur financier, le Directeur de la consolidation, le Directeur de la gestion des risques, ainsi que le

The Board of Directors has the following non-transferable and inalienable powers and duties:

- *exercise the highest level of management of the Company and issue the necessary instructions;*
- *establish the organisation;*
- *establish the accounting and financial control principles and the financial reporting plan;*
- *appoint and dismiss the persons responsible for managing and representing the Company;*
- *exercise strict control over those persons responsible for managing and representing the Company to ensure, in particular, that they comply with the law, the memorandum and articles of association, the by-laws, and issued instructions;*
- *prepare the annual report, the Company accounts and the Group accounts;*
- *prepare the General Meeting and carry out its resolutions*
- *determine the method of payment of the dividend;*
- *create and close subsidiaries and branches;*
- *inform the Court in the event of over-indebtedness.*

The Board of Directors delegates all day to day management of the Company to the Executive Board. The Board of Directors supervises the Executive Board, and at each of its meetings it is briefed by the Chairman and Mr. Bournet, the other executive director, on the Executive Board's management of the Company. The Board of Directors meets when the half-year and annual accounts are closed, at each General Meeting, and as required by Company business. The Board held five meetings in 2010. The full Board was present at four of the meetings; at one of the meetings one director was excused. These meetings lasted an average of three hours.

Christian Baillet resigned from the Board with effect at 31 December 2010, for personal and professional reasons. However, he continues to assist in the work of the Audit and Remuneration Committees, which were reorganised after his resignation as follows.

*The **Audit Committee** is comprised of three members: Robert Pennone (Chairman), Jean-Marie Descarpentries and Pierre Languetin. All the members are independent and non-executive. They all have the required experience and knowledge in matters of accounting standards, finance, and auditing to carry out their remit. The role of the Audit Committee is to assist the Board of Directors in its task of overseeing the financial reporting process, the internal review of financial controls, the internal auditing process, and Company procedures aimed at ensuring compliance with the law, regulations and the Swiss code of best practice.*

The Audit Committee also reviews the performance, efficiency and fees of the external auditors, and ensures that they maintain their independence. Lastly, it examines the effectiveness of the financial and risk management departments' cooperation with the external auditors. The Committee has the power and authority to carry out or approve investigations into all areas relating to its sphere of competence. The Chief Financial Officer, the Consolidation Manager, the Risk Manager, and the Head of Compliance and Internal Audit attend Committee meetings as

Gouvernement d'entreprise

// Corporate governance

responsable de la conformité et de l'audit interne participent ponctuellement aux séances du Comité d'audit. L'organe de révision est également invité à participer à chaque séance de Comité d'audit examinant les comptes semestriels et annuels et lui soumet un rapport détaillé sur le déroulement de l'audit, les questions importantes liées à l'application des normes comptables et au reporting et sur les résultats de l'examen du système de contrôle interne. Le Comité d'audit remet au Conseil d'administration les comptes-rendus de chacune de ses séances. En 2010, le Comité d'audit s'est réuni quatre fois. La durée moyenne de ces séances était de trois heures et trente minutes. Par ailleurs, le Directeur financier préside les comités d'audit régionaux comprenant des membres exécutifs et dont la tâche est d'apprécier l'efficacité de l'environnement de contrôle au sein des entités du Groupe. Ceux-ci établissent des rapports périodiques à l'intention du Comité d'audit du Groupe.

Le **Comité des rémunérations**, placé sous la Présidence de M. François Carrard, est constitué de deux membres : M. François Carrard et M. Christian Goecking, membres indépendants et non exécutifs. Le Comité des rémunérations donne ses recommandations au Conseil d'administration sur les programmes et stratégies de rémunération et, plus spécifiquement, sur les modalités de rémunération des membres de la Direction Générale, les programmes d'options de souscription d'actions et autres programmes de primes mis en place. En 2010, le Comité des rémunérations s'est réuni une fois en séance de deux heures.

Les Comités instaurés par le Conseil d'administration sont consultatifs et ne disposent pas d'un pouvoir décisionnel. Ils font des recommandations au Conseil d'administration qui prend ensuite les décisions.

Le Conseil d'administration et ses comités bénéficient de la collaboration active de la Direction Générale qui participe ponctuellement aux séances auxquelles elle est conviée afin notamment de rendre compte de sa gestion, donner des informations sur la marche des affaires et sur les développements les plus importants concernant la Société, ainsi que les filiales dans lesquelles la Société détient une participation directe ou indirecte. En fonction de l'ordre du jour fixé par le Président de chacun des Comités, sont invités un ou plusieurs membres de la Direction Générale ou des responsables de service, afin de fournir les informations souhaitées par les membres des Comités et de répondre à leurs questions. En dehors de ces séances, le Président du Conseil d'administration est régulièrement informé de la gestion courante de la Société. Notamment, un Management Information System (MIS), ponctuellement enrichi, permet un suivi régulier et fréquent de la performance et une comparaison par rapport aux objectifs. Ce suivi, en fonction des critères, s'effectue sur une base quotidienne, mensuelle, trimestrielle ou annuelle, et englobe toutes les filiales du Groupe avec une comparaison par rapport au résultat de l'année précédente, et notamment avec une comparaison avec les budgets et les objectifs de l'année en cours.

Le Directeur juridique est Secrétaire du Conseil d'administration et de ses Comités.

Direction Générale

La Direction Générale de Compagnie Financière Tradition SA est constituée de neuf personnes, y inclus le Président exécutif du Conseil d'administration, qui se réunissent régulièrement et exercent les pouvoirs qui leurs sont conférés par le Règlement d'organisation. Dans ce cadre, le Conseil d'administration délègue à la Direction Générale l'ensemble de la gestion courante de la Société. Chaque membre de la Direction informe de manière régulière le Président du Conseil d'administration de la gestion courante de la société et lui communique sans délai tout événement matériel et tout changement au sein de la Société et de ses sociétés filles.

necessary. The auditors are also invited to attend all meetings at which the Committee reviews the half-year and year-end accounts. They submit a detailed report on the auditing process, important matters relating to the application of accounting standards and reporting, and the results of the examination of the internal control system. Minutes of the Audit Committee meetings are forwarded to the Board of Directors. The Committee held four meetings in 2010, which lasted an average of three and a half hours. In addition, the Chief Financial Officer chairs Regional Audit Committees comprising senior Group executives which review independently the effectiveness of the control environments of the Group's local operations. The Group Audit Committee receives regular reports from these subcommittees.

The Remuneration Committee is comprised of two independent, non-executive members: François Carrard (Chairman) and Christian Goecking. The Committee makes recommendations to the Board of Directors regarding remuneration schemes and policies and, more specifically, regarding the remuneration of members of the Executive Board, share option schemes and other incentive schemes. It held one meeting in 2010, which lasted two hours.

Board Committees have an advisory role; they have no decision-making powers. Their responsibility is to make recommendations to the Board of Directors, which then takes decisions.

In carrying out its work, the Board of Directors and its committees receive the full support of the Executive Board, which attends meetings of the Board of Directors when invited. At these meetings the Executive Board briefs the directors on its management, business operations, and important developments affecting the Company and subsidiaries in which the Company holds a direct or indirect interest. Depending on the agenda set by the Chairman of each of the Committees, one or more Executive Board members or department heads are invited to attend the meetings, to provide information required by the Committee members and answer questions. Outside these meetings, the Chairman of the Board of Directors is kept regularly informed on the day-to-day management of the Company. In particular, performance is regularly monitored by means of a Management Information System (MIS), and compared with objectives. This control is carried out on a daily, monthly, quarterly and annual basis, depending on the criteria, and encompasses all Group subsidiaries. It entails comparisons with the previous year's results and, more particularly, comparisons with budgets and objectives for the current year.

The Chief Legal Officer is Secretary to the Board of Directors and its committees.

Executive Board

The Executive Board is comprised of nine people, including the Executive Chairman of the Board of Directors. They meet on a regular basis and exercise the powers conferred on them by the by-laws. The Board of Directors delegates all day-to-day management of the Company to the Executive Board. The members of the Executive Board report individually to the Chairman of the Board of Directors on the everyday management of the Company, and provide him with timely information on all material events and changes within the Group.





La Direction Générale se réunit au moins chaque trimestre en Comité exécutif, sous la présidence du Président du Conseil d'administration. Ce Comité accueille le Directeur juridique (Secrétaire du Conseil et du Comité exécutif). Une description détaillée des parcours des membres de la Direction Générale, comprenant leurs formations, leurs parcours professionnels, ainsi que leurs fonctions au sein de Compagnie Financière Tradition SA est présentée en page 25 du rapport annuel. A l'exception de M. Michael Leibowitz, membre de la Direction Générale, qui a été nommé en janvier 2007 au Federal Foreign Exchange Committee (FXC), et de M. Stephen Jack, Président du Conseil des Trustees de l'Independent Living Fund, un organisme public non gouvernemental au Royaume-Uni, les membres de la Direction Générale n'exercent aucune fonction complémentaire au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, d'établissements ou de fondations importants, suisses ou étrangers, de droit privé ou de droit public, ni aucune fonction de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts importants, suisses ou étrangers, ni aucune fonction officielle et aucun mandat politique.

Par ailleurs, il n'existe pas, au 31 décembre 2010, de contrat de management entre Compagnie Financière Tradition SA et des sociétés ou personnes extérieures au Groupe.

Détention d'actions par le Conseil d'administration et la Direction Générale

Les participations détenues dans le capital de la société au 31 décembre 2010 ainsi que les droits de conversion et d'option détenus au 31 décembre 2010 par chaque membre du Conseil d'administration et de la Direction Générale, ainsi que par les personnes qui leur sont proches, figurent en annexe aux comptes annuels, en page 96 du rapport annuel, conformément à l'article 663c, al. 3 CO.

Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction Générale

Les indemnités versées ainsi que les sûretés, prêts, avances ou crédits octroyés par Compagnie financière Tradition SA, ou l'une de ses filiales, aux membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale, ainsi qu'aux personnes qui leur sont proches, figurent en annexe aux comptes annuels, en pages 93 à 95 du rapport annuel, conformément à l'article 663b^{bis} CO.

Les modalités de rémunération des membres du Conseil d'administration sont proposées par le Comité des rémunérations et décidées par le Conseil. Elles sont actuellement définies sous la forme de jetons de présence. Cette rémunération annuelle comprend une part fixe, de 20 000 francs par administrateur, ainsi qu'une part variable, d'un montant maximum de 10 000 francs par administrateur, déterminée en fonction de la participation des administrateurs aux différentes réunions du Conseil d'administration de l'exercice. Chaque administrateur non exécutif membre du Comité d'audit reçoit en outre une rémunération annuelle additionnelle de 20 000 francs. Une rémunération annuelle additionnelle de 10 000 francs s'ajoute pour chaque administrateur non exécutif membre du Comité des rémunérations.

Les modalités de rémunération des membres de la Direction Générale sont définies par le Président du Conseil d'administration sur la base d'un contrat de travail pluriannuel, après consultation du Comité des rémunérations qui tient compte des conditions du marché sans toutefois s'appuyer sur des benchmarks formels. Ces modalités comportent, pour les opérationnels, un salaire fixe et une part variable en fonction du résultat opérationnel des filiales dont ils assurent la gestion (sans pondération par d'autres objectifs) ou une prime discrétionnaire avec un minimum

The Executive Board meets as an Executive Committee at least once each quarter, under the chairmanship of the Chairman of the Board of Directors. This Committee is joined by the Chief Legal Officer (Secretary to the Board and to the Executive Committee). Biographical details of each of the Executive Board members, including their education, career history, and positions held within Compagnie Financière Tradition SA are shown on page 25. With the exception of Michael Leibowitz, who was appointed to the Federal Foreign Exchange Committee (FXC) in January 2007, and Stephen Jack, Chairman of the Board of Trustees of the Independent Living Fund, a non-departmental public body in the U.K., none of the members of the Executive Board holds any other positions in governing or supervisory bodies of any large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions. None of the members exercise any management or consultancy duties for any large Swiss or foreign interest groups, and none have any official duties or any political mandates.

There were no management contracts between Compagnie Financière Tradition SA and any companies or persons outside the Group at 31 December 2010.

Shareholdings of Members of the Board of Directors and the Executive Board

Shareholdings in the Company, conversion rights and share options held at 31 December 2010 by members of the Board of Directors, the Executive Board, and others in a close relationship with them, are disclosed on page 96, pursuant to Section 663c(3) CO.

Remuneration of Members of the Board of Directors and the Executive Board

Compensation paid, and guarantees, loans, advances or credit granted by Compagnie Financière Tradition SA or any of its subsidiaries to Directors, members of the Executive Board, and others in a close relationship with them, are disclosed on pages 93 to 95, pursuant to Section 663b^{bis} CO.

The terms of directors' remuneration are decided by the Board of Directors on the recommendation of the Remuneration Committee. They are presently defined in the form of directors' fees.

The annual remuneration for each director comprises a fixed fee of CHF 20,000 and a variable fee of up to CHF 10,000 related to attendance at Board meetings during the year. Moreover, each non-executive member of the Audit Committee receives additional annual remuneration of CHF 20,000. Each non-executive member of the Remuneration Committee receives additional annual remuneration of CHF 10,000.

Remuneration packages for Executive Board members are determined by the Chairman of the Board of Directors, on the basis of a multi-year employment contract, after consultation with the Remuneration Committee. In setting remuneration, the Committee takes account of market conditions, without relying on formal benchmarks. The total remuneration packages of operational members include a fixed salary as well as a performance-related payment linked to the operating performance of the subsidiaries they manage (without weighting for other objectives), or a discretionary bonus with a minimum guarantee where appropriate. Functional

Gouvernement d'entreprise

// Corporate governance

garanti le cas échéant et, pour les fonctionnels, un salaire fixe et une prime discrétionnaire, éventuellement assortie d'un minimum garanti. La part variable peut représenter jusqu'à 80 % du montant de la rémunération totale. Ces éléments de rémunération sont payés en numéraire. Le Conseil d'administration est informé au moins une fois par année de la rémunération de la Direction Générale.

Une éventuelle attribution d'options aux membres du Conseil d'administration ou de la Direction Générale est décidée de manière discrétionnaire de cas en cas et sans périodicité prédéfinie, par le Conseil d'administration, après consultation du Comité des rémunérations.

En 2010, aucune attribution d'actions, ni aucune attribution d'options d'achat d'actions, ni aucune option de souscription n'ont été consenties, à l'exception de 5 000 options de souscription attribuées à un membre de la Direction Générale. L'exercice des options existantes est conditionné à la présence dans le groupe du bénéficiaire à la date d'exercice. L'état des options existantes est présenté en page 69 du présent rapport.

En 2010, les membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale n'ont pas bénéficié de la part de Compagnie Financière Tradition SA d'honoraires additionnels qui atteignent ou dépassent la moitié de leur rémunération ordinaire, à l'exception de M. Hervé de Carmoy pour sa mission d'étude et de réflexion sur l'organisation du Groupe en matière de gestion des risques, conformité et audit interne, et dont la rémunération est détaillée en page 94 du rapport annuel.

La Société n'a pas fait appel à des conseillers externes pour la fixation de ces rémunérations.

Prise de contrôle et mesures de défense

Il n'existe aucune clause statutaire d'« opting out » ou d'« opting up ». Par ailleurs, les contrats de travail des membres de la Direction Générale et des principaux cadres de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales ne contiennent, en général, pas de disposition spécifique relative à un changement de contrôle de Compagnie Financière Tradition SA, à l'exception de deux contrats de travail de membres de la Direction Générale qui comportent une clause prévoyant, pour la durée de leurs contrats, leur maintien à des conditions identiques en cas de changement de contrôle, et pour l'un d'entre eux, un droit de résiliation anticipée avec un préavis de trois mois et une indemnité équivalente à la rémunération qui aurait été versée jusqu'à la fin de la période contractuelle, plafonnée à douze mois de salaire.

Politique d'information

Compagnie Financière Tradition SA publie son chiffre d'affaires consolidé sur base trimestrielle et ses résultats consolidés sur base semestrielle et annuelle. Elle communique par ailleurs sur tous les événements susceptibles d'avoir une influence sur son cours, ainsi que le prévoient les articles 53 et 54 du Règlement de cotation. L'inscription au service « push » concernant la publicité événementielle se fait en cliquant sur le lien <http://www.tradition.com/financials/press-releases/news-by-email.aspx>. Les rapports financiers se trouvent en cliquant sur <http://www.tradition.com/financials/reports.aspx> et les communiqués s'obtiennent en cliquant sur <http://www.tradition.com/financials/reports.aspx>.

members receive a fixed salary and a discretionary bonus, which may have a guaranteed minimum. The variable remuneration may represent up to 80% of the total. These items of remuneration are paid in cash. The Board of Directors is informed of Executive Board remuneration at least once a year

Any allocation of options to Directors or members of the Executive Board is decided on a discretionary, case-by-case basis, by the Board of Directors after consultation with the Remuneration Committee. There is no defined frequency for such allocations.

No shares, or options to purchase or to subscribe shares were allocated or granted in 2010, with the exception of 5,000 options to subscribe for shares granted to a member of the Executive Board. The exercise of existing options is subject to the holder still being present in the Group on the exercise date. The status of existing options is set out on page 69.

No members of the Board of Directors or the Executive Board, with the exception of Hervé de Carmoy, received any additional fees from Compagnie Financière Tradition SA amounting to or exceeding half of their ordinary remuneration. Mr. de Carmoy was appointed to carry out a study into the organisation of the Group's risk management, compliance and internal audit functions, and details of this remuneration can be found on page 94.

The Company did not resort to external consultants when setting any of this remuneration.

Takeovers and defensive measures

The Articles of Association contain no "opting out" or "opting up" clause. The employment contracts of Executive Board members and senior executives of the Group do not generally contain any specific provision concerning a change in control of Compagnie Financière Tradition SA, with the exception of employment contracts of two members of the Executive Board. These contracts contain a clause providing for the executives to retain office under identical employment conditions for the duration of their contracts in the event of a change in control of the Company, and, for one of them, a right to early termination of the contract upon three months' notice and an indemnity equivalent to the remuneration which would have been paid until the end of the contract period, up to a maximum of twelve months' salary.

Information policy

Compagnie Financière Tradition SA announces consolidated turnover figures on a quarterly basis, and consolidated results on a half-yearly and annual basis. It also issues information concerning all events that may affect its share price, in accordance with the requirements of Articles 53 and 54 of the Listing Rules. To register for our push service concerning ad hoc publicity, visit our website at <http://www.tradition.com/financials/press-releases/news-by-email.aspx>. Our financial reports are available online at <http://www.tradition.com/financials/reports.aspx>; for press releases, visit <http://www.tradition.com/financials/reports.aspx>.

Les sources d'information permanentes et adresses de contact de Compagnie Financière Tradition SA sont mentionnées en page 5 du rapport annuel ainsi que sur le site www.tradition.com.

Risques

Risques généraux relatifs aux opérations d'intermédiation menées par Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales

Le Groupe est principalement exposé aux risques suivants :

- Risque de crédit et de contrepartie
- Risque opérationnel
- Risque de liquidité
- Risque de marché

Des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politique et procédures de gestion du risque, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer sont présentés dans cette section. Les changements enregistrés dans la gestion du risque au sein du Groupe en 2010 portent sur la gouvernance (mise en place d'un Comité Groupe de Pilotage des Risques), l'adoption de documents cadres fixant les méthodologies d'évaluation des risques (« Group Risk Management Control Framework »).

Le Conseil d'administration a la responsabilité ultime d'établir les principes de gestion du risque du Groupe et d'exercer la haute surveillance sur la Direction. Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'Audit dont le rôle est la surveillance du système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques ainsi que la conformité avec les lois et réglementations locales. L'audit interne effectue ponctuellement des revues de gestion des risques et de contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit.

Le Comité de pilotage des risques du groupe est constitué de huit membres permanents représentant les principales directions de Compagnie Financière Tradition : Risque, Conformité, Finance, Systèmes d'Informations, Stratégie et Juridique, ainsi que de représentants de chaque région opérationnelle. Le Comité est présidé par le directeur de la Gestion des Risques et se réunit au minimum tous les deux mois.

Un Comité de crédit, composé de 3 membres du département des risques et du responsable des risques de l'entité opérationnelle, est en charge de la détermination des limites des contreparties pour l'activité en principal. Le département des risques est une fonction indépendante, rapportant directement au président du Conseil d'Administration.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie est le risque de perte financière lorsqu'un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances.

Compagnie Financière Tradition SA exerce le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels. Ce métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition SA a donc une exposition au risque de crédit limitée à ses seules créances dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des provisions pour pertes de valeur sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

A Company Fact File and contact addresses can be found on page 5 of this Report and on our website at www.tradition.com.

Risks

General risks related to Group broking operations

The Group is exposed to four main types of risk:

- credit and counterparty risk
- operational risk
- liquidity risk
- market risk

This section details the Group's exposure to each of these risk areas, its risk management objectives, policy and procedures, and the methods it uses to measure risk. The changes undertaken in the Group's risk management in 2010 focused on governance (a Group Risk Steering Committee was set up and a Group Risk Management Control Framework was adopted.)

The Board of Directors is ultimately responsible for establishing the Group's risk management policies and for monitoring the Executive Board. It is assisted in these tasks by the Audit Committee, whose role is to oversee the internal control of financial reporting, risk management, and compliance with local laws and regulations. Internal Audit conducts timely reviews of risk management and internal control procedures, and reports its findings to the Audit Committee.

The Group Risk Steering Committee is comprised of eight permanent members representing Compagnie Financière Tradition's principal spheres of management - Risk, Compliance, Finance, IT Systems, Strategy and Legal - as well as representatives of each operational zone. It is chaired by the Risk Manager and meets at least every two months.

A Credit Committee, comprised of three members of the risk management department and the risk manager of the operational entity, is responsible for setting counterparty limits for matched principal activities.

The risk management department is an independent operation, which reports directly to the Chairman of the Board of Directors.

Credit and counterparty risk

Credit and counterparty risk is the risk of financial loss in the event that a customer or counterparty to a financial instrument does not fulfil its obligations. This risk mainly concerns the item "Trade and other receivables".

Compagnie Financière Tradition SA is an interdealer broker in the financial and non-financial markets, serving a predominantly institutional clientele. This broking business consists of facilitating contact between two counterparties to a trade, and receiving a commission for services rendered. The Group's exposure to credit risk is therefore limited to its own claims in connection with these activities. The quality of counterparties is assessed locally by the subsidiaries in accordance with Group guidelines, and commission receivables are closely monitored. Provisions for impairment losses on receivables are recognised where necessary.

Gouvernement d'entreprise

// Corporate governance

Par ailleurs, certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlement d'espèces contre livraisons de titres, à travers des chambres de compensation. Le délai entre la date de transaction et la date de dénouement est majoritairement de trois jours, pendant lesquels Compagnie Financière Tradition SA est exposée au risque de contrepartie.

Ce risque de contrepartie est contenu dans les limites déterminées par le comité de crédit; celui-ci base son appréciation sur la qualité financière de la contrepartie, prenant en considération les ratings publiés par les organismes reconnus (ECAI, External Credit Assessment Institutions), ainsi que toutes informations financières disponibles (cours de bourse, Credit Default Swaps, évolution des rendements du marché secondaire obligataire etc); lorsque qu'aucun rating externe n'est disponible, Compagnie Financière Tradition SA calcule un rating interne, selon une méthodologie acquise auprès de Standard and Poor's. En sus de la notation de la contrepartie, le type d'instruments traités, ainsi que leur liquidité, sont pris en compte pour déterminer la limite.

La détermination des limites et le suivi de leur respect sont assurés de manière indépendante par le département des risques de Compagnie Financière Tradition SA, ou bien par les départements des risques des régions opérationnelles. Les limites sont régulièrement révisées, selon une périodicité prédéterminée ou bien à la suite d'événements pouvant affecter la qualité de la contrepartie ou l'environnement dans lequel elle opère (pays, types d'industrie, etc).

Les expositions se concentrent sur des institutions financières régulées, notées « investment grade ».

Le clearing est quant à lui traité par des équipes spécialisées. A cet effet, Compagnie Financière Tradition SA dispose d'une filiale indirecte dédiée aux activités de compensation, Tradition London Clearing Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe pour l'Europe et l'Asie. Tradition London Clearing Ltd. est en charge du suivi des opérations introduites par les entités opérationnelles du groupe jusqu'à leur dénouement final dans les chambres de compensations. Tradition Asiel Securities Inc., filiale du Groupe aux Etats-Unis, effectue par ailleurs toutes les opérations de clearing aux Etats-Unis. Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'Etat américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie; la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel résulte de l'inadéquation ou de la défaillance d'un processus, de personnes, de systèmes internes ou d'événements externes.

Le risque opérationnel est segmenté selon les recommandations du comité de Bâle. Les risques opérationnels sont cartographiés, et quantifiés selon leurs fréquences et leurs sévérités; Compagnie Financière Tradition SA a décidé de se concentrer sur les risques évalués comme critiques ou significatifs par un panel interne d'experts métier.

Par ailleurs afin d'apprécier et de maîtriser l'exposition aux risques opérationnels, le Groupe a mis en place une structure de collecte des pertes supportée par un logiciel dédié.

Some Group companies act as principal in the simultaneous purchase and sale of securities for the account of third parties. These trades are managed through clearing houses on a cash settlement basis against delivery of the securities. The period between the transaction date and the settlement date is usually three days, during which Compagnie Financière Tradition SA is exposed to counterparty risk.

This risk is contained within limits set by the Credit Committee. The Committee bases its decisions on the creditworthiness of the counterparty, taking into account ratings published by recognised bodies (External Credit Assessment Institutions (ECAI)), and any financial information available (stock market prices, credit default Swaps, yields in the secondary bond markets, etc.). Where no external rating is available, Compagnie Financière Tradition SA calculates an internal rating using Standard & Poor's rating methodology. In addition to the counterparty rating, the type of instruments traded and their liquidity are taken into account in determining the limit.

The Group's Risk Management department, or the risk management departments of the operational zones, independently establish credit limits and monitor adherence. The limits are reviewed regularly, at a set frequency or following events that could affect the creditworthiness of the counterparty or the environment in which it operates (country, type of industry, etc.).

Exposure is concentrated in regulated financial institutions, with investment grade ratings.

The clearing itself is handled by specialised teams. Compagnie Financière Tradition SA's indirect subsidiary, Tradition London Clearing Ltd, is a dedicated clearing company, and the focus for the Group's matched principal transactions for Europe and Asia. Tradition London Clearing is responsible for following up trades introduced by the Group's operating entities until their final settlement in the clearing houses. Tradition Asiel Securities Inc., one of the Group's US subsidiaries, performs all clearing operations in the United States. This company is a member of the FICC (Fixed Income Clearing Corporation), a central settlement counterparty for US government securities. Membership in the FICC considerably reduces the risk of a counterparty default, since it guarantees settlement of all trades entering its net.

Operational risk

Operational risk is the risk of loss resulting from inadequate or failed internal processes, people and systems, or from external events.

It is segmented by the Group in accordance with the Basel Committee recommendations. Operational risks are mapped and quantified according to their frequency and severity. The Group has decided to concentrate on those risks identified as critical or significant by an internal panel of function experts.

In order to evaluate and control exposure to operational risks, the Group has set up a loss data collection structure utilising a dedicated software application.



Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses obligations financières. Aux fins de la gestion des risques, le Groupe divise ce risque en deux catégories.

Le risque de liquidité transactionnel concerne la capacité du Groupe à couvrir les flux de trésorerie liés aux opérations en principal ou aux besoins des contreparties du marché – par exemple, la nécessité de financer des titres en cours de règlement ou de placer des marges ou des garanties auprès de chambres de compensation ou de banques fournissant des services de compensation au Groupe. Quoique difficiles à anticiper, ces besoins de liquidités sont généralement de court terme, à un jour voire intrajournaliers, et sont généralement couverts par des découverts auprès de l'entité de compensation. Pour gérer ces risques, le Groupe veille à ce que ses filiales pratiquant des opérations en principal disposent d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir leurs besoins potentiels de financement en faisant appel à une approche statistique basée sur les données historiques, qui sont soumises à un test de résistance pour définir un niveau de réserve approprié.

Le risque de liquidité sur bilan est le risque qu'une entité du Groupe soit incapable de couvrir ses besoins en fonds de roulement nets pendant un certain laps de temps du fait de difficultés opérationnelles ou d'investissements importants dans l'activité. Pour gérer ce risque, toutes les entités opérationnelles du Groupe établissent des prévisions de trésorerie glissantes sur douze mois dans le cadre de la procédure mensuelle d'information financière afin de déceler les problèmes potentiels de liquidité. Au minimum, toutes les entités conservent des liquidités ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir les sorties nettes de trésorerie anticipées pour les trois mois suivants. Des contrôles sont effectués deux fois par an pour déterminer les fonds en excédent par rapport aux exigences locales ; ces fonds sont transférés aux sociétés holdings du Groupe, qui déterminent et gèrent les besoins en fonds de roulement ou de trésorerie structurelle. Au niveau des sociétés holdings, le Groupe a établi une série de facilités de caisse et de lignes de crédit (décrits à la Note 20) qui confortent sa situation de trésorerie et sa capacité de gestion des risques de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers. Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Risque de change

De par son positionnement international, le Groupe est exposé au risque de change. Celui-ci se produit lorsque des transactions sont effectuées par des filiales dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Les monnaies dans lesquelles les transactions sont principalement effectuées sont le dollar US (USD), la livre sterling (GBP), le yen (JPY), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

La politique de couverture du risque de change du Groupe ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de couverture à long terme mais dans le choix de couverture ponctuelle en fonction des évolutions conjoncturelles.

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Group will encounter difficulty in meeting its financial obligations as they fall due. For risk management purposes the Group separates this risk into two types.

Transactional liquidity risk relates to the Group's ability to meet cash flows related to matched principal trades or the requirements of market counterparties – for instance, the need to fund securities in the course of settlement or place margin or collateral with clearing houses or banks which provide clearing services to the Group. These liquidity demands are hard to anticipate but are normally short term, overnight or even intra-day, in nature. Usually these liquidity demands are met from overdrafts with the clearing entity. In order to manage these risks the Group ensures that its subsidiaries engaged in matched principal trading hold cash or cash equivalents sufficient to meet potential funding requirements using a statistical approach based on historical data, which is stress tested to establish an appropriate level of contingency funding.

Balance sheet liquidity risk arises from a Group entity's inability to meet its net working capital commitments over a period of time due to trading difficulties or significant investment in the business. In order to manage this risk all the Group's trading entities prepare rolling twelve month cash forecasts as part of the monthly financial reporting process in order to identify any potential liquidity issues. At a minimum, all entities retain sufficient cash or cash equivalents sufficient to meet net cash outflows anticipated for the next three months. Reviews are carried out twice a year to identify funds which are surplus to local requirements for up-streaming to the Group's holding companies where working capital or structural cash requirements are identified and addressed.

At the holding company level the Group has established a series of overdrafts and facilities (described in Note 20) which strengthen its cash position and its ability to manage liquidity risks.

Market risk

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices and affect the Group's net profit or the value of its financial instruments. Market risk includes currency risk and interest rate risk.

Currency risk

Because of its international standing, the Group is exposed to currency risk. This risk arises when subsidiaries conduct transactions in a currency other than their functional currency. Transactions are principally conducted in US dollars (USD), sterling (GBP), yen (JPY), euros (EUR) and Swiss francs (CHF).

The Group approach to this risk is not to adopt a long-term hedging policy but to address developments on a timely basis depending on economic trends and conditions.

Gouvernement d'entreprise

// Corporate governance

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. Cependant, ce risque reste très marginal dans la mesure où près de l'intégralité de la dette est à court terme. La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par la Direction Générale.

En outre, afin de réduire le risque de taux d'intérêt, la Direction a décidé de couvrir certaines dettes à taux variable au moyen de swaps de taux d'intérêt.

Group Risk Steering Committee

Le Comité de Pilotage des Risques du Groupe (« Group Risk Steering Committee ») évalue les risques du Groupe, et définit les actions permettant d'améliorer la maîtrise de ces risques. Le Comité utilise un cadre méthodologique « Group Risk Management Control Framework » approuvé par le Comité d'audit.

Gestion des risques, Conformité et Audit interne

Trois organes indépendants gèrent les risques financiers, de conformité ainsi que la révision périodique des opérations des entités du groupe.

Le département des risques est responsable de l'analyse des risques, de la mise en place des méthodologies et du contrôle des risques financiers pris par les entités. Appliquant les principes de l'Enterprise Risk Management (ERM), le département consolide la cartographie des risques des entités opérationnelles, documente les processus, leurs risques et leurs contrôles, afin d'évaluer financièrement les risques encourus. Cette tâche est réalisée en se consacrant en priorité aux risques clés, selon un sondage réalisé auprès des experts métiers. Le département des risques déploie une gouvernance dans les régions opérationnelles, à travers l'institution de comités de risque régionaux, et la nomination de responsables de risques régionaux. Le département procède à l'analyse des contreparties, propose des limites au Comité de crédit et assiste les entités opérationnelles dans leurs surveillances des risques.

Le département informe les comités d'audit régionaux de l'état d'avancement du dispositif de maîtrise des risques dans les régions, et sur une base consolidée au Comité d'audit de Compagnie Financière Tradition.

Le département de la conformité est chargé, sur une base proactive, d'identifier, d'évaluer et de prévenir les risques de conformité.

Le département d'audit interne est en charge de tester et d'évaluer l'efficacité de l'environnement de contrôle du Groupe. Le programme de travail se concentre sur les risques les plus significatifs des activités des entités. Les conclusions et recommandations sont considérées par les Comités d'audit régionaux et le Comité d'audit du groupe.

Le Contrôle Interne, qui fait partie intégrante de la fonction Finance du Groupe, a mis en place des procédures permettant de confirmer l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des rapports financiers.

Ces fonctions, qui rapportent notamment au Comité d'audit, permettent à ce dernier de superviser l'amélioration permanente de l'environnement de contrôle interne du groupe Tradition.

Interest rate risk

The Group's exposure to interest rate risk arises mainly from the structure of its financial debt. However, since almost all of the debt is short term, this risk is very marginal. Financial debt commitments within the Group must be approved by the Executive Board.

In order to reduce interest rate risk, interest rate swaps are used in certain cases to hedge variable interest rate debts.

Group Risk Steering Committee

The Group Risk Steering Committee assesses risks affecting the Group and defines actions to improve the management of those risks. It uses a Group Risk Management Control Framework approved by the Audit Committee.

Risk Management, Compliance and Internal Audit

Three independent bodies are responsible for managing the financial risks, compliance and periodical auditing of the Group's operations.

The Risk Management department is responsible for risk analysis, implementing measurement methodologies, and monitoring financial risks taken by Group entities. Applying Enterprise Risk Management (ERM) principles, it consolidates the risk maps of operating entities, and documents the processes, their risks and their controls, in order to evaluate the financial impact of the risks involved. This task focuses on and prioritises key risks, identified by an internal panel of domain experts. The Risk Management department ensures application of governance in the operational environment through regional risk committees and regional risk managers. It analyses counterparties, recommends limits to the Credit Committee and assists the operating entities to monitor risks.

It informs the regional audit committees of the status of risk control operations in the zones, and provides consolidated information to the Group Audit Committee.

The Compliance department is responsible for proactively identifying, assessing and preventing compliance risks.

The Internal Audit department is responsible for testing and evaluating the effectiveness of the Group's control environment.

The work programme concentrates on the most significant business risks within the Group's entities, and conclusions and recommendations are examined by both the regional audit committees and the Group Audit Committee.

The Internal Control team, which is part of the Group Finance function, has established processes to confirm the existence of the controls over the financial reporting process.

These functions report to the Group Audit Committee, and enable it to monitor the ongoing process of improving the internal control environment within the Tradition Group.



Organe de révision

L'organe de révision pour les comptes consolidés et annuels de Compagnie Financière Tradition SA est le cabinet Ernst & Young S.A. à Lausanne.

Durée du mandat de révision

Après une première nomination en 1996, l'organe de révision a été réélu la dernière fois par l'Assemblée générale du 6 mai 2010, pour une durée d'un an, et est représenté par M. Mario Mosca, réviseur responsable, et de M. Erico Bertoli. M. Mosca a été nommé en remplacement de M. Hans Isler, entré en fonction lors de la révision des comptes 2003. Conformément au droit suisse, un nouveau réviseur responsable a été désigné après sept ans.

Honoraires de révision

Le montant total des honoraires de révision facturés par Ernst & Young au titre de l'exercice 2010 s'est élevé à 3 484 000 francs suisses (3 802 000 francs suisses en 2009), en qualité de réviseur des comptes des sociétés du Groupe.

Honoraires supplémentaires

Le montant total des honoraires supplémentaires facturés par Ernst & Young en 2010 s'est élevé à 171 000 francs suisses et concerne essentiellement la prestation de services de due diligence et fiscaux (81 000 francs suisses en 2009).

Instruments d'information sur la révision externe

Les honoraires de révision des comptes consolidés et annuels de Compagnie Financière Tradition SA doivent être préalablement approuvés par le Comité d'audit. Le bien-fondé de ces honoraires est évalué par le Comité d'audit avec la Direction financière en fonction du résultat de l'évaluation des prestations fournies par l'organe de révision. Le Comité d'audit évalue les prestations de l'organe de révision en se fondant sur sa connaissance des questions importantes liées à l'activité du Groupe, à l'environnement de contrôle et aux normes comptables. Afin de respecter l'indépendance de la révision externe, les prestations additionnelles à la révision des comptes doivent être approuvées préalablement par le Comité d'audit dans le cas où le montant des honoraires supplémentaires dépassent 10 % des honoraires de révision du Groupe.

L'organe de révision est invité à participer à chaque séance du Comité d'audit et du Conseil d'administration examinant les comptes semestriels et annuels. Ernst & Young soumet au Comité d'audit un rapport détaillé sur le déroulement de l'audit, les questions importantes liées à l'application des normes comptables et au reporting et sur les résultats de l'examen du système de contrôle interne.

En 2010, l'organe de révision a participé à deux séances du Comité d'audit et à une séance du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'élire son organe de révision parmi les quatre principales sociétés internationales du domaine de l'audit financier et comptable et s'assure annuellement du bien-fondé de sa proposition.

Independent Auditors

Ernst & Young S.A., Lausanne, are the independent auditors for Compagnie Financière Tradition SA's consolidated and Company financial statements.

Term of appointment

The independent auditors were first appointed in 1996; they were re-appointed the last time by the Annual General Meeting of 6 May 2010, for a term of one year. The firm is represented by Mr. Mario Mosca, auditor in charge, and Mr. Erico Bertoli. Mr. Mosca was appointed to replace Mr. Hans Isler, who took up his duties during the audit of the 2003 accounts. As required by Swiss law, a new auditor in charge was appointed after seven years.

Auditing fees

Ernst & Young, in its capacity of auditor of the Group's financial statements, billed total auditing fees of CHF 3,484,000 for the 2010 financial year (2009: CHF 3,802,000).

Additional fees

Ernst & Young billed additional fees totalling CHF 171,000 in 2010 which were mainly for due diligence and tax services (2009: CHF 81,000).

Information on the Independent Auditors

Fees for auditing the consolidated and Company financial statements must be approved beforehand by the Audit Committee. The Audit Committee together with senior financial management examine the justifiability of these fees following the results of an assessment of the auditors' services. The Audit Committee evaluates the services of the independent auditors based on its knowledge of the important issues regarding the Group's activities, the audit environment, and accounting standards. In order to ensure the auditor's independence, services other than for auditing the financial statements must be approved beforehand by the Audit Committee when the additional fees amount to more than 10% of the Group's auditing fees.

The auditors are invited to attend each of the meetings of the Audit Committee and those of the Board of Directors at which the half-year and year-end accounts are reviewed. Ernst & Young submits a detailed report to the Audit Committee on important issues regarding application of accounting standards and reporting, and the results of its examination of the internal audit system.

The auditors attended two meetings of the Audit Committee and one Board of Directors meeting in 2010.

The Board of Directors recommends that the General Meeting of Shareholders appoint its auditors from among the "big four" international auditing firms, and each year ensures that this recommendation is justified.

Conseil d'administration

// Board of directors

PATRICK COMBES

Nationalité française, 58 ans - Président du Conseil d'administration / Membre exécutif
// French national, aged 58 - Chairman of the Board of Directors / Executive Director

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans.

Fonctions assumées au 31 décembre 2010 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président du Conseil d'administration de VIEL et Compagnie Finance (France) et de Financière Vermeer N.V. (Pays-Bas), Administrateur de Bourse Direct (France), Administrateur de Swiss Life Banque Privée (France). Membre du Comité de pilotage de Paris Europlace (France), Membre du Conseil d'administration de Planet Finance (France) et Membre du Comité Stratégique International de Columbia Business School à New-York (USA). Directeur Général de VIEL & Cie (France).

Fonctions de direction opérationnelle au sein du Groupe au 31 décembre 2010 : Dirige la Direction Générale de Compagnie Financière Tradition SA.

Formation : Ecole des Affaires Européennes (ESCP-EAP), Paris. MBA de l'Université de Columbia.

Biographie : Patrick Combes, à son retour de New York en 1979, rachète VIEL & Cie et va progressivement transformer la société, tant par croissance interne qu'externe, française puis internationale, en un acteur global sur les marchés financiers mondiaux. En 1996, VIEL & Cie prend le contrôle de Compagnie Financière Tradition SA, dont Patrick Combes devient Président du Conseil d'administration. Patrick Combes est Chevalier de la Légion d'Honneur.

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2010: Chairman of the Boards of Directors of VIEL & Compagnie Finance (France) and Financière Vermeer B.V. (Netherlands), Director of Bourse Direct (France) and of Swiss Life Banque (France). Member of the Steering Committee of Paris Europlace (France), the Board of Directors of Planet Finance (France), and the International Strategy Committee of Columbia Business School, New York (USA). Managing Director of VIEL & Cie (France).

Operational management appointments within the Group at 31 December 2010: Heads the Executive Board of Compagnie Financière Tradition SA.

Education: Ecole des Affaires Européennes (ESCP-EAP), Paris. MBA from Columbia University.

Career history: On his return from New York in 1979, Patrick Combes took over VIEL & Cie, gradually transforming the Company through organic and acquisition-led growth, first in France and then on the international level, into a global player on the world's financial markets. In 1996, when VIEL & Cie took control of Compagnie Financière Tradition SA, he became Chairman of the Board of Directors. Patrick Combes is a Knight of the Legion of Honour.

CHRISTIAN BAILLET

Nationalité française, 60 ans // French national, aged 60
Administrateur / Président du Comité des rémunérations et Membre du Comité d'audit
// Director / Chairman of the Remuneration Committee and member of the Audit Committee
Jusqu'au 31 décembre 2010 // Until 31 December 2010

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans.

Fonctions assumées au 31 décembre 2010 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président de Quilvest Switzerland (Suisse) et de la SAS Anglo-Française (France). Administrateur de VIEL & Cie (France), de VIEL et Compagnie Finance (France) et de Bourse Direct (France), Administrateur et Vice-Président de Quilvest S.A. (Luxembourg), Vice-Président du Conseil de Surveillance de la S.A. Quilvest Banque Privée (France).

Formation : Ecole Centrale de Lyon. MBA Wharton de l'Université de Pennsylvanie.

Biographie : Christian Baillet rejoint, en 1975, Citicorp à New York dans la division banque d'affaires. Depuis 1978, dans le groupe Bemberg basé à Paris, il est d'abord Responsable des investissements européens, puis Directeur financier du groupe. En 1994, il est nommé Directeur Général de Quilvest S.A. Luxembourg, en charge des investissements au niveau mondial. Depuis le 1^{er} janvier 2009, il est Vice-Président du Groupe Quilvest avec de nombreuses fonctions de conseil ou d'administrateur dans des sociétés filiales et affiliées. Monsieur Baillet a présenté sa démission au Conseil d'administration avec effet au 31 décembre 2010.

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2010: President of Quilvest Switzerland and SAS Anglo-Française (France). Director of VIEL & Cie (France), VIEL et Compagnie Finance (France) and Bourse Direct (France), Director and Vice Chairman of Quilvest S.A. (Luxembourg), Vice Chairman of the Supervisory Board of Quilvest Banque Privée.

Education: Graduate of the Ecole Centrale de Lyon; MBA from Wharton School, University of Pennsylvania.

Career history: Christian Baillet joined the Corporate banking division of Citicorp in New York in 1975. From 1978, he was with the Bemberg Group, based in Paris, where he was Manager of French and European Investments before becoming Group Finance Director. In 1994, he was appointed Chief Executive of Quilvest S.A. Luxembourg, in charge of global investments. Since 1 January 2009, he is Vice Chairman of the Quilvest Group and holds a number of consulting and Board appointments in subsidiaries or affiliates. Mr. Baillet resigned from the Board with effect from 31 December 2010.

PIERRE-YVES BOURNET

Nationalité française, 46 ans - Administrateur / Membre exécutif
// French national, aged 46 - Director / Executive Director

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 25 avril 2007. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans.

Fonctions assumées au 31 décembre 2010 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Aucune.

Fonctions de direction opérationnelle au sein du Groupe au 31 décembre 2010 : Secrétaire Général de Compagnie financière Tradition SA à Lausanne, Président de Tradition Service Holding S.A. et de TFS S.A. à Lausanne.

Formation : Institut Supérieur de Commerce de Paris.

Biographie : Pierre-Yves Bournet rejoint en 1987 le groupe Bouygues à Paris en qualité de Responsable financier de la Holding SCREG groupe et travaux publics. En 1994, il entre à la Direction financière de Losinger A.G. à Berne où il occupera la fonction de Directeur financier jusqu'en fin 1999. En 2000, il est nommé Adjoint du Directeur financier Groupe au sein de Compagnie Financière Tradition SA et se verra confier en 2004 la fonction de Secrétaire Général.

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 25 April 2007. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2010: None.

Operational management appointments within the Group at 31 December 2010: Secretary-General of Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne, and President of Tradition Service Holding S.A. and TFS S.A., Lausanne.

Education: Institut Supérieur de Commerce, Paris.

Career history: Pierre-Yves Bournet joined the Bouygues Group in Paris in 1987 as Finance Director of SCREG groupe et travaux publics. In 1994, he joined the Finance Department of Losinger AG, Bern, where he held the position of Finance Director until the end of 1999. He was appointed assistant to the Group CFO at Compagnie Financière Tradition SA in 2000, and in 2004 was made Secretary-General.

HERVÉ DE CARMOY

Nationalité française, 73 ans - Administrateur
// French national, aged 73 - Director

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 29 septembre 1997. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans.

Fonctions assumées au 31 décembre 2010 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président du Conseil de surveillance de Sydney & London Properties (Royaume-Uni) et d'Etam Développement (France).

Formation : Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. MBA de l'Université de Cornell.

Biographie : Hervé de Carmoy rejoint, en 1963, la Chase Manhattan Bank dont il sera Directeur Général pour l'Europe Occidentale. En 1978, il entre à la Midland Bank PLC. Il est nommé en 1984 Chief Executive, Administrateur et membre du Comité Exécutif du groupe Midland plc, Londres. De 1988 à 1991, il est Administrateur Délégué de la Société Générale de Belgique. En 1992, il est nommé Président Directeur Général de la BIMP. De 1998 à 2004, il est Associé gérant, à New York, de Rhône Group LLC. Il devient ensuite Executive Chairman puis Président du Conseil de surveillance de Almatris GmbH-Frankfurt, leader mondial des produits chimiques dérivés de l'alumine, puis Président exécutif de Almatris Holding B.V. (Pays-Bas). Il est actuellement Président du Conseil de surveillance de Sydney & London Properties (Royaume-Uni) et Président du Conseil de Surveillance d'Etam Développement.

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 29 May 1997. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2010: Chairman of the Supervisory Boards of Sydney & London Properties (U.K.) and Etam Développement (France).

Education: Graduate of the Institut d'Etudes Politiques, Paris. MBA from Cornell University.

Career history: Hervé de Carmoy joined Chase Manhattan Bank in 1963, where he was Chief Executive for western Europe. In 1978, he joined Midland Bank plc, and in 1984 was appointed Chief Executive, Director and member of the Executive Committee of the Midland plc Group, London. From 1988 to 1991, he was Deputy Director of Société Générale of Belgium. In 1992 he was appointed President and Chief Executive of the BIMP, and then from 1998 to 2004, he was Managing Partner of Rhône Group LLC, New York. He was appointed Executive Chairman and then Chairman of the Supervisory Board of Almatris GmbH Frankfurt, world leader in alumina chemical products, then Executive Chairman of Almatris Holding B.V. (Netherlands). He is presently Chairman of the Supervisory Boards of Sydney & London Properties (U.K.) and Etam Développement (France).

Nationalité suisse, 72 ans
// Swiss national, aged 72

FRANÇOIS CARRARD

Vice-Président du Conseil d'administration / Membre du Comité des rémunérations
// Vice Chairman of the Board of Directors / Member of the Remuneration Committee

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans.

Fonctions assumées au 31 décembre 2010 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président du Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace S.A. Lausanne (Suisse), et du Groupe PCL Holding et filiales (imprimeries) (Suisse), membre de divers conseils d'administration, dont ceux de Bank of China (Suisse) S.A. (Suisse), Groupe Brugg Holding et filiales (industries) (Suisse), OBS Olympic Broadcasting Services SA (Suisse) et IOC Television & Marketing Services S.A. (Suisse).

Formation : Docteur en droit de l'Université de Lausanne.

Biographie : François Carrard exerce la profession d'avocat depuis 1967. Il est associé dans l'étude d'avocats Carrard & Associés à Lausanne. Il est spécialisé dans le droit des sociétés, plus particulièrement celles du secteur bancaire et financier, le droit du sport - il est le conseiller juridique du Comité International Olympique dont il a été le Directeur Général de 1989 à 2003 - ainsi que dans l'arbitrage international et la médiation.

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2010: Chairman of the Boards of Directors of Beau-Rivage Palace S.A., Lausanne (Switzerland) and Groupe PCL, holding company and subsidiaries (printers) (Switzerland), member of several boards of directors, including Bank of China (Suisse) S.A. (Switzerland), Groupe Brugg Holding and subsidiaries (industries) (Switzerland), OBS Olympic Broadcasting Services SA (Switzerland) and IOC Television & Marketing Services SA (Switzerland).

Education: LL.D., University of Lausanne.

Career history: François Carrard has been a practicing attorney since 1967. He is a partner in the law firm of Carrard & Associés, Lausanne. He is a specialist in corporate law, particularly banking and finance, and sports law - he is legal counsel to the International Olympic Committee, and was its former Director General from 1989 to 2003. He also specialises in international arbitration and mediation.

Nationalité française, 74 ans
// French national, aged 74

JEAN-MARIE DESCARPENTRIES

Administrateur / Membre du Comité d'audit
// Director / Member of the Audit Committee

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans.

Fonctions assumées au 31 décembre 2010 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Président du conseil de Surveillance de PC 30, Président d'Honneur de la FNEGE (France), Président de l'Observatoire de l'Immatériel (France), Administrateur de Assurances et Conseils St-Honoré (France), Banque de Vizille (France), VIEL & Cie (France), GINGER (France), Censeur de Parsys (France), Membre du Conseil stratégique de Bolloré (France), Membre de l'Advisory Board de British Telecom (France).

Formation : Diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris.

Biographie : Jean-Marie Descarpentries a exercé des fonctions de direction générale dans de grands groupes industriels européens (Shell, Danone, St-Gobain, Interbrew). De 1982 à 1991, il est Président Directeur Général de Carnaud Metalbox puis, de 1994 à 1997, Président Directeur Général de Bull, dont il assure le redressement et la privatisation.

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2010: Chairman of the Supervisory Board of PC 30, Honorary President of the FNEGE (France), President of the Observatoire de l'Immatériel (France), Director of Assurances et Conseils St-Honoré (France), Banque de Vizille (France), VIEL & Cie (France), GINGER (France), Censeur de Parsys (France), member of the Strategy Committee of Bolloré (France), and member of the Advisory Board of British Telecom (France).

Education: Graduate of the Ecole Polytechnique (Paris).

Career history: Jean-Marie Descarpentries has been a senior executive of some of Europe's major industrial groups (Shell, Danone, St Gobain, Interbrew). From 1982 to 1991, he was CEO of Carnaud Metalbox, then from 1994 to 1997 he was CEO of Bull, and was responsible for turning the company around and its privatization.

CHRISTIAN GOECKING

Nationalité suisse, 67 ans – Administrateur / Membre du Comité des rémunérations
// Swiss national, aged 67 – Director / Member of the Remuneration Committee

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans.

Fonctions assumées au 31 décembre 2010 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Administrateur Délégué du groupe suisse Berney & Associés S.A. (Suisse) (membre de Crowe Horwath International), Vice-Président du Conseil d'administration de CIM Banque (Suisse) S.A. (Suisse) et Président de son Comité d'audit.

Formation : Diplômé HEC de l'Université de Lausanne.

Biographie : Christian Goecking exerce depuis 43 ans les métiers de la banque, de la finance et en particulier de l'intermédiation financière. Il a exercé ces métiers auprès de grandes institutions bancaires en Suisse et auprès de brokers anglais à des postes de direction et d'Administrateur Délégué. Il a occupé le poste de Directeur de la gestion privée de la banque Julius Baer à Genève et à Lugano.

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2010: Deputy Director of Berney & Associés S.A. (Switzerland) (member of Crowe Horwath International), Vice Chairman of the Board of Directors of CIM Banque (Suisse) S.A. (Switzerland) and Chairman of its Audit Committee.

Education: Graduate of the Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) of the University of Lausanne.

Career history: Christian Goecking has spent 43 years in banking and finance, particularly in financial broking. He has worked in senior management and as deputy director at major Swiss banks and English brokerage houses, and was Manager of private asset management at Banque Julius Baer in Geneva and Lugano.

PIERRE LANGUETIN

Nationalité suisse, 87 ans – Administrateur / Membre du Comité d'audit
// Swiss national, aged 87 – Director / Member of the Audit Committee

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 4 mai 1995. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans.

Fonctions assumées au 31 décembre 2010 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Aucune.

Formation : Licencié ès sciences économiques et commerciales et Docteur Honoris Causa de l'Université de Lausanne.

Biographie : Pierre Languetin a fait carrière tout d'abord à Paris, de 1949 à 1954, au Secrétariat de l'Organisation européenne de coopération économique, puis à Berne, de 1955 à 1976, au Département fédéral de l'économie publique. Ambassadeur délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux dès 1966, il est membre puis Président de la Direction Générale de la Banque Nationale Suisse de 1976 à 1988. De 1985 à 1988, il fait partie du Conseil d'administration de la BRL.

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 4 May 1995. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2010: None.

Education: Degree in economics and business administration and Docteur Honoris Causa from the University of Lausanne.

Career history: Pierre Languetin began his career in Paris at the Secretariat of the Organisation for European Economic Cooperation, from 1949 to 1954. He then moved to Bern, where he worked for the Department of Economic Affairs from 1955 to 1976. He was Ambassador Delegate of the Federal Council for International Trade Agreements from 1966, and a member, then Chairman of the Governing Board of the Swiss National Bank from 1976 to 1988. He was a member of the Board of Directors of the BIS from 1985 to 1988.

ROBERT PENNONE

Nationalité suisse, 66 ans – Administrateur / Président du Comité d'audit
// Swiss national, aged 66 – Director / Chairman of the Audit Committee

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans.

Fonctions assumées au 31 décembre 2010 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Vice-Président de Banque Bénédict Hentsch & Cie S.A. (Suisse).

Formation : Expert-comptable diplômé.

Biographie : Robert Pennone rejoint Deloitte comme associé en 1975. De 1979 à 1987, il s'associe avec le cabinet d'avocats Lenz à Genève pour développer la société Revex / Audiba jusqu'à la fusion de cette dernière avec Ernst & Whinney. Il devient alors Administrateur Délégué de l'entité suisse jusqu'en 1989 lorsque Ernst & Whinney fusionne avec Arthur Young pour devenir Ernst & Young. De 1989 à la fin de 1993, Robert Pennone est membre du Conseil d'administration et du Comité exécutif de Ernst & Young. Durant cette période, il fait partie du «Worldwide Banking Committee» et exerce également la fonction de Managing Director d'Ernst & Young M+A Europe. En 1994, Robert Pennone crée Pennone & Partners S.A. et participe au développement de MC Securities Group. Plus récemment, Robert Pennone devient co-fondateur de la Banque Bénédict Hentsch & Cie S.A.

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2010: Vice President of Banque Bénédict Hentsch & Cie S.A. (Switzerland).

Education: Certified accountant

Career history: Robert Pennone joined Deloitte as a partner in 1975. In 1979, he partnered with Lenz law firm, Geneva, to develop Revex / Audiba until that company merged with Ernst & Whinney in 1987. He then became Deputy Director of the Swiss entity until 1989, when Ernst & Whinney merged with Arthur Young to become Ernst & Young. He was a member of the Board of Directors and the Executive Board of Ernst & Young from 1989 until end-1993. During that time he was also a member of the Worldwide Banking Committee, and Managing Director of Ernst & Young M+A Europe. In 1994, he created Pennone & Partners S.A. and participated in developing the MC Securities Group. More recently, he became co-founder of Banque Bénédict Hentsch & Cie S.A.

URS SCHNEIDER

Nationalité suisse, 65 ans – Administrateur
// Swiss national, aged 65 – Director

Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition SA : 1^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans.

Fonctions assumées au 31 décembre 2010 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public : Economiste, Administrateur indépendant.

Formation : Diplômé HEC de l'Université de St-Gall.

Biographie : Urs Schneider, après deux années passées chez LEICA, Heerbrugg, occupe, de 1971 à 1984, différentes responsabilités auprès de l'IMI/IMD (International Management Institute), Lausanne. Il en est, entre autres, Directeur administratif et Directeur du programme MBA. De 1985 à 2004, il a été Directeur de la fondation IFCI/IFRI (International Financial Risk Institute). Depuis 1989, il fait partie du corps enseignant du Swiss Finance Institute et, depuis 2006, il enseigne la finance internationale et le risk management à l'International University, à Genève.

Appointment at Compagnie Financière Tradition SA: First elected on 7 January 1997. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.

Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2010: Economist, non-executive Director.

Education: Graduate of the Hochschule für Wirtschafts-, Rechts- und Sozialwissenschaften (HSG) of the University of St. Gallen.

Career history: Urs Schneider spent two years at LEICA, Heerbrugg, before joining the IMI/IMD (International Management Institute), Lausanne, where he held different posts from 1971 to 1984, including Administrative Director and Director of the MBA programme. He was Director of the IFCI Foundation - International Financial Risk Institute from 1985 to 2004. Since 1989, he has been on the academic staff of the Swiss Finance Institute and, since 2006, teaches international finance and risk management at the International University, Geneva.

Aucun des administrateurs n'assume de fonction officielle ou politique au 31 décembre 2010.

// No directors held any official or political positions at 31 December 2010.

Direction générale // Executive board

PATRICK COMBES Nationalité française, 58 ans - Président du Conseil d'administration // French national, aged 58 - Chairman of the Board of Directors

Patrick Combes, à son retour de New York en 1979, rachète VIEL & Cie et va progressivement transformer la société, tant par croissance interne qu'externe, française puis internationale, en un acteur global sur les marchés financiers mondiaux. En 1996, VIEL & Cie prend le contrôle de Compagnie Financière Tradition SA, dont Patrick Combes devient Président du Conseil d'administration. Patrick Combes est Chevalier de la Légion d'Honneur. // *On his return from New York in 1979, he took over VIEL & Cie, gradually transforming the Company through organic and acquisition-led growth, first within France and then on the international level, into a global player on the world's financial markets. In 1996, when VIEL & Cie took control of Compagnie Financière Tradition SA, he became Chairman of the Board of Directors. Patrick Combes is a Knight of the Legion of Honour.*

EMIL ASSENTATO Nationalité américaine, 61 ans - Responsable des activités de TSH pour la région Amériques // U.S. national, aged 61 - Managing Director TSH Americas

Emil Assentato a gradué, en 1971, de Hofstra Université avec un diplôme en économie, de même qu'il a été intronisé dans la National Business Honor Society. En 1973, il commença sa carrière à Wall Street chez M.W. Marshall's Inc, firme active principalement sur les marchés de gré à gré. Il rejoint Tradition (North America), Inc. (TNA) en 1986, en tant que responsable des marchés monétaires et des dérivés court terme. En 1991, il est promu Directeur Général de Tradition (North America) Inc., puis quelques années plus tard, il devient Président de Tradition Government Securities qui renommée Tradition Asiel Securities (TAS). En 2006, il est nommé Président de FXDirectDealer LLC (FXDD), compagnie en pleine essor et devient, en 2008, Président de Standard Credit LLC. Actuellement, Monsieur Assentato est Directeur Général de TNA et TAS, ainsi que Président de FXDD et Standard Credit LLC. // *Emil Assentato graduated from Hofstra University in 1971 with an economics degree as well as being inducted into the National Business Honor Society. In 1973 he started his career on Wall Street at M.W. Marshall Inc., which was a firm that focused on OTC markets. He joined Tradition (North America), Inc. (TNA) in 1986 as Money Market and Short-term Derivatives manager, and in 1991 was appointed CEO of TNA. A few years later he became President of Tradition Government Securities which was renamed Tradition Asiel Securities (TAS). In 2006, he was named Chairman of the rapidly expanding company FXDirectDealer LLC (FXDD), and became, in 2008, Chairman of Standard Credit LLC. Currently, Emil Assentato is Chief Executive of TNA and TAS, and Chairman of FXDD and Standard Credit LLC.*

ADRIAN BELL Nationalité australienne, 49 ans - Responsable des activités de TSH pour la région Asie - Pacifique // Australian national, aged 49 - Managing Director TSH Asia-Pacific

Adrian Bell est originaire de Sydney, Australie. Après des études secondaires, il étudie le japonais et le mandarin et se rend au Japon où il commence sa carrière en 1986 dans les marchés financiers à Tokyo. Il a ainsi eu l'occasion d'observer les nombreuses transformations survenues sur les marchés financiers asiatiques depuis plus de vingt-quatre ans. Il a travaillé à Singapour en 1991 et a participé à l'expansion de Tradition en Asie et en Australie, d'abord à Tokyo, puis dans les principales places financières d'Asie et des marchés émergents, où Tradition est reconnue comme le cabinet de courtage Inter Dealer le plus important. // *Adrian Bell is a native of Sydney, Australia. He studied Japanese and Mandarin after leaving high school, and moved to Tokyo, Japan where, in 1986, he began his career in the money markets. He has experienced first hand many of the changes that have occurred over the past twenty-five or so years in the Asian money markets. He worked in Singapore in 1991, and has overseen the expansion of Tradition's presence in Asia and Australia, first in Tokyo, then encompassing all the major Foreign Exchange and Money Market trading cities throughout Asia, where Tradition is now known as the pre-eminent Interdealer broking firm.*

BRUCE COLLINS Nationalité britannique, 57 ans - Deputy Chairman // British national, aged 57 - Deputy Chairman

Après des études secondaires, Bruce Collins commence sa carrière dans les services financiers où il exerce depuis 36 ans. Après avoir été Managing Director chez Tullett et Tokyo (devenu Tullett Liberty en 1999), en tant que responsable des activités pour la région Asie - Pacifique, puis pour Londres et l'Europe continentale, il est de 2000 à 2004 Global Chief executive de Tullett Liberty, puis devient en 2005 CEO de ICAP pour la région Asie Pacifique. Bruce Collins a rejoint Compagnie Financière Tradition SA en janvier 2008 en qualité de Deputy Chairman. // *After leaving high school, Bruce Collins began his career in the financial services sector where he has 36 years of experience. He was Managing Director at Tullett and Tokyo (which became Tullett Liberty in 1999), responsible for the Asia region, and then for operations in London and Continental Europe. He held the position of Global Chief Executive at Tullett Liberty from 2000 to 2004, and in 2005 was appointed CEO of ICAP, responsible for the Asia-Pacific region. He joined Compagnie Financière Tradition SA in January 2008 as Deputy Chairman.*

DONALD P. FEWER Nationalité américaine, 47 ans - Senior Managing Director de Standard Credit Group, New York // U.S. national, aged 47 - Senior Managing Director of Standard Credit Group, New York

Avant de rejoindre Standard Credit Group, Donald Fewer était depuis juin 2000 Senior Managing Director, responsable de l'Amérique du Nord au sein de GFI Group, qu'il avait intégré en 1996 pour créer l'activité mondiale de dérivés de crédit de la société. Auparavant, il a été Senior Vice President de la division Produits structurés chez Garvin Guy Butler, après avoir été Senior Vice President de Prebon Yamane (USA) Inc., où il était chargé de l'ensemble des activités administratives et de développement de l'activité au sein de la division de Trésorerie, et siégeait au Comité exécutif nord-américain. Diplômé de Pace University, Donald Fewer est titulaire d'une licence en Administration des Affaires. Il est membre d'Omicron Delta Epsilon - International Economic Honor Society. // *Donald Fewer served as Senior Vice President at Prebon Yamane (USA) Inc., where he headed the Treasury Group, responsible for all non-trading operations; he was also a member of the firm's North American Executive Committee. He later joined Garvin Guy Butler where he served as Senior Vice President of Structured Products, before joining the GFI Group in 1996 to establish its global credit derivatives business. He served as Senior Managing Director of the GFI Group from June 2000 and its Head of North America brokerage operations, prior to joining the Standard Credit Group. Donald Fewer graduated from Pace University and holds a Bachelor of Business Administration. He is a member of Omicron Delta Epsilon - International Economic Honor Society.*

STEPHEN JACK Nationalité Britannique, 52 ans - Directeur financier // British national, aged 52 - Chief Financial Officer

Avant de rejoindre le Groupe comme Directeur financier en juin 2009, Stephen Jack était Directeur financier au sein de Straumur Investment Bank, position qu'il a gardée jusqu'en novembre 2007. Auparavant, il fut Directeur financier du groupe Collins Stewart Tullett plc, listée au Royaume-Uni comme une firme de courtage international et Directeur Financier de Tullett & Tokyo Liberty plc et de ING Barings. Précédemment, Stephen a travaillé 13 ans à Dresdner Kleinwort Benson où il a occupé divers fonctions de cadre dans le département financier. Il a été promu membre associé de l'ordre des experts comptables diplômés d'Angleterre et du pays de Galles, au cours de son expérience chez PriceWaterhouse. Stephen Jack est aussi Président du Conseil des « Trustees of the Independent Living Fund », a non-departmental public body au Royaume-Uni. // *Before joining the Tradition Group as Chief Financial Officer in June 2009, Stephen Jack had been CFO at Straumur Investment Bank, a position he had held since November 2007. Before that, he was Group CFO of Collins Stewart Tullett plc, the U.K. listed international brokerage firm, CFO at Tullett & Tokyo Liberty plc and Global CFO at ING Barings. Prior to ING Barings, Stephen Jack had a 13-year career at Dresdner Kleinwort Benson where he held a number of senior finance positions. He is an associate member of the Institute of Chartered Accountants in England and Wales, qualifying with PriceWaterhouse, and holds a Bachelor's degree in Modern History from Durham University. He is also Chairman of the Board of Trustees of the Independent Living Fund, a non-departmental public body in the U.K.*

MICHAEL LEIBOWITZ Nationalité américaine, 45 ans CEO Europe, Moyen-Orient et Afrique // U.S. national, aged 45 - CEO Europe, Middle East and Africa

Michael Leibowitz a débuté sa carrière chez Tradition Financial Services en 1991 et, en 1993, il devient Responsable des opérations de TFS Global Foreign Exchange à Londres. De 2000 à 2005, Michael Leibowitz est Chief Executive Officer de TFS-ICAP Volbroker, le fournisseur prédominant de liquidités en Global Foreign Exchange Options et, en 2006, il est nommé CEO de TFS pour l'Europe et Responsable des produits actions pour le Groupe. En novembre 2007, il est nommé CEO des activités du Groupe Tradition à Londres (TFS Europe et Tradition UK) puis, en décembre 2008, CEO pour l'Europe des activités du Groupe Tradition. Il est titulaire d'un diplôme Juris Doctor de l'Université de Hofstra à New York et d'une Licence en Sciences Economiques de l'Université de New York State. Michael Leibowitz est membre du Federal Foreign Exchange Committee (FXC). // *Michael Leibowitz began his career at Tradition Financial Services in 1991, and in 1993 became head of TFS Global Foreign Exchange operations in London. From 2000 to 2005, he was CEO of TFS-ICAP Volbroker, the leading liquidity provider in Global Foreign Exchange Options, and in 2006 he was appointed CEO of TFS Europe and Director of Group Equity Products. In November 2007, he was appointed CEO of Tradition Group's combined brokerage operations in London (TFS Europe and Tradition UK), and then CEO of Tradition Group's European operations in December 2008. He holds a Juris Doctor degree from Hofstra University, New York, and an economics degree from New York State University. Michael Leibowitz is a member of the Federal Foreign Exchange Committee (FXC).*

LARRY ROSENSHEIN Nationalité américaine, 48 ans - Responsable des activités de TFS pour la région Amériques // U.S. national, aged 48 - Managing Director of TFS Americas

Larry Rosenshein a commencé, en 1987, sa carrière à Tradition Financial Services. En 1989, il va au Japon comme Asian Head of FX Options. Il est nommé, en 1998, Directeur de TFS Asia et puis en 2001, COO de TFS-ICAP Volbroker, le premier fournisseur de liquidité dans les options de change mondiales. En 2008, il a également assumé le rôle de CTO mondial des plates-formes de négociation électronique chez Tradition. Août 2009 il est nommé Président de TFS Energy et Directeur Général de TFS Amériques. Il détient un baccalauréat ès sciences en finances et en gestion des systèmes d'information de l'Université du Delaware. De plus, il a un MBA en finance de l'Université Fairleigh Dickinson et est membre de Kappa Alpha Order. // *Larry Rosenshein began his career at Tradition Financial Services in 1987 and moved to Japan in 1989 as Asian Head of FX Options. In 1998, he was appointed Director of TFS Asia and in 2001 as COO of TFS-ICAP Volbroker, the leading liquidity provider in Global Foreign exchange options. In 2008 he also assumed the role of Global CTO for electronic trading platforms at Tradition. August 2009 he was appointed Chairman of TFS Energy and Managing Director of TFS Americas. He holds a B.Sc. in Finance and Management Information Systems from University of Delaware and an MBA in Finance from Fairleigh Dickinson University. He is a member of Kappa Alpha Order.*

DOMINIQUE VELTER Nationalité française, 45 ans - Directeur du Marketing Stratégique // French national aged 45 - Strategic Marketing Director

Après une maîtrise en économie à Dauphine (Paris), Dominique Velter intègre la banque des marchés de Thomson, la BATIF, à sa création en 1986. En 1989, elle devient Directeur des Financements du Groupe Bernard HAYOT, spécialisée dans la grande distribution. Diplômée en 1996 du MBA de l'ISAHEC, elle rejoint VIEL & Cie pour conduire auprès du Président des projets de développement. En 1999, elle crée la société de courtage en ligne du Groupe, Capitol.fr. Elle en est Présidente jusqu'en avril 2001, puis est nommée Directeur du Marketing Stratégique de Compagnie Financière Tradition SA. // *Dominique Velter holds a Master's degree in economics from Paris-Dauphine University (Paris). She joined BATIF, the capital market banking arm of Thomson, when it was formed in 1986. In 1989, she was appointed Director of Financing at the Bernard HAYOT Group, specialists in wholesale and retail distribution. She obtained an MBA from ISAHEC in 1996, and joined VIEL & Cie to assist the Chairman on development projects. In 1999, she created the Group's online broker, Capitol.fr, and was its President until April 2001, when she was appointed Strategic Marketing Director of Compagnie Financière Tradition SA.*

Panorama économique mondial

// World economic review



De la dette des Nations... et les nouveaux Juros ?

Dix ans après son retour à Kirkaldy en Ecosse, Adam Smith avait écrit en 1776 son texte fondamental : « Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations ». Environ cinquante lustres plus tard, il faudrait réécrire un livre fondamental pour l'économie : « De la dette des Nations ». En effet, entre 2009 et 2010, les trésors des états dans le monde entier ont émis 4 700 milliards de dollars ; ce montant doit être comparé au stock de la dette mondiale des entreprises et des états qui est de l'ordre de 95 trillions. Cette réalité rappelle celle de Philippe II, quand, engagé militairement sur plusieurs fronts, il devait payer ses tercios par l'émission de Juros, des bons du trésor qu'il s'engageait à rembourser en jurant sur la Bible... mais six banqueroutes du trésor espagnol s'enchaînèrent en 90 ans. Elle rappelle aussi les moments très durs pour les finances publiques au cours de la première et deuxième guerre mondiale, quand les trésors des pays s'endettaient pour payer soldats, victuailles, armements... le but étant la victoire.

Aujourd'hui le but est la sortie de la crise et la relance de l'économie. Les principaux acheteurs de bons du trésor émis par les états sont les banques centrales de ces mêmes états, les pays émergents qui disposent de plus de 2/3 des réserves officielles internationales et les différents « wealth funds » mondiaux.

Les réserves des banques centrales mondiales représentaient 2,5 trillions de dollars en l'an 2000 ; fin 2010 elles ont atteint le sommet de 10,7 trillions, avec une forte concentration dans les pays émergents. Cette réalité n'est pas saine et met en exergue beaucoup de faiblesses qui pourraient, dans le futur, créer de graves problèmes.

De la crise des banques à celle des pays

Les années 2007/2009 ont été les années de la crise des banques et de certaines institutions financières liées aux marchés immobiliers. 2010 a définitivement été l'année de la dette des états. Le coût du sauvetage du système financier s'est soldé par une facture conséquente transférée sur les épaules de la communauté.

De plus, le soutien et la relance de l'économie ont été réalisés à travers une politique monétaire extrêmement agressive accompagnée par une politique budgétaire-fiscale très proactive avec une explosion des déficits publics. Certains états ont subi les sanctions des marchés avec une chute de leurs monnaies, ce fut le cas de la livre anglaise et du dollar. Ces pays se débâtent entre des décisions de coupes drastiques du budget, qui ont été décidées par l'Echiquier en Grande Bretagne, et des politiques de fortes dépenses qui, pour les USA, créent des déficits très lourds et insoutenables à moyen terme.

Les doutes sur la capacité de Washington à retourner sur des niveaux acceptables alimentent des craintes fondamentales chez les investisseurs. De plus, la politique de soutien des marchés obligataires réalisée par la Federal Reserve crée des distorsions dans le prix qui devront être corrigées dans le futur. Il y a même des interrogations sur la vraie valeur de la monnaie américaine et sur sa fonction dans le commerce mondial, de devise de réserve et de référence.

De leur côté, les pays de la Zone Euro ont montré la nudité du péché originel de la création de la monnaie unique. Sans politique budgétaire et fiscale partiellement intégrée, il n'y a aucune possibilité de réaliser une politique monétaire commune car « one size does not fit all ». Et les marchés ont poussé vers l'abysse certains pays aux finances fragiles.

La correction des équilibres étant impossible par une dévaluation, la soupape de sécurité a été représentée par l'élargissement violent des spreads sur la dette de ces pays et une hausse importante des prix des CDS. Les initiales des pays en difficulté coïncident paradoxalement avec le glauque acronyme de PIGS.

The Debt of Nations... and the new Juros?

In 1776, ten years after his return to Kirkaldy in Scotland, Adam Smith wrote his magnum opus "An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations". More than two centuries later, a new opus on the economy should be written, but this time entitled "The Debt of Nations". Indeed, between 2009 and 2010, state treasuries around the world issued 4,700 billion dollars of debt; this compares with the stock of corporate and sovereign debt worldwide of around 95 trillion dollars.

This state of affairs is reminiscent of that of Philippe II who, engaged in fighting on several fronts, was forced to issue treasury bonds, or Juros, in order to pay his tercios. He swore on the Bible he would ensure they were repaid... but the Spanish treasury went through six bankruptcies in 90 years. It is also redolent of the difficult times for the public finances during the first and second World Wars, when state treasuries issued debt to fund soldiers, food and arms, as they struggled for victory.

Today, the struggle is to end the crisis and to restore the economy. The principal buyers of sovereign bonds are the central banks of those same States, the emerging countries, which hold more than two thirds of official international reserves, and global wealth funds. Central bank reserves represented 2.5 trillion dollars in 2000; by the end of 2010, they had reached a high of 10.7 trillion dollars, much of which was concentrated in the emerging countries. This is not a healthy situation and its many weaknesses could create problems that will be difficult to overcome in the future.

From banking crisis to State crisis

The years 2007 to 2009 were dominated by a crisis which shook the banking sector and financial institutions involved in the real estate markets. By contrast, 2010 will go down in the annals as the year of the sovereign debt crisis. The cost of bailing out the financial system was massive and it fell to the taxpayers to shoulder the burden.

Moreover, shoring up and reflating the economy was achieved through an extremely aggressive monetary policy, accompanied by very proactive budgetary and fiscal policy and burgeoning public deficits. Some countries were sanctioned by the markets, triggering a sharp fall in their currencies, as was the case for sterling and the dollar. These countries had the choice between drastic budget cuts, which were adopted by the Exchequer, and rampant spending policies, which are creating huge deficits in the US that are unsustainable over the medium term.

Doubts about Washington's ability to return to acceptable levels are causing fundamental concerns among investors. Furthermore, the Federal Reserve's support for the bond market created price distortions which will have to be corrected in the future. Questions were even raised about the real value of the American dollar and its role in world trade, as a reserve currency, and as a reference currency.

On the other side of the pond, the eurozone countries have laid bare the original sin of the euro's creation. There is no way they can achieve a common monetary policy without a partially integrated budgetary and fiscal policy, since one size does not fit all. Moreover, the markets have pushed countries with fragile finances to the brink.

As it was impossible to correct the imbalances through devaluation, the safety valve took the form of a sharp widening of spreads on the debt of these countries and a substantial rise in the cost of credit default swaps. Paradoxically, the initials of the most financially troubled countries in the eurozone form the unflattering acronym PIGS.

Panorama économique mondial

// World economic review

La BCE a dû procéder à des achats de bons du trésor de ces pays pour éviter une vraie débâcle de leur cours. La recherche de solutions pour aider ces pays a débouché sur la création d'un fonds européen chargé, avec l'assistance du FMI, de protéger les pays en difficultés en leur donnant le temps de remettre en ordre leurs comptes. Evidemment la nature de ces crises n'est pas la même. Certains pays ont des problèmes de budget alimentés par un déséquilibre entre les recettes et les dépenses, d'autres ont un système bancaire nécessitant une recapitalisation qui pèse lourdement sur les déficits budgétaires. La crise de la Zone Euro a été la plus dangereuse depuis la naissance de la macro-région. Le monde politique a su trouver des solutions inventives et courageuses mais seulement après des moments dramatiques et sous la pression des marchés qui ont exercé leur fonction de vigilance très sévèrement, mais avec des exagérations. Enfin, le Japon a aussi montré les limites de ses capacités à promouvoir le développement. Les problèmes nippons sont sérieux et structurels ; cependant le niveau de l'épargne locale masque la réalité car les investisseurs Japonais peuvent absorber les énormes émissions de bons du trésor dont le niveau des stocks dépasse deux fois le PIB du pays...

2010 : l'année de la Chine et de l'Inde

Au cours du XVI^e siècle, la Chine des Ming et l'Inde des Moghols étaient les deux économies les plus importantes du monde. Rapidement, ces économies ont su monter en puissance et la Chine a, même gagné la deuxième place dans le classement des économies mondiales. Son poids est si important dans l'économie globale que beaucoup d'équilibres pour les prix sur différents marchés sont déterminés par la stratégie de Beijing. Quand une macro-région se développe à des taux très soutenus, elle devient un bassin qui offre beaucoup d'opportunités et attire des capitaux, des hommes, de la technologie et importe des matières premières.

La Chine est poussée par la communauté internationale à réévaluer sa monnaie, invitation étendue à presque tous les principaux pays émergents. Au sein des institutions internationales, ces pays confirment leur volonté de réévaluer, mais à leur vitesse, jugée trop lente par les économies avancées. De plus, le poids de ces pays émergents dans l'économie est en train de gagner beaucoup de terrain et la création du G20 n'est qu'une reconnaissance tardive de la réalité et des équilibres nouveaux qui se sont formés.

Une croissance « droguée » et le decoupling

En 2010, les pays développés mûrs ont enregistré une croissance suralimentée par un cocktail de politiques monétaires, budgétaires et fiscales fortement pro-cycliques. En termes relatifs, les croissances fabriquées artificiellement par ces stimuli sont décevantes, mais le choc de la crise sur les économies a été un vrai tremblement de terre sur une vaste échelle. Par contre, pour la première fois depuis trois siècles, la croissance des pays émergents a été partiellement autonome et a, paradoxalement, soutenu celle des pays mûrs.

Ce phénomène de decoupling a surpris beaucoup d'analystes et même les autorités économiques internationales qui avaient formulé des hypothèses moins optimistes. Pour la première fois, les pays émergents ont produit 52 % du PIB mondial soulevant des interrogations sur le futur des équilibres des pouvoirs parmi les grandes macro-régions économiques mondiales.

The ECB was forced to purchase the government bonds of these countries to forestall a collapse in prices. The search for solutions to aid these states resulted in the creation of a European rescue fund. With the support of the IMF, this facility is intended to assist troubled countries by protecting them against default and giving them time to rehabilitate their finances. Obviously, the nature of these crises is not the same everywhere. Some countries have budget problems fuelled by an imbalance between revenues and expenses, while others have a banking system requiring recapitalisation, which weighs heavily on budget deficits. This is the most serious crisis the eurozone has experienced since its creation. The politicians came up with some inventive and courageous solutions, but only after a few dramatic moments and under pressure from the markets. The latter performed their role of vigilant watchdogs, albeit with some excesses. Finally, Japan also revealed the limits of its ability to promote growth. The country faces serious structural problems; however these are masked by the high level of local savings. Indeed, Japanese investors are capable of absorbing huge issues of government bonds, stocks of which total more than twice the gross domestic product...

2010: The year of China and India

During the 16th century, China under the Ming dynasty and India under the Moguls were the most important economies in the world. These economies expanded rapidly and today China has risen to become the world's second largest economy. It carries such weight in global trade that market prices in many sectors are determined by Beijing's strategy. When a region develops so quickly, it becomes a hub offering great opportunities; it attracts capital, manpower, and technology, and imports raw materials.

The international community is pushing China to revalue its currency, and there are similar calls being made on most of the major emerging countries. Within international institutions, these countries pay lip service to revaluation but they want to do things at their own speed, which is not fast enough for the developed economies. Moreover, the economic weight of these states is becoming increasingly important. The creation of the G20 is belated recognition of this reality and the new balances that have resulted.

Growth "hyped up" with decoupling

In 2010, growth in the mature developed countries was boosted by a cocktail of strongly procyclical monetary, budgetary and fiscal policies. In relative terms, the growth produced artificially by these stimuli has been disappointing, but the crisis has delivered a major shock to individual economies and has served as a massive wake-up call. On the other hand, for the first time in three centuries, emerging market growth has been partly autonomous and, paradoxically, has supported growth in the mature countries.

This decoupling caught many analysts by surprise, and even wrong-footed international economic authorities whose projections had been less optimistic. Moreover, for the first time in ages, the emerging countries have produced 52% of global GDP, raising questions about the future of power balances among the world's major economic regions.



Politiques monétaires et risques d'inflation

Les politiques monétaires pratiquées dans les pays mûrs ont soutenu la demande et permis aux trésors de s'endetter à des taux extrêmement bas. Le débat au sein des banques centrales a été très important. Tous les gouverneurs des principaux instituts d'émission se sont interrogés sur les limites et les droits de l'action des banques centrales avec les implications stratégiques et à long terme de leurs choix. En particulier, les banquiers centraux pratiquant des politiques de quantitative easing ont été confrontés à des choix difficiles, en tenant compte du fait que depuis 2009 ils ont assumé pleinement leur rôle de prêteur de dernier ressort.

Ces hommes sont pleinement conscients du nouveau rôle assumé par les banques centrales, mais ils connaissent aussi le périmètre des risques qui ont été assumés et des conséquences qui en découlent. Les liquidités injectées dans le système financier international devront être réabsorbées le plus rapidement possible. Le tempo pour prendre des décisions sur la stratégie de sortie de crise est un choix difficile et très risqué. En 2010 seules les banques centrales des nombreux pays émergents ont fait le choix d'augmenter les taux et de pratiquer des politiques monétaires plus restrictives. Les banquiers centraux des pays développés sont tentés de commencer cette opération au cours de 2011.

La liquidité favorise beaucoup de marchés, surtout ceux des actions

Les restructurations rapides et « musclées » des systèmes de production dans les pays mûrs et les transferts massifs de capacités de production dans les pays émergents ont sensiblement amélioré les comptes économiques des entreprises, lesquelles ont aussi été favorisées par la reprise et le développement de la demande, encore une fois, en provenance surtout des pays émergents.

La hausse presque ininterrompue des cours des actions sur les différentes bourses mondiales peut être expliquée par cette réalité et par la large disponibilité de liquidités à la recherche de rendements. Il faut également tenir compte du fait que les marchés obligataires ont offert des rémunérations très faibles, pénalisés par des signes de reprise d'inflation. D'ailleurs, la forte hausse des prix des matières premières et surtout des métaux précieux est en large mesure motivée par les craintes d'inflation dans le futur et par la réelle demande physique exprimée principalement par les pays émergents.

Un futur délicat et incertain

Tomasi de Lampedusa dans « Le Guépard » avait fait dire à un de ses personnages : « Si nous voulons que tout reste tel que c'est, il faut que tout change ». Après la crise de 2007, des changements structurels et de forme ont été enregistrés sous la pression des autorités internationales chargées de la gouvernance ; mais bien des réalités n'ont été modifiées que marginalement et d'autres seulement dans la forme.

Le risque est très important car beaucoup de situations demeurent déséquilibrées et un retour à des conditions normales semble très lointain. De plus, l'économie mondiale qui a subi un choc majeur reste toujours « sous perfusion » de politiques monétaires et budgétaires fortement expansives ; elle est en train de s'habituer à ce soutien permanent. Quand sera-t-elle capable de marcher toute seule sans béquilles ?

Monetary policy and inflation risk

Monetary policy in the mature economies supported demand and allowed governments to run up public debt at extremely low interest rates. The issue was debated at length by the central banks. The governors of all the major issuing institutions pondered the extent to which central banks could act and the strategic implications of their choices over the long term. In particular, central bankers in the institutions practising quantitative easing policies were confronted with difficult choices, bearing in mind that since 2009 they have fully assumed their role as lender of last resort.

These men are conscious of the new role of central banks, but they also know the extent of the risks they have taken and the consequences of such risks. The liquidity injected into the international financial system will have to be reabsorbed as quickly as possible. The timing of an exit strategy is difficult and very risky. In 2010, only the central banks of a number of emerging countries decided to increase interest rates and tighten monetary policy. In the mature economies, the central banks are tempted to begin the process in 2011.

Liquidity is good for many markets, especially equities

The rapid and "hefty" restructuring of the production systems in the mature economies and the massive transfers of production capacity to the emerging markets considerably improved corporate balance sheets. Companies also benefited from the economic recovery and growing demand fuelled, once again, by the emerging countries.

These events explain the almost uninterrupted rise in global equity markets, which were also buoyed by abundant liquidity seeking higher returns, at a time when bond markets were offering miserable yields and were penalised by rising inflation. In this regard, the surge in commodity prices, especially precious metals, has to a great extent been driven by inflation concerns and by real physical demand, from the emerging markets in particular.

A fragile and uncertain future

In "The Leopard" by Tomasi de Lampedusa, one of the characters says "If we want things to stay as they are, things will have to change". Since the crisis began in 2007, changes in both structure and form have been made under pressure from international authorities responsible for governance; but quite a few things have only undergone marginal modifications, and in other areas only the form has changed.

This constitutes a major risk because many imbalances continue to exist and a return to normal conditions seems far off. Moreover, the global economy which sustained a major shock is still being treated with highly expansionary monetary and fiscal policies. It is getting used to this continuous support. When will it be able to walk alone without the need for crutches?

Rapport d'activité

// Operating review

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Groupe est présent sur toutes les grandes places financières et effectue des opérations dans plusieurs devises ; de ce fait, ses résultats sont affectés par les fluctuations des cours de change utilisés pour convertir les chiffres locaux en francs suisses. Dans les tableaux ci-dessous, les variations de l'activité par rapport à 2009 sont présentées à cours de change constants afin de permettre une analyse plus fine des performances sous-jacentes, mais aussi aux cours de change courants retenus pour l'établissement du compte de résultat.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2010 s'établit à 1 210,4 millions de francs suisses contre 1 352,7 millions sur l'exercice clos le 31 décembre 2009, soit un recul de 7,6 % à taux de change constants et de 10,5 % à taux de change courants.

Analyse du chiffre d'affaires par famille de produits :

en millions de francs suisses	2010	2009	Variation à cours de change courants // Change at current exchange rates	Variation à cours de change constants // Change at constant exchange rates	CHFm
Change et taux	518,7	535,8	-3,2 %	-0,9 %	Currencies and interest rates
Titres et dérivés sur titres	458,4	560,2	-18,2 %	-14,2 %	Securities and security derivatives
Matières premières	176,4	162,2	+8,8 %	+13,2 %	Commodities
Intermédiation professionnelle	1 153,5	1 258,2	-8,3 %	-5,0 %	IDB business
Autres activités	56,9	94,5	-39,8 %	-41,5 %	Non-IDB business
Total	1 210,4	1 352,7	-10,5 %	-7,6 %	Total

Dans l'ensemble, les marchés financiers ont été moins actifs en 2010 qu'en 2009, en particulier au premier semestre. Cette situation tient aux difficultés persistantes avec lesquelles les plus grandes économies développées sont encore aux prises et à l'attention que les autorités politiques et réglementaires continuent de porter aux activités de marché pour compte propre des banques universelles.

Le chiffre d'affaires de l'activité d'intermédiation professionnelle du Groupe a été inférieur sur les deux premiers trimestres de l'exercice à ce qu'il avait été sur la même période en 2009 (à cours de change constants), mais sur les deux derniers trimestres, il a été conforme à celui de la même période en 2009. De ce fait, le chiffre d'affaires de cette activité n'a reculé que de 5,0 % sur l'année par rapport à 2009 à cours de change constants. La faiblesse généralisée des taux d'intérêt et de la tolérance aux risques a déprimé le chiffre d'affaires des dépôts et des titres à taux fixe, tandis que dans le domaine des actions au comptant, les marchés ont été globalement moins actifs qu'en 2009. En revanche, le chiffre d'affaires des produits de taux d'intérêt et des dérivés actions a été proche des niveaux de 2009 tandis que celui des produits de change a été sensiblement supérieur à l'année précédente. Les marchés de matières premières sont restés actifs tout au long de l'année et le chiffre d'affaires de ce segment a lui aussi été sensiblement supérieur à celui de 2009.

Le chiffre d'affaires de la plateforme de change en ligne pour investisseurs particuliers au Japon, Gaitame.com, dans laquelle le Groupe a une forte participation minoritaire, a été inférieur à celui de 2009, en particulier au quatrième trimestre, qui s'est inscrit en recul de 15 millions de francs suisses

REVENUE

The group is active in all the major financial markets and conducts business in a number of currencies. Its results are therefore affected by movements in the foreign exchange rates used to translate local figures into Swiss francs. In the tables below the changes in business activity compared with 2009 are presented at constant exchange rates, in order to show a clearer analysis of underlying performance, as well as at the current exchange rates used to prepare the income statement.

Revenue for 2010 was CHF 1,210.4m compared with CHF 1,352.7m for the twelve months ended 31 December 2009, a decrease of 7.6% at constant exchange rates and a decrease of 10.5% using current exchange rates.

An analysis of revenue by business and product group is shown below:

Overall the financial markets in 2010 were less active than they were, in 2009, particularly in the first half of the year. The continuing challenges faced by the largest developed economies have contributed to this situation as has the maintained political and regulatory focus on the proprietary trading activities of the universal banks.

Revenue from the Group's IDB business was lower for the first two quarters of the year than for the equivalent quarters of 2009 (at constant exchange rates). Revenue for the third and fourth quarters, however, was in line with the same periods in 2009. Full year revenue from the Group's IDB business was consequently only 5.0% lower than in 2009 in constant currency terms. The generally low interest rate and low risk environment depressed the Group's revenue from Deposits and Fixed Income products and the Cash Equities area experienced generally less active markets than in 2009. By contrast, revenue from Interest Rate and Equity Derivatives was close to 2009 levels and revenue from Foreign Exchange products was significantly higher than that achieved in the earlier year. Commodities markets remained active throughout the year and revenue from these products was also significantly higher than those reported in 2009.

Revenue from the Group's online FX trading platform for retail investors in Japan, Gaitame.com, in which it is a substantial minority shareholder, was lower than that reported in 2009. In particular, the fourth quarter of the year saw a CHF15m reduction in revenue compared to the equivalent quarter of 2009. This

par rapport au dernier trimestre de 2009. Cet important ralentissement tient aux modifications apportées au cadre réglementaire de cette activité et à une interruption de service due à un incident technique.

Analyse du chiffre d'affaires par région :

significant slowdown in activity was caused by changes in the regulatory environment for this activity and a service interruption caused by a technical incident.

An analysis of revenue by region is set out below:

<i>en millions de francs suisses</i>	2010	2009	Variation à cours de change courants // Change at current exchange rates	Variation à cours de change constants // Change at constant exchange rates	CHFm
Europe, Moyen-Orient et Afrique	549,4	643,5	-14,6 %	-10,0 %	Europe, Middle East & Africa
Amériques	362,8	400,9	-9,5 %	-6,2 %	Americas
Asie-Pacifique	241,3	213,8	+12,9 %	+12,2 %	Asia-Pacific
Intermédiation professionnelle	1 153,5	1 258,2	-8,3 %	-5,0 %	IDB business
Autres activités	56,9	94,5	-39,8 %	-41,5 %	Non-IDB
Total	1 210,4	1 352,7	-10,5 %	-7,6 %	Total

Europe, Moyen-Orient et Afrique

Notre bureau de Londres, principal centre d'activité du Groupe, a généré 36,3 % du chiffre d'affaires consolidé en 2010, un chiffre proche des 36,5 % réalisés en 2009. Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires du Royaume-Uni a reculé de 6,3 % à cours de change constants par rapport à 2009, une évolution conforme aux tendances du marché. Le chiffre d'affaires des produits de taux et des actions au comptant a diminué tandis que celui des taux de change et des matières premières a augmenté. Les nouveaux investissements à Londres se sont concentrés sur les produits à revenu fixe et sur les marchés émergents. Nos activités au Moyen-Orient et en Afrique, qui comprennent de nouveaux groupes de produits, ont enregistré un chiffre d'affaires supérieur à celui de 2009.

En Europe continentale, les conditions de marché n'ont pas été aussi favorables qu'au premier semestre 2009 pour nos activités taux d'intérêt et obligations et le chiffre d'affaires a sensiblement reculé par rapport à 2009. L'Europe continentale a réalisé 9,1 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 11,1 % l'année précédente.

Amériques

Le chiffre d'affaires a reculé par rapport à 2009 dans la majorité de nos produits financiers aux Amériques, les niveaux d'activité ayant pâti des conditions économiques et des incertitudes persistantes relatives aux activités de marché des plus grandes banques et banques d'investissement causées par les mesures politiques et réglementaires prises dans le sillage de la crise financière aux États-Unis. En revanche, le chiffre d'affaires des produits de change, qui ne sont pas réglementés, et celui des matières premières ont progressé en 2010. Dans l'ensemble, les activités conduites aux Amériques ont généré 30,0 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 29,6 % en 2009.

Asie-Pacifique

Contrairement aux tendances observées en Europe et aux Amériques, l'activité des marchés a progressé dans la plupart des grands pays d'Asie-Pacifique par rapport à 2009. Ces conditions plus favorables s'expliquent par le dynamisme de la croissance économique et par le moindre intérêt des autorités politiques et réglementaires pour le secteur financier. Le chiffre d'affaires des activités d'intermédiation professionnelle a progressé dans presque tous les sites et dans la majorité des groupes de produits, leur part ressortant à 19,9 % du chiffre d'affaires consolidé contre 15,8 % l'année précédente. Le chiffre d'affaires des segments dérivés de taux d'intérêt,

Europe, Middle East and Africa

The Group's largest operation is in London, which accounted for 36.3% of consolidated revenue in 2010, in line with the 36.5% share reported in 2009. Overall, revenue booked in the UK was some 6.3% down on those reported for 2009 at constant exchange rates. This change reflected trends in the market. Whilst revenue was lower from Interest Rate related products and Cash Equities it was higher from Foreign Exchange and Commodities. New investment in London was focused in the Fixed Income and Emerging Market areas. The Group's businesses in the Middle East and Africa, which include a number of new product areas, reported revenue in aggregate above that for 2009.

In Continental Europe, market conditions were not as favourable as they had been in the first half of 2009 for our Interest Rate and Bond activities and therefore revenue was significantly lower than in 2009. Continental Europe accounted for 9.1% of Group revenue, compared with 11.1% in the prior year.

Americas

Revenue was down year on year in the majority of our financial products in the Americas, as activity levels were depressed by economic conditions and the continuing uncertainties facing trading activities of the largest banks and investment banks, caused by the political and regulatory response to the financial crisis in the United States. By contrast, revenue from Foreign Exchange, which is an unregulated product, and from Commodities was higher in 2010 than it had been in 2009. Overall, Americas represented 30.0% of consolidated revenue in line with the 29.6% share reported in 2009.

Asia-Pacific

Market activity levels in most of the key Asia-Pacific countries showed year on year increases in contrast to the trends seen in Europe and the Americas. High rates of economic growth combined with less political and regulatory interest in the financial sector contributed to the more favourable market conditions. Revenue from the Group's IDB activities was higher compared to the prior year in almost all locations and most product groups and accounted for 19.9% of consolidated revenue compared with 15.8% in the prior year. Revenue from Interest Rate Derivatives, Foreign Exchange and Commodities was particularly strong and was higher in all

Rapport d'activité

// Operating review

change et matières premières, particulièrement dynamique, s'est inscrit en hausse (à cours de change constants) par rapport à 2009. Le Groupe est numéro un de l'intermédiation professionnelle dans la région et continuera à renforcer et valoriser sa position.

Autres activités

Pour les raisons exposées plus haut, le chiffre d'affaires de notre activité de change en ligne au Japon a subi un net recul en 2010, sa part dans le chiffre d'affaires consolidé étant ramenée de 7,0 % en 2009 à 4,7 %.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation s'établit à 52,1 millions de francs suisses en 2010 contre 120,1 millions en 2009, tandis que la marge d'exploitation ressort à 4,3 % contre 8,9 %.

En 2010, le résultat d'exploitation a été diminué d'une charge de 20,3 millions de francs suisses (20,4 millions de francs suisses en 2009) relative à l'amortissement d'un actif incorporel lié aux investissements réalisés en 2008 dans son activité nord-américaine dédiée aux dérivés de crédit. Cette charge n'a pas d'impact sur la trésorerie et cessera lorsque l'actif sera entièrement amorti en avril 2011. De plus, le Groupe a constaté une charge nette de 17,2 millions de francs suisses (10,2 millions de francs suisses en 2009), principalement constituée de frais de restructuration et de frais juridiques, considérés comme exceptionnels. En 2009, le résultat d'exploitation avait bénéficié de plus-values de 32,0 millions de francs suisses réalisées sur la cession de participations dans des sociétés du Groupe.

Hors éléments indiqués ci-dessus, le résultat d'exploitation sous-jacent s'établit à 89,6 millions de francs suisses en 2010 contre 118,7 millions de francs suisses en 2009, tandis que la marge d'exploitation sous-jacente ressort à 7,4 % contre 8,8 %.

en millions de francs suisses	2010	2009	Variation à cours de change courants // Change at current exchange rates	CHFm
Résultat d'exploitation sous-jacent	89,6	118,7	-24,5 %	Underlying operating profit
Marge d'exploitation sous-jacente en %	7,4 %	8,8 %		Underlying operating margin in %
Amortissement d'immobilisations incorporelles	-20,3	-20,4		Amortisation of intangibles
Dépenses exceptionnelles	-17,2	-10,2		Exceptional expenses
Plus-values sur cessions de sociétés du Groupe	-	32,0		Gains from disposal of Group companies
Résultat d'exploitation publié	52,1	120,1	-56,6 %	Reported operating profit
Marge d'exploitation publiée en %	4,3 %	8,9 %		Reported operating margin in %

Grâce à l'efficacité des mesures de contrôle des coûts, le résultat d'exploitation sous-jacent publié de l'activité d'intermédiation professionnelle du Groupe n'a que légèrement reculé par rapport à 2009 en dépit de la baisse du chiffre d'affaires mentionnée plus haut. Il faut noter qu'au second semestre 2010, le résultat d'exploitation sous-jacent de cette activité a bondi de près de 60 % par rapport au résultat d'exploitation sous-jacent au second semestre 2009, tandis que sa marge d'exploitation sous-jacente sur l'année est passée de 6,4 % à 7,0 %. Du point de vue régional, le résultat d'exploitation a reculé dans la région Europe, a légèrement progressé aux Amériques et s'est nettement amélioré en Asie-Pacifique.

En 2010, le Groupe a poursuivi ses mesures de restructuration des activités déficitaires et sous-performantes et de diminution de la base de coûts de

products (in constant currency terms) than in 2009. The Group has the largest IDB franchise in the region and will continue to invest to enhance and leverage its position.

Non-IDB business

For the reasons explained above, revenue from our online FX trading activity in Japan was significantly lower in 2010 than in 2009. The share of revenue recognised from this activity represented 4.7% of consolidated revenue compared with 7.0% in 2009.

OPERATING PROFIT

The operating profit for 2010 was CHF 52.1m, compared with CHF 120.1m for 2009, and the operating margin was 4.3% compared with 8.9% for the prior year.

In 2010, the operating results were reduced by a CHF 20.3m (2009: CHF 20.4m) charge in respect of the amortisation of an intangible asset related to the Group's investment in its North American Credit Derivatives business in 2008. This charge is a non-cash item and will cease when the asset is fully amortised in April 2011. In addition, the Group incurred net costs of CHF 17.2m (2009 CHF 10.2m), mainly for reorganisation and legal expenses, which we consider to be exceptional. In 2009 the Group benefitted from CHF 32.0m of capital gains from the disposal of interests in Group companies.

Excluding the charges, costs and gains noted above, the Group's underlying operating profit for 2010 was CHF 89.6m, compared with CHF 118.7m for the prior year and the underlying operating margin was 7.4%, compared with 8.8%.

The underlying operating profit reported by the Group's IDB business was only slightly down on that reported for 2009, despite the reduction in revenue noted above, due to effective control of costs. Significantly, the underlying operating profit for the IDB for the second half of 2010 was nearly 60% higher than that underlying for the second half of 2009 and the full year underlying operating margin for the IDB business increased from 6.4% to 7.0%. On a regional basis operating profits were lower year on year in Europe, slightly higher in the Americas and significantly improved in Asia Pacific.

During 2010, the Group maintained a strong focus on restructuring loss-making and underperforming activities and on reducing

son activité d'intermédiation professionnelle, son cœur de métier, tout en poursuivant les investissements sélectifs dans de nouveaux groupes de produits et fonctions. Abstraction faite des fluctuations de change et d'une diminution des commissions versées aux courtiers liée à la baisse du chiffre d'affaires, le programme d'économies a permis de réduire les coûts de 33,5 millions de francs suisses en 2010 par rapport à 2009. Ce programme devrait encore permettre de réaliser 19,7 millions de francs suisses d'économies résiduelles en 2011. Parallèlement, des investissements de 15,5 millions de francs suisses ont été réalisés en 2010 (qui auront un impact de 7,7 millions de francs suisses en 2011) afin de sécuriser certains domaines stratégiques et de développer quelques nouveaux produits. L'économie annualisée de 53,2 millions de francs suisses réalisée en 2010 représente à cours de change constants quelques 4,5 % de la base de coûts de l'activité d'intermédiation professionnelle en 2009. Sur l'année, 104 postes de courtiers et 26 postes de support ont été supprimés.

Le résultat d'exploitation sous-jacent du Groupe a été négativement impacté par la quote-part dans le résultat de Gaitame.com. Cette activité de courtage électronique a conservé des marges d'exploitation supérieures à celles de l'activité d'intermédiation professionnelle du Groupe, mais elle a subi une forte baisse de son résultat d'exploitation, à la suite de variations d'activité des marchés dues aux évolutions réglementaires au Japon et à de problèmes techniques associés à la plateforme de négoce de cette société.

RÉSULTAT NET

En 2010, le résultat financier net consolidé est négatif de 1,3 million de francs suisses (1,3 million de francs suisses en 2009). Ce résultat s'explique avant tout par des fluctuations de change, qui ont conduit à une perte de change nette de 4,1 millions de francs suisses (0,1 million de francs suisses en 2009). Les charges d'intérêt sur les emprunts bancaires, nettes des produits d'intérêt liés au placement de la trésorerie, sont restées stables à 2,2 millions de francs suisses (2,3 millions de francs suisses en 2009). Les autres produits financiers nets s'élèvent à 4,9 millions de francs suisses contre 0,9 million de francs suisses en 2009 suite à la cession de titres disponibles à la vente, qui s'est soldée par un gain de 4,4 millions de francs suisses en juin 2010.

La quote-part dans le résultat des sociétés associées s'élève à 19,3 millions de francs suisses contre 5,4 millions en 2009, un écart d'acquisition négatif de 17,8 millions de francs suisses ayant été constaté sur l'acquisition d'une société associée, CM Capital Markets Holding S.A., en décembre 2010.

Le résultat avant impôt s'établit à 70,0 millions de francs suisses contre 124,2 millions en 2009. La charge d'impôt consolidée constatée sur l'exercice s'élève à 19,7 millions de francs suisses, soit 28,2 % du résultat avant impôts, contre respectivement 45,4 millions de francs suisses et 36,6 % en 2009. Le résultat net consolidé s'élève à 50,3 millions de francs suisses, soit une marge nette de 4,2 % du chiffre d'affaires consolidé contre 78,8 millions de francs suisses et 5,8 % l'année précédente. Le résultat net part du Groupe atteint 40,9 millions de francs suisses contre 65,0 millions de francs suisses en 2009, pour une rentabilité sur capitaux propres consolidés de 11,9 % (2009 : 22,7 %).

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 382,1 millions de francs suisses au 31 décembre 2010, dont 318,1 millions sont attribuables aux actionnaires de la société. La situation financière du Groupe est donc particulièrement solide, la position de trésorerie et actifs financiers détenus à des fins de transactions et disponibles à la vente, nette d'endettement financiers, s'élevant à 213,7 millions de francs suisses au 31 décembre 2010 (2009 : 251,1 millions de francs suisses).

the cost base of its core IDB business, whilst at the same time continuing to make selective investment in certain new product areas and functions. Aside from exchange rate movements and a reduction in commissions paid to brokers, related to the reduction in revenue, the cost saving programme reduced costs by CHF 33.5m in 2010 compared with 2009. The savings should realise a further CHF 19.7m of benefits in 2011 as the full year impact of these actions is recognised. At the same time the Group made investments of CHF 15.5m in 2010 (which will have a further CHF 7.7m impact in 2011) in order to secure certain key areas and develop a limited number of new ones. The CHF 53.2m annualised savings achieved in 2010 represent some 4.5% of the IDB business' 2009 cost base on a constant currency basis. Over the course of the year the number of brokers fell by 104 whilst the number of support staff fell by 26.

The underlying operating profit for the Group was adversely impacted by the share of profits recognised from its shareholding in Gaitame.com. This business, which is an electronic broking activity, continued to report better operating margins than the Group's IDB business but saw operating profits decrease significantly, due to changes in market activity levels driven by regulatory developments in Japan and technical problems associated with this company's trading platform.

NET PROFIT

In 2010, the Group incurred a net financial expense of CHF 1.3m (2009: CHF 1.3m). In 2010, this result was mainly driven down by adverse movements in foreign exchange rates which led to a net exchange loss of CHF 4.1m (2009: CHF 0.1m). The interest expense on bank facilities, net of interest income related to the investment of short term cash, remained stable at CHF 2.2m (2009: 2.3m). Other net financial income was CHF 4.9m compared with CHF 0.9m for 2009 and included a gain of CHF 4.4m from the disposal of available-for-sale securities in June 2010.

The share of profits of associates was CHF 19.3m compared with CHF 5.4m in 2009 and included negative goodwill of CHF 17.8m recognised on the acquisition of a 30% interest in CM Capital Markets Holding S.A., in December 2010.

Profit before tax was CHF 70.0m compared with CHF 124.2 in 2009. The consolidated tax charge for the year was CHF 19.7m, or 28.2% of profit before tax, compared with CHF 45.4m and 36.6% respectively in 2009. Consolidated net profit was CHF 50.3m, producing a net margin of 4.2% of consolidated revenue compared to CHF 78.8m and 5.8% for the prior year.

Net profit Group share was CHF 40.9m compared to CHF 65.0m in 2009, for a return on consolidated equity of 11.9% (2009: 22.7%). Consolidated shareholders' equity totalled CHF 382.1m at 31 December 2010 of which CHF 318.1m was attributable to the Group's shareholders. The Group has maintained its solid financial situation, with a the total of cash, financial assets held for trading and financial assets available for sale, net of financial debts, standing at CHF 213.7m at 31 December 2010 (2009: CHF 251.1m).

Rapport d'activité

// Operating review

Évolutions réglementaires

Les projets de réforme de la structure des marchés financiers et de la conduite des activités des intervenants sur les marchés ont connu d'importants développements en 2010. Amorçées en 2009 dans le sillage de la crise par les décideurs politiques et les régulateurs de part et d'autre de l'Atlantique, les propositions visent essentiellement les questions de risque systémique et de transparence en vue de renforcer les systèmes de régulation financière internationaux. Ces propositions sont porteuses de transformations réglementaires sans précédent, qui auront de profonds impacts sur un vaste univers de sociétés intervenant sur les marchés des services financiers et de capitaux. Cependant, alors que nous entrons en 2011, les nouvelles règles sont encore loin d'être toutes mises en œuvre ou même énoncées et en 2010 comme en 2009, l'incertitude réglementaire a exercé dans l'ensemble une influence négative.

Aux États-Unis, le Dodd Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act a été promulgué le 21 juillet. Depuis, le processus d'élaboration des règlements d'application a été engagé sous les auspices de la CFTC et de la SEC, chacune étant chargée d'un certain groupe d'instruments. La loi fixe à mi-juillet 2011 la date limite de finalisation de la réglementation. Les régulateurs ont le pouvoir, que le secteur et le Congrès les ont pressés d'exercer, de reporter l'obligation de mise en conformité à une date ultérieure. La période de mise en œuvre devrait donc durer de six à douze mois. Les règles gouvernant l'enregistrement, la négociation et la compensation des produits dérivés tiennent une place essentielle dans la réforme financière des marchés de dérivés de gré à gré. Elles visent à améliorer la transparence et la gestion des risques et à renforcer les exigences de fonds propres et de marges. Les trois domaines qui auront un impact majeur sur la structure des marchés et qui intéressent CFT et ses pairs sont les suivants :

- **Compensation obligatoire des swaps** : les autorités de surveillance préciseront les instruments dérivés négociés de gré à gré visés par l'obligation de compensation centralisée (« CCP »). Pour les opérations entre Swap Dealers et Major Swap Participants qui échappent à cette obligation, un appel de marge initial sera exigé. Dans l'ensemble, l'adoption de la compensation centralisée pour les produits de gré à gré est bien accueillie. Les courtiers interprofessionnels (IDB) ont d'ailleurs une considérable expérience de ces dispositifs car la profession avait déjà pris l'initiative de compenser les transactions sur de nombreux produits de gré à gré avant la crise.
- **Plateformes d'exécution pour les swaps visés par l'obligation de compensation centralisée** : dans la mesure du possible, les opérations de gré à gré sur produits dérivés qui font l'objet d'une compensation centrale devront intervenir sur des marchés réglementés ou sur d'autres systèmes d'exécution appelés Swap Execution Facilities (« SEF »). En principe, les IDB devraient solliciter l'agrément en tant que SEF et remplir les conditions requises. Étant donné la taille des pools de liquidités qu'ils exploitent et le continuum de modes d'exécution qu'ils sont en mesure d'offrir, du tout-voix au tout-électronique, les IDB pourraient être amenés dans les prochaines années à jouer un rôle encore plus important dans les opérations sur swaps.
- **Obligation d'information** : il s'agit de l'obligation d'information sur les opérations aux autorités de surveillance ou aux trade repositories, de l'information consécutive donnée au public par les autorités de surveillance ou les trade repositories et d'informations spécifiques données en temps utile au public sur les prix, les volumes d'échanges et d'autres données sur l'activité dans un objectif de transparence des marchés. Alors que tous les acteurs du marché sont favorables à une parfaite transparence vis-à-vis des autorités de surveillance, le point auquel la transparence commence à nuire à la liquidité du marché suscite encore de nombreux débats.

Regulatory Developments

2010 saw significant developments in the plans to reform financial markets structure and participants' conduct of business. Initiated in 2009 by policy makers and regulators on both sides of the Atlantic in response to the crisis, the key proposals are intended to address systemic risk and transparency considerations, with a view to strengthening the international financial regulatory systems. They constitute an unprecedented volume and breadth of regulatory change, with far-reaching impacts on a wide universe of firms involved in the financial services and capital markets. At the same time, as we enter 2011, we are still a few steps away from all of the new rules being implemented or even specified, and in 2010, as in 2009, regulatory uncertainty overall has been a negative influence.

In the United States, the Dodd Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act was passed into law on July 21. Since then, the process has moved from legislation to regulation, under the auspices of the CFTC and the SEC, with each of them in charge of a certain group of instruments. The statutory deadline for finalisation of the rules is mid-July 2011. The regulators have authority, which the industry and Congress have urged them to exercise, to mandate compliance with the rules by a later date. The implementation period is therefore expected to be six to twelve months. Key to the financial reform of the OTC derivatives markets are the rules governing derivatives registration, trading and clearing. These rules aim to improve transparency, risk management, capital and margin requirements. The three areas that will have a major impact on market structure and that are relevant to CFT and its peers are:

- **Mandatory clearing of swaps**: the regulators will specify which OTC derivatives instruments will require clearing in central counterparty clearing houses ("CCPs"). For non-cleared deals between Swap Dealers and Major Swap Participants, the posting of initial margin will be required. The shift from non-cleared to cleared OTC products is generally viewed as positive and Interdealer Brokers ("IDBs") have considerable experience in using such facilities since many OTC products were already cleared before the crisis on the back of industry-led initiatives.
- **Execution venues for mandatory cleared swaps**: transactions in OTC derivatives that are cleared will be required, where possible, to occur on regulated exchanges or alternative execution venues called Swap Execution Facilities ("SEF"). IDBs are expected to apply and qualify for SEF designation. Due to the size of the liquidity pools that they operate and their ability to support a continuum of modes of execution, from pure voice to pure electronic, IDBs could potentially become even more instrumental in the trading of swaps over the next few years.
- **Trade information reporting requirements**: this includes mandatory transaction reporting requirements to regulators and/or trade repositories, subsequent public reporting by regulators and/or trade repositories, and the timely publication of specific information on price, trading volumes and other trading data with a view to bringing transparency to markets. Whereas all market participants are prepared to embrace full transparency vis-à-vis the regulators, there is still a lot of debate as to where transparency starts damaging market liquidity.



En Europe, l'année a été marquée par la création de trois nouvelles autorités européennes de réglementation (marchés de valeurs mobilières, banque, assurances et pensions), opérationnelles à compter du début 2011, et par un intense processus de consultation des parties prenantes concernant une série de textes nouveaux ou révisés. En septembre, la Commission européenne a mis la dernière main à une réglementation communautaire sur les infrastructures de marché (« EMIR ») dont l'entrée en vigueur est prévue en 2013. Le Parlement devrait se prononcer sur le texte avant les prochaines vacances parlementaires d'été. En décembre, la Commission européenne a publié une vaste consultation concernant la révision de la directive sur les marchés d'instruments financiers (« MIF »), tant pour les marchés actions que pour les autres instruments. Une proposition de législation est attendue en mai 2011, mais dans certains domaines clés, y compris pour certains qui intéressent particulièrement les IDB, les détails ne seront communiqués qu'ultérieurement, courant 2012. La Commission européenne a également proposé un règlement sur les ventes à découvert (« RVD »). Le projet de révision de la directive sur les abus de marché (« DAM ») en vue d'étendre ses règles au-delà des marchés réglementés, et d'autres visant à couvrir le règlement-livraison de titres et la législation sur les valeurs mobilières, font partie de cet important ensemble de mesures destinées à améliorer la stabilité, la sécurité et l'intégrité des marchés.

Les IDB sont particulièrement intéressés par les suites que la Commission européenne réservera à l'appel du G20 de septembre 2009, tant sur l'obligation de recourir à des systèmes de négociation spécifiques que sur la définition de ce qu'est un système de négociation organisé par rapport à la position adoptée aux États-Unis et au concept de SEF.

Pour notre part, en tant que groupe et que profession, nous poursuivons activement le dialogue avec les autorités réglementaires sur deux questions cruciales :

- l'accès ouvert et équitable de tous les systèmes de négociation aux contreparties centrales lorsque la compensation est rendue obligatoire, en particulier dans le contexte des marchés réglementés exploitant des systèmes d'exécution et de compensation ;
- le fonctionnement des marchés de produits dérivés réglementés et de gré à gré, la définition de la négociation de blocs, le rôle critique joué par les IDB sur ces marchés et leurs similitudes avec les fonctions d'une plateforme de négociation organisée, tant pour les interactions électroniques que pour les interactions à la voix, visées dans la définition du SEF énoncée par le législateur américain (peut-être systèmes de négociation organisés (OTF) en Europe).

Dans le cadre du programme réglementaire, les marchés de matières premières ont continué à susciter un intérêt particulier, aussi bien aux États-Unis que dans l'Union européenne. Aux États-Unis, la CFTC a finalement décidé de publier une notification de projet de règlement sur les limites de position appliquées aux produits dérivés. Sollicitant des observations en ce début d'année, elle cherche aussi à constater des preuves tangibles de problèmes engendrés par la spéculation que les limites de position pourraient résoudre et a reporté la date de mise en œuvre à janvier 2012, soit un an après la date limite prévue dans la loi. Au sein de l'Union européenne, la Commission européenne a proposé un règlement sur les marchés de gros de l'énergie destiné à prévenir les manipulations de marché et les opérations d'initiés. Ce règlement vise à garantir la transparence des marchés en obligeant les courtiers en énergie à respecter des règles de marché claires ; il devrait être adopté en 2011 et être complété par la révision des directives MIF et DAM.

In Europe, the year has been marked by the setting up of three new regulatory authorities (Securities Markets, Banking, Insurance and Pensions) at European level, operational from the beginning of 2011, and by an intense consultative process with stakeholders, regarding a series of new or revised texts. In September, the European Commission finalised a European Market Infrastructure Regulation ("EMIR"). Due to come into effect in 2013, Parliament's vote is expected before next summer's recess. In December, the European Commission published an extensive consultation in relation to the revision of the Markets In Financial Instruments Directive ("MIF"), for both equity and non equity markets. A legislative proposal is expected in May 2011, but in some key areas, including for some of importance for IDBs, details will only emerge at a later stage during the course of 2012. The European Commission has also proposed a Regulation on Short Selling ("SSR"). The project to review the Market Abuse Directive ("MAD") in order to extend its rules beyond regulated markets, and others intending to cover securities settlements and securities law, form part of this broad set of initiatives aimed at establishing enhanced market stability, safety and integrity.

Of particular interest to IDBs is how the European Commission will handle the G20 mandate of September 2009 as far as either the obligation per se to trade on specific trading venues, or the definition itself of what an organised trading venue is, in relation to the position adopted in the United States and the concept of a SEF, are concerned.

We, as a Group and as an industry, continue to be engaged in an active dialogue with the regulators on two critical matters:

- open and fair access to CCPs for all trading venues, where clearing is made mandatory, especially in the context of exchanges operating both execution and clearing venues;*
- the functioning of the derivatives markets, both OTC and exchange-traded, the definition of block trades, the critical role played by the IDBs in these markets and their similarities with the features of an organised trading platform, both for electronic and voice interaction, as captured in the SEF definition set out by the United States lawmakers (possibly Organised Trading Facilities in Europe).*

As part of the regulatory programme, commodity markets have continued to draw specific attention, both in the United States and the European Union. In the United States, the CFTC finally voted to issue a notice of proposed rulemaking on position limits for derivatives. Calling for comments as we enter the new year, it is also seeking hard evidence that speculation is causing problems that could be fixed by position limits and has pushed the implementation date back to January 2012, i.e. one year later than the statutory deadline. In the European Union, the European Commission has proposed rules on wholesale physical energy markets to prevent market manipulation and insider trading. This regulation seeks to ensure market transparency by obliging energy traders to respect clear market rules. It is expected to be adopted in 2011 and to be complemented by the revision of MIFID and MAD.

Rapport d'activité

// Operating review

La législation sur les dérivés aura également pour effet de limiter la capacité de nos clients aux États-Unis à effectuer des opérations pour compte propre (« règle Volcker ») et à associer des activités risquées et moins risquées au sein d'une même structure dans le contexte de leurs activités de dépôt (« disposition Lincoln » ou « swap push out provision »). Les banques disposeront d'un délai d'adaptation dans les deux cas, mais elles prennent déjà des décisions stratégiques dans ce contexte.

Enfin, les autorités de surveillance locales et le Comité de Bâle ont commencé à diffuser le nouveau cadre réglementaire des fonds propres, qui aura un impact sur la rentabilité, les modèles et les positionnements des banques. 2011 sera une année critique pour les sociétés ayant des activités de banque d'investissement.

Dans l'ensemble, de fortes incertitudes demeurent sur l'impact qu'auront les réformes structurelles sur les banques, leurs clients et leurs contreparties. L'Union européenne et les États-Unis tendent à souligner le parallélisme de leurs plans de réforme, malgré certaines différences, par exemple sur le calendrier de mise en œuvre. Il est à noter également qu'hormis des projets de création de chambres de compensation, les autorités asiatiques ne se sont guère exprimées sur ces questions. La réglementation restera donc un thème clé en 2011.

Dans ce contexte et conformément à notre stratégie depuis le début de ce processus, Compagnie Financière Tradition concentre ses efforts sur quatre axes :

- participation aux côtés des autres IDB et des autorités de régulation à la formulation des réglementations définitives ;
- poursuite du développement de ses relations avec les chambres de compensation, et ultérieurement avec les trade repositories ;
- accélération du déploiement des systèmes électroniques pré- et post-transactions, complétés s'il y a lieu, par le déploiement de capacités électroniques d'appariement de transactions ;
- développement de ses pools de liquidités et de son expertise de marché en matière d'exécution à la voix tout en gérant ses activités dans un environnement dans lequel les volumes pourraient rester ternes à court terme tant que les incertitudes ne sont pas levées.

Also related to the derivatives legislation, our clients in the United States will be subject to some limitations in their ability to conduct proprietary trading (known as the Volcker rule) and to combine risky and less risky activities under the same umbrella, in the context of their deposit taking activities (known as the Lincoln or the swap push out provision). Banks will have time to adjust in both instances but are already taking strategic decisions in that context.

Finally, local regulators and the Basel Committee have started to release the new regulatory capital framework, which will have an impact upon banks' returns, models and positioning. 2011 will be a critical year for those firms involved in investment banking activities.

Overall, quite a lot of uncertainties persist as to how structural reforms will impact banks, their customers and their counterparties. The European Union and the United States are keen to outline the parallelism of their reform plans, despite some differences, for example in the timing of implementation. The relative silence of the Asian regulators on these issues, with the exception, to some extent, of projects to establish CCPs, is worth noting. Therefore, regulation will continue to be a key theme in 2011.

In this context, and consistent with our strategy since the beginning of this process, CFT remains primarily focused on:

- *being involved with its peers and the regulators in the formulation of the final regulations;*
- *further developing its relationships with CCPs, and, in the future, with trade repositories;*
- *accelerating the deployment of pre-trade and post-trade electronic systems, complemented wherever relevant, by the roll-out of electronic matching capabilities;*
- *seeking to develop further its pools of liquidity and market expertise in voice execution capabilities, while at the same time, managing the operations in an environment where market volumes could remain subdued in the short term until uncertainty recedes.*

Perspectives

// Outlook

Le Groupe maintiendra sa position internationale parmi les acteurs majeurs du secteur. Bien que les niveaux d'activité sur les marchés financiers restent difficiles à prévoir, ce début d'année 2011 est marqué par une amélioration du chiffre d'affaires de l'activité d'intermédiation professionnelle par rapport à 2010. Le Groupe s'efforcera de développer ses capacités de courtage électronique et ses structures opérationnelles afin de s'adapter à l'évolution du cadre réglementaire des produits négociés de gré à gré et maintiendra ses efforts de maîtrise des coûts afin d'améliorer durablement ses performances.

Compagnie Financière Tradition will continue to position the Group as a leading international player in its sector. It remains hard to predict activity levels in the the financial markets, however, the first months of the year are showing improved revenues from the Group's IDB business over 2010. The Group will continue to develop its electronic broking capabilities and its operating structures in order to respond effectively to the changing regulatory framework for OTC products. We will also continue to maintain a strong focus on cost management in order to create a sustainable improvement in the Group's performance.



Comptes consolidés

// Consolidated financial statements

38

Rapport de l'organe de révision
// Report of the statutory auditor

39

Compte de résultat consolidé
// Consolidated income statement

40

Etat du résultat global consolidé
// Consolidated statement of comprehensive income

41

Bilan consolidé
// Consolidated balance sheet

42

Tableau des flux de trésorerie consolidés
// Consolidated cash flow statement

43

Tableau de variation des capitaux propres consolidés
// Consolidated statement of changes in equity

44 - 84

Annexe aux comptes consolidés
// Notes to the consolidated financial statements

Rapport de l'organe de révision

// Report of the statutory auditor

A l'Assemblée générale de
Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne
Lausanne, le 17 mars 2011

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA comprenant le compte de résultat, l'état du résultat global, le bilan, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe, inclus dans les pages 38 à 84, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et les dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS) ainsi qu'aux International Standards on Auditing (ISA). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les IFRS, et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration. Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

To the General Meeting of
Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne
Lausanne, 17 March 2011

Report of the statutory auditor on the consolidated financial statements

As statutory auditor, we have audited the accompanying consolidated financial statements of Compagnie Financière Tradition SA, which comprise the income statement, statement of comprehensive income, balance sheet, cash flow statement, statement of changes in equity and notes, included on pages 38 to 84, for the year ended 31 December 2010.

Board of Directors' responsibility

The Board of Directors is responsible for the preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) and the requirements of Swiss law. This responsibility includes designing, implementing and maintaining an internal control system relevant to the preparation and fair presentation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error. The Board of Directors is further responsible for selecting and applying appropriate accounting policies and making accounting estimates that are reasonable in the circumstances.

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these consolidated financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Swiss law and Swiss Auditing Standards and International Standards on Auditing. Those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance whether the consolidated financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the consolidated financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers the internal control system relevant to the entity's preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control system. An audit also includes evaluating the appropriateness of the accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made, as well as evaluating the overall presentation of the consolidated financial statements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the consolidated financial statements for the year ended 31 December 2010 give a true and fair view of the financial position, the results of operations and the cash flows in accordance with IFRS and comply with Swiss law.

Report on other legal requirements

We confirm that we meet the legal requirements on licensing according to the Auditor Oversight Act (AOA) and independence (article 728 CO and article 11 AOA) and that there are no circumstances incompatible with our independence. In accordance with article 728a paragraph 1 item 3 CO and Swiss Auditing Standard 890, we confirm that an internal control system exists, which has been designed for the preparation of consolidated financial statements according to the instructions of the Board of Directors. We recommend that the consolidated financial statements submitted to you be approved.

Ernst & Young SA // Ltd

Mario Mosca

Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable)

// Licensed audit expert (Auditor in charge)

Erico Bertoli

Expert-réviseur agréé

// Licensed audit expert

The present report is a translation of the French text. In case of any discrepancy between the English and the French texts, the French text will prevail.

Compte de résultat consolidé

// Consolidated income statement

<i>en milliers de francs suisses</i>	Notes	2010	2009	CHF 000
Chiffre d'affaires	1	1 210 366	1 352 726	Revenue
Autres produits d'exploitation nets	2	2 587	35 218	Other net operating income
Produits d'exploitation		1 212 953	1 387 944	Operating income
Charges de personnel		-859 498	-934 218	Staff costs
Autres charges d'exploitation	3	-256 311	-286 466	Other operating expenses
Amortissements		-44 682	-47 047	Depreciation and amortisation
Pertes de valeur des actifs	8	-355	-158	Impairment losses
Charges d'exploitation		-1 160 846	-1 267 889	Operating expenses
Résultat d'exploitation		52 107	120 055	Operating profit
Résultat financier net	4	-1 348	-1 262	Net financial result
Quote-part dans le résultat des sociétés associées	9	19 262	5 366	Share of profits of associates
Résultat avant impôts		70 021	124 159	Profit before tax
Impôts sur le bénéfice	5	-19 724	-45 390	Income tax
Résultat net de l'exercice		50 297	78 769	Net profit for the year
Attribuable aux :				Attributable to:
Actionnaires de la société mère		40 945	64 971	Shareholders of the parent
Intérêts minoritaires		9 352	13 798	Minority interests
Résultat par action (en francs suisses) :	6			Earnings per share (in CHF):
Résultat de base par action		6,72	11,12	Basic earnings per share
Résultat dilué par action		6,56	10,75	Diluted earnings per share

Etat du résultat global consolidé

// Consolidated statement of comprehensive income

en milliers de francs suisses	Notes	2010	2009	CHF 000
Résultat net de l'exercice comptabilisé au compte de résultat		50 297	78 769	Net profit for the year recognised in the income statement
Ajustements à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	17			Fair value adjustments on cash flow hedges
- constatés dans la réserve de couverture		514	-724	- Recognised in hedging reserve
- transférés au compte de résultat		1 416	1 969	- Transferred to income statement
Ajustements à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	17			Fair value adjustment on available-for-sale financial assets
- constatés dans la réserve de réévaluation		4 430	2 519	- Recognised in revaluation reserve
- transférés au compte de résultat		-4 129	-	- Transferred to income statement
Ecart de conversion		-23 823	-6 885	Currency translation
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat		-371	-5 788	Transfer of exchange adjustments to income statement
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts		-21 963	-8 909	Other comprehensive income, net of tax
Résultat global de l'exercice		28 334	69 860	Comprehensive income for the year
Attribuable aux :				Attributable to:
Actionnaires de la société mère		18 520	58 369	Shareholders of the parent
Intérêts minoritaires		9 814	11 491	Minority interests

L'impact fiscal sur chacun des autres éléments du résultat global est présenté en note 5.
The tax impact on each of the other items of comprehensive income is disclosed in Note 5.

Bilan consolidé

// Consolidated balance sheet

ACTIF <i>en milliers de francs suisses</i>	Notes	31/12/2010	31/12/2009	CHF 000 ASSETS
Immobilisations corporelles	7	36 010	51 530	Property and equipment
Immobilisations incorporelles	8	73 042	89 922	Intangible assets
Participations dans les sociétés associées	9	44 149	15 003	Investments in associates
Actifs financiers disponibles à la vente	15	7 523	22 502	Available-for-sale financial assets
Autres actifs financiers	10	5 826	9 015	Other financial assets
Impôts différés actifs	5	28 466	21 314	Deferred tax assets
Trésorerie non disponible	11	33 189	18 596	Unavailable cash
Total actif non courant		228 205	227 882	Total non-current assets
Autres actifs courants		11 683	14 098	Other current assets
Instruments financiers dérivés actifs	25	171	615	Derivative financial instruments
Impôts à recevoir	24	8 571	5 851	Tax receivables
Clients et autres créances	13	772 490	822 781	Trade and other receivables
Actifs financiers disponibles à la vente	15	8 949	6 992	Available-for-sale financial assets
Actifs financiers évalués à la juste valeur	14	1 417	2 603	Financial assets at fair value
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	352 281	399 247	Cash and cash equivalents
Total actif courant		1 155 562	1 252 187	Total current assets
TOTAL ACTIF		1 383 767	1 480 069	TOTAL ASSETS
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF				EQUITY AND LIABILITIES
Capital	17	15 382	15 320	Capital
Prime d'émission		53 129	48 839	Share premium
Actions propres	17	-5 768	-7 682	Treasury shares
Ecart de conversion		-92 375	-67 719	Currency translation
Réserves consolidées	17	347 684	356 331	Consolidated reserves
Total capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		318 052	345 089	Total equity attributable to shareholders of the parent
Intérêts minoritaires		64 050	60 519	Minority interests
Total capitaux propres		382 102	405 608	Total equity
Dettes financières	20	936	3 078	Financial debts
Provisions	21	34 937	29 108	Provisions
Impôts différés passifs	5	550	6 376	Deferred tax liabilities
Produits différés		1 795	2 033	Deferred income
Total passif non courant		38 218	40 595	Total non-current liabilities
Dettes financières	20	147 315	165 484	Financial debts
Fournisseurs et autres créanciers	23	794 027	842 373	Trade and other payables
Impôts à payer	24	18 659	21 325	Tax liabilities
Instruments financiers dérivés passifs	25	2 767	4 197	Derivative financial instruments
Produits différés		679	487	Deferred income
Total passif courant		963 447	1 033 866	Total current liabilities
Total passif		1 001 665	1 074 461	Total liabilities
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		1 383 767	1 480 069	TOTAL EQUITY AND LIABILITIES

Tableau des flux de trésorerie consolidés

// Consolidated cash flow statement

<i>en milliers de francs suisses</i>	Note	2010	2009	CHF 000
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				Cash flows from operating activities
Résultat avant impôts		70 021	124 159	Profit before tax
Amortissements		44 682	47 047	Depreciation and amortisation
Pertes de valeur des actifs		355	158	Impairment losses
Résultat financier net		-2 093	-10 590	Net financial result
Quote-part dans le résultat des sociétés associées		-19 262	-5 366	Share of profits of associates
Augmentation des provisions		8 941	2 952	Increase in provisions
Augmentation / diminution des produits différés		299	-434	Increase/decrease in deferred income
Charge relative aux paiements fondés sur des actions		1 576	3 734	Expense related to share-based payments
Plus / moins-values sur cessions de filiales et sociétés associées		73	-31 973	(Gains)/losses on disposal of subsidiaries and associates
Plus / moins-values sur cessions d'actifs immobilisés		97	160	Net (gains)/losses on disposal of fixed assets
Augmentation / diminution du fonds de roulement		5 096	-44 794	Increase/decrease in working capital
Intérêts payés		-5 035	-6 438	Interest paid
Intérêts perçus		2 229	3 736	Interest received
Impôts payés		-38 590	-51 494	Income tax paid
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		68 389	30 857	Net cash flows from operating activities
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement				Cash flows from investing activities
Acquisition d'actifs financiers		-3 825	-1 525	Acquisition of financial assets
Valeur de vente d'actifs financiers		20 756	1 290	Proceeds from disposal of financial assets
Acquisition de sociétés, nette de la trésorerie acquise		-3 173	-100	Acquisition of companies, net of cash acquired
Cession de sociétés, nette de la trésorerie cédée		-651	47 619	Disposal of companies, net of cash disposed
Acquisition d'immobilisations corporelles		-6 074	-16 137	Acquisition of property and equipment
Valeur de vente d'immobilisations corporelles		94	178	Proceeds from disposal of property and equipment
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-9 742	-14 584	Purchases of intangible assets
Dividendes reçus		3 349	3 988	Dividends received
Augmentation de la trésorerie non disponible		-17 156	-136	Increase in unavailable cash
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		-16 422	20 593	Net cash flows from investing activities
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				Cash flows from financing activities
Augmentation des dettes financières à court terme		5 350	-	Increase in short-term financial debts
Diminution des dettes financières à court terme		-28 404	-13 196	Decrease in short-term financial debts
Diminution des dettes financières à long terme		-2 824	-5 778	Decrease in long-term financial debts
Augmentation du capital et prime d'émission		62	46 775	Increase in capital and share premium
Acquisition d'actions propres		-863	-6 283	Acquisition of treasury shares
Valeur de vente d'actions propres		2 509	4 761	Proceeds from disposal of treasury shares
Dividendes versés aux intérêts minoritaires		-6 158	-6 057	Dividends paid to minority interests
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-48 841	-44 638	Dividends paid to shareholders of the parent
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-79 169	-24 416	Net cash flows from financing activities
Variation des cours de change		-25 734	-1 347	Movements in exchange rates
Augmentation / diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		-52 936	25 687	Increase/decrease in cash and cash equivalents
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		394 019	368 332	Cash and cash equivalents at start of year
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	16	341 083	394 019	Cash and cash equivalents at year-end

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

// Consolidated statement of changes in equity

en milliers de francs suisses excepté le nombre d'actions	Attribuables aux actionnaires de la société mère // Attributable to shareholders of the parent							Intérêts minoritaires // Minority interests	Total capitaux propres // Total equity	CHF 000 except for number of shares
	Nombre d'actions // Number of shares	Capital // Capital	Prime d'émission // Share premium	Actions propres // Treasury shares	Ecart de conversion // Currency translation	Réserves consolidées // Consolidated reserves	Total			
Au 1^{er} janvier 2009	5 619 451	14 049	4 310	-7 135	-57 353	331 761	285 632	55 119	340 751	At 1 January 2009
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	64 971	64 971	13 798	78 769	Net profit for the year
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-10 366	3 764	-6 602	-2 307	-8 909	Other comprehensive income
Résultat global de l'exercice	-	-	-	-	-10 366	68 735	58 369	11 491	69 860	Comprehensive income for the year
Augmentation de capital	508 419	1 271	45 504	-	-	-	46 775	-	46 775	Capital increase
Acquisition d'actions propres	-	-	-	-6 283	-	-	-6 283	-	-6 283	Acquisition of treasury shares
Cession d'actions propres	-	-	-975	5 736	-	-	4 761	-	4 761	Disposal of treasury shares
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-44 638	-44 638	-6 057	-50 695	Dividends paid
Variation des capitaux propres des sociétés associées	-	-	-	-	-	-5 632	-5 632	-	-5 632	Changes in equity of associates
Incidence des variations de périmètre	-	-	-	-	-	2 371	2 371	-34	2 337	Effect of changes in basis of consolidation
Impact de la comptabilisation des options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	3 734	3 734	-	3 734	Impact of recognition of share options
Au 31 décembre 2009	6 127 870	15 320	48 839	-7 682	-67 719	356 331	345 089	60 519	405 608	At 31 December 2009
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	40 945	40 945	9 352	50 297	Net profit for the year
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-24 656	2 231	-22 425	462	-21 963	Other comprehensive income
Résultat global de l'exercice	-	-	-	-	-24 656	43 176	18 520	9 814	28 334	Comprehensive income for the year
Augmentation de capital	25 000	62	-	-	-	-	62	-	62	Capital increase
Acquisition d'actions propres	-	-	-	-863	-	-	-863	-	-863	Acquisition of treasury shares
Cession d'actions propres	-	-	-268	2 777	-	-	2 509	-	2 509	Disposal of treasury shares
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-48 841	-48 841	-6 158	-54 999	Dividends paid
Incidence des variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-125	-125	Effect of changes in basis of consolidation
Exercice d'options de souscription d'actions	-	-	4 558	-	-	-4 558	-	-	-	Exercise of share options
Impact de la comptabilisation des options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	1 576	1 576	-	1 576	Impact of recognition of share options
Au 31 décembre 2010	6 152 870	15 382	53 129	-5 768	-92 375	347 684	318 052	64 050	382 102	At 31 December 2010

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

Informations générales

Compagnie Financière Tradition SA est une société anonyme suisse, domiciliée au 11 rue de Langallerie à 1003 Lausanne. Présent dans 27 pays, le Groupe Compagnie Financière Tradition (ci après le « Groupe ») est l'un des leaders mondiaux de l'intermédiation de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (métaux précieux, énergie et environnement). L'action Compagnie Financière Tradition SA est cotée à la bourse suisse (SIX) et sur le 3^{ème} compartiment de la bourse de Francfort.

Compagnie Financière Tradition SA est détenue indirectement à hauteur de 67,29 % par VIEL & Cie, elle-même détenue par VIEL et Compagnie Finance. Le Conseil d'administration a approuvé la publication des comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA arrêtés au 31 décembre 2010 par décision du 17 mars 2011.

Principes régissant l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA sont présentés en milliers de francs suisses sauf explicitement mentionné ; le franc suisse étant la devise fonctionnelle et la devise de présentation de Compagnie Financière Tradition SA. Les comptes consolidés ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certains instruments financiers réévalués à la juste valeur. Les comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Modification des principes régissant l'établissement des comptes consolidés

Les principes comptables appliqués lors de la préparation des comptes annuels consolidés sont identiques à ceux en vigueur au 31 décembre 2009 excepté pour les révisions de normes et interprétations suivantes, appliquées depuis le 1^{er} janvier 2010 :

IFRS 3 (révision)	- Regroupements d'entreprises
IAS 27 (révision)	- Etats financiers consolidés et individuels
IAS 39 (révision)	- Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation : Eléments couverts éligibles
IFRS 1 (révision)	- Exemptions additionnelles pour les premiers adoptants
IFRS 2 (révision)	- Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie
IFRIC 17	- Distributions en nature aux actionnaires
IFRIC 18	- Transferts d'actifs des clients

En outre dans le cadre du projet d'améliorations des IFRS, des modifications ont été apportées en 2009 par l'IASB à différentes normes IAS et IFRS. Celles-ci ont été appliquées à partir du 1^{er} janvier 2010.

L'adoption de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Principales estimations et hypothèses comptables

Lors de l'établissement des comptes consolidés, la Direction procède à des estimations lors de l'application des conventions comptables. En raison des incertitudes inhérentes aux activités du Groupe, certains éléments des comptes consolidés ne peuvent pas être évalués avec précision, et ne peuvent faire l'objet que d'une estimation. Ces estimations impliquent des jugements fondés sur les dernières informations fiables disponibles. Les hypothèses clés relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période sont les suivantes :

General

Compagnie Financière Tradition SA is a public limited company with its registered office at 11 Rue de Langallerie, 1003 Lausanne. With a presence in 27 countries, Compagnie Financière Tradition Group (the "Group") is one of the world's leading interdealer brokers of both financial products (money market products, bonds, interest rate, currency and credit derivatives, equities, equity derivatives, interest rate futures and index futures) and non-financial products (precious metals, and energy and environmental products). Its shares are listed on the SIX Swiss Exchange and the Third Market Segment of the Frankfurt Stock Exchange. Compagnie Financière Tradition SA is indirectly owned by VIEL & Cie, which holds a 67.29% controlling interest. VIEL & CIE is itself held by VIEL et Compagnie Finance. Publication of the consolidated financial statements for the year ended 31 December 2010 was approved by the Board of Directors on 17 March 2011.

Basis of preparation

The consolidated financial statements are presented in thousands of Swiss francs except where expressly stated otherwise; the Swiss franc is Compagnie Financière Tradition SA's functional currency and presentation currency. The consolidated financial statements have been prepared on a historical cost basis, with the exception of certain financial instruments revalued at fair value. They have also been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

Changes in accounting policies

The accounting policies applied in the 2010 financial year are identical to those in effect at 31 December 2009, except for the following amendments, revisions and interpretations which have been applied in since 1 January 2010:

IFRS 3 (revision)	- Business Combinations
IAS 27 (amendment)	- Consolidated and Separate Financial Statements
IAS 39 (amendment)	- Financial Instruments: Recognition and Measurement: Eligible Hedged Items
IFRS 1 (revision)	- Additional Exemptions for First-time Adopters
IFRS 2 (amendment)	- Group Cash-settled Share-based Payment Transactions
IFRIC 17	- Distributions of Non-cash Assets to Owners
IFRIC 18	- Transfers of Assets from Customers

Furthermore, the IASB made a number of changes to several IAS and IFRS in 2009 under the IFRS improvements project. These have also been applied since 1 January 2010.

The adoption of these new provisions did not have any material impact on the Group's consolidated financial statements.

Key accounting estimates and judgments

When preparing the consolidated financial statements, the Management makes certain assumptions and estimates in applying its accounting policies. As a result of the uncertainties inherent in the Group's activities, some items in the consolidated financial statements cannot be measured with precision and must therefore be estimated. Estimates involve judgments based on the latest reliable information available. The key estimates and assumptions concerning the future and other important sources of uncertainty regarding estimates at the balance sheet date that present a significant risk of entailing material adjustment to the carrying amounts of assets and liabilities within the next financial year are discussed below:

Perte de valeur des écarts d'acquisition

Le Groupe effectue des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition à chaque date de bilan. La valeur d'utilité des écarts d'acquisition est appréciée par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés. Les projections de flux de trésorerie futurs sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. Le montant total des écarts d'acquisition est de 46 712 000 francs suisses au 31 décembre 2010, contre 44 880 000 francs suisses au 31 décembre 2009. Des informations complémentaires sont données en Note 8.

Perte de valeur de relations clientèle

Cet actif incorporel est examiné à chaque date de bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de sa valeur. Si de tels indices existent, sa valeur recouvrable est estimée. Celle-ci est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus sur la durée résiduelle d'utilisation. Les projections de flux de trésorerie futurs sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. Le montant total constaté au titre de relations clientèle est de 5 059 000 francs suisses au 31 décembre 2010 (25 665 000 francs suisses au 31 décembre 2009). Des informations complémentaires sont données en note 8.

Impôts différés actifs

Des impôts différés actifs sont enregistrés pour les reports fiscaux déficitaires dans la mesure où il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces reports fiscaux déficitaires pourront être imputés. La Direction estime le montant des actifs d'impôts différés à comptabiliser sur la base des prévisions de bénéfices imposables futurs. Le montant total des impôts différés actifs relatif aux reports fiscaux déficitaires au 31 décembre 2010 est de 1 702 000 francs suisses contre 6 251 000 francs suisses au 31 décembre 2009. Des informations complémentaires sont données en note 5.

Engagements envers le personnel

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année sur la base d'évaluations actuarielles. Ce type d'évaluation implique l'utilisation d'hypothèses actuarielles, notamment les taux d'actualisation, les rendements attendus des actifs des régimes, les augmentations futures des salaires et des retraites ainsi que les taux de mortalité. En raison de leur perspective long terme, ces estimations sont sujettes à incertitudes. Les engagements nets des régimes à prestations définies sont de 3 802 000 francs suisses au 31 décembre 2010, contre 3 472 000 francs suisses au 31 décembre 2009. Des informations complémentaires sont données en note 22.

Principales méthodes comptables

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent ceux de Compagnie Financière Tradition SA ainsi que ceux de ses filiales, coentreprises et sociétés associées (appelées collectivement le « Groupe »). La liste des sociétés consolidées, ainsi que les taux de contrôle, taux d'intérêt et méthode de consolidation retenue pour chacune de ces sociétés figurent en note 31.

Regroupements d'entreprises

L'acquisition d'entreprises est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est mesuré en additionnant les justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais d'acquisition engagés au titre de regroupement d'entreprise sont comptabilisés en charges.

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, qui satisfont aux conditions de comptabilisation, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est comptabilisé en tant qu'actif et évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs, et passifs éventuels identifiables ainsi constatée. Si, après réévaluation, la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat. Après la comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition positifs sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur.

Goodwill impairment

The Group tests goodwill for impairment at each balance sheet date. The value in use of goodwill is estimated using discounted cash flow projections on the cash-generating units (CGUs) to which the goodwill has been allocated. Future cash flow projections and the discount rate to be used in calculating their present value are based on estimates made by Management. Total goodwill at 31 December 2010 was CHF 46,712,000 (2009: CHF 44,880,000). Additional information is given in Note 8.

Impairment losses on customer relationships

This intangible asset is reviewed at each balance sheet date to determine whether there is any indication of impairment. Should this be the case, its recoverable amount is estimated using a discounted cash flow method based on estimates of future cash flows over the remaining useful life. Future cash flow projections and the discount rate to be used in calculating their present value are based on estimates made by Management. The carrying value of customer relationships is CHF 5,059,000 at 31 December 2010 (2009: CHF 25,665,000). Additional information is disclosed in Note 8.

Deferred tax assets

Deferred tax assets are recognised for tax loss carry-forwards to the extent that it is probable that taxable profits will be available in the foreseeable future against which these losses can be utilised. Management estimates the deferred tax assets to be recognised on the basis of forecasts of future taxable profits. Total deferred tax assets relating to tax losses carried forward amounted to CHF 1,702,000 at 31 December 2010 (2009: CHF 6,251,000). Additional information is disclosed in Note 5.

Employee benefits obligations

The Group's obligations in respect of defined benefit plans are measured each year using actuarial valuations. This type of valuation uses assumptions, the most important of which are the discount rate, expected return on plan assets, future salary and benefit increases, and mortality rate. Because of the long-term perspective, these estimates involve a degree of uncertainty. Net defined benefit obligations were CHF 3,802,000 at 31 December 2010 (2009: CHF 3,472,000). Additional information is disclosed in Note 22.

Significant accounting policies

Basis of consolidation

The consolidated financial statements include Compagnie Financière Tradition SA, its subsidiaries, joint ventures and associates ("the Group"). A list of consolidated companies, together with the controlling interest, equity interest, and method of consolidation for each one, is shown in Note 31.

Business combinations

The acquisition of companies is accounted for using the purchase method. Acquisition cost is measured as the aggregate of the fair values, at the date of exchange, of assets given, liabilities incurred or assumed, and equity instruments issued by the Group, in exchange for control of the acquired company. Acquisition costs related to business combinations are expensed.

The assets, liabilities and contingent liabilities of the acquired company, which meet the recognition criteria, are recognised at fair value on the acquisition date. Goodwill is recognised as an asset and initially measured at cost, which is the excess of the acquisition cost of the business combination over the Group's interest in the net fair value of the identifiable assets, liabilities and contingent liabilities so recognised. If, after revaluation, the Group's interest in the net fair value of the identifiable assets, liabilities and contingent liabilities exceeds the cost of the acquisition, the excess is immediately recognised in profit or loss. After initial recognition, goodwill is measured at cost less any accumulated impairment losses.

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

Les écarts d'acquisition sur les filiales sont présentés au bilan dans les immobilisations incorporelles. Dans le cadre du test de dépréciation effectué semestriellement, ces écarts d'acquisition sont alloués à des unités génératrices de trésorerie. Leur valeur d'utilité est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise sont évalués initialement en fonction de leur quote-part de la juste valeur des actifs nets acquis.

Méthodes de consolidation

Filiales

La méthode d'intégration globale est appliquée à toutes les sociétés dans lesquelles Compagnie Financière Tradition SA exerce, directement ou indirectement, le contrôle sur la gestion des affaires. Il y a contrôle lorsque Compagnie Financière Tradition SA a le pouvoir, directement ou indirectement, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société afin de tirer avantages de ses activités. Pour déterminer l'existence du contrôle, les droits de vote potentiels exerçables et convertibles sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont intégrés aux comptes consolidés à partir de la date de prise de contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. La part des actionnaires minoritaires à l'actif net des filiales consolidées et au résultat global de l'exercice est présentée distinctement au bilan et au compte de résultat global consolidés même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les actionnaires minoritaires.

Coentreprises

Les comptes des sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidés par intégration proportionnelle. Le bilan et le compte de résultat consolidés de Compagnie Financière Tradition SA reprennent, poste par poste, la fraction représentative des intérêts de Compagnie Financière Tradition SA dans les sociétés ainsi contrôlées conjointement à partir de la date de prise de contrôle conjoint jusqu'à la date où le contrôle conjoint cesse. Les comptes consolidés de ces sociétés sont arrêtés selon les mêmes principes comptables que la société mère; des ajustements sont comptabilisés pour pallier toute éventuelle dissymétrie.

Sociétés associées

Les sociétés associées sur lesquelles Compagnie Financière Tradition SA exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles mais sans toutefois en avoir le contrôle sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence notable est notamment présumée lorsque Compagnie Financière Tradition SA détient, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote de ces sociétés. Les comptes consolidés incluent la quote-part du Groupe dans l'actif net et le résultat des sociétés associées. Les écarts d'acquisition déterminés sur les sociétés associées sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement et soumis à un test de dépréciation semestriel en tant que part de l'investissement.

Élimination des opérations réciproques

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les soldes et transactions significatifs intragroupes ainsi que les gains et pertes non réalisés résultant de transactions intragroupes sont éliminés. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions avec des sociétés associées et des sociétés contrôlées conjointement sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans ces entités.

Traitement des devises étrangères

Au sein du Groupe, dont le franc suisse est la monnaie de présentation des comptes, les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité, au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de

Goodwill on subsidiaries is shown on the balance sheet under intangible assets. As part of the half-yearly impairment testing, goodwill is allocated to cash-generating units. Its value in use is estimated using discounted cash flow projections.

Minority interests in the acquired company are initially measured on the basis of their proportion of the fair value of the net assets acquired.

Consolidation methods

Subsidiaries

All companies in which Compagnie Financière Tradition SA directly or indirectly holds a controlling interest are fully consolidated in the financial statements. Control is the power to govern, directly or indirectly, the financial and operating policies of the entity so as to obtain benefits from its activities. Potential voting rights that are currently exercisable or convertible are taken into consideration for determining the existence of control. The financial statements of subsidiaries are incorporated in the consolidated financial statements from the date on which control is obtained until the date on which control ceases. Minority interests in the net assets and in the comprehensive income of consolidated subsidiaries are identified and presented separately in the consolidated balance sheet and statement of comprehensive income even if this results in minority interest having a deficit balance.

Joint ventures

The financial statements of jointly controlled companies are consolidated using the proportionate consolidation method. The consolidated balance sheet and income statement combine, on a line-by-line basis, Compagnie Financière Tradition SA's equity holding in each of the jointly controlled entities from the date on which it obtains control until the date on which control ceases. The consolidated financial statements of these companies are prepared using the same accounting policies as the parent company; adjustments are recognised to compensate for any dissimilar accounting policies that may exist.

Associates

Associates in which Compagnie Financière Tradition SA has a significant but not controlling influence on the financial and operating policies are accounted for using the equity method. «Significant influence» is presumed when Compagnie Financière Tradition SA directly or indirectly holds over 20% of the equity voting rights in these companies. The consolidated financial statements include the Group's share in the net assets and the profit or loss of associates. Goodwill identified on associates is included in the carrying amount of the investment and is tested half-yearly for impairment as a share of the investment.

Elimination of intercompany transactions

When preparing the consolidated financial statements, significant balances, transactions and unrealised gains and losses between Group companies are eliminated. Unrealised gains and losses on transactions with associates and jointly controlled companies are eliminated to the extent of the Group's interest in these entities.

Foreign currency translation

The Group's presentation currency is the Swiss francs. Foreign currency transactions are translated into the functional currency of each entity of the Group using the exchange rate prevailing on the dates of the transactions. Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies at the balance sheet date are translated at the exchange rate prevailing at that date.

change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat sous la rubrique « Résultat financier net ». Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur coût historique sont convertis au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur juste valeur sont convertis au cours de change en vigueur au moment où la juste valeur est déterminée. Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères, incluant les écarts d'acquisition et les écarts d'évaluation, sont convertis en francs suisses aux cours de change en vigueur à la date d'établissement des comptes. Les produits et charges des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours de change moyens de l'année écoulée. Les différences de change résultant de la variation des cours de change d'un exercice sur l'autre, appliquées à la situation nette des filiales étrangères exprimée en monnaies étrangères, ainsi que la différence entre le cours moyen de l'année écoulée et le cours de clôture appliquée au résultat des filiales, sont directement imputées aux capitaux propres, sous la rubrique « Ecart de conversion ». Lors de la cession d'une filiale étrangère, le montant cumulé de l'écart de conversion relatif à cette dernière et imputé dans les capitaux propres, est constaté au compte de résultat.

Les principaux cours de change contre le franc suisse utilisés dans le cadre de la consolidation sont les suivants :

		2010		2009		
		Cours de clôture // Year-end rate	Cours moyen // Average rate	Cours de clôture // Year-end rate	Cours moyen // Average rate	
1 Euro	EUR	1,25	1,38	1,48	1,51	1 euro
1 Livre sterling	GBP	1,45	1,61	1,67	1,69	1 pound sterling
100 Yen japonais	JPY	1,15	1,19	1,11	1,16	100 Japanese yen
1 Dollar américain	USD	0,94	1,04	1,03	1,08	1 US dollar

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de revenus de courtages et de commissions liées aux opérations d'intermédiation menées par les filiales opérationnelles de Compagnie Financière Tradition avec des tiers. Pour les transactions à titre d'agent, le chiffre d'affaires est présenté net des remises et escomptes ainsi que des frais versés aux correspondants et est constaté dès la négociation de l'opération. Dans le cadre des activités en principal où le Groupe agit à titre de principal pour l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers, les revenus de commissions représentent la différence entre le montant de la vente de ces titres et le montant de leur achat et sont constatés en date de livraison.

Résultat financier net

Le résultat financier net comprend les intérêts issus du placement de la trésorerie à court terme, les intérêts payés sur les dettes financières à court et à long terme, les intérêts liés aux activités de teneur de comptes ainsi que les plus et moins values sur actifs et passifs financiers. Cette rubrique inclut également les gains et pertes de change sur les actifs et passifs financiers. Les charges et revenus d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Impôts sur le bénéfice

Cette rubrique comprend l'impôt exigible ainsi que l'impôt différé sur le bénéfice. L'effet fiscal des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres consolidés est enregistré dans les capitaux propres consolidés. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables au titre du bénéfice imposable de la période calculé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture ainsi que les ajustements d'impôts d'années précédentes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'imposition attendus lors de la réalisation des actifs ou le règlement des passifs. Tout changement du taux d'imposition est enregistré au compte de résultat sauf s'il est relatif directement à des éléments de capitaux propres. Des impôts différés sont calculés et comptabilisés sur toutes les différences temporelles imposables, à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles, dès lors qu'il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices futurs. Dans le cas contraire, ils ne sont retenus qu'à hauteur des passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale.

Translation differences resulting from such transactions are recognised under "Net financial result" in the income statement. Non-monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies and recognised at their historic cost are translated at the exchange rate prevailing on the date of the transaction. Those recognised at fair value are translated at the exchange rate prevailing on the date on which fair value is determined. On consolidation, assets and liabilities of foreign subsidiaries denominated in foreign currencies, including goodwill and fair value adjustments, are translated into Swiss francs at the exchange rate prevailing on the reporting date. Income and expenses of foreign subsidiaries denominated in foreign currencies are translated into Swiss francs at average rates of exchange during the year. Translation differences resulting from exchange rate fluctuations between years, applied to the net position of foreign subsidiaries denominated in foreign currencies, and differences between the average exchange rate during the year and the year-end exchange rate applied to the results of subsidiaries, are charged directly to equity, under "Currency translation". When a foreign subsidiary is sold, the relevant cumulative exchange difference charged to equity is recognised in the income statement.

The main exchange rates against the Swiss franc used in the consolidation are shown below:

Revenue

Revenue consists of brokerage revenues and commissions from broking activities conducted by the Group's operating subsidiaries with third parties. For transactions in which we act as agents, revenue is presented net of rebates, discounts, and charges paid to correspondents, and is recognised at the time of the transaction. With matched principal activities, where the Group acts as principal to simultaneously purchase and sell securities for the account of third parties, commission revenue represents the difference between the buying and selling price of the securities, and are recognised at the time of delivery.

Net financial result

Net financial result includes interest from reinvestment of short-term cash flows, interest paid on short- and long-term financial debts, and interest related to account holder activities, as well as gains and losses on financial assets and liabilities. This item also includes exchange rate gains and losses on financial assets and liabilities. Interest income and expense is recognised in the income statement pro rata over the relevant period using the effective interest method.

Income tax

Income tax comprises both current and deferred income tax. The tax effect of items directly reported in consolidated equity is recognised in consolidated equity.

Current tax is the income tax payable on taxable income for the period, using tax rates enacted, or substantially enacted by the balance sheet date, as well as tax adjustments for previous years.

Deferred tax is recognised on temporary differences between the carrying amount of a balance sheet asset or liability and its tax base. It is measured using the liability method on the basis of the tax rate expected to apply when the asset is realised or the liability is settled. Any change in tax rate is recognised in the income statement, except if it relates directly to items in equity. Deferred tax is measured and recognised on all taxable temporary differences, except non-deductible goodwill. Deferred tax assets are recognised on all deductible temporary differences when it is probable that taxable profits will be available in the foreseeable future against which the deferred tax asset can be utilised. Where this is not the case, they are only carried in the amount of the deferred tax liabilities for the same taxable entity.

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuée de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée, soit :

- Agencements et installations :	entre 5 et 10 ans,
- Matériel informatique et de téléphonie :	entre 2 et 5 ans,
- Autres immobilisations corporelles :	entre 3 et 5 ans.

Lorsque des éléments d'une même immobilisation corporelle ont une durée d'utilisation estimée différente, ils sont constatés distinctement dans les immobilisations corporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée respective.

Les charges d'entretien et de réparation sont imputées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses permettant d'augmenter les avantages économiques futurs liés aux immobilisations corporelles sont capitalisées et amorties.

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base de données du marché. La valeur de marché correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Contrats de location

Un contrat de location est comptabilisé en tant que contrat de location-financement lorsqu'il transfère au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Un contrat de location est classé en tant que contrat de location d'exploitation lorsque ce transfert n'a pas lieu.

Les immobilisations financées par des contrats de location-financement sont constatées au bilan à la valeur la plus basse entre la juste valeur de l'actif loué et la valeur actualisée des loyers minimum dus au début du contrat de location et amorties, en accord avec les principes du Groupe concernant l'évaluation des immobilisations corporelles, sur la durée la plus courte de la durée du bail ou de leur durée de vie utile. Les engagements qui en découlent sont présentés dans les dettes financières.

Les engagements futurs résultant de contrats de location d'exploitation sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur la durée du contrat.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuées de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée sauf si cette durée est indéfinie. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation estimée est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation semestriel. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

- Logiciels :	entre 3 et 5 ans
- Relations clientèle :	durée contractuelle
- Autres immobilisations incorporelles :	entre 3 et 5 ans
- Fonds de commerce :	indéfinies
- Écarts d'acquisition :	indéfinies

Pertes de valeur des actifs non financiers

Les actifs soumis à amortissement sont examinés à chaque date de bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de leur valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des actifs est estimée. Pour déterminer la valeur recouvrable, le Groupe utilise des données de marché, et lorsque ces dernières ne sont pas disponibles ou fiables, des techniques d'actualisation de flux de trésorerie futurs.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de bilan qu'il y ait un indice révélant une perte de valeur ou non.

Une perte de valeur est constatée dans le compte de résultat dès lors que la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif

Property and equipment

Items of property and equipment are stated on the balance sheet at cost less accumulated depreciation and any impairment losses. Depreciation is accounted for on a straight-line basis over the estimated useful life of the asset as follows:

- Fixtures and fittings:	5 to 10 years
- IT and telephone equipment:	2 to 5 years
- Other property and equipment:	3 to 5 years

When elements of the same tangible asset have different estimated useful lives, they are recognised separately under property and equipment and depreciated over their respective estimated useful lives.

Maintenance and repair expenses are charged to profit or loss in the year in which they are incurred. Expenses incurred for increasing future economic benefits related to property and equipment are capitalised and amortised.

The fair value of property and equipment recognised following a business combination, is determined on the basis of market data. The market value is the amount that could be obtained from the sale of an asset under normal competitive market conditions between knowledgeable, willing parties in an arm's length transaction.

Leases

A lease is recognised as a finance lease if it transfers substantially all the risks and rewards incidental to ownership to the Group. It is classified as an operating lease if this transfer does not take place.

Fixed assets acquired under finance leases are recognised on the balance sheet at the lower of the fair value of the leased asset and the present value of the minimum rents payable at the start of the lease. They are depreciated over the shorter of the term of the lease or the useful life of the assets, in accordance with Group valuation principles for property and equipment. Related liabilities are presented under financial debts.

Future liabilities arising from operating leases are recognised as an expense in the income statement over the term of the lease.

Intangible assets

Intangible assets are stated on the balance sheet at cost less accumulated amortisation and any impairment losses.

Amortisation is accounted for on a straight-line basis over the estimated useful life, except where this is indefinite. Intangible assets with indefinite useful lives are reviewed half-yearly for impairment. Estimated useful lives are as follows:

- Software:	3 to 5 years
- Customer relationships:	duration of the contract
- Other intangible assets:	3 to 5 years
- Business assets:	indefinite
- Goodwill:	indefinite

Impairment losses on non-financial assets

Assets subject to amortisation or depreciation are reviewed at each balance sheet date to determine whether there is any indication of impairment. Should this be the case, the asset's recoverable amount is estimated. To determine this amount, the Group uses market data or, where this is unavailable or unreliable, discounted future cash flow techniques.

For goodwill and intangible assets with indefinite useful lives, the recoverable amount is estimated at each balance sheet date, regardless of whether there is any indication of impairment.

An impairment loss is recognised in the income statement when the carrying amount of an asset or the cash-generating unit

correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités) et ensuite, aux autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité (le groupe d'unités). Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures pour des actifs non financiers, autres que les écarts d'acquisitions, sont revues annuellement et reprises si nécessaire.

Actifs financiers

En cas d'achat ou de vente ordinaire d'actifs financiers, la date de transaction est retenue pour la comptabilisation initiale et la décomptabilisation subséquente. Les actifs financiers sont classés en quatre catégories distinctes :

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat

Il s'agit des actifs financiers détenus à des fins de transaction et des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat lors leur comptabilisation initiale. Ces actifs sont évalués à la juste valeur et les écarts de réévaluation sont enregistrés dans le résultat de la période. Les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie à moins qu'ils soient des instruments de couverture désignés et efficaces.

Les prêts et créances

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déduction faite d'éventuelles pertes de valeur. Les variations de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat de la période. Les actifs de cette catégorie sont présentés dans l'actif courant à l'exception de ceux qui ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture du bilan qui sont présentés dans l'actif non courant sous la rubrique « autres actifs financiers ». Dans l'actif courant, les prêts et créances incluent les clients et autres créances et comprennent aussi les créances liées aux activités de teneur de comptes et les créances liées aux activités en principal.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Ce sont les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixée, que le Groupe à l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont comptabilisés à un coût amorti intégrant les primes et décotes ainsi que les éléments accessoires comme les frais d'acquisition.

Les actifs disponibles à la vente

Ce sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas classés dans les trois catégories précédentes. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Par exception, les instruments financiers pour lesquels un prix de négociation sur un marché liquide n'est pas disponible, et dont la juste valeur ne peut être établie de manière fiable, sont maintenus à leur prix de revient, qui comprend le coût de transaction après déduction d'éventuelles pertes de valeurs. Les gains ou pertes causés par la variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Lorsque les actifs en question sont vendus, encaissés ou transférés, les gains ou pertes qui avaient été constatés dans les capitaux propres sont enregistrés au compte de résultat. Lorsque la diminution de la juste valeur d'actifs disponibles à la vente revêt un caractère autre que temporaire, la valeur d'inventaire des actifs concernés est ajustée et une dépréciation est comptabilisée au compte de résultat sous la rubrique « Résultat financier net ».

Juste valeur

La juste valeur des actifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours acheteur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

Activités de teneur de comptes

Certaines sociétés du Groupe exercent une activité de teneur de comptes au cours de laquelle elles reçoivent des dépôts de la part de leur clientèle, qu'elles

(CGU) is greater than its recoverable amount. The recoverable amount of an asset is the higher of its net selling price and its value in use. The value in use is the present value of the future cash flows expected to be derived from an asset or CGU. An impairment loss is recognised on a CGU, first, to reduce the carrying amount of any goodwill allocated to the CGU (or group of units), and then on the other assets in the unit (or group of units) pro rata to the carrying amount of each asset in the unit (or group of units). Impairment losses recognised in a previous period on non-financial assets, other than goodwill, are reviewed annually and reversed where necessary.

Financial assets

Regular purchases and sales of financial assets are initially recognised and subsequently derecognised on the trade date. Financial assets are classified in four separate categories:

Financial assets at fair value through profit or loss

These are financial assets held for trading and financial assets at fair value through profit or loss designated as such upon initial recognition. They are measured at fair value and changes in fair value are recognised in profit or loss for the period. Derivative financial instruments are deemed held for trading, except for derivatives that are designated as effective hedging instruments.

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market. These assets are initially recognised at fair value then measured at amortised cost using the effective interest method, less any impairment losses. Changes in value are recognised in the income statement for the period. Assets in this class are presented in current assets, except those with maturities of more than twelve months after the reporting date, which are carried in non-current assets under "Other financial assets". In current assets, loans and receivables include trade and other receivables as well as receivables related to account holder activities and receivables related to matched principal activities.

Held-to-maturity financial assets

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturity that the Group has the positive intention and ability to hold to maturity. They are carried at amortised cost including premiums, discounts, and other elements such as acquisition costs.

Available-for-sale assets

These are non-derivative financial assets that are designated as available for sale or are not classified under any of the above three categories. Available for sale financial assets are measured at fair value. By way of exception, financial instruments for which quoted market prices are not available and for which the fair value cannot be reliably established, are held at cost, which includes transaction costs after deduction of any impairment losses. Gains and losses arising from changes in the fair value of available-for-sale assets are recognised directly in equity. When these assets are sold, received or transferred, gains or losses that were recognised in equity are recognised in the income statement. Where a decline in the fair value of available-for-sale assets is other than temporary, the market value is adjusted and an impairment is recognised in the income statement under "Net financial result".

Fair value

The fair value of financial assets traded on an active market is determined by reference to the bid price on the valuation date. If there is no observable active market, fair value is estimated using an appropriate valuation technique. Such techniques include the use of recent transactions, reference to the current fair value of another substantially identical instrument, discounted cash flow analysis and option pricing models.

Account holder activities

Some Group companies act as account holders, receiving deposits from their customers which in turn they deposit with clearing

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

déposent à leur tour auprès d'organismes de compensation afin d'assurer la bonne fin des opérations menées par leur clientèle. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités de courtage en ligne sur opérations de change, certaines sociétés du Groupe reçoivent des dépôts de la part de leurs clients, qu'elles déposent à leur tour auprès de leurs banques compensatrices. Les créances et dettes liées à cette activité sont présentées au bilan à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers.

Activités en principal

Certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débouclées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées ; le règlement effectué d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement - livraison).

Afin de refléter la substance de ces transactions, ces dernières sont constatées à la date de livraison. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties décollant des transactions en cours de livraison ayant dépassé le délai de livraison prévu sont présentés au bilan en valeur brute à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties pour les transactions dont la livraison est prévue dans le cadre normal des affaires sont présentés en note 28.

Pertes de valeur des actifs financiers

A chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Actifs financiers comptabilisés au coût amorti

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur les prêts et créances ou sur des placements détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat. Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise par l'ajustement d'un compte de correction de valeur. Le montant de la reprise est limité à la valeur du coût amorti de l'actif à la date de la reprise. Le montant de la reprise est comptabilisé au compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente, le montant de la perte, égal à la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur actuelle diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisés en résultat, est sorti des capitaux propres et comptabilisé en résultat. Pour les instruments de capitaux propres, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur de l'instrument en-dessous de son coût d'acquisition est considérée comme une indication objective d'une perte de valeur. Les pertes de valeur comptabilisées en résultat pour un investissement dans un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises en résultat. Les reprises de pertes de valeur sur les instruments d'emprunt classés comme disponibles à la vente sont comptabilisées en résultat si l'augmentation de la juste valeur est objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe utilise de façon ponctuelle des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations. Ces instruments financiers dérivés consistent principalement en des contrats de change à terme et options sur devises.

houses for the settlement of customer trades. Moreover, in connection with their online broking activities in forex trading, some Group companies receive deposits from customers, which in turn they deposit with their clearing banks. Receivables and payables related to these activities are carried on the balance sheet under «Trade and other receivables» or «Trade and other payables».

Matched principal activities

Some Group companies act as principal in the simultaneous purchase and sale of securities for the account of third parties. Such trades are completed when both sides of the deal are settled, namely once payment is made and the securities are delivered (matched trades). In order to reflect the substance of these transactions, they are recognised at the time of delivery. Counterparty receivables and payables arising on current transactions that have gone beyond the expected settlement date are carried gross on the balance sheet under «Trade and other receivables» or «Trade and other payables». Counterparty receivables and payables for matched principal transactions expected to be settled in the normal course of trading are disclosed off balance sheet in Note 28.

Impairment of financial assets

At each balance sheet date, the Group assesses whether there is any objective evidence that a financial asset or group of financial assets is or are impaired.

Financial assets carried at amortised cost

If there is objective evidence that an impairment loss has been incurred on loans and receivables or on held-to-maturity investments accounted for at amortised cost, the loss is measured as the difference between the asset's carrying amount and the present value of estimated future cash flows discounted at the financial asset's original effective interest rate calculated at initial recognition. The carrying amount of the asset is reduced through use of an allowance account. The loss is recognised in the income statement. If, in a subsequent period, the impairment loss decreases and the decrease can be related objectively to an event occurring after the impairment was recognised, the previously recognised impairment loss is reversed by adjusting an allowance account. The reversal is limited to the value of the amortised cost of the asset at the date the impairment is reversed and is recognised in the income statement.

Available-for-sale financial assets

If there is objective evidence that an impairment loss has been incurred on financial assets available for sale, the amount of the loss, equal to the difference between the acquisition cost (net of any principal repayment and amortisation) and current fair value, less any impairment loss on that financial asset previously recognised in profit or loss, is removed from equity and recognised in profit or loss. For equity instruments, a significant or prolonged decline in the fair value of the instrument below its acquisition cost is considered to be objective evidence of an impairment loss.

Impairment losses recognised in profit or loss for an investment in an equity instrument classified as available for sale are not reversed through profit or loss. Reversals of impairment losses on debt instruments classified as available for sale are recognised in profit or loss if the increase in fair value is objectively related to an event occurring after the impairment loss was recognised in profit or loss.

Derivative financial instruments and hedging operations

The Group uses derivative financial instruments on a specific and generally marginal basis, mainly to manage currency risks arising during the course of its activities. These instruments mostly consist of forward exchange contracts and currency options.

Les instruments financiers sont initialement constatés à leur coût d'acquisition. Par la suite, tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse soit une estimation selon des modèles de valorisation couramment utilisés pour les instruments non cotés. Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisées au compte de résultat.

Afin de réduire le risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise de manière ponctuelle des swaps de taux d'intérêts pour convertir certaines dettes bancaires à taux variables en dettes à taux fixe. Le Groupe les désigne comme des couvertures de risque de taux d'intérêts sur flux de trésorerie. Au début de la transaction, le Groupe documente la relation entre les instruments de couverture et les positions couvertes ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui ont conduit à ces opérations de couverture. En particulier, la documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, la position couverte, la nature du risque couvert et la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture. De telles opérations de couverture sont présumées être hautement efficaces pour couvrir les variations de flux de trésorerie et le Groupe les évalue à intervalles réguliers afin de mesurer leur efficacité réelle durant la période de couverture. La part efficace des gains ou pertes sur les instruments de couverture désignés et qualifiant comme tel est comptabilisée dans les capitaux propres tandis que la part inefficace est comptabilisée immédiatement au compte de résultat. Les montants accumulés dans les capitaux propres sont transférés dans le compte de résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction prévue couverte affecte le compte de résultat.

Autres actifs courants

Les autres actifs courants comprennent principalement les charges payées d'avance imputables au prochain exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se compose de la caisse et des dépôts bancaires à vue alors que les équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires à court terme et les placements monétaires à court terme dont l'échéance, à partir de la date d'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois. Les placements monétaires à court terme sont constitués d'instruments de trésorerie négociables à court terme tels que les titres d'Etat ou des fonds d'investissement monétaires. Ceux-ci sont valorisés à leur juste valeur. Les gains et les pertes sur ces titres, réalisés et non réalisés, sont comptabilisés directement au compte de résultat. Les découverts bancaires sont présentés avec les dettes bancaires à court terme. Les découverts bancaires remboursables sur demande sont inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie dans le cadre du tableau des flux de trésorerie.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs ou les groupes d'actifs à céder sont présentés comme détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la cession est très probable et que les actifs ou les groupes d'actifs à céder sont disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel. La Direction doit s'être engagée à la vente, ce qui doit permettre de comptabiliser la finalisation de la cession dans l'année suivant la date de classification des actifs dans cette catégorie.

Les actifs ou les groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la plus basse entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de cession. Une perte de valeur est comptabilisée sur les actifs ou les groupes d'actifs détenus en vue de la vente tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition existant et ensuite, aux autres actifs au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

Capitaux propres

Toutes les actions émises sont des actions au porteur et sont présentées dans les capitaux propres. Les actions propres sont enregistrées au bilan à leur valeur d'acquisition et portées en diminution des capitaux propres consolidés. Lors de cessions ultérieures, la plus ou moins-value n'a pas d'effet sur le résultat mais est enregistrée comme apport ou réduction aux réserves provenant de primes d'émission.

Passifs financiers

Passifs financiers portant intérêts

Les dettes financières à court et à long terme portant intérêts sont incluses dans cette catégorie et sont initialement constatées à leur juste valeur

Financial instruments are initially recognised at their acquisition cost and are subsequently measured at fair value, either at the quoted market price for listed instruments or on the basis of generally accepted valuation models for unlisted instruments. Changes in the fair value of derivative financial instruments that do not qualify as hedging instruments are recognised in the income statement. In order to reduce interest rate risk, the Group uses interest rate swaps on a selective basis to convert variable-rate bank borrowings into fixed-rate borrowings. These swaps are designated as cash flow hedges. At the inception of a hedging transaction, the Group documents the relationship between the hedged item and the hedging instrument together with its risk management objective and the strategy underlying the proposed transaction. In particular, the documentation includes identification of the hedging instrument, the hedged position, the nature of the risk being hedged and the way in which the Group will test the effectiveness of the hedging instrument. Hedges are expected to be highly effective in offsetting changes in cash flows and the Group regularly tests their effectiveness throughout the life of the hedge. The effective portion of gains or losses on financial instruments that are designated and qualify as hedging instruments is recognised in equity, while the ineffective portion is recognised directly in the income statement.

Any cumulative gains and losses that have been recognised in equity are carried to the income statement in the same period or periods during which the hedging transaction affects profit or loss.

Other current assets

Other current assets mainly consist of prepayments related to the next financial year.

Cash and cash equivalents

Cash consists of cash in hand and sight deposits held with banks; cash equivalents are short-term bank deposits and short-term money-market investments with maturities of three months or less from the date of acquisition. Short-term money market investments are made up of short-term cash products such as government securities and money market investment funds. They are carried at fair value. All realised and unrealised profits and losses on these securities are recognised directly in the income statement. Bank overdrafts are included with short-term bank borrowings.

Bank overdrafts payable on demand are included in cash and cash equivalents for the purpose of the cash flow statement.

Assets held for sale

Assets or disposal groups are classified as held for sale if their carrying amount is recovered principally through a sale transaction rather than through continuing use. For this to be the case the sale must be highly probable and the assets or disposal groups must be available for immediate sale in their present condition. Management must be committed to selling the asset, and the sale should be expected to qualify for recognition as a completed sale within one year from the date of classification.

Assets or disposal groups classified as held for sale are measured at the lower of their carrying amount and fair value less costs to sell. An impairment loss on assets or disposal groups held for sale is recognised first to reduce the carrying amount of existing goodwill and then to reduce the other assets pro rata to the carrying amount of each asset.

Equity

All shares issued are bearer shares and are presented in equity. Treasury shares are recognised on the balance sheet at their acquisition cost and presented as a deduction from consolidated equity. In the case of subsequent disposals, gains or losses have no effect on profit or loss but are recognised as an addition to or reduction in share premium reserves.

Financial liabilities

Interest-bearing financial liabilities

Interest-bearing short- and long-term financial debts are included in this category and are recognised initially at fair value less

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

diminuée des coûts de transactions associés. Par la suite, les dettes financières à court et à long terme sont valorisées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif où toute différence entre ce montant et le montant à l'échéance est constatée dans le compte de résultat en fonction de la durée de la dette. Les dettes financières à court terme sont exigibles ou renouvelables dans un délai d'un an maximum.

Passifs financiers ne portant pas intérêts

Cette catégorie comprend les fournisseurs et autres créanciers qui sont exigibles dans un délai d'un an maximum. Les fournisseurs et autres créanciers sont initialement constatés à leur juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat

Il s'agit des passifs financiers détenus à des fins de transaction et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat lors leur comptabilisation initiale. Ces passifs sont évalués à la juste valeur et les écarts de réévaluation sont enregistrés dans le résultat de la période. Les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie à moins qu'ils ne soient des instruments de couverture désignés et efficaces.

Juste valeur

La juste valeur des passifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours vendeur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

Provisions

Une provision est constatée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés au titre de laquelle il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, estimée en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Produits différés

Les produits différés comprennent les produits encaissés d'avance afférents aux prochains exercices.

Engagements envers le personnel

Selon les pays où le Groupe est implanté et en fonction des réglementations en vigueur localement en matière de prestations de retraite, il a été mis en place des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies donnent lieu à des versements par les employés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les versements par des sociétés du Groupe sont constatés dans le compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont exigibles. Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année, en valeur actuarielle, par des experts indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications des hypothèses à long terme (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, etc.) et de la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes. Le Groupe utilise la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels. Les écarts actuariels sont comptabilisés au compte de résultat pour la partie excédant les 10% du plus élevé de la valeur

attributable transaction costs. Subsequently, they are measured at amortised cost using the effective interest method and any difference between this amount and the maturity amount is recognised in the income statement over the period of the debt. Short-term financial debts are payable or renewable within one year.

Non-interest-bearing financial liabilities

This category comprises trade and other payables that are due within one year. Trade and other payables are recognised at inception at fair value and subsequently measured at amortised cost using the effective interest method.

Financial liabilities at fair value through profit or loss

These are financial liabilities held for trading and financial liabilities designated at fair value through profit or loss upon initial recognition. These liabilities are measured at fair value and changes in fair value are recognised in profit or loss for the period. Derivative financial instruments are deemed held for trading except for derivatives that are designated as efficient hedging instruments.

Fair value

The fair value of financial liabilities traded on an active market is determined by reference to the selling price on the valuation date. If there is no observable active market, fair value is estimated using an appropriate valuation technique. Such techniques include the use of recent transactions, reference to the current fair value of another substantially identical instrument, discounted cash flow analysis and option pricing models.

Provisions

A provision is recognised when the Group has a legal or constructive obligation as a result of past events and it is probable that an outflow of resources representing economic benefits will be required to settle the obligation, and the amount has been reliably estimated. Where the effect of the time value of money is material, the amount of the provision is the present value of expenditures expected to be required to settle the obligation, estimated using a pre-tax discount rate that reflects current market assessments of the time value of money and those risks specific to the liability.

Deferred income

Deferred income comprises income received in advance relating to future financial years.

Employee benefits obligations

The Group operates both defined benefit and defined contribution plans, depending on the countries in which they are established and in accordance with local regulations on retirement benefit plans. Defined contribution plans are those in which employees and Group companies pay contributions to an entity authorised to manage retirement funds. Payments by Group companies are recognised in the income statement in the period in which they are due.

The present value of the Group's defined benefit obligations is measured each year by qualified independent actuaries using the projected unit credit method. The actuarial assumptions used to determine obligations vary according to the country in which the plan operates. Actuarial gains and losses arise mainly from changes in long-term actuarial assumptions (discount rates, increased services costs, etc.) and the effects of differences between previous actuarial assumptions and what has actually occurred. The Group uses the corridor approach to recognise actuarial gains and losses. A portion of the actuarial gains and losses is recognised in the income statement, if the cumulative gains and losses not recognised at the previous reporting date exceed 10% of the greater of the present value of the defined benefit plan

actualisée de l'obligation au titre des prestations définies (avant déduction des actifs du régime) ou de la juste valeur des actifs du régime à la fin de l'exercice précédent. Cette part excédentaire est comptabilisée au compte de résultat en fonction de la durée d'activité résiduelle moyenne des membres du personnel du régime concerné. Les écarts actuariels non encore comptabilisés au compte de résultat sont pris en compte au bilan. Les autres engagements de retraites, tels que les indemnités de départs, font également l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées et sont intégralement provisionnés.

Paielements fondés sur des actions

Des options de souscription d'actions sont octroyées aux membres de la Direction Générale et cadres supérieurs leur conférant ainsi le droit de recevoir des actions au terme de la période d'acquisition des droits. L'octroi et les conditions de participation des collaborateurs sont définis par le Conseil d'administration. Lors de l'exercice de leurs options de souscription, de nouvelles actions sont créées par l'utilisation du capital conditionnel (cf. note 19). La juste valeur des options de souscription consenties est reconnue en tant que charge de personnel avec, en contrepartie, une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à la date d'attribution des options de souscription et amortie sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des options de souscription octroyées est déterminée par un expert indépendant en recourant au modèle de valorisation binomial et en prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date. A chaque date de clôture, le Groupe révisé ses estimations du nombre d'options sur actions qui seront exercées dans un futur proche. L'impact de cette révision est comptabilisé au compte de résultat avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres. Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de la réserve pour options de souscription d'actions au compte de prime d'émission.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe sont présentés en note aux états financiers.

Événements postérieurs à la date de clôture

Les événements postérieurs à la date de clôture sont les événements qui se produisent entre la date de clôture et la date d'approbation des comptes consolidés. La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée afin de refléter les événements postérieurs à la date de clôture qui contribuent à confirmer des situations qui existaient à la date de clôture. Les événements postérieurs à la date de clôture qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture sont présentés en note aux comptes consolidés lorsque significatifs.

Nouvelles normes et interprétations

Le Conseil des standards comptables internationaux (IASB) et le Comité d'interprétation des normes internationales (IFRIC) ont publié les amendements, révisions de norme et interprétations suivantes dont la date d'entrée en vigueur pour le Groupe est postérieure à la date des comptes consolidés. Celles-ci n'ont pas été appliquées par anticipation pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2010.

IFRS 1 (amendement)	- Première adoption des Normes internationales d'information financière : Exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les nouveaux adoptants
IAS 24 (révision)	- Information relative aux parties liées
IAS 32 (amendement)	- Instruments financiers : Présentation - Classement de droits de souscription émis
IFRIC 14 (amendement)	- Paiement anticipé d'une exigence de financement minimale
IFRIC 19	- Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres

Les amendements, révisions de normes et interprétation décrits ci-dessus seront appliqués par le Groupe en 2011.

Le Groupe appliquera la norme suivante à partir du 1^{er} janvier 2013 :

IFRS 9	- Instruments financiers
--------	--------------------------

En outre dans le cadre du projet d'améliorations des IFRS, des modifications ont été apportées en 2010 par l'IASB à différentes normes IAS et IFRS. Celles-ci sont applicables à partir du 1^{er} janvier 2011.

L'adoption de la norme IFRS 9 entraînera une modification de la présentation des instruments financiers dans les comptes consolidés du Groupe, sans impact significatif sur leur évaluation.

obligation at the balance sheet date (before deduction of plan assets) and the fair value of plan assets at the reporting date. This excess falling outside the corridor is recognised in the income statement over the expected average remaining working lives of the relevant employees. Actuarial gains and losses not yet recognised in the income statement are reported on the balance sheet.

Other retirement obligations, such as termination benefits, are also determined by actuarial valuation using the projected unit credit method and are fully provisioned.

Share-based payments

Share options are granted to members of the Executive Board and Senior Managers entitling them to receive shares at the end of the vesting period. The granting of options and conditions for employee participation are defined by the Board of Directors. When options are exercised, new shares are created using conditional capital (Note 19).

The fair value of options granted is recognised as a staff cost with a corresponding increase in equity. Fair value is determined at the grant date and amortised over the vesting period. It is determined by an independent expert using the binomial option pricing model and takes account of the general vesting characteristics and conditions prevailing at that date.

At each balance sheet date, the Group revises its estimates of the number of share options that will be exercised in the near future.

The impact of this revision is recognised in the income statement with a corresponding adjustment in equity. At each exercise of share options, the value of the instruments is transferred from the share options reserve to the share premium account.

Contingent assets and liabilities

Contingent assets and liabilities arising from past events whose existence will be confirmed only by the occurrence, or non-occurrence, of one or more uncertain future events not wholly within the Group's control, are disclosed in the notes to the financial statements.

Events after the balance sheet date

Events after the balance sheet date are events that occur between the balance sheet date and the approval date of the financial statements. The value of assets and liabilities at the balance sheet date is adjusted to reflect events after the balance sheet date that help confirm situations that existed at the reporting date. Material post-balance sheet events that are indicative of conditions that arose after the balance sheet date are disclosed in the notes to the financial statements.

New standards and interpretations

The International Accounting Standards Board (IASB) and the International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) published the following amendments, revisions and interpretations which took effect within the Group after the balance sheet date: These were not early adopted for the consolidated financial statements at 31 December 2010.

IFRS 1 (amendment)	- First-time Adoption of International Financial Reporting Standards: Limited Exemption from Comparative IFRS 7 Disclosures for First-time Adopters
IAS 24 (revision)	- Related Party Disclosures
IAS 32 (amendment)	- Financial Instruments: Presentation - Classification of Rights Issues
IFRIC 14 (amendment)	- Prepayment of a Minimum Funding Requirement
IFRIC 19	- Extinguishing Financial Liabilities with Equity Instruments

The Group will apply these amendments, revisions and interpretations in 2011.

The Group will apply the following standard from 1 January 2013:

IFRS 9	- Financial instruments
--------	-------------------------

Furthermore, the IASB made a number of changes to several IAS and IFRS in 2010 under the IFRS improvements project. These will apply from 1 January 2011.

The adoption of IFRS 9 will entail a change in the way financial instruments are presented in the Group's consolidated financial statements, but will have no significant impact on their valuation.

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

1. Secteurs opérationnels

La présentation des secteurs opérationnels du Groupe reflète l'information fournie à l'interne au Président exécutif du Conseil d'administration qui est le principal décideur opérationnel. Celui-ci analyse les rapports de gestion afin d'évaluer les performances et d'allouer les ressources aux différents secteurs opérationnels.

La structure d'organisation interne et de gestion du Groupe est fondée sur une approche géographique avec trois zones géographiques retenues pour son information de gestion, comprenant des produits et services globalement similaires. Les secteurs à présenter ainsi retenus sont : l'Europe, les Amériques et l'Asie-Pacifique. L'approche géographique repose sur la localisation des bureaux et des équipes.

Le principal décideur opérationnel apprécie les performances sectorielles et décide de l'affectation des ressources sur la base d'une mesure de résultat d'exploitation qui diffère sur certains aspects du résultat d'exploitation tel que présenté dans les comptes consolidés.

Les principes comptables appliqués pour évaluer le résultat d'exploitation sectoriel sont identiques à ceux appliqués aux comptes consolidés à l'exception du chiffre d'affaires réalisé dans le cadre des activités en principal qui est constaté à la date de transaction au lieu de la date de livraison des titres. Certaines charges relatives au fonctionnement des sociétés « holding » du Groupe ne sont pas allouées aux secteurs opérationnels de même que certains éléments considérés comme exceptionnels tels que des plus ou moins-values sur cession de filiales ou sociétés associées, des amortissements d'immobilisations incorporelles ou charges de restructuration.

Les revenus générés par les secteurs opérationnels proviennent de trois grandes familles de produits présentant des profils de rentabilité ou des modes de transaction globalement similaires. Le pôle « Change et taux » rassemble l'ensemble des activités d'intermédiation historiques de Compagnie Financière Tradition, sur marchés monétaires, opérations de change au comptant et à terme, instruments dérivés de taux d'intérêt et options de change. Le pôle « Titres et dérivés sur titres » inclut les opérations traitées sur marchés à terme de taux d'intérêt et sur actions, les activités d'intermédiation sur obligations d'Etat et privées, sur actions et dérivés sur actions traités de gré à gré ou sur marchés organisés ainsi que les opérations de « repurchase agreements » sur titres, et l'intermédiation sur dérivés de crédit. Enfin, le pôle « Matières premières et autres activités » comprend les activités d'intermédiation sur l'énergie, les métaux précieux et l'environnement ainsi que les activités destinées à une clientèle de particuliers via des plates-formes transactionnelles spécialisées dans les opérations de change en Asie.

Le chiffre d'affaires inclus uniquement les revenus provenant de transactions avec des clients externes. Aucune transaction entre les secteurs opérationnels n'a d'impact sur le chiffre d'affaires.

Les actifs sectoriels ne sont pas inclus dans les rapports de gestion à l'attention du principal décideur opérationnel mais ceux-ci sont néanmoins présentés ci-dessous. Les montants présentés dans la colonne « Adjustments » représentent les actifs non alloués afférents aux holdings du Groupe.

L'information par secteur opérationnel se présente comme suit :

Au 31 décembre 2010 en milliers de francs suisses	Europe // Europe	Amériques // Americas	Asie-Pacifique // Asia-Pacific	Ajustements // Adjustments	Total	At 31 December 2010 CHF 000
Chiffre d'affaires	565 457	362 911	282 690	-692	1 210 366	Revenue
Résultat d'exploitation	35 189	36 621	36 037	-55 740	52 107	Operating profit
Résultat financier net					-1 348	Net financial result
Quote-part dans le résultat des sociétés associées					19 262	Share of profits of associates
Résultat avant impôts					70 021	Profit before tax
Actifs sectoriels	375 235	198 378	761 391	48 763	1 383 767	Segment assets

1. Operating segments

The presentation of the Group's operating segments reflects information provided internally to the Executive Chairman of the Board of Directors, who is the chief operating decision-maker. He analyses the management reports in order to assess performances and allocate resources to the various operating segments.

The Group's internal organisation and management structure are based on a geographical approach. Management information is grouped into three geographic regions – Europe, the Americas and Asia-Pacific – and comprises generally similar products and services. The geographic approach is based on the location of the Group's offices and operating teams.

The chief operating decision-maker assesses segment performances and decides on the allocation of resources based on the evaluation of the segment's operating results, which differ in certain respects from the operating result presented in the consolidated financial statements.

The accounting policies applied in evaluating the operating results are identical to those used in preparing the consolidated financial statements, except for revenue realised on matched principal activities, which is recognised at the transaction date instead of at the delivery date of securities. Certain operating expenses related to the Group's holding companies are not allocated to operating segments, nor are certain elements that are considered exceptional, such as gains or losses on the disposal of subsidiaries or associates, amortisation of intangible assets or restructuring charges.

Revenues generated by operating segments are derived from three major groups of products, which present similar overall profitability profiles or transaction methods. All Compagnie Financière Tradition SA's historical broking activities, in the money markets, spot and forward forex trading, interest rate derivatives and currency options, are grouped under "Currencies and interest rates". "Securities and security derivatives" includes operations in the interest rate futures and equity markets, broking activities in sovereign and corporate bonds, equities and equity derivatives traded in the OTC or regulated markets, repo transactions, and credit derivatives broking. Finally, "Commodities and other activities" comprises broking activities in energy, precious metals and environmental products, as well as activities catering to retail customers via specialised forex trading platforms trading in Asia. Revenue only includes income from transactions with external customers. No transactions between operating segments had any impact on revenue.

Segment assets are not included in management reports to the chief operating decision-maker, but are nevertheless presented below. The amounts presented in the "Adjustments" column represent unallocated assets related to Group holdings.

Information about operating segments is disclosed below:

Au 31 décembre 2009 en milliers de francs suisses	Europe // Europe	Amériques // Americas	Asie-Pacifique // Asia-Pacific	Ajustements // Adjustments	Total	At 31 December 2009 CHF 000
Chiffre d'affaires	643 097	400 191	308 810	628	1 352 726	Revenue
Résultat d'exploitation	54 256	39 220	47 249	-20 670	120 055	Operating profit
Résultat financier net					-1 262	Net financial result
Quote-part dans le résultat des sociétés associées					5 366	Share of profits of associates
Résultat avant impôts					124 159	Profit before tax
Actifs sectoriels	409 512	220 287	748 742	101 528	1 480 069	Segment assets

Le rapprochement entre le chiffre d'affaires sectoriel et le chiffre d'affaires consolidé est constitué des éléments suivants :

The reconciliation of segment revenue to consolidated revenue is as follows:

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Chiffre d'affaires sectoriel	1 211 058	1 352 098	Segment revenue
Constatation du chiffre d'affaires à la date de livraison	-742	227	Recognition of revenue at the delivery date
Autres	50	401	Other
Chiffre d'affaires consolidé	1 210 366	1 352 726	Consolidated revenue

Le rapprochement entre le résultat d'exploitation sectoriel et le résultat d'exploitation consolidé est constitué des éléments suivants :

The reconciliation of the segment operating profit to the consolidated operating profit comprises the following items:

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Résultat d'exploitation sectoriel	107 847	140 725	Segment operating profit
Constatation du chiffre d'affaires à la date de livraison	-395	93	Recognition of revenue at the delivery date
Charges de fonctionnement des sociétés « holding »	-33 264	-31 472	Operating expenses of holding companies
Amortissement de la relation clientèle et coûts associés	-20 343	-24 655	Amortisation of customer relationships and associated expenses
Plus-values sur cessions de filiales et sociétés associées	-73	31 973	Gains on disposals of subsidiaries and associates
Gains liés aux réductions de régime à prestations définies	-	2 874	Gains on curtailment in defined benefit pension schemes
Autres éléments non alloués	-1 665	517	Other unallocated items
Résultat d'exploitation consolidé	52 107	120 055	Consolidated operating profit

Autre information sectorielle

La charge d'amortissement par secteur opérationnel se décompose comme suit :

Other segment reporting

An analysis of the depreciation/amortisation expense for each operating segment is shown below:

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Europe	9 004	9 719	Europe
Amériques	3 387	4 196	Americas
Asie-Pacifique	11 853	10 713	Asia-Pacific
Total	24 244	24 628	Total

Information sur les produits et services

La répartition par groupe de produits du chiffre d'affaires consolidé de Compagnie Financière Tradition s'analyse comme suit :

Information about products and services

A segment analysis of consolidated revenue is shown below:

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Change et taux	518 714	535 846	Currencies and interest rates
Titres et dérivés sur titres	458 420	560 222	Securities and security derivatives
Matières premières et autres activités	233 232	256 658	Commodities and other activities
Total	1 210 366	1 352 726	Total

Information sur les zones géographiques

Les activités du Groupe sont principalement exercées depuis le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Japon.

Information about geographic regions

The Group operates mainly out of the United Kingdom, the United States and Japan.

Le chiffre d'affaires se répartit entre les différents pays comme suit :

An analysis of revenue in the various countries is shown below:

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Suisse (pays de résidence de la holding du Groupe)	22 748	33 413	Switzerland (country of domicile of the Group's holding company)
Royaume-Uni	412 636	468 503	United Kingdom
Etats-Unis	347 592	385 781	United States
Japon	149 805	173 685	Japan
Autres	277 585	291 344	Other
Total	1 210 366	1 352 726	Total

Le Chiffre d'affaires est réparti entre les pays en fonction de la localisation respective des filiales du Groupe.

Revenue is broken down between countries according to the location of the Group's subsidiaries.

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

Les actifs non courants par pays sont présentés ci-dessous :

Non-current assets for each country are shown below:

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Suisse (pays de résidence de la holding du Groupe)	21 043	21 172	Switzerland (country of domicile of the Group's holding company)
Japon	36 212	38 949	Japan
Royaume-Uni	20 069	26 583	United Kingdom
Etats-Unis	18 669	40 140	United States
Autres	13 059	14 608	Other
Total	109 052	141 452	Total

Les actifs non courants comprennent uniquement les immobilisations corporelles et incorporelles.

Non-current assets consist solely of property and equipment, and intangible assets.

Information concernant les clients importants

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires pour les exercices se terminant au 31 décembre 2010 et 2009.

Information about major customers

No customer represented more than 10% of revenue for the financial years ended 31 December 2010 and 2009.

2. Autres produits d'exploitation nets

2. Other net operating income

Cette rubrique se décompose comme suit :

An analysis of this item is shown below:

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Plus- / moins-values sur cession de filiales et sociétés associées	-73	31 973	Gains/(losses) on disposal of subsidiaries and associates
Plus- / moins-values sur cession d'actifs immobilisés	-97	-160	Net gains/(losses) on disposal of fixed assets
Autres produits d'exploitation	2 757	3 405	Other operating income
Total	2 587	35 218	Total

Au 31 décembre 2009, la rubrique « Plus- / moins-values sur cession de filiales et sociétés associées » inclut un montant de 26,9 millions de francs suisses relatif à la cession de participations dans des sociétés associées (cf. note 9). Cette rubrique comprend aussi un montant de 5,1 millions de francs suisses constitué des écarts de conversion cumulés sur les actifs nets de deux sociétés en cours de liquidation cédées en juin 2009 (cf. note 27).

The item "Gains/(losses) on disposal of subsidiaries and associates" included an amount of CHF 26.9m at 31 December 2009, for the disposal of interests in associates (Note 9). A further amount, of CHF 5.1m, concerned cumulative translation adjustments on the net assets of two companies in liquidation, which were sold in June of that year (Note 27).

3. Autres charges d'exploitation

3. Other operating expenses

Cette rubrique se décompose comme suit :

An analysis of this item is shown below:

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Charges de télécommunication et d'information financière	82 481	85 517	Telecommunications and financial information
Charges de voyages et de représentation	55 335	67 187	Travel and representation
Honoraires professionnels	24 149	27 811	Professional fees
Charges locatives	31 531	33 239	Rental expenses
Autres charges d'exploitation	62 815	72 712	Other operating expenses
Total	256 311	286 466	Total

4. Résultat financier net

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Produits financiers			Financial income
Produits d'intérêts	2 024	3 846	Interest income
Produits des titres de participation	1 272	848	Income from equity investments
Plus-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	894	254	Gains on financial assets at fair value
Plus-values sur cession de titres de participation	107	70	Gains on disposal of equity investments
Gains de change	4 654	6 943	Exchange gains
Variation nette de la juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée des capitaux propres	4 499	-	Net changes in fair value of available-for-sale assets transferred from equity
Autres produits financiers	120	189	Other financial income
Total	13 570	12 150	Total
Charges financières			Financial expense
Charges d'intérêts	-2 529	-3 510	Interest expense
Moins-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	-1 910	-147	Losses on financial assets at fair value
Pertes de change	-8 710	-7 011	Exchange losses
Charges financières sur contrats de location-financement	-179	-547	Financial expense on assets under finance leases
Variation nette de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie transférée des capitaux propres	-1 536	-2 136	Net change in fair value of cash flow hedges transferred from equity
Autres charges financières	-54	-61	Other financial expense
Total	-14 918	-13 412	Total
Résultat financier net	-1 348	-1 262	Net financial result

Au 31 décembre 2010, la rubrique « Variation nette de la juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée des capitaux propres » représente essentiellement une plus-value réalisée sur la cession de titres détenus dans une société cotée aux Etats-Unis (cf. note 15).

4. Net financial result

An analysis of this item is shown below:

"Net change in fair value of available-for-sale assets transferred from equity" consisted mainly of a gain realised on the disposal of securities held in a US listed company (Note 15).

5. Impôts sur le bénéfice

La charge d'impôt de l'exercice se compose des éléments suivants :

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Charge d'impôts courants	33 755	46 919	Current tax expense
Produit d'impôts différés	-14 031	-1 529	Deferred tax income
Impôts sur le bénéfice	19 724	45 390	Income tax

5. Income tax

An analysis of tax expense for the year is shown below:

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition normatif de Compagnie Financière Tradition peut s'analyser comme suit :

An analysis of the difference between the effective tax rate and the standard tax rate is shown below:

	2010		2009		
	(%)	en milliers de francs suisses // CHF 000	(%)	en milliers de francs suisses // CHF 000	
Résultat avant impôts		70 021		124 159	Profit before tax
Ajustement pour la quote-part dans le résultat des sociétés associées		-19 262		-5 366	Adjustment for the share of profits of associates
Résultat avant impôts et quote-part dans le résultat des sociétés associées		50 759		118 793	Profit before tax and share of profits of associates
Taux d'imposition normatif	26,5 %	13 447	25,6 %	30 369	Standard tax rate
Effet fiscal des éléments suivants :					Tax effect of the following items:
Consommation de reports déficitaires non valorisés	-1,7 %	-876	-1,3 %	-1 640	Use of unadjusted tax loss carry-forwards
Déficits de l'exercice non valorisés	6,3 %	3 218	2,0 %	2 446	Unadjusted tax loss for the year
Charge d'impôt des minoritaires pour les sociétés fiscalement transparentes et intégrées globalement	-4,1 %	-2 085	-1,0 %	-1 201	Tax expense for fully consolidated fiscally transparent companies charged to minority interests
Produits non imposables	-1,8 %	-933	-1,3 %	-1 525	Non-taxable income
Charges non déductibles	17,5 %	8 863	12,1 %	14 351	Expenses not deductible for tax purposes
Pertes fiscales non comptabilisées précédemment	-0,5 %	-244	-0,9 %	-1 004	Tax loss not previously recognised
Variation du taux d'impôt	0,5 %	269	-	-	Change in tax rate
Impôts concernant les exercices antérieurs	-4,5 %	-2 270	2,7 %	3 292	Tax relating to previous years
Autres	0,7 %	335	0,3 %	302	Other
Taux d'imposition effectif du Groupe	38,9 %	19 724	38,2 %	45 390	Group's effective tax rate

Le taux moyen d'imposition consolidé normatif de Compagnie Financière Tradition est calculé comme la moyenne pondérée des taux d'imposition en vigueur dans les différentes juridictions fiscales où ses filiales sont présentes. Celui-ci varie d'un exercice à l'autre en fonction du poids relatif de chaque entité individuelle dans le résultat avant impôt du Groupe ainsi que des changements de taux d'imposition statutaires.

The average consolidated standard tax rate is measured as the weighted average of the rates in effect in the various tax jurisdictions in which the Group has subsidiaries. This varies from year to year in line with the relative weight of each entity in the Group's pre-tax results and changes in statutory tax rates.

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

L'impôt différé au compte de résultat se compose des différences temporaires suivantes :

Deferred tax in the income statement is made up of the following timing differences:

<i>en milliers de francs suisses</i>	2010	2009	CHF 000
Immobilisations corporelles	-526	-2 617	Property and equipment
Immobilisations incorporelles	-9 823	-168	Intangible assets
Provisions et charges à payer	-7 213	4 186	Provisions and accruals
Reports fiscaux déficitaires	2 720	-4 276	Tax loss carry-forwards
Autres	811	1 346	Other
Total produits d'impôts différés	-14 031	-1 529	Total deferred tax income

Des impôts différés ont été comptabilisés sur les autres éléments du résultat global comme suit :

Deferred tax was recognised on other items of comprehensive income, as follows:

<i>en milliers de francs suisses</i>	2010	2009	CHF 000
Couverture de flux de trésorerie	164	142	Cash flow hedges
Actifs financiers disponibles à la vente	-62	2 866	Available-for-sale financial assets
Total charges d'impôts différés	102	3 008	Total deferred tax expenses

Les impôts différés par catégorie au bilan se composent des éléments suivants :

Deferred tax by balance sheet category is as follows:

<i>en milliers de francs suisses</i>	2010	2009	CHF 000
Impôts différés actifs			Deferred tax assets
Immobilisations corporelles	5 572	5 356	Property and equipment
Immobilisations incorporelles	2 192	1 269	Intangible assets
Provisions et charges à payer	21 213	13 098	Provisions and accruals
Reports fiscaux déficitaires	1 702	6 251	Tax loss carry-forwards
Autres	1 151	2 113	Other
Total	31 830	28 087	Total
Impôts différés passifs			Deferred tax liabilities
Immobilisations corporelles	-291	-349	Property and equipment
Immobilisations incorporelles	-2 468	-11 512	Intangible assets
Autres	-1 155	-1 288	Other
Total	-3 914	-13 149	Total
Total impôts différés nets	27 916	14 938	Total net deferred tax
Présenté au bilan comme suit :			Stated on the balance sheet as follows:
Impôts différés actifs	28 466	21 314	Deferred tax assets
Impôts différés passifs	-550	-6 376	Deferred tax liabilities

Au 31 décembre 2010, les reports fiscaux déficitaires non activés dans le bilan consolidé représentent un montant d'impôts de 15 204 000 francs suisses (2009: 14 741 000 francs suisses) qui pourrait venir réduire la charge d'impôt consolidée future de Compagnie Financière Tradition. Ces reports fiscaux déficitaires n'ont pas été activés en raison de l'historique de pertes récentes des sociétés concernées. La majorité de ces reports fiscaux déficitaires sont disponibles indéfiniment.

Tax loss carry-forwards not recognised in the consolidated balance sheet at 31 December 2010 represented an amount of CHF 15,204,000 (2009: CHF 14,741,000), which could reduce the Group's future consolidated tax charge. These tax loss carry-forwards were not recognised because of the history of recent losses at the companies concerned. Most of them are available indefinitely.

6. Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre de l'exercice des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres.

Les éléments de calcul retenus pour la détermination du résultat par action de Compagnie Financière Tradition sont détaillés ci-après :

<i>en milliers de francs suisses</i>	2010	2009	CHF 000
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	40 945	64 971	Net profit attributable to shareholders of the parent
	2010	2009	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	6 096 464	5 842 385	Weighted average number of shares outstanding
Ajustement pour effet dilutif des options de souscription sur actions	145 223	200 299	Adjustment for dilutive effect of share options
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le résultat dilué par action	6 241 687	6 042 684	Weighted average number of shares included for diluted earnings per share

Le résultat par action s'établit comme suit :

6. Earnings per share

Basic earnings per share are calculated by dividing the net profit attributable to shareholders of the parent by the weighted average number of shares outstanding during the year, less the average number of treasury shares held by the Group.

Diluted earnings per share are calculated by dividing the profit attributable to shareholders of the parent by the weighted average number of shares outstanding during the year, including the weighted average number of shares which would be created in connection with the exercise of dilutive instruments, less treasury shares.

The items used to calculate earnings per share are shown below:

Earnings per share are as follows:

<i>en francs suisses</i>	2010	2009	CHF
Résultat de base par action	6,72	11,12	Basic earnings per share
Résultat dilué par action	6,56	10,75	Diluted earnings per share

7. Immobilisations corporelles

7. Property and equipment

Au 31 décembre 2010 <i>en milliers de francs suisses</i>	Agencements et installations <i>// Fixtures and fittings</i>	Informatique et téléphonie <i>// IT and telephone equipment</i>	Autres immobilisations corporelles <i>// Other property and equipment</i>	Total	At 31 December 2010 CHF 000
Valeur brute au 1^{er} janvier	51 979	82 105	2 984	137 068	Gross value at 1 January
Variations de périmètre	-70	78	6	14	Changes in basis of consolidation
Acquisitions	2 153	4 057	339	6 549	Acquisitions
Cessions	-5 009	-16 887	-72	-21 968	Disposals
Reclassements	-26	-42	-76	-144	Reclassifications
Ecarts de conversion	-4 377	-4 564	-136	-9 077	Currency translation
Valeur brute au 31 décembre	44 650	64 747	3 045	112 442	Gross value at 31 December
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier	-23 666	-60 512	-1 360	-85 538	Accumulated depreciation and impairment losses at 1 January
Variations de périmètre	41	-56	-3	-18	Changes in basis of consolidation
Amortissements	-5 800	-12 528	-258	-18 586	Depreciation
Pertes de valeur	-	-	-	-	Impairment losses
Cessions	5 011	16 844	69	21 924	Disposals
Reclassements	-10	82	111	183	Reclassifications
Ecarts de conversion	1 795	3 740	68	5 603	Currency translation
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre	-22 629	-52 430	-1 373	-76 432	Accumulated depreciation and impairment losses at 31 December
Valeur nette au 31 décembre	22 021	12 317	1 672	36 010	Net value at 31 December
Dont actifs sous contrat de location-financement	-	1 611	184	1 795	Of which assets under finance leases

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

Au 31 décembre 2009 en milliers de francs suisses	Agencements et installations // Fixtures and fittings	Informatique et téléphonie // IT and telephone equipment	Autres immobilisations corporelles // Other property and equipment	Total	At 31 December 2009 CHF 000
Valeur brute au 1^{er} janvier	48 811	74 928	3 421	127 160	Gross value at 1 January
Acquisitions	7 685	9 745	189	17 619	Acquisitions
Cessions	-5 855	-2 471	-550	-8 876	Disposals
Reclassements	21	-30	-49	-58	Reclassifications
Ecart de conversion	1 317	-67	-27	1 223	Currency translation
Valeur brute au 31 décembre	51 979	82 105	2 984	137 068	Gross value at 31 December
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier	-22 291	-48 667	-1 607	-72 565	Accumulated depreciation and impairment losses at 1 January
Amortissements	-6 675	-14 277	-273	-21 225	Depreciation
Pertes de valeur	-	-	-	-	Impairment losses
Cessions	5 687	2 367	494	8 548	Disposals
Reclassements	-2	-37	12	-27	Reclassifications
Ecart de conversion	-385	102	14	-269	Currency translation
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre	-23 666	-60 512	-1 360	-85 538	Accumulated depreciation and impairment losses at 31 December
Valeur nette au 31 décembre	28 313	21 593	1 624	51 530	Net value at 31 December
Dont actifs sous contrat de location-financement	-	4 377	295	4 672	Of which assets under finance leases

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles d'un montant de 18 586 000 francs suisses (2009 : 21 225 000 francs suisses) est enregistré dans le poste des dotations aux amortissements au compte de résultat.

Depreciation of CHF 18,586,000 (2009: CHF 21,225,000) on property and equipment was recognised under "Depreciation and amortisation" in the income statement.

Au cours de l'exercice, le Groupe a acquis des immobilisations corporelles pour un montant de 475 000 francs suisse (2009 : 1 482 000 francs suisses) par le biais de contrats de location-financement sans impact sur les activités d'investissement du tableau des flux de trésorerie consolidés.

The Group acquired property and equipment totalling CHF 475,000 (2009: CHF 1,482,000) under finance leases, which had no impact on the investing activities reported in the consolidated cash flow statement.

8. Immobilisations incorporelles

8. Intangible assets

Au 31 décembre 2010 en milliers de francs suisses	Fonds de commerce // Business assets	Logiciels // Software	Ecart d'acquisition // Goodwill	Relations clientèle // Customer relationships	Autres immobilisations incorporelles // Other intangible assets	Total	At 31 December 2010 CHF 000
Valeur brute au 1^{er} janvier	1 938	35 718	45 830	58 052	5 314	146 852	Gross value at 1 January
Variations de périmètre	-	172	932	-	-	1 104	Changes in basis of consolidation
Acquisitions	-	9 675	-	-	67	9 742	Acquisitions
Cessions	-	-1 658	-	-	-62	-1 720	Disposals
Reclassements	-	-115	-	-	-17	-132	Reclassifications
Ecart de conversion	-247	-2 086	541	-5 302	-268	-7 362	Currency translation
Valeur brute au 31 décembre	1 691	41 706	47 303	52 750	5 034	148 484	Gross value at 31 December
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier	-1 074	-17 894	-2 226	-32 387	-3 349	-56 930	Accumulated amortisation and impairment losses at 1 January
Variations de périmètre	-	-68	-	-	-	-68	Changes in basis of consolidation
Pertes de valeur	-	-	-	-451	96	-355	Impairment losses
Amortissements	-	-6 216	-	-19 880	-	-26 096	Amortisation
Cessions	-	1 573	-	-	-	1 573	Disposals
Reclassements	-	-28	-	-	-	-28	Reclassifications
Ecart de conversion	154	1 143	-	5 027	138	6 462	Currency translation
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre	-920	-21 490	-2 226	-47 691	-3 115	-75 442	Accumulated amortisation and impairment losses at 31 December
Valeur nette au 31 décembre	771	20 216	45 077	5 059	1 919	73 042	Net value at 31 December

Au 31 décembre 2009 en milliers de francs suisses	Fonds de commerce // Business assets	Logiciels // Software	Écarts d'acquisition // Goodwill	Relations clientèle // Customer relationships	Autres immobilisations incorporelles // Other intangible assets	Total	At 31 December 2009 CHF 000
Valeur brute au 1^{er} janvier	1 970	22 063	47 033	60 149	5 198	136 413	Gross value at 1 January
Acquisitions	-	14 450	-	-	134	14 584	Acquisitions
Cessions	-	-59	-	-	-12	-71	Disposals
Reclassements	-	-47	-	-	-	-47	Reclassifications
Écarts de conversion	-32	-689	-1 203	-2 097	-6	-4 027	Currency translation
Valeur brute au 31 décembre	1 938	35 718	45 830	58 052	5 314	146 852	Gross value at 31 December
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier	-1 083	-12 754	-2 226	-13 507	-3 299	-32 869	Accumulated amortisation and impairment losses at 1 January
Pertes de valeur	-	-	-	-	-158	-158	Impairment losses
Amortissements	-	-5 459	-	-20 363	-	-25 822	Amortisation
Cessions	-	48	-	-	12	60	Disposals
Reclassements	-	55	-	-	-	55	Reclassifications
Écarts de conversion	9	216	-	1 483	96	1 804	Currency translation
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre	-1 074	-17 894	-2 226	-32 387	-3 349	-56 930	Accumulated amortisation and impairment losses at 31 December
Valeur nette au 31 décembre	864	17 824	43 604	25 665	1 965	89 922	Net value at 31 December

A la date de clôture, les relations clientèle ont fait l'objet d'un test de dépréciation selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus sur la durée résiduelle d'utilisation. Au 31 décembre 2010, la valeur recouvrable estimée est supérieure à la valeur comptable.

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles d'un montant de 26 096 000 francs suisses (2009 : 25 822 000 francs suisses) est enregistré dans le poste des dotations aux amortissements au compte de résultat. Par ailleurs, une perte de valeur de 451 000 francs suisses a été constatée au cours de l'exercice sur les relations clientèle suite au départ de courtiers en 2010.

Les écarts d'acquisition se présentent comme suit au 31 décembre 2010 :

en milliers de francs suisses	2010			2009		CHF 000
	Valeur brute // Gross value	Pertes de valeur cumulées // Accumulated impairment losses	Valeur nette // Net value	Valeur nette // Net value		
Gaitame.com Co., Ltd	22 184	-	22 184	20 601		Gaitame.com Co., Ltd
TFS SA	18 301	-	18 301	18 301		TFS SA
Autres	6 818	-2 226	4 592	4 702		Other
Total inclus dans les immobilisations incorporelles	47 303	-2 226	45 077	43 604		Total included in intangible assets
Total inclus dans les participations dans les sociétés associées (cf. note 9)	1 635	-	1 635	1 276		Total included in investments in associates (Note 9)
Total des écarts d'acquisitions	48 938	-2 226	46 712	44 880		Total goodwill

Tests de dépréciation

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont définies par l'ensemble des activités des entités ayant généré ces écarts d'acquisition. Les écarts d'acquisition constatés au bilan de Compagnie Financière Tradition ont fait l'objet de tests de dépréciation. La valeur recouvrable est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs des activités afférentes à chacun de ces écarts d'acquisition. Sur la base de prévisions d'exploitation établies sur 5 ans, le flux de trésorerie normatif est actualisé afin de déterminer la valeur de l'activité sous-jacente par rapport aux écarts d'acquisition constatés. Des taux d'actualisation de 5,9 % à 9,0 % ont été retenus dans le cadre de ces évaluations afin de refléter le risque présent sur chacun des marchés. Ces taux incluent également une prime de risque complémentaire en raison de la sensibilité de cette hypothèse dans l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Par ailleurs, des taux de croissance de 0,0 % à 2,0 % ont été utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions d'exploitation sur la base de l'expérience passée et en fonction du marché dans lequel ces sociétés sont présentes.

Customer relationships were tested for impairment at the balance sheet date using a discounted cash flow method based on estimates of future cash flows over the remaining useful life. The estimated recoverable amount was higher than the carrying amount at 31 December 2010.

Amortisation of intangible assets amounting to CHF 26,096,000 (2009: CHF 25,822,000) is recognised under "Depreciation and amortisation" in the income statement. An impairment loss of CHF 451,000 was recognised on customer relationships during the year following the departure of brokers in 2010.

An analysis of goodwill at 31 December 2010 is shown below:

Impairment tests

Cash-generating units (CGU) are defined by the aggregate activities of entities that have generated this goodwill. Goodwill recognised on the balance sheet was tested for impairment. The recoverable value of activities relating to each item of goodwill was estimated using a discounted cash flow method. The normalised cash flow is discounted to determine the value of the underlying activity compared to the recognised goodwill, based on a 5-year business plan. The discount rates for measuring these valuations vary between 5.9% and 9.0%, in order to reflect the risk in each of the markets. These rates also included an additional risk premium because of the sensitivity of this assumption when discounting future cash flows.

Growth rates of 0.0% to 2.0% were used to estimate cash flow projections beyond the period covered by operating forecasts. These rates were based on past experience in line with the market in which these companies operate.

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

Les différentes hypothèses retenues dans le cadre de l'actualisation des flux de trésorerie futurs des principales unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

The different assumptions used for discounting future cash flows of the main CGUs are as follows:

en %	Taux d'actualisation // Discount rate	Taux de croissance // Growth rate	%
Gaitame.com Co., Ltd	5,9 %	1,5 %	Gaitame.com Co., Ltd
TFS SA	7,0 %	1,0 %	TFS SA
Autres	7,0 % - 9,0 %	0,0 % - 2,0 %	Other

Les évaluations obtenues par l'utilisation de cette méthode sont supérieures aux valeurs comptables et par conséquent aucune perte de valeur n'a été constatée sur les écarts d'acquisition en 2010.

Since the valuations obtained using this method were greater than the carrying amounts, no goodwill impairment was recognised in 2010.

9. Participations dans les sociétés associées

Cette rubrique comprend la quote-part des sociétés associées détenue par Compagnie Financière Tradition, consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Le détail des sociétés consolidées selon cette méthode est présenté en note 31.

La variation des participations dans les sociétés associées se présente comme suit :

9. Investments in associates

This item covers Compagnie Financière Tradition SA's share of equity accounted associates. Details of these companies are disclosed in Note 31.

Changes in investments in associates are shown below:

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Au 1^{er} janvier	15 003	13 047	At 1 January
Résultat net de l'exercice	19 262	5 366	Net profit for the year
Impact de l'impôt des sociétés fiscalement transparentes	1 001	6 678	Impact of taxation of fiscally transparent companies
Dividendes distribués	-2 077	-3 139	Dividends paid
Acquisition de l'exercice	11 922	-	Acquisitions during the year
Variation des capitaux propres	-	-5 632	Changes in shareholders' equity
Variation de périmètre	-	-807	Change in the basis of consolidation
Ecart de conversion	-962	-510	Currency translation
Au 31 décembre	44 149	15 003	At 31 December

CM Capital Markets Holding SA

En décembre 2010, le Groupe a signé un accord pour acquérir une participation de 30 % dans le capital de la société CM Capital Markets Holding SA pour un montant de 10,0 million de francs suisses. Selon les termes de cet accord, le Groupe est déjà en mesure d'exercer une influence notable sur cette société au 31 décembre 2010. La finalisation de cette transaction interviendra début 2011 lorsque l'autorité responsable de la surveillance des marchés en Espagne aura formalisé sa décision de non-opposition. Un écart d'acquisition négatif de 17,8 million de francs suisses a été constaté sur cette transaction et présenté dans la rubrique « Quote-part de résultat des sociétés associées ».

CM Capital Markets Holding SA

In December 2010, the Group signed an agreement to acquire a 30% interest in the capital of CM Capital Markets Holding SA for a consideration of CHF 10.0m. Under the terms of this agreement, the Group was already in a position to exercise a significant influence over the company at 31 December 2010. The transaction will be finalised early in 2011 once the Spanish regulatory authority's non-opposition decision becomes formal. The operation gave rise to negative goodwill of CHF 17.8m, which is recognised in the income statement under the "Share of profits/losses of associates".

A la date d'acquisition, l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables de CM Capital Markets Holding SA se répartit comme suit :

The fair value measurement of identifiable assets and liabilities of CM Markets Holding SA at the acquisition date is set out below:

<i>en milliers de francs suisses</i>	2010	CHF 000
Immobilisations corporelles	10 069	Property and equipment
Immobilisations incorporelles	345	Intangible Assets
Actifs financiers disponibles à la vente, non courant	48 248	Available-for-sale financial assets - non-current
Autres actifs non courants	415	Other non-current assets
Impôts différés actifs	978	Deferred tax assets
Autres actifs courants	1 995	Other current assets
Impôts à recevoir	938	Tax receivable
Clients et autres créances	13 911	Trade and other receivables
Actifs financiers disponibles à la vente, courant	992	Available-for-sale financial assets - current
Actifs financiers évalués à la juste valeur	23 032	Financial assets at fair value
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 104	Cash and cash equivalents
Total actif	132 027	Total assets
Dettes financières à long terme	6 374	Long-term financial debts
Provisions	1 036	Provisions
Impôts différés passifs	14 044	Deferred tax liabilities
Dettes financières à court terme	562	Short-term financial debts
Fournisseurs et autres créanciers	17 597	Trade and other payables
Impôts à payer	2 347	Tax liabilities
Total passif	41 960	Total liabilities
Juste valeur des actifs nets	90 067	Fair value of net assets
Quote-part des actifs nets acquis	27 783	Share of net assets acquired
Prix d'acquisition	9 959	Acquisition price
Ecart d'acquisition négatif	(17 824)	Negative goodwill

Finarbit AG

En avril 2010, le Groupe a acquis une participation de 45 % dans le capital de la société Finarbit AG pour un montant de 1,6 million de francs suisses. Un écart d'acquisition de 0,4 million de francs suisses a été constaté sur cette transaction.

Finarbit AG

In April 2010, the Group acquired a 45% interest in the capital of Finarbit AG for a consideration of CHF 1.6m. Goodwill of CHF 0.4m was recognised on this transaction.

Reset Holding (Pte) Ltd

La cession de cette société a été finalisée en avril 2009 à un prix d'exercice de 47,6 millions de francs suisses. En outre une créance de 1,5 millions de francs suisses dont le paiement est soumis à la réalisation de certaines conditions futures a été constatée à la date de la cession.

Reset Holding (Pte) Ltd

The disposal of this company was finalised in April 2009 at an exercise price of CHF 47.6m. A contingent receivable of CHF 1.5m was also recognised at the disposal date.

La plus-value générée sur cette cession en 2009, nette de la juste valeur d'une option de vente de 23,9 millions de francs suisses au 31 décembre 2008, s'élève à 19,8 millions de francs suisses. En outre, un montant de 0,7 millions de francs suisses relatif aux écarts de conversion cumulés des actifs nets de cette société a été transféré des capitaux propres au résultat à la date de la cession (cf. note 2).

The operation generated a gain of CHF 19.8m in 2009, net of the fair value of a put option of CHF 23.9m at 31 December 2008. An amount of CHF 0.7m relating to cumulative translation adjustments on the net assets of this company was transferred from equity to the income statement on the sale date (Note 2).

Ong First Tradition (Pte) Ltd

En décembre 2009, le Groupe a transféré à son actionnaire indirect VIEL & Cie 19,7 % des actions détenues dans cette société pour un prix de vente de 9,8 millions de francs suisses, réduisant sa participation dans cette société associée à 15,3 % contre 35,0 % précédemment (cf. note 27). Un gain de 6,4 millions de francs suisses a été constaté en résultat (cf. note 2).

Ong First Tradition (Pte) Ltd

In December 2009, the Group transferred 19.7% of the shares it held in this company to its indirect shareholder, VIEL & Cie, for a consideration of CHF 9.8m, thereby reducing its stake from 35.0% to 15.3% (Note 27). As a result of this transaction, a gain of CHF 6.4m was recognised in the income statement (Note 2).

Cette participation résiduelle de 15,3 % est présentée au bilan dans les participations dans les sociétés associées en raison de l'influence notable exercé par le Groupe en vertu de sa présence au Conseil d'administration de la Société.

This remaining 15.3% stake is carried on the balance sheet under "Investments in associates" because of the significant influence exercised by the Group through its seat on the company's board of directors.

FXDirectDealer LLC

La société associée FXDirectDealer LLC dans laquelle le Groupe détenait une participation de 15 % au 31 décembre 2008, a procédé à un rachat d'actions propres puis à leur annulation au cours du 1^{er} semestre 2009. La quote-part du Groupe dans le mouvement net des capitaux propres constaté par cette société dans le cadre de cette transaction s'élève à 5,6 millions de francs suisses et est présentée dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés. Suite à cette opération, le Groupe détient 20 % des droits de vote de cette société associée.

FXDirectDealer LLC

FXDirectDealer LLC, one of the Group's associates in which it held a 15% interest at 30 December 2008, carried out a share buy-back in the first half of 2009; these shares were subsequently cancelled. The Group's share of the net movement in equity recognised on the transaction by that company was CHF 5.6m, which is reported in the consolidated statement of changes in equity. Following this operation, the Group held 20% of the voting rights of the company.

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

Les informations financières résumées des sociétés associées se présentent comme suit :

Summary financial information on associates is shown below:

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Chiffre d'affaires	87 030	111 381	Revenue
Résultat net de l'exercice	6 880	23 418	Net profit for the year
Quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés associées	19 262	5 366	Group share of net profit of associates
- Dont CM Capital Markets Holding SA	17 824	-	- of which CM Capital Markets Holding SA

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Actif	294 043	227 200	Assets
Passif	-137 062	-161 860	Liabilities
Actif net	156 981	65 340	Net assets
Quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés associées	44 149	15 003	Group share of net assets of associates

Les participations dans les sociétés associées incluent un écart d'acquisition de 1 635 000 francs suisses au 31 décembre 2010 (1 276 000 francs suisses au 31 décembre 2009) (cf. note 8).

Interests in associates included goodwill of CHF 1,635,000 at 31 December 2010 (2009: CHF 1,276,000) (Note 8).

10. Autres actifs financiers

10. Other financial assets

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Prêts aux employés	1 569	2 136	Employee loans
Créances sur les parties liées (cf. note 27)	766	771	Related party receivables (Note 27)
Autres actifs financiers	3 491	6 108	Other financial assets
Total	5 826	9 015	Total

Les prêts aux employés portent intérêt à un taux de 1,5 % et ont une échéance moyenne de 16 mois.

Loans to employees earn interest at 1.5% and have an average maturity of 16 months.

Les autres actifs financiers incluent principalement les créances de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales sur ses anciens actionnaires ultimes, Comipar, Paris et Banque Pallas Stern, Paris (cf. note 27).

Other financial assets mostly include receivables held by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries from its former ultimate shareholders, Comipar, Paris, and Banque Pallas Stern, Paris (Note 27).

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les autres actifs financiers est décrite en note 30.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on other financial assets is disclosed in Note 30.

11. Trésorerie non disponible

11. Unavailable cash

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Dépôts de liquidités ou de titres bloqués en garantie dans le cadre de l'activité de courtage	33 189	18 596	Call deposits and securities given as collateral in connection with broking activities

Outre ces dépôts de liquidités bloqués auprès de sociétés de compensation, tels qu'Euroclear ou le FICC (Fixed Income Clearing Corporation), certaines filiales de Compagnie Financière Tradition sont soumises à des contraintes de capitaux propres fixées par leurs autorités de tutelle qui limitent la disponibilité ou la libre circulation de leurs liquidités au sein du Groupe. Par ailleurs, au 31 décembre 2010, un montant de 15 300 000 francs suisses est relatif à notre activité avec la clientèle de particuliers au Japon (0 francs suisse au 31 décembre 2009).

In addition to these call deposits held as collateral with clearing houses such as Euroclear and the Fixed Income Clearing Corporation (FICC), certain subsidiaries are subject to minimum equity restrictions set by their regulatory authorities, which limit the availability or free use of their cash holdings within the Group. An amount of CHF 15,300,000 is related to our retail activities in Japan at 31 December 2010 (2009: CHF zero).

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie non disponible est décrite en note 30.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on unavailable cash is disclosed in Note 30.

12. Quote-part dans les coentreprises

12. Share in joint ventures

Le détail des sociétés contrôlées conjointement et consolidées par intégration proportionnelle est présenté en note 31. Par ailleurs, des coentreprises ont été constituées à Singapour, Sydney et Tokyo entre TFS SA, ICAP et Volbroker dans le cadre desquelles TFS Currencies Pte Ltd, TFS Australia Pty Ltd et Tradition Financial Services Japan Ltd enregistrent 25 % des actifs, passifs, produits et charges liés aux activités d'intermédiation sur options de change.

Details of jointly controlled entities consolidated under the proportionate consolidation method are set out in Note 31. TFS SA, ICAP and Volbroker set up joint ventures in Singapore, Sydney and Tokyo, in which TFS Currencies Pte Ltd, TFS Australia Pty Ltd and Tradition Financial Services Japan Ltd book 25% of the assets, liabilities, income and expenses related to broking activities in currency options. Moreover, Tradition Financial Services Ltd, London,

De plus, Tradition Financial Services Ltd à Londres enregistre 27,5 % des produits et charges de la coentreprise à Copenhague entre ces mêmes partenaires.

A Francfort, la coentreprise entre TFS SA, ICAP et Volbroker a été finalisée en 2009. La part revenant aux partenaires de TFS dans les résultats sur options de change de sa filiale allemande, Tradition Financial Services GmbH, soit 72,5 % est présentée dans la rubrique « Intérêts minoritaires ».

Gaitame.com Co Ltd

Le Groupe a porté sa participation dans cette société à 43,95 % contre 43,35 % au 31 décembre 2009 pour un prix d'acquisition de 2,2 millions de francs suisses, générant un écart d'acquisition de 0,9 millions de francs suisses (cf. note 8).

La quote-part des actifs, passifs, produits et charges des coentreprises se décompose comme suit :

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Quote-part dans le bilan des coentreprises			Share of joint ventures in the balance sheet
Actif courant	557 184	583 833	Current assets
Actif non courant	53 944	39 944	Non-current assets
Total actif	611 128	623 777	Total assets
Passif courant	485 250	499 857	Current liabilities
Passif non courant	1 624	3 845	Non-current liabilities
Total passif	486 874	503 702	Total liabilities
Quote-part dans le résultat des coentreprises			Share of profits of joint ventures
Produits	99 134	135 406	Income
Charges	-88 740	-111 017	Expenses
Résultat net de l'exercice	10 394	24 389	Net profit for the year
Attribuable aux :			Attributable to:
Actionnaires de la société mère	5 963	14 404	Shareholders of the parent
Intérêts minoritaires	4 431	9 985	Minority interests

recognises 27,5% of the income and expenses of the Copenhagen joint venture between these same partners.

The joint venture in Frankfurt between TFS SA, ICAP and Volbroker was finalised in 2009. The 72,5% share of TFS' partners in the profits and losses from the currency options business of its German subsidiary, Tradition Financial Services GmbH is reported under "Minority interests".

Gaitame.com Co Ltd

The Group increased its stake in this company to 43,95% from 43,35% at 31 December 2009, for a consideration of CHF 2.2m. The operation gave rise to goodwill of CHF 0.9m (Note 8).

The share in the assets, liabilities, income and expenses of joint ventures is shown below:

13. Clients et autres créances

Les clients et autres créances se décomposent comme suit :

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Créances liées aux activités de teneur de comptes	510 030	501 387	Receivables related to account holder activities
Créances liées aux activités en principal	52 187	90 256	Receivables related to matched principal activities
Clients et comptes rattachés	127 031	134 156	Trade debtors
Créances sur les employés	56 326	48 853	Employee receivables
Créances sur les parties liées (cf. note 27)	9 198	17 586	Related party receivables (Note 27)
Autres créances à court terme	17 718	30 543	Other short-term receivables
Total	772 490	822 781	Total

Le poste des « Créances sur les employés » comporte des primes et bonus payés d'avance et conditionnés à la présence de l'employé durant la durée du contrat. Ainsi, la charge liée à ces primes et bonus est constatée en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les clients et autres créances est décrite en note 30.

14. Actifs financiers évalués à la juste valeur

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se décomposent comme suit :

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Obligations	977	2 185	Bonds
Actions	260	418	Shares
Autres	180	-	Other
Total	1 417	2 603	Total

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur est décrite en note 30.

13. Trade and other receivables

An analysis of this item is shown below:

"Employee receivables" includes bonuses paid in advance and subject to the employee remaining with the Group throughout the duration of the contract. The expense relating to these bonuses is recognised in the income statement on a straight-line basis over the life of the contract.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on other trade and other receivables is disclosed in Note 30.

14. Financial assets at fair value

An analysis of financial assets held for trading is shown below:

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial assets at fair value is disclosed in Note 30.

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

15. Actifs financiers disponibles à la vente

Non courant

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Actions	7 523	22 502	Shares
Total	7 523	22 502	Total

En juin 2010, le Groupe a effectué une cession partielle de cette participation pour un montant de 19,6 millions de francs suisses, générant une plus-value de 4,4 millions de francs suisses (cf. note 4). Ces titres ont été cédés sur le marché de gré-à-gré à l'actionnaire majoritaire de Compagnie Financière Tradition SA (cf. note 27).

15. Available-for-sale financial assets

Non-current

In June 2010, the Group disposed of part of this holding for a consideration of CHF 19.6m, generating a gain of CHF 4.4m (Note 4). These securities were sold on the OTC market to Compagnie Financière Tradition SA's majority shareholder (Note 27).

Courant

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Dépôts bancaires à court terme	8 949	6 992	Short-term bank deposits
Total	8 949	6 992	Total

Cette rubrique comprend des dépôts bancaires à court terme dont la maturité est supérieure à 3 mois à partir de la date d'acquisition.

Current

This item consists of short-term bank deposits with maturities of more than three months from the acquisition date.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente est décrite en note 30.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial assets held for sale is disclosed in Note 30.

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Caisse et dépôts bancaires à vue	308 029	353 193	Cash and call deposits with banks
Dépôts bancaires à court terme	31 028	42 246	Short-term bank deposits
Placements monétaires à court terme	13 224	3 808	Short-term money-market investments
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	352 281	399 247	Cash and cash equivalents on the balance sheet
moins : Découverts bancaires (cf. note 20)	-11 198	-5 228	less: Bank overdrafts (Note 20)
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	341 083	394 019	Cash and cash equivalents in cash flow statement

La caisse et les dépôts bancaires à vue génèrent des intérêts à des taux variables basés sur les taux bancaires quotidiens. Les dépôts bancaires à court terme ont une maturité comprise entre une journée et un mois selon les besoins en liquidités du Groupe et génèrent des intérêts sur la base des taux bancaires pour leur durée respective.

Cash and deposits held on call with banks earn variable interest, based on daily bank rates. Short-term bank deposits have maturities of between one day and one month depending on the Group's liquidity requirements, and earn interest at the bank rate prevailing during the respective periods.

Les placements monétaires à court terme incluent un montant de 7 515 000 francs suisses donné en garantie dans le cadre d'une notification fiscale, dans l'attente de la résolution définitive de la procédure.

Short-term money market investments include an amount of CHF 7,515,000 given as security in connection with a tax notice, while awaiting settlement of the procedure.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est décrite en note 30.

The Group's exposure to credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on cash and cash equivalents is disclosed in Note 30.

17. Capital, actions propres et réserves consolidées

Composition du capital

Au 31 décembre 2010, le capital s'établit à 15 382 175 francs suisses (15 319 675 francs suisses au 31 décembre 2009), soit 6 152 870 actions au porteur (6 127 870 actions au porteur au 31 décembre 2009) d'une valeur nominale de 2,50 francs suisses.

17. Capital, treasury shares and consolidated reserves

Composition of capital

Share capital at 31 December 2010 was CHF 15,382,175 (2009: CHF 15,319,675) consisting of 6,152,870 (2009: 6,127,870) bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

Durant l'exercice 2010, 25 000 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de 2,50 francs suisses, soit une augmentation de capital d'un montant de 62 500 francs suisses.

Compagnie Financière Tradition SA issued 25,000 new shares during the 2010 financial year, following the conversion of subscription rights, at an issue price of CHF 2.50 per share. This operation increased capital by CHF 62,500.

En 2009, 508 419 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de 92,00 francs suisses, soit une augmentation de capital d'un montant de 1 271 000 francs suisses assortie d'une prime d'émission de 45 504 000 francs suisses.

Actionnaires importants

Au 31 décembre 2010, la société Financière Vermeer NV, Amsterdam détient 67,29 % des droits de vote de Compagnie Financière Tradition SA contre 67,56 % au 31 décembre 2009.

La société Financière Vermeer NV, Amsterdam, est détenue à 100,00 % par VIEL & Cie, Paris elle-même détenue à 53,55 % par VIEL et Compagnie Finance au 31 décembre 2010 contre 53,79 % au 31 décembre 2009.

Capital autorisé

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de 5 758 327 francs suisses, par l'émission au maximum de 2 303 331 nouvelles actions au porteur d'une valeur nominale de 2,50 francs suisses chacune. Le Conseil d'administration fixera le prix d'émission des actions et la date à compter de laquelle les nouvelles actions donneront droit à des dividendes. Cette autorisation est valable jusqu'au 13 mai 2011.

Le Conseil d'administration est autorisé à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires actuels pour permettre des acquisitions ou des prises de participation. Les droits de souscription des actions pour lesquelles un droit préférentiel de souscription est accordé mais non exercé sont à la disposition du Conseil d'administration qui les utilise dans l'intérêt de la Société.

Capital conditionnel

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de 2 317 295 francs suisses par l'émission d'un maximum de 926 918 actions au porteur d'une valeur nominale de 2,50 francs suisses chacune. L'augmentation s'opère par l'exercice d'un droit préférentiel de souscription des collaborateurs de la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de participation des collaborateurs seront définies par le Conseil d'administration. Les caractéristiques des options de souscription consenties aux collaborateurs de la Société sont présentées en note 19.

En outre, le Conseil d'administration peut décider une augmentation du capital-actions d'un montant maximum de 3 600 000 francs suisses par l'émission d'un maximum de 1 440 000 actions au porteur d'une valeur nominale de 2,50 francs suisses chacune. Les nouvelles actions seront entièrement libérées. L'augmentation s'opère :

- A concurrence de 2 500 000 francs suisses par l'exercice d'un droit de conversion accordé en relation avec l'émission sur les marchés de capitaux nationaux et internationaux d'obligations ou de titres de créance similaires convertibles par la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de l'émission de tels emprunts seront définies par le Conseil d'administration, avec une faculté de conversion sur la base d'un prix d'émission qui ne sera pas inférieur à la moyenne des cours de bourse des vingt séances précédant l'émission. Le droit des actionnaires de souscrire par préférence à de tels emprunts est supprimé. Les droits de conversion ne pourront être exercés que pendant une durée de cinq ans au maximum à compter de la date de leur émission, après quoi ils seront échus.
- A concurrence de 1 100 000 francs suisses par l'exercice d'options indépendantes de souscription d'actions attribuées gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation antérieure au capital-actions. Les conditions d'attribution et d'exercice des options de souscription par les actionnaires ou par les titulaires ultérieurs des options (options cessibles) seront définies par le Conseil d'administration.

Les détenteurs de droits de conversion et/ou d'options sont autorisés à souscrire des actions nouvelles.

In 2009, following the conversion of subscription rights, 508,419 new shares were created at an issue price of CHF 92.00 each. This operation increased capital by CHF 1,271,000 with a share premium of CHF 45,504,000.

Major shareholders

Financière Vermeer NV, Amsterdam held 67.29% of the voting rights in Compagnie Financière Tradition SA at 31 December 2010 (2009: 67.56%).

Financière Vermeer NV is wholly owned by VIEL & Cie, Paris, in which VIEL et Compagnie Finance held a 53.55% interest at 31 December 2010 (2009: 53.79%).

Authorised capital

The Company's capital may be increased by up to CHF 5,758,327 through the issuance of up to 2,303,331 new bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The Board of Directors shall set the issue price and the date from which the new shares are to carry dividend rights. This authority is valid until 13 May 2011.

The Board is empowered to suspend or limit current shareholders' pre-emptive rights to enable acquisitions or equity stakes. Subscription rights for which a pre-emptive right is granted but not exercised are available to the Board to be used in the Company's interest.

Conditional capital

The Company's capital may be increased by up to CHF 2,317,295 through the issuance of up to 926,918 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50 each. The increase shall take place through the exercise of a pre-emptive right by Company employees. The pre-emptive rights of existing shareholders shall be cancelled. Conditions for employee participation shall be defined by the Board of Directors. The characteristics of share options granted to Company employees are disclosed in Note 19.

Moreover, the Company's capital may be increased by up to CHF 3,600,000 through the issuance of up to 1,440,000 new bearer shares with a nominal value of CHF 2.50 each. The new shares will be fully paid-up. The increase shall be carried out as follows:

- *Up to CHF 2,500,000 through the exercise of conversion rights, granted in relation to the Company's issuance of bonds or similar convertible debt securities on the national and international capital markets. The pre-emptive rights of existing shareholders shall be cancelled. The conditions of issue of such borrowings shall be defined by the Board of Directors, with a conversion right based on an issue price of no less than the average market price during the twenty days preceding the issue. Shareholders' pre-emptive right to subscribe such borrowings shall be cancelled. Conversion rights must be exercised within five years of the issue date, after which they expire.*
- *Up to CHF 1,100,000 through the exercise of options independent of share subscriptions allotted free of charge to shareholders pro rata to their existing holdings of share capital. The terms and conditions for allocating and exercising share options by shareholders or future option holders (transferable options) shall be defined by the Board of Directors.*

Holders of conversion rights and/or options may subscribe for new shares.

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

Actions propres

Au 31 décembre 2010, le Groupe détient directement 44 234 actions propres pour un montant de 5 768 000 francs suisses. Celles-ci sont présentées en déduction des capitaux propres au 31 décembre 2010.

Treasury shares

The Group directly held 44,234 treasury shares, amounting to CHF 5,768,000 at 31 December 2010, which were allocated against equity.

	Valeur comptable en milliers de francs suisses // Carrying amount CHF 000	Prix d'acquisition ou de réalisation en milliers de francs suisses // Acquisition or redemption price CHF 000	Nombre d'actions de 2,50 francs suisses de nominal // No. of shares of CHF 2.50 nominal value	
Au 1^{er} janvier 2009	7 135	7 135	42 409	At 1 January 2009
Acquisitions	6 283	6 283	52 672	Acquisitions
Cessions	-5 736	-4 761	-37 168	Disposals
Moins-values réalisées	-	-975	-	Realised losses
Au 31 décembre 2009	7 682	7 682	57 913	At 31 December 2009
Acquisitions	863	863	7 334	Acquisitions
Cessions	-2 777	-2 509	-21 013	Disposals
Moins-values réalisées	-	-268	-	Realised losses
Au 31 décembre 2010	5 768	5 768	44 234	At 31 December 2010

Réserves consolidées

Cette rubrique se décompose comme suit :

Consolidated reserves

An analysis of this item is shown below:

en milliers de francs suisses	Bénéfice au bilan // Retained earnings	Réserve générale // General reserve	Réserve pour actions propres // Reserve for treasury shares	Réserve pour options de souscription d'actions // Reserve for share options	Réserve de couverture // Hedging reserve	Réserve de réévaluation // Revalua- tion reserve	Réserves consolidées // Consolida- ted reserves	CHF 000
Au 1^{er} janvier 2009	312 863	13 069	7 135	6 769	-4 430	-3 645	331 761	At 1 January 2009
Affectation à la réserve générale	-114	114	-	-	-	-	-	Transfer to the general reserve
Dividendes versés	-44 638	-	-	-	-	-	-44 638	Dividends paid
Affectation à la réserve pour actions propres	-547	-	547	-	-	-	-	Transfer to the reserve for treasury shares
Variation des capitaux propres des sociétés associées	-5 632	-	-	-	-	-	-5 632	Changes in equity of associates
Incidence des variations de périmètre	2 371	-	-	-	-	-	2 371	Effect of changes in basis of consolidation
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions	-	-	-	3 734	-	-	3 734	Effect of recognition of share options
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture	-	-	-	-	1 245	-	1 245	Effect of recognition of hedging instruments
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	2 519	2 519	Effect of revaluation of available-for-sale financial assets
Résultat net de l'exercice	64 971	-	-	-	-	-	64 971	Net profit for the year
Au 31 décembre 2009	329 274	13 183	7 682	10 503	-3 185	-1 126	356 331	At 31 December 2009
Affectation à la réserve générale	-181	181	-	-	-	-	-	Transfer to the general reserve
Dividendes versés	-48 841	-	-	-	-	-	-48 841	Dividends paid
Affectation à la réserve pour actions propres	1 914	-	-1 914	-	-	-	-	Transfer to the reserve for treasury shares
Exercice d'options de souscription d'actions	-	-	-	-4 558	-	-	-4 558	Exercise of share options
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions	-	-	-	1 576	-	-	1 576	Effect of recognition of share options
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture	-	-	-	-	1 930	-	1 930	Effect of recognition of hedging instruments
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	301	301	Effect of revaluation of available-for-sale financial assets
Résultat net de l'exercice	40 945	-	-	-	-	-	40 945	Net profit for the year
Au 31 décembre 2010	323 111	13 364	5 768	7 521	-1 255	-825	347 684	At 31 December 2010

La réserve générale et la réserve pour actions propres de Compagnie Financière Tradition SA ne sont pas disponibles pour une distribution. La réserve pour actions propres comprend le coût d'acquisition des actions de la société Compagnie Financière Tradition SA détenues par le Groupe.

La réserve pour options de souscription d'actions est utilisée pour comptabiliser la juste valeur des instruments de capitaux propres consentis aux collaborateurs du Groupe. Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de cette réserve au compte de prime d'émission.

La réserve de couverture comprend la part effective des variations cumulées nettes de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie qui sont relatifs à des positions couvertes n'ayant pas encore impacté le compte de résultat.

La réserve de réévaluation comprend les variations cumulées nettes de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente jusqu'au moment de leur cession ou d'une constatation d'une perte de valeur.

La réserve d'écarts de conversion comprend les écarts de change relatifs à la conversion en francs suisse des états financiers des sociétés du Groupe libellés en monnaies étrangères. Cette réserve est présentée distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

18. Dividendes

Le dividende à payer n'est comptabilisé qu'après son approbation par l'Assemblée générale. Le dividende suivant a été proposé par le Conseil d'administration :

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Dividende de 5,0 francs suisses par action au titre de l'exercice 2010 (2009 : 8,0 francs suisses)	30 764	48 841	Dividend of CHF 5.0 per share for the 2010 financial year (2009: CHF 8.0)

19. Paiements fondés sur des actions

Au 31 décembre 2010, les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution // Grant date	Nombre d'options de 2,50 francs suisses de nominal // Number of options of CHF 2.50 each	Augmentation de capital potentielle en francs suisses // Potential increase in capital CHF	Date de début d'exercice ⁽¹⁾ // Start of exercise date ⁽¹⁾	Date d'échéance // Expiry date	Prix d'exercice en francs suisses // Exercise price CHF	Condition d'exercice ⁽²⁾ // Exercise terms ⁽²⁾
10.03.00	266 000	665 000	88 800 titres le 10.03.01 88 800 titres le 10.03.02 88 400 titres le 10.03.03	09.03.12	60,00	-
17.05.02	20 000	50 000	17.05.04	16.05.16	97,50	-
08.09.03	25 000	62 500	08.09.05	08.09.13	92,25	-
24.04.06	75 000	187 500	24.04.09	23.04.16	129,90	-
21.05.08	15 000	37 500	21.05.11	21.05.13	2,50	190,00
15.09.08	30 000	75 000	21.01.11	21.01.16	2,50	156,00
23.09.08	30 000	75 000	21.01.11	21.01.16	2,50	156,00
02.09.10	32 000	80 000	01.09.13	01.09.18	2,50	80,00
Total	493 000	1 232 500				

Conditions d'exercice

⁽¹⁾ Les collaborateurs doivent être employés du Groupe afin d'exercer les options de souscription d'actions consenties.

⁽²⁾ Le cours de l'action doit être supérieur à ces seuils pendant 10 jours consécutifs au cours des 12 mois précédant la date d'exercice.

En 2010, Compagnie Financière Tradition SA a consenti 32 000 options de souscription d'actions (aucune option en 2009) à des collaborateurs du Groupe. La juste valeur des options octroyées est déterminée à la date d'attribution des options de souscription en recourant au modèle de valorisation binomial et en prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

Sur la base d'observations historiques, les paramètres d'évaluation suivants ont été utilisés afin de déterminer la juste valeur des options de souscription consenties :

Moyennes pondérées	2010	2009	Weighted averages
Rendement de dividendes	5,0 %	-	Dividend yield
Volatilité attendue	33,5 %	-	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	1,2 %	-	Risk-free interest rate
Prix de l'action à la date d'attribution (en francs suisses)	108,3	-	Share price on the grant date (in CHF)

The general reserve and the reserve for treasury shares are not available for distribution. The reserve for treasury shares includes the acquisition cost of Compagnie Financière Tradition SA shares held by the Group.

The share options reserve is used to recognise the fair value of own equity instruments granted to Group employees. At each exercise of share options, the value of the instruments is transferred from this reserve to the share premium account.

The hedging reserve includes the effective portion of net cumulative changes in the fair value of hedging instruments used in cash flow hedges which relate to hedged positions that have not yet impacted the income statement.

The revaluation reserve comprises net cumulative variations in fair value of available-for-sale financial assets until they are sold or an impairment is recognised.

The currency translation reserve comprises foreign exchange differences arising from the translation into Swiss francs of the financial statements of Group companies denominated in foreign currencies. It is shown separately in «Consolidated statement of changes in equity».

18. Dividends

Dividends are not recognised until after they have received shareholder approval. The Board of Directors is recommending the following dividend:

19. Share-based payments

An analysis of the Group's employee share options at 31 December 2010 is shown below:

Exercise terms

⁽¹⁾ Options granted may only be exercised by employees of the Group.

⁽²⁾ The share price must have been above these thresholds for 10 consecutive days in the 12 months preceding the exercise date.

In 2010, 32,000 share options were granted to Group employees (2009: no options granted). Fair value is determined on the date the options are granted, using the binomial option pricing model, taking into account the general characteristics and conditions for acquisition of rights prevailing at that date.

The following valuation parameters, based on historical observations, were used to determine the fair value of share options granted:

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

L'exercice des options consenties en 2010 est soumis à la réalisation d'objectifs relatifs au cours de l'action. Ces conditions de marché ont été intégrées dans le calcul de la juste valeur des options attribuées.

The exercise of share options granted in 2010 is contingent on the achievement of share price targets. These market conditions were taken into account when calculating the fair value of the options.

En 2010, la moyenne pondérée de la juste valeur des options à la date de l'octroi était de 60,37 francs suisses.

In 2010, the weighted average fair value of options on the grant date was CHF 60.37.

Les options de souscription suivantes ont été exercées au cours de l'exercice 2010 :

The following share options were exercised during the 2010 financial year:

Date d'attribution <i>// Grant date</i>	Nombre d'options <i>// Number of options</i>	Date d'exercice <i>// Exercise date</i>	Prix d'exercice en francs suisses <i>// Exercise price CHF</i>	Prix de l'action à la date d'exercice en francs suisses <i>// Share price on exercise date CHF</i>
Plan du 14.12.07 <i>// Plan of 14.12.07</i>	25 000	7 avril 2010 <i>// 7 April 2010</i>	2,50	121,00

Le nombre et le prix d'exercice moyen pondéré des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs du Groupe sont les suivants :

An analysis of the number and weighted average exercise price of employee share options is shown below:

en francs suisses	2010		2009		CHF 000
	Prix d'exercice moyen pondéré <i>// Weighted average exercise price</i>	Nombre d'options <i>// Number of options</i>	Prix d'exercice moyen pondéré <i>// Weighted average exercise price</i>	Nombre d'options <i>// Number of options</i>	
En circulation au début de l'exercice	62,16	486 000	62,16	486 000	Outstanding at beginning of the year
Attribuées	2,50	32 000	-	-	Granted
Exercées	2,50	-25 000	-	-	Exercised
Expirées	-	-	-	-	Lapsed
Annulées	-	-	-	-	Cancelled
En circulation à la fin de l'exercice	61,31	493 000	62,16	486 000	Outstanding at end of the year
Exercables à la fin de l'exercice	77,61	386 000	73,04	411 000	Exercisable at end of the year

Les options exercées donnent uniquement droit à la livraison des actions. En 2010, le montant des charges liées aux paiements fondés sur des actions est de 1 576 000 francs suisses (3 734 000 francs suisses en 2009).

Options exercised only give the right to receive shares. Costs of share-based payments in 2010 amounted to CHF 1,576,000 (2009: CHF 3,734,000).

20. Dettes financières

20. Financial debts

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Court terme			Short-term
Découverts bancaires	11 198	5 228	Bank overdrafts
Emprunts bancaires	133 896	155 958	Bank borrowings
Engagements à court terme sur contrat de location-financement	2 221	4 298	Short-term obligations under finance leases
Total	147 315	165 484	Total
Long terme			Long-term
Engagements sur contrats de location-financement	936	3 078	Obligations under finance leases
Total	936	3 078	Total
Total dettes financières	148 251	168 562	Total financial debts

Au 31 décembre 2010, les emprunts bancaires incluent une ligne de crédit multidevises disponible à hauteur de 116 millions de francs suisses (124 millions de francs suisses au 31 décembre 2009) et composée de deux types de facilités, à savoir :

Bank borrowings at 31 December 2010 included a multicurrency credit line of CHF 116m (2009: CHF 124m), consisting of two types of facilities:

Facilité A

Une ligne confirmée de 26 millions de francs suisses (34 millions de francs suisses au 31 décembre 2009) venant à échéance le 1^{er} juin 2012, dégressive à hauteur de 8 millions de francs suisses le 1^{er} juin 2011 et 18 millions de francs suisses à l'échéance, intégralement tirée au 31 décembre 2010 et 2009.

Facility A

A term loan facility of CHF 26m (2009: CHF 34m) maturing on 1 June 2012, declining by CHF 8m on 1 June 2011 and CHF 18m at maturity, fully drawn down at 31 December 2010 and 2009.

Facilité C

Une ligne de crédit de 90 millions de francs suisses automatiquement renouvelable quotidiennement pour une période de 364 jours, intégralement tirée au 31 décembre 2010 et 2009.

Bien que la facilité de prêt A ait une durée résiduelle supérieure à 12 mois, elle est présentée dans les emprunts bancaires à court terme car les montants sont tirés pour des périodes de 6 mois.

Ces lignes de crédit sont garanties par le nantissement de titres de participation dans certaines filiales du Groupe.

En outre, le Groupe dispose de deux lignes de crédit bilatérales, non garanties et automatiquement renouvelables quotidiennement pour une période de 364 jours et 180 jours, d'un montant de respectivement 25,0 millions de francs suisses, tiré pour un montant de 13,6 millions de francs suisses au 31 décembre 2010 (22,7 millions de francs suisses, intégralement tiré au 31 décembre 2009), et de 10,0 millions de francs suisses, tiré pour un montant de 4,3 millions de francs suisses au 31 décembre 2010 (tiré pour un montant de 9,3 millions de francs suisses au 31 décembre 2009).

Au 31 décembre 2010, Compagnie Financière Tradition SA dispose de facilités de crédit non utilisées pour un montant de 17 560 000 francs suisses (15 367 000 francs suisses au 31 décembre 2009).

Contrats de location-financement

Engagements futurs minimaux relatifs à la période contractuelle non résiliable et valeur actualisée des paiements minimaux :

en milliers de francs suisses	2010			CHF 000
	Engagements de location minimum	Intérêt	Principal	
	// Minimum lease commitments	// Interest	// Principal	
A moins d'un an	2 221	50	2 271	Less than 1 year
Entre un et cinq ans	936	21	957	Between 1 and 5 years
Supérieur à cinq ans	-	-	-	Over 5 years
Total	3 157	71	3 228	Total

en milliers de francs suisses	2009			CHF 000
	Engagements de location minimum	Intérêt	Principal	
	// Minimum lease commitments	// Interest	// Principal	
A moins d'un an	4 298	194	4 492	Less than 1 year
Entre un et cinq ans	3 078	78	3 156	Between 1 and 5 years
Supérieur à cinq ans	-	-	-	Over 5 years
Total	7 376	272	7 648	Total

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les dettes financières est décrite en note 30.

Facility C

A revolving loan facility of CHF 90m, renewable automatically on a daily basis for a period of 364 days, fully drawn down at 31 December 2010 and 2009.

Although loan facility A has a residual term greater than 12 months, it is presented under short-term bank loans since the amounts are drawn down over 6-month periods.

The credit lines are secured by a pledge of equity investments in some of the Group's subsidiaries.

The Group also has two bilateral credit lines which are unsecured and renewable automatically on a daily basis for a period of 364 days and 180 days. The first is for CHF 25.0m, CHF 13.6m of which was drawn down at 31 December 2010 (2009: CHF 22.7m, fully drawn down), the second is for CHF 10.0m, CHF 4.3m of which was drawn down at 31 December 2010 (2009: CHF 9.3m drawn down).

Unused credit facilities at year-end amounted to CHF 17,560,000 (2009: CHF 15,367,000).

Finance leases

An analysis of future minimum commitments relating to the non-cancellable contract period and discounted value of minimum payments is shown below:

The Group's exposure to liquidity risk, foreign currency risk and interest rate risk on financial debts is disclosed in Note 30.

21. Provisions

Les provisions se décomposent comme suit :

21. Provisions

An analysis of provisions is shown below:

en milliers de francs suisses	Provisions pour pensions et retraites	Provisions pour litiges	Provisions pour impôts	Total	CHF 000
	// Pensions and post-employment benefits	// Litigation	// Tax		
Au 1^{er} janvier 2009	15 454	10 210	2 992	28 656	At 1 January 2009
Dotation	5 085	560	-	5 645	Recognised
Utilisation	-464	-1 396	-	-1 860	Used
Dissolution	-2 576	-118	-	-2 694	Reversed
Reclassements	34	211	-	245	Reclassifications
Ecart de conversion	-618	-263	-3	-884	Currency translation
Au 31 décembre 2009	16 915	9 204	2 989	29 108	At 31 December 2009
Variation de périmètre	-19	-	-	-19	Change in the basis of consolidation
Dotation	3 968	4 623	1 327	9 918	Recognised
Utilisation	-2 677	-840	-	-3 517	Used
Dissolution	-171	-62	-	-233	Reversed
Reclassements	-	1 635	-	1 635	Reclassifications
Ecart de conversion	56	-1 415	-596	-1 955	Currency translation
Au 31 décembre 2010	18 072	13 145	3 720	34 937	At 31 December 2010

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

Provisions pour pensions et retraites

Les provisions pour pensions et retraites sont constatées au bilan afin de couvrir les obligations du Groupe en matière de régimes à cotisations et à prestations définies. Le détail des engagements nets des régimes à prestations définies est présenté en note 22.

Provisions pour litiges

Dans le cadre de leurs activités, il arrive que des filiales du Groupe soient impliquées dans des litiges avec des anciens employés suite à la résiliation de leur contrat de travail ou avec des sociétés concurrentes lors de l'embauche de nouveaux collaborateurs.

Des provisions sont constatées pour les litiges en cours lorsque cela est estimé nécessaire. L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question. Celles-ci ne sont par conséquent pas escomptées car leur valeur actuelle ne représenterait pas une information fiable.

En avril 2008, une série d'actions ont été lancées par d'anciens employés d'un concurrent à l'encontre de ce concurrent. Ultérieurement, ce concurrent a lancé une action en justice, suite à l'embauche de nouveaux collaborateurs aux Etats-Unis, pour empêcher ces personnes de débiter leur activité au sein du Groupe. Cette action en justice a été rejetée par le tribunal de l'Etat de New York en juillet 2008 autorisant les employés à continuer de travailler pour ces filiales du Groupe. Par la suite, ce concurrent a déposé une procédure d'arbitrage auprès de l'autorité de surveillance des marchés financiers (« FINRA ») à l'encontre de filiales du Groupe et de certains employés à New York pour notamment rupture de contrat et concurrence déloyale. Les accusations portées ont été rejetées par les parties concernées et dans certains cas des demandes reconventionnelles ont été déposées à l'encontre de ce concurrent. La procédure d'arbitrage auprès de la FINRA suit son cours. Aucune audition n'a encore eu lieu à ce jour.

Provisions pour impôts

Des filiales françaises de Compagnie Financière Tradition ont fait l'objet de contrôles fiscaux en 2003 et 2006, portant sur les exercices 2000 à 2003. En décembre 2003 et 2006, elles ont reçu dans ce cadre des notifications de redressement fiscal, portant principalement sur le traitement fiscal retenu pour certaines de ces provisions. Les redressements acceptés ont été couverts par la constitution de provisions d'un montant de 3 720 000 francs suisses au 31 décembre 2010 (2 989 000 francs suisses au 31 décembre 2009). La dotation relative à l'impôt sur le bénéfice de 744 000 francs suisses est présentée en charge fiscale dans le compte de résultat au 31 décembre 2010 (aucun montant en 2009).

22. Engagements envers le personnel

La majorité des employés de Compagnie Financière Tradition bénéficie de prestations de retraites octroyées par des régimes à cotisations définies. Les régimes à prestations définies concernent principalement les employés du Groupe basés en Suisse où les prestations sont fonctions de la rémunération assurée en fin de carrière et de la durée de service.

Les provisions pour pensions et retraites se répartissent comme suit :

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Provision pour des régimes à cotisations définies	14 270	13 443	Defined contribution plans
Provision pour des régimes à prestations définies	3 802	3 472	Provisions for defined benefit plans
Total des provisions pour pensions et retraites	18 072	16 915	Total provisions for pensions and post-employment benefits

Les charges liées aux régimes à prestations et cotisations définies sont présentées sous la rubrique charges du personnel. En 2010, le montant des charges liées aux régimes à cotisations définies est de 7 291 000 francs suisses (9 531 000 francs suisses en 2009).

Pensions and post-employment benefits

Provisions for pensions and post-employment benefits recognised in the balance sheet cover the Group's obligations arising under defined contribution and defined benefit plans. Details of net liabilities under defined benefit plans are disclosed in Note 22.

Litigation

In the course of their business activities, the Group's subsidiaries may become involved in litigation with former employees over termination of their employment contracts, or with competitors over the hiring of new employees.

Provisions are recognised for pending lawsuits if this is considered necessary. The timing of cash outflows relating to these provisions is uncertain, since it will depend on the outcome of the relevant cases. Consequently, they are not discounted, since their present value would not be a reliable estimate.

In April 2008, some former employees of a competitor brought a series of lawsuits against that competitor. Subsequently, after new employees were hired by subsidiaries of the Group in the US, this competitor filed suit to prevent them from starting their work. The case was dismissed by the New York State Court in July 2008, and the employees were allowed to continue working for these subsidiaries. The competitor then filed arbitration proceedings with the Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) against the Group's subsidiaries and a number of employees in New York, citing, in particular, breach of contract and unfair competition. The parties involved rejected the claims, and in certain cases counterclaims were filed against the competitor. Arbitration proceedings are still pending before the FINRA, but no hearing has been held so far.

Provisions for tax

French subsidiaries of Compagnie Financière Tradition SA were subject to tax audits in 2003 and 2006, involving the 2000 to 2003 financial years. In December 2003 and 2006, they received tax adjustment notices, mostly concerning the tax treatment of some of these provisions. The adjustments accepted were covered by provisions which amounted to CHF 3,720,000 at 31 December 2010 (2009: CHF 2,989,000). The provision for income tax of CHF 744,000 (2009: zero provisioning) is presented as a tax expense in the income statement.

22. Employee benefit obligations

Pension benefits for most Compagnie Financière Tradition SA employees are insured under defined contribution plans. Defined benefit plans are confined mainly to employees based in Switzerland, where benefits depend on the insured salary at the end of their career and the length of service.

Provisions for pensions and post-employment benefits are broken down as follows:

Expense related to defined benefit and defined contribution pension plans are shown under "Staff costs". In 2010, expense for defined contribution plans amounted to CHF 7,291,000 (2009: CHF 9,531,000).

Provision pour des régimes à prestations définies**Provisions for defined benefit plans****Actifs et passifs comptabilisés au bilan****Assets and liabilities recognised in the balance sheet**

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Valeur actualisée des obligations	50 712	45 966	Present value of obligations
Juste valeur des actifs des régimes	-37 399	-34 954	Fair value of plan assets
Excédent des obligations des régimes	13 313	11 012	Excess of plan obligations
Ecarts actuariels nets non comptabilisés	-9 511	-7 540	Unrecognised net actuarial losses
Engagements nets des régimes à prestations définies	3 802	3 472	Net defined benefit plan liabilities

Mouvement de la valeur actualisée des obligations**Movements in present value of obligations**

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Valeur actualisée des obligations au 1^{er} janvier	45 966	41 532	Present value of obligations at 1 January
dont obligations financées	45 038	40 628	of which funded obligations
dont obligations non financées	928	904	of which non-funded obligations
Coût des services rendus	2 265	2 318	Current service cost
Coût financier	1 394	1 323	Financial cost
(Gains) / pertes actuariel(le)s	1 745	2 340	Actuarial (gains)/losses
Cotisations des employés	983	926	Employee contributions
Prestations versées	-1 273	1 321	Benefits paid
Coût des services passés	-17	-307	Past service cost
Réduction de régime	-	-3 549	Curtailment
Reclassements	-	126	Reclassifications
Ecarts de conversion	-351	-64	Currency translation
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	50 712	45 966	Present value of obligations at 31 December
dont obligations financées	49 846	45 038	of which funded obligations
dont obligations non financées	866	928	of which non-funded obligations

In 2009, le Groupe a pris des mesures d'assainissement afin de garantir les prestations d'un régime qui ont entraîné une réduction de la valeur actualisée de l'obligation de 3 549 000 francs suisses.

In 2009, the Group implemented a recovery plan in order to guarantee benefits in one of the pension plans; this led to a reduction of CHF 3,549,000 in the present value of the obligation.

Mouvement de la juste valeur des actifs des régimes**Movements in the fair value of plan assets**

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Juste valeur des actifs des régimes au 1^{er} janvier	34 954	26 581	Fair value of plan assets at 1 January
Rendement attendu des actifs des régimes	1 376	1 035	Expected return on plan assets
Gains / (pertes) actuariel(le)s	-569	3 124	Actuarial gains/(losses)
Cotisations de l'employeur	1 919	1 900	Employer contributions
Cotisations des employés	983	926	Employee contributions
Prestations versées	-1 189	1 413	Benefits paid
Ecarts de conversion	-75	-25	Currency translation
Juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre	37 399	34 954	Fair value of plan assets at 31 December

Le Groupe estime à 1 949 000 francs suisses le montant des cotisations liées aux régimes à prestations définies pour l'exercice 2011.

Group contributions to defined benefit pension plans in 2011 are estimated at CHF 1,949,000.

Juste valeur des actifs par nature exprimée en pourcentage du total des actifs des régimes**Fair value of asset classes as a percentage of total plan assets**

en %	2010	2009	%
Actions	24,9 %	23,4 %	Equities
Obligations	46,9 %	44,2 %	Bonds
Immobiliers	9,2 %	6,2 %	Property
Contrats d'assurance	1,5 %	2,0 %	Insurance contracts
Liquidités	8,5 %	16,9 %	Cash and cash equivalents
Divers	9,0 %	7,3 %	Other
Total	100,0 %	100,0 %	Total

Le taux de rendement attendu des actifs des régimes est déterminé en fonction de prévisions à long terme de taux d'inflation, de taux d'intérêt et de primes de risque pour les différentes catégories d'actifs. Ces prévisions prennent en considération les taux de rendement historiques à long terme.

Expected return on plan assets is based on long-term forecasts for inflation, interest rates and risk premiums for the various asset classes. These forecasts take account of long-term historical returns.

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

Charge comptabilisée au compte de résultat

Expense recognised in the income statement

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Coût des services rendus	2 265	2 318	Current service cost
Coût financier	1 394	1 323	Financial cost
Rendement attendu des actifs des régimes	-1 376	-1 035	Expected return on plan assets
Ecart actuariels nets reconnus dans l'année	249	306	Net recognised actuarial gains/losses for the year
Coût des services passés	-17	-307	Past service cost
Gains liés aux réductions de régime	-	-2 874	Gains on curtailments
Coût des régimes à prestations définies	2 515	-269	Cost of defined benefit plans
en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Rendement effectif des actifs des régimes	809	4 141	Actual return on plan assets

Principales hypothèses actuarielles

Main actuarial assumptions

en %	2010	2009	%
Taux d'actualisation	2,81 %	3,10 %	Discount rate
Rendement attendu des actifs des régimes	3,87 %	3,86 %	Expected return on plan assets
Augmentations futures des salaires	3,97 %	3,94 %	Future salary increases
Augmentations futures des retraites	0,04 %	0,04 %	Future pension increases

Informations complémentaires

Additional disclosures

en milliers de francs suisses	2010	2009	2008	2007	2006	CHF 000
Valeur actualisée des obligations	50 712	45 966	41 532	35 262	36 704	Present value of obligations
Juste valeur des actifs des régimes	-37 399	-34 954	-26 581	-31 558	-30 496	Fair value of plan assets
Excédent des obligations des régimes	13 313	11 012	14 951	3 704	6 208	Excess of plan obligations
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs	674	-2 158	-1 880	-1 802	-497	Experience adjustments on plan liabilities
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs	-569	3 124	-8 128	-506	1 363	Experience adjustments on plan assets

23. Fournisseurs et autres créanciers

23. Trade and other payables

Cette rubrique se décompose comme suit :

An analysis of this item is shown below:

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Dettes liées aux activités de teneur de comptes	511 787	499 295	Payables related to account holder activities
Dettes liées aux activités en principal	50 475	82 189	Payables related to matched principal activities
Charges à payer	153 256	179 824	Accrued liabilities
Dettes envers les parties liées (cf. note 27)	1 425	2 218	Related party payables (Note 27)
Autres dettes à court terme	77 084	78 847	Other short-term payables
Total	794 027	842 373	Total

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les fournisseurs et autres créanciers est décrite en note 30.

The Group's exposure to liquidity risk, foreign currency risk and interest rate risk on trade and other payables is disclosed in Note 30.

24. Impôts à payer et à recevoir

24. Tax payables and receivables

Au 31 décembre 2010, les impôts à payer consolidés de Compagnie Financière Tradition s'élevaient à 18 659 000 francs suisses, contre 21 325 000 francs suisses au 31 décembre 2009.

Consolidated tax payables at 31 December amounted to CHF 18,659,000 (2009: CHF 21,325,000).

Les impôts à recevoir d'un montant de 8 571 000 francs suisses au 31 décembre 2010 contre 5 851 000 francs suisses au 31 décembre 2009 sont principalement constitués d'acomptes d'impôt versés par des sociétés du Groupe.

Tax receivables of CHF 8,571,000 at 31 December 2010 (2009: CHF 5,851,000) consisted mainly of tax instalments paid by Group companies.

25. Instruments financiers dérivés

Aux 31 décembre, la juste valeur des instruments financiers dérivés se décompose comme suit :

en milliers de francs suisses	2010		2009		CHF 000
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	
	// Assets	// Liabilities	// Assets	// Liabilities	
Contrats de change à terme sur devises	171	843	615	563	Forward foreign exchange contracts
Swaps de taux d'intérêts	-	1 924	-	3 634	Interest rate swaps
Total	171	2 767	615	4 197	Total

Le Groupe utilise des instruments dérivés sur devises de manière ponctuelle pour gérer les risques de change à court terme sur les principales monnaies du Groupe. La juste valeur des instruments financiers dérivés correspond à leur valeur comptable.

Swaps de taux d'intérêts

Le Groupe utilise des swaps de taux d'intérêts pour gérer son exposition découlant des taux d'intérêts variables par rapport aux taux fixes.

Un contrat d'une valeur nominale de 26 millions de francs suisses (84 millions francs suisses au 31 décembre 2009) a un taux d'intérêts fixe de 3,36 % (3,34 % au 31 décembre 2009) et un taux d'intérêts variable calculé sur base du Libor. Celui-ci vient à échéance le 1^{er} juin 2012. Cet instrument a été désigné par le Groupe comme une couverture sur flux de trésorerie.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêts correspond à leur valeur comptable. Le montant est basé sur des prix de marché à la date du bilan, reçus de tiers et pour des instruments équivalents.

Au 31 décembre 2010, la part efficace des pertes sur ces instruments de couvertures est de 1 361 000 francs suisses (3 455 000 francs suisses au 31 décembre 2009) et a été comptabilisée dans les capitaux propres.

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les instruments financiers dérivés est décrite en note 30.

26. Contrats de location simple

Engagements futurs minimaux relatifs à la période contractuelle non résiliable :

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
A moins d'un an	18 598	21 342	Less than 1 year
Entre un et cinq ans	43 219	51 004	Between 1 and 5 years
Supérieur à cinq ans	17 194	29 762	Over 5 years
Engagements futurs minimaux	79 011	102 108	Minimum future lease payments

Ces engagements de location non portés au bilan concernent principalement des bureaux que louent les sociétés du Groupe. Les montants indiqués se rapportent uniquement à la période contractuelle non résiliable.

Les charges de location simple se montent à 24 114 000 francs suisses pour l'exercice 2010 (2009 : 27 122 000 francs suisses) et sont incluses sous la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

27. Opérations avec des parties liées

Nature des fonctions des employés clés

Les employés clés comprennent les membres de la Direction Générale du Groupe. Leurs fonctions incluent le management de l'ensemble des équipes opérationnelles dans les différentes zones géographiques du Groupe ainsi que des fonctions de direction.

Rémunération des employés clés

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Salaires et bonus	24 395	30 650	Salaries and bonuses
Options de souscription d'actions	1 397	3 734	Share options
Avantages en nature	494	477	Benefits in kind
Total	26 286	34 861	Total

25. Derivative financial instruments

The fair value of derivative financial instruments at 31 December is analysed below:

Derivative currency instruments are used on a selective basis to manage short-term foreign exchange risks arising in the Group's principal currencies. The fair value of derivative financial instruments is their carrying amount.

Interest rate swaps

The Group uses interest rate swaps to manage its exposure to fixed or variable interest rates.

A notional principal contract of CHF 26m (2009: CHF 84m) has a fixed interest rate of 3.36% (2009: 3.34%) and a floating LIBOR-based rate. It matures on 1 June 2012. This instrument was designated as a cash flow hedge.

The fair value of interest rate swaps is their carrying amount. This is based on market prices at the balance sheet date, received from third parties for similar instruments.

The effective portion of losses on these hedging instruments was CHF 1,361,000 at 31 December (2009: CHF 3,455,000), which was recognised directly in equity.

The Group's exposure to liquidity risk, credit risk, foreign currency risk and interest rate risk on derivative financial assets is disclosed in Note 30.

26. Operating leases

Future minimum lease payments under non-cancellable operating leases for each of the following periods are:

These lease commitments, which are not carried on the balance sheet, mainly concern office rentals for Group companies. The amounts shown relate to the non-cancellable period only.

Operating lease charges in 2010 amounted to CHF 24,114,000 (2009: CHF 27,122,000) and are included under "Other operating expenses".

27. Related party transactions

Nature of duties of key management staff

Key management personnel are the members of the Group's Executive Board. Their duties encompass managing all operating teams across the Group's various geographical zones, and executive management functions.

Key management remuneration

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

En 2010 et 2009, les employés clés n'ont reçu aucune rémunération sous forme d'avantages postérieurs à l'emploi, d'indemnités de fin de contrat de travail, de paiements en actions ou sous forme d'autres avantages à court et long terme.

En 2010, Compagnie Financière Tradition a octroyé 5 000 option de souscription d'actions (aucune option en 2009) à des membres de la Direction Générale du Groupe. Un montant de 1 397 000 francs suisses (2009 : 3 734 000 francs suisses) a été constaté au cours de l'exercice à titre de charge relative aux paiements fondés sur des actions relatif aux employés clés (cf. note 19).

No compensation in the form of post-employment benefits, termination benefits, share-based payments, or in any other form of short- or long-term benefits was received by key management personnel in 2010 and 2009.

In 2010, 5000 share options were granted to members of the Group's Executive Board (2009: no options granted). An expense of CHF 1,397,000 (2009: CHF 3,734,000) was recognised in relation to share-based payments granted to key management personnel (Note 19).

Créances sur les parties liées

Related party receivables

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Non courant			Non-current
Créances sur les sociétés associées	766	771	Receivables from associates
Total	766	771	Total
Courant			Current
Créances sur les sociétés associées	161	672	Receivables from associates
Créances sur les coentreprises	1 451	1 118	Receivables from joint ventures
Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées	7 586	15 796	Receivables from shareholder and associated companies
Total	9 198	17 586	Total

Dettes envers les parties liées

Related party payables

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Dettes envers les sociétés associées	448	273	Payables to associates
Dettes envers les coentreprises	728	447	Payables to joint ventures
Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées	249	1 498	Payables to shareholder and associated companies
Total	1 425	2 218	Total

Les rubriques « Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées » et « Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées » comprennent l'ensemble des créances et dettes de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales vis-à-vis de leur actionnaire majoritaire ultime, VIEL et Compagnie Finance, Paris, et des filiales de cette société.

"Receivables from shareholder and associated companies" and "Payables to shareholder and associated companies" include all receivables and payables due to or by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries in respect of their ultimate majority shareholder, VIEL et Compagnie Finance, Paris, and subsidiaries of that company.

Transactions avec les parties liées

En juin 2010, le Groupe a cédé des titres disponibles à la vente pour un montant de 19,6 millions de francs suisses à son actionnaire majoritaire, la société Financière Vermeer NV (cf. note 15). Cette transaction a été réalisée sur le marché de gré-à-gré à un prix de vente équivalent au cours de clôture de la bourse. Un gain de 4,4 millions de francs suisses a été constaté sur cette cession et inclus dans les produits financiers (cf. note 4).

Related party transactions

In June 2010, the Group sold available-for-sale securities, in an amount of CHF 19.6m, to its majority shareholder, Financière Vermeer NV (Note 15). This transaction was conducted on the OTC market at a selling price equivalent to the closing stock market price. A gain of CHF 4.4m recognised on the sale is included under "Financial income" (Note 4).

En décembre 2009, le Groupe a transféré à son actionnaire indirecte VIEL & Cie 19,7% des actions détenues pour un prix de vente de 9,8 millions de francs suisses, réduisant sa participation dans la société associée Ong First Tradition (Pte) Ltd à 15,3% contre 35,0% précédemment (cf. note 9). Un gain de 6,4 millions de francs suisses a été constaté en résultat (cf. note 2).

In December 2009, the Group transferred 19.7% of the shares it held in Ong First Tradition (Pte) Ltd to its indirect shareholder, VIEL & Cie, for a consideration of CHF 9.8m, thereby reducing its stake in the company from 35.0% to 15.3% (Note 9). A gain of CHF 6.4m was recognised in the income statement (Note 2).

En juin 2009, Compagnie Financière Tradition a cédé à titre gracieux sa participation dans deux sociétés londonniennes en cours de liquidation, Tradition Bond Brokers Ltd et Tradition Beaufort House Ltd, à une société liée à son actionnaire ultime. Ces sociétés ne possédaient aucun actif à la date de la cession. Cette société liée s'est occupée de la finalisation du processus de liquidation de ces sociétés jusqu'à leur radiation définitive du Registre du Commerce qui a eu lieu en décembre 2009. Les écarts de conversion cumulés sur les actifs nets de ces sociétés d'un montant total de 5,1 millions de francs suisses ont été transférés des capitaux propres en produits du compte de résultat à la date de la cession (cf note 2).

In June 2009, Compagnie Financière Tradition SA sold its interest in two London companies in liquidation - Tradition Bond Brokers Ltd and Tradition Beaufort House Ltd - to a related company of its ultimate shareholder. These companies had no assets at the disposal date. This related company handled the liquidation procedures for both companies until they were finally removed from the Commercial Register in December 2009. Cumulative translation adjustments of CHF 5.1m arising on the net assets of the companies were transferred from equity to income in the income statement at the disposal date (Note 2).

Compagnie Financière Tradition SA a conclu le 1^{er} juillet 2010, avec son actionnaire majoritaire direct, un bail à loyer d'une durée de 5 ans sur la base des valeurs pratiquées sur le marché. En 2010, une charge locative d'un montant de 1 034 000 francs suisses (1 049 000 francs suisses en 2009) est constatée sous la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

En mai 2000, Compagnie Financière Tradition SA a conclu un contrat de liquidité avec une société liée à l'un de ses administrateurs en vertu duquel elle confie mandat d'exercer une activité de « market making » sur ses actions. Dans le cadre de ce mandat, aucuns honoraires ou commissions n'ont été versés en 2010 et 2009.

Une société de services appartenant à l'actionnaire ultime a facturé au Groupe des honoraires au titre de frais de déplacement pour un montant de 1 125 000 francs suisses en 2010 (1 432 000 francs suisses en 2009).

Garanties et engagements conditionnels reçus de parties liées

Lors du rachat des actions de Compagnie Financière Tradition SA détenues par Banque Pallas Stern, VIEL & Compagnie Finance s'est engagée à payer à Compagnie Financière Tradition SA et à ses filiales la différence entre le montant total des créances sur Comipar et Banque Pallas Stern et les dividendes de liquidation qui seront encaissés par Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales au titre du recouvrement de ces mêmes créances. Le solde total de ces créances, garanti par VIEL et Compagnie Finance, maison-mère de VIEL & Cie, a été contre-garanti par VIEL & Cie.

Cet engagement porte sur le montant des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales lors de la mise en redressement judiciaire de ces deux structures, soit un total de 16 444 000 euros. VIEL et Compagnie Finance exécutera cet engagement de payer dès versement, par Banque Pallas Stern et par Comipar, du dernier dividende de liquidation se rapportant aux créances susmentionnées.

Entre 1999 et 2010, Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales ont reçu des remboursements partiels de la part de Banque Pallas Stern et Comipar, portant le total des dividendes chirographaires perçus depuis la liquidation de ces sociétés à 22 209 000 francs suisses, soit 91,0 % des créances déclarées (respectivement 20 332 000 francs suisses et 81,4 % au 31 décembre 2009). Les créances résiduelles de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales s'établissent ainsi à 2 191 000 francs suisses au 31 décembre 2010 (4 629 000 francs suisses au 31 décembre 2009).

Consolidation de Compagnie Financière Tradition SA

Compagnie Financière Tradition SA fait l'objet d'une consolidation dans les comptes consolidés de VIEL & Cie dont le siège social est situé à 253 Boulevard Pereire, 75017 Paris.

28. Opérations hors-bilan

Titres à livrer et à recevoir

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Titres à livrer	77 528 716	30 898 835	Commitments to deliver securities
Titres à recevoir	77 526 943	30 894 380	Commitments to receive securities

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations de vente et d'achat de titres initiées avant le 31 décembre et débouclées après cette date, dans le cadre des activités en principal réalisées par les sociétés du Groupe.

29. Gestion du risque financier

Le Groupe est principalement exposé aux risques financiers suivants :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politique et procédures de gestion du risque, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer sont présentés dans la section « Gouvernement d'entreprise » en pages 17 à 20.

Gestion du capital

Les objectifs du Groupe au niveau de la gestion du capital sont de maintenir un niveau de capitaux propres suffisant afin d'assurer la continuité des opérations et d'apporter un retour sur investissement aux actionnaires.

On 1 July 2010, Compagnie Financière Tradition SA and its direct majority shareholder signed a 5-year lease based on rental values in the market. In 2010, a rental charge of CHF 1,034,000 (2009: CHF 1,049,000) was recognised under "Other operating expenses".

A liquidity contract was signed in May 2000 with a company related to one of the Group's directors, under which it was appointed marketmaker for Compagnie Financière Tradition SA's shares. No fees or commissions were paid in relation to this mandate in either 2010 or 2009.

A service company owned by the ultimate shareholder billed the Group for travel expenses amounting to CHF 1,125,000 in 2010 (2009: CHF 1,432,000).

Guarantees and conditional commitments from related parties

When VIEL et Compagnie Finance purchased the shares of Compagnie Financière Tradition SA held by Banque Pallas Stern, it undertook to pay Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries the difference between aggregate receivables due from Comipar and Banque Pallas Stern and the liquidation dividends to be received by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries in respect of such receivables. The total balance of these receivables, guaranteed by VIEL et Compagnie Finance, parent company of VIEL & Cie, was counter-guaranteed by VIEL & Cie.

This undertaking relates to receivables of EUR 16,444,000 declared by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries at the time Comipar and Banque Pallas Stern went into receivership. VIEL et Compagnie Finance will perform this undertaking when these two entities pay the final liquidation dividend in connection with these receivables.

Between 1999 and 2010, Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries received partial repayments from Banque Pallas Stern and Comipar, bringing total unsecured dividends received since the liquidation the two entities to CHF 22,209,000, or 91.0% of declared receivables (2009: CHF 20,332,000 or 81.4%). The Group's remaining receivables amounted to CHF 2,191,000 at 31 December 2010 (2009: CHF 4,629,000).

Consolidation of Compagnie Financière Tradition SA

Compagnie Financière Tradition SA is consolidated in the financial statements of VIEL & Cie, whose registered office is at 253 Boulevard Pereire, 75017 Paris.

28. Off-balance sheet operations

Commitments to deliver and receive securities

Commitments to deliver and receive securities reflect buy and sell operations on securities entered into before 31 December and closed out after that date, in connection with the matched principal activities of Group companies.

29. Financial risk management

The Group is exposed to three main types of financial risk:

- credit risk
- liquidity risk
- market risk

Details of the Group's exposure to each of these risk areas, the risk management objectives, policy and procedures, and the methods used to measure risk are disclosed in the Corporate Governance section on pages 17 to 20.

Capital management

The Group's capital management strategy aims to maintain sufficient equity to ensure operating continuity and produce a return on investment for shareholders.

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

Le Conseil d'administration effectue le suivi de la rentabilité des capitaux propres qui est défini par la relation entre le résultat net d'exploitation et les capitaux propres, nets de la part attribuable aux actionnaires minoritaires. Le Conseil d'administration effectue aussi le suivi des dividendes versés aux actionnaires.

Le Groupe gère la structure du capital et y apporte des rectifications en fonction des variations de l'environnement économique. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

En 2010, il n'y a pas eu de changement dans l'approche du Groupe en relation avec la gestion du capital.

Compagnie Financière Tradition SA n'est pas soumise à des exigences en matière de capital. Cependant, certaines filiales du Groupe sont soumises localement à des exigences de capital réglementaire imposées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le suivi et l'application des directives réglementaires sont effectués par les responsables locaux en charge de la conformité.

30. Instruments financiers

Risque de crédit

Exposition au risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. Au 31 décembre, l'exposition au risque de crédit se présente comme suit :

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Actifs financiers disponibles à la vente	16 472	29 494	Available-for-sale financial assets
Actifs financiers évalués à la juste valeur	1 417	2 603	Financial assets at fair value
Prêts et créances	734 890	793 549	Loans and receivables
Instruments financiers dérivés actifs	171	615	Derivative financial instruments
Trésorerie et équivalents de trésorerie	352 281	399 247	Cash and cash equivalents
Trésorerie non disponible	33 189	18 596	Unavailable Cash
Total	1 138 420	1 244 104	Total

Pertes de valeur

L'échéancier des créances clients et comptes rattachés se présente comme suit :

en milliers de francs suisses	2010		2009		CHF 000
	Valeur brute // Gross value	Pertes de valeur // Impairment losses	Valeur brute // Gross value	Pertes de valeur // Impairment losses	
Non en souffrance	71 995	-	75 604	-	Not overdue
En souffrance à moins de 30 jours	27 457	-	26 426	-	Overdue by less than 30 days
En souffrance entre 31 et 60 jours	11 774	-	12 138	-	Overdue by 31 to 60 days
En souffrance entre 61 et 90 jours	5 502	-198	6 482	-296	Overdue by 61 to 90 days
En souffrance entre 91 et 180 jours	6 174	-123	7 322	-114	Overdue by 91 to 180 days
En souffrance supérieur à 180 jours	5 406	-956	8 554	-1 960	Overdue by more than 180 days
Total	128 308	-1 277	136 526	-2 370	Total

Selon l'expérience acquise au niveau des défaillances de paiement, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances non en souffrance et en souffrance à moins de 60 jours n'est pas nécessaire.

Une perte de valeur est comptabilisée sur une créance lorsqu'il existe une indication objective que le Groupe ne sera pas en mesure d'encaisser les montants dus selon les termes initiaux de la créance. Des difficultés financières importantes du débiteur, la probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière ou des défauts de paiement sont considérés

The Board of Directors monitors return on equity, which is defined as the relationship between net operating income and shareholders' equity, net of minority interests' share. The Board also monitors dividends paid to shareholders.

The Group manages the capital structure and makes adjustments in the light of changes in economic conditions. In order to maintain or adjust the capital structure, the Group may adjust the dividends paid to shareholders, return capital to shareholders, issue new shares, or sell assets to reduce debt.

No changes were made in the Group's approach to managing capital in 2010.

Compagnie Financière Tradition SA is not subject to any externally imposed capital requirements. However, on the local level, some Group subsidiaries are subject to capital requirements imposed by regulators in the countries concerned. Monitoring and compliance with regulatory directives are the responsibility of local compliance officers.

30. Financial instruments

Credit risk

Exposure to credit risk

The carrying amount of financial assets represents the Group's maximum exposure to credit risk. At year-end, exposure to credit risk was as follows:

Impairment losses

An analysis of trade debtors' aging is shown below:

Based on our experience of payment default, the Group does not consider it necessary to write down receivables that are not overdue or are overdue by less than 60 days.

An impairment loss is recognised on receivables when there is objective evidence that the Group will not be able to collect amounts due under the original terms of the receivable. Objective evidence includes serious financial difficulties of the debtor, the growing probability of bankruptcy or financial reorganisation,

comme des indications objectives que la créance est dépréciée. La majorité des clients sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit.

and payment default. Most clients are major financial institutions with good credit ratings.

Le mouvement de la provision pour pertes de valeur relatives aux créances clients et comptes rattachés au cours de la période se présente comme suit :

Movements in the provision for impairment losses on customer receivables and trade debtors during the period are shown below:

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Au 1 ^{er} janvier	-2 370	-3 744	At 1 January
Reclassement	-122	-	Reclassifications
Dotation	-503	-1 932	Recognised
Utilisation	510	3 154	Used
Dissolution	1 083	296	Reversed
Ecart de conversion	125	-144	Currency translation
Au 31 décembre	-1 277	-2 370	At 31 December

L'échéancier des créances liées aux activités en principal se présente comme suit :

The aging of receivables related to matched principal activities is shown below:

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
En souffrance à moins de 5 jours	26 619	68 969	Overdue by less than 5 days
En souffrance entre 6 et 15 jours	12 274	18 293	Overdue by 6 to 15 days
En souffrance entre 16 et 30 jours	11 401	751	Overdue by 16 to 30 days
En souffrance entre 31 et 45 jours	8	2 243	Overdue by 31 to 45 days
En souffrance supérieur à 45 jours	1 885	-	Overdue by more than 45 days
Total	52 187	90 256	Total

Sur la base d'analyses de données historiques des pertes encourues, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances liées aux activités en principal n'est pas nécessaire. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. De plus, les transactions sont soumises à des limites de crédit appropriées déterminées en fonction de la qualité de la contrepartie.

Based on analyses of historical data on losses incurred, the Group does not consider it necessary to write down receivables related to matched principal activities. Most counterparties are major financial institutions with excellent credit ratings. Transactions are subject to appropriate credit limits, established on the basis of the creditworthiness of the counterparty.

Risque de liquidité

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers incluant le montant estimatif des paiements d'intérêts se présentent comme suit :

Liquidity risk

An analysis of remaining contractual maturities of financial liabilities, including estimated interest payments, is shown below:

Au 31 décembre 2010 en milliers de francs suisses	A moins de 3 mois // Less than 3 months	De 3 à 6 mois // 3 to 6 months	De 6 à 12 mois // 6 to 12 months	De 1 à 5 ans // 1 to 5 years	Total	31 December 2010 CHF 000
Location financière - Paiement minimum futur	735	596	940	957	3 228	Finance leases - minimum future payments
Fournisseurs et autres créanciers	776 797	7 131	10 099	-	794 027	Trade and other payables
Instruments financiers dérivés passifs	1 115	272	544	836	2 767	Derivative financial instruments
Dettes financières à court terme	29 094	116 000	-	-	145 094	Short-term financial debts
Total	807 741	123 999	11 583	1 793	945 116	Total
Au 31 décembre 2009 en milliers de francs suisses	A moins de 3 mois // Less than 3 months	De 3 à 6 mois // 3 to 6 months	De 6 à 12 mois // 6 to 12 months	De 1 à 5 ans // 1 to 5 years	Total	31 December 2009 CHF 000
Location financière - Paiement minimum futur	1 231	1 190	2 071	3 156	7 648	Finance leases - minimum future payments
Fournisseurs et autres créanciers	832 618	2 826	6 929	-	842 373	Trade and other payables
Instruments financiers dérivés passifs	1 546	966	474	1 211	4 197	Derivative financial instruments
Dettes financières à court terme	37 186	124 000	-	-	161 186	Short-term financial debts
Total	872 581	128 982	9 474	4 367	1 015 404	Total

Risque de change

Analyse de sensibilité

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de change principalement sur le dollar américain (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

Le tableau suivant détaille la sensibilité du Groupe à une variation de 10 % d'une devise de transaction par rapport aux devises fonctionnelles correspondantes. Cette analyse inclut les actifs et passifs monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle des différentes entités du Groupe et ajuste leur valeur à la fin de la période pour une variation de 10 % du taux de change.

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

Currency risk

Sensitivity analysis

The Group is exposed to currency risk, particularly the US dollar (USD), sterling (GBP), yen (JPY), euro (EUR) and Swiss franc (CHF). The table below details the Group's sensitivity to a 10% change in a transaction currency compared with corresponding functional currencies. This analysis shows monetary assets and liabilities denominated in a currency other than the functional currency of the Group's entities, and adjusts their value at the end of the period for a 10% change in the foreign exchange rate.

It is based on the assumption that all other variables remain constant and has been prepared on the same basis as the previous financial year.

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

Au 31 décembre, une appréciation de 10 % d'une devise de transaction à l'encontre des autres devises fonctionnelles correspondantes aurait augmenté (diminué) le résultat de l'exercice comme suit, sans impact sur les capitaux propres :

At 31 December, an appreciation of 10% in a transaction currency compared with other corresponding functional currencies would have increased/(decreased) net profit for the period as shown below, with no impact on equity:

Au 31 décembre 2010 en milliers de francs suisses	Devises de transaction // Transaction currencies					Total	31 December 2010 CHF 000
	USD //USD	GBP //GBP	EUR //EUR	CHF //CHF	Autres devises //Other currencies		
Devises fonctionnelles							Functional currencies
USD	-	-239	421	-	279	461	USD
GBP	2 243	-	2 446	128	154	4 971	GBP
EUR	173	79	-	11	44	307	EUR
CHF	2 629	689	1 536	-	2 574	7 428	CHF
Autres devises	121	-29	29	-21	-	100	Other currencies
Total	5 166	500	4 432	118	3 051	-	Total

Au 31 décembre 2009 en milliers de francs suisses	Devises de transaction // Transaction currencies					Total	31 December 2009 CHF 000
	USD //USD	GBP //GBP	EUR //EUR	CHF //CHF	Autres devises //Other currencies		
Devises fonctionnelles							Functional currencies
USD	-	5	163	-	238	406	USD
GBP	3 259	-	3 403	244	727	7 633	GBP
EUR	230	180	-	96	39	545	EUR
CHF	3 397	935	3 788	-	1 920	10 040	CHF
Autres devises	292	5	116	4	-	417	Other currencies
Total	7 178	1 125	7 470	344	2 924	-	Total

Risque de taux d'intérêts

Interest rate risk

Profil

Au 31 décembre, le profil des instruments financiers portant intérêts se présente comme suit :

Profile

The profile of interest-bearing financial instruments at 31 December is as follows:

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Instruments à taux fixe			Fixed rate instruments
Actifs financiers	46 769	53 619	Financial assets
Passifs financiers	-11 632	-10 900	Financial liabilities
Net	35 137	42 719	Net
Instruments à taux variable			Variable rate instruments
Actifs financiers	586 567	657 312	Financial assets
Passifs financiers	-175 395	-176 436	Financial liabilities
Net	411 172	480 876	Net
dont :			Of which:
Dettes financières à taux variable	145 084	161 186	Variable rate financial debts

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variables

Le risque de taux d'intérêts sur les passifs financiers provient principalement des dettes financières à taux variable. Une variation de 50 points de base des taux d'intérêts a été considérée pour l'analyse de sensibilité des dettes financières.

Sensitivity analysis of cash flows for variable rate instruments

Interest rate risk on financial liabilities arises mainly from variable rate financial debts. The sensitivity analysis of financial debts considered a 50 basis point change in interest rates.

Les actifs et passifs financiers à taux variables, hors dettes financières, comprennent essentiellement des créances et dettes liées aux activités de teneur de comptes. Ces actifs et passifs financiers étant par nature moins sujets au risque de taux d'intérêts que les dettes financières, une variation de 25 points de base des taux d'intérêts a été considérée pour l'analyse de sensibilité.

Variable rate financial assets and liabilities, excluding financial debts, mainly consist of receivables and payables related to account holder activities. Since these assets and liabilities are by nature less subject to interest rate risk than financial debts, the sensitivity analysis considered a 25 basis point change in interest rates.

Au 31 décembre, une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts (respectivement 25 points de base pour les actifs financiers nets hors dettes financières) aurait augmenté (diminué) le résultat et les capitaux propres des montants présentés ci-après. Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

A 50 bps increase in interests rates (25 bps for net financial assets excluding financial debts) at 31 December would have increased/(decreased) net profit and equity by the amounts shown below. It is based on the assumption that all other variables remain constant and has been prepared on the same basis as the previous financial year.

Au 31 décembre 2010 en milliers de francs suisses	Résultat // Net profit	Capitaux propres // Equity	31 December 2010 CHF 000
Actifs financiers nets hors dettes financières	1 391	-	Net financial assets excluding financial debts
Dettes financières	-345	-	Financial debts
Swap de taux d'intérêts	956	87	Interest rate swaps

Pour les swaps de taux d'intérêts, une diminution de 50 points de base des taux d'intérêts aurait diminué les capitaux propres de 88 000 francs suisses et le résultat de 954 000 francs suisses au 31 décembre 2010.

For interest rate swaps, a 50 basis point reduction in interest rates would have reduced equity by CHF 88,000 and net profit by CHF 954,000 at 31 December 2010.

Au 31 décembre 2009 en milliers de francs suisses	Résultat // Net profit	Capitaux propres // Equity	31 December 2009 CHF 000
Actifs financiers nets hors dettes financières	1 605	-	Net financial assets excluding financial debts
Dettes financières	-386	-	Financial debts
Swap de taux d'intérêts	-	211	Interest rate swaps

Pour les swaps de taux d'intérêts, une diminution de 50 points de base des taux d'intérêts aurait diminué les capitaux propres de 214 000 francs suisses au 31 décembre 2009, sans impact sur le résultat.

For interest rate swaps, a 50 basis point reduction in interest rates would have reduced equity by CHF 214,000 at 31 December 2009, without impacting net profit.

Juste valeur

La juste valeur et la valeur comptable des actifs et passifs financiers au 31 décembre se présentent comme suit :

Fair value

The fair value and carrying amount of financial assets and liabilities at 31 December are presented below:

Au 31 décembre 2010 en milliers de francs suisses	Valeur comptable // Carrying amount	Juste valeur // Fair value	31 December 2010 CHF 000
Actifs financiers disponibles à la vente	16 472	16 472	Available-for-sale financial assets
Actifs financiers évalués à la juste valeur	1 417	1 417	Financial assets at fair value
Prêts et créances	734 890	734 890	Loans and receivables
Instruments financiers dérivés actifs	171	171	Derivative financial instruments
Trésorerie et équivalents de trésorerie	352 281	352 281	Cash and cash equivalents
Trésorerie non disponible	33 189	33 189	Unavailable Cash
Total actifs financiers	1 138 420	1 138 420	Total financial assets
Dettes financières à court terme	147 315	147 315	Short-term financial debts
Fournisseurs et autres créanciers	794 027	794 027	Trade and other payables
Instruments financiers dérivés passifs	2 767	2 767	Derivative financial instruments
Dettes financières à long terme	936	986	Long-term financial debts
Total passifs financiers	945 045	945 095	Total financial liabilities

Au 31 décembre 2009 en milliers de francs suisses	Valeur comptable // Carrying amount	Juste valeur // Fair value	31 December 2009 CHF 000
Actifs financiers disponibles à la vente	29 494	29 494	Available-for-sale financial assets
Actifs financiers évalués à la juste valeur	2 603	2 603	Financial assets at fair value
Prêts et créances	793 549	793 549	Loans and receivables
Instruments financiers dérivés actifs	615	615	Derivative financial instruments
Trésorerie et équivalents de trésorerie	399 247	399 247	Cash and cash equivalents
Trésorerie non disponible	18 596	18 596	Unavailable Cash
Total actifs financiers	1 244 104	1 244 104	Total financial assets
Dettes financières à court terme	165 484	165 484	Short-term financial debts
Fournisseurs et autres créanciers	842 373	842 373	Trade and other payables
Instruments financiers dérivés passifs	4 197	4 197	Derivative financial instruments
Dettes financières à long terme	3 078	3 100	Long-term financial debts
Total passifs financiers	1 015 132	1 015 154	Total financial liabilities

Les méthodes pour déterminer les justes valeurs sont décrites dans la section regroupant les principales méthodes comptables.

The methods used to measure fair value are disclosed in the section on significant accounting policies.

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau suivant analyse les instruments financiers évalués à la juste valeur en différents niveaux en fonction des méthodes utilisées. Les niveaux retenus sont les suivants :

- Le niveau 1 correspond à un prix coté (non ajusté) sur un marché actif pour un instrument identique.
- Le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés.
- Le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

Fair value hierarchy

The table below analyses financial instruments measured at fair value within different hierarchal levels depending on the methods used. The following value hierarchy was used:

- Level 1: quoted prices (unadjusted) in active markets for an identical instrument.
- Level 2: fair values determined on the basis of a valuation model using inputs which are directly observable in a market (level 1) or derived from prices observed.
- Level 3: fair values determined on the basis of a valuation model using inputs which are not observable in a market.

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

Au 31 décembre 2010 <i>en milliers de francs suisses</i>	Total	Niveau 1 <i>// Level 1</i>	Niveau 2 <i>// Level 2</i>	Niveau 3 <i>// Level 3</i>	31 December 2010 <i>CHF 000</i>
Actifs financiers disponibles à la vente	16 472	6 807	8 949	716	Available-for-sale financial assets
Actifs financiers évalués à la juste valeur	1 417	698	-	719	Financial assets at fair value
Instruments financiers dérivés actifs	171	-	171	-	Derivative financial instruments
Total actifs financiers	18 060	7 505	9 120	1 435	Total financial assets
Instruments financiers dérivés passifs	2 767	-	2 767	-	Derivative financial instruments
Total passifs financiers	2 767	-	2 767	-	Total financial liabilities

Au 31 décembre 2009 <i>en milliers de francs suisses</i>	Total	Niveau 1 <i>// Level 1</i>	Niveau 2 <i>// Level 2</i>	Niveau 3 <i>// Level 3</i>	31 December 2009 <i>CHF 000</i>
Actifs financiers disponibles à la vente	29 494	21 927	6 908	659	Available-for-sale financial assets
Actifs financiers évalués à la juste valeur	2 603	1 262	-	1 341	Financial assets at fair value
Instruments financiers dérivés actifs	615	-	615	-	Derivative financial instruments
Total actifs financiers	32 712	23 189	7 523	2 000	Total financial assets
Instruments financiers dérivés passifs	4 197	-	4 197	-	Derivative financial instruments
Total passifs financiers	4 197	-	4 197	-	Total financial liabilities

Réconciliation des instruments financiers de niveau 3

Reconciliation of Level 3 financial assets and liabilities

<i>en milliers de francs suisses</i>	Actifs financiers disponibles à la vente <i>// Available-for-sale financial assets</i>	Actifs financiers évalués à la juste valeur <i>// Financial assets at fair value</i>	Total	<i>CHF 000</i>
Au 1^{er} janvier 2009	358	1 486	1 844	At 1 January 2009
Acquisition de la période	301	-	301	Acquisitions during the year
Emissions	-	-	-	Issues
Cessions	-	-	-	Disposals
Gains/(pertes) enregistrés au compte de résultat	-	-254	-254	Gains/(losses) recognised in profit or loss
Gains/(pertes) enregistrés dans les autres éléments du résultat global	-	-	-	Gains/(losses) recognised in other items of global income
Transferts hors du niveau 3	-	-	-	Transfers out of Level 3
Ecart de conversion	-	109	109	Currency translation
Au 31 décembre 2009	659	1 341	2 000	At 31 December 2009
Acquisition de la période	57	-	57	Acquisitions during the year
Emissions	-	-	-	Issues
Cessions	-	-	-	Disposals
Gains/(pertes) enregistrés au compte de résultat	-	-496	-496	Gains/(losses) recognised in profit or loss
Gains/(pertes) enregistrés dans les autres éléments du résultat global	-	-	-	Gains/(losses) recognised in other items of global income
Transferts hors du niveau 3	-	-	-	Transfers out of Level 3
Ecart de conversion	-	-126	-126	Currency translation
Au 31 décembre 2010	716	719	1 435	At 31 December 2010

Les pertes enregistrées au compte de résultat sont présentées en charges financières dans la rubrique « Moins-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur ». La totalité des pertes enregistrées au compte de résultat est relative à des instruments financiers détenus en fin de période.

Losses recognised in profit or loss are presented as financial expense under "Losses on financial assets at fair value".

All losses recognised in profit or loss relate to financial instruments held at year-end.

31. Périmètre de consolidation

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que les pourcentages de détention directe ou indirecte et les méthodes de consolidation retenues pour chacune des sociétés, sont présentés ci-après. Toutes les sociétés sont actives dans le domaine financier sauf mention contraire.

31. Basis of consolidation

The table below shows the main consolidated companies, percentage interests held directly or indirectly, and the method of consolidation used for each company. All companies are active in the financial field unless otherwise stated.

Pays // Countries		Entrées de l'exercice // New companies	Pourcentage de contrôle // Controlling interest in %	Pourcentage d'intérêt // Equity interest in %	Capital en milliers // Capital in thousands	Méthode IG/IP/MEE // Method FCM/PCM/EM
Suisse // Switzerland	COMPAGNIE FINANCIERE TRADITION				CHF 15 382	Société consolidante // Consolidating company
Europe, Moyen-Orient et Afrique // Europe, Middle-East and Africa						
Afrique du Sud // South Africa	Tradition Data Analytics Services (Pty) Ltd, Fourways		100,0	100,0	ZAR n/s	IG // FCM
	Tradition Government Bond Brokers and Derivative Brokers (Pty) Ltd, Johannesburg		100,0	100,0	ZAR 1 000	IG // FCM
	TFS Securities (Pty) Ltd, Johannesburg		74,9	74,8	ZAR 1 000	IG // FCM
Allemagne // Germany	Finacor Wertpapierhandel GmbH, Francfort, et succursale de Munich		100,0	100,0	EUR 3 276	IG // FCM
	Tradition Financial Services GmbH, Francfort		100,0	99,9	EUR 204	IG // FCM
Belgique // Belgium	Finacor & Associés S.A., Bruxelles		100,0	99,9	EUR 497	IG // FCM
Emirats Arabes Unis // United Arab Emirates	Tradition Dubai Ltd, Dubaï		100,0	99,9	USD 450	IG // FCM
Espagne // Spain	C.M. Capital Markets Holding S.A., Madrid	✓	30,9	30,9	EUR 379	MEE // EM
France // France	Tradition Securities And Futures S.A., Paris, et succursale de Londres		99,9	99,9	EUR 13 325	IG // FCM
	TSAF OTC S.A., Paris		100,0	99,9	EUR 10 601	IG // FCM
Italie // Italy	Tradition Italia Sim S.p.A., Milan		100,0	100,0	EUR 1 176	IG // FCM
Luxembourg // Luxembourg	Tradition Luxembourg S.A., Luxembourg		100,0	100,0	EUR 5 371	IG // FCM
Malte // Malta	FXDD Malta Limited, Malte	✓	20,0	20,0	USD 4	MEE // EM
Royaume-Uni // United Kingdom	Tradition (UK) Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP 21 050	IG // FCM
	Tradition Financial Services Ltd, Londres et succursale de Tel Aviv		100,0	99,9	GBP 250	IG // FCM
	TFS Derivatives Ltd, Londres		100,0	99,9	GBP 1 200	IG // FCM
	TFS-ICAP Ltd, Londres		51,0	27,5	GBP 20	IP // PCM
	Tradition London Clearing Ltd, Londres		100,0	100,0	GBP 2 250	IG // FCM
	Tradition Management Services Ltd, Londres ⁽²⁾	✓	100,0	100,0	GBP n/s	IG // FCM
Russie // Russia	Tradition CIS LLC, Moscou		100,0	100,0	USD n/s	IG // FCM
Suisse // Switzerland	Tradition Service Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0	100,0	CHF 21 350	IG // FCM
	Tradition S.A., Lausanne, et succursale de Zürich		100,0	100,0	CHF 100	IG // FCM
	Finarbit AG, Küssnacht	✓	45,0	45,0	CHF 1 500	MEE // EM
	TFS SA, Lausanne ⁽¹⁾		99,9	99,9	CHF 3 916	IG // FCM
	Tradifcom International SA, Lausanne ⁽²⁾		100,0	100,0	CHF 200	IG // FCM
Amériques // Americas						
Argentine // Argentina	Tradition Argentina S.A., Buenos Aires		100,0	100,0	ARS 12	IG // FCM
Brésil // Brazil	Tradition Brasil Escritorio de Representacao Ltda, Sao Paulo		100,0	100,0	BRL 508	IG // FCM
Chili // Chile	Tradition Chile Agentes de Valores Ltda, Santiago		100,0	100,0	CLP 476 805	IG // FCM
Colombie // Colombia	Tradition Securities Colombia S.A., Bogota	✓	100,0	100,0	COP 200 000	IG // FCM
	Tradition Colombia S.A., Bogota		100,0	100,0	COP 90 000	IG // FCM
Etats-Unis // United States	Tradition (North America) Inc., New York		100,0	100,0	USD 14 500	IG // FCM
	Tradition Securities And Futures Inc., New York		100,0	100,0	USD n/s	IG // FCM
	Tradition Asiel Securities Inc., New York		100,0	100,0	USD 5	IG // FCM
	Standard Credit Securities Inc., New York		100,0	100,0	USD n/s	IG // FCM
	Standard Credit Group LLC, New York		100,0	100,0	USD 2 500	IG // FCM
	Tradition Financial Services Inc., New York		100,0	99,9	USD 50	IG // FCM
	TFS Derivatives Corp., New York		100,0	99,9	USD 95	IG // FCM
	TFS-ICAP LLC, New York		51,0	27,5	USD n/s	IP // PCM
	TFS Energy LLC, Stamford		53,0	53,0	USD n/s	IG // FCM
	TFS Energy Futures LLC, Stamford		100,0	53,0	USD n/s	IG // FCM
	Govdesk LLC, Redondo Beach,		35,0	35,0	USD 75	MEE // EM
	FXDirectDealer LLC, New York		20,0	20,0	USD 750	MEE // EM
	StreamingEdge.com Inc., New Jersey ⁽²⁾		80,0	80,0	USD n/s	IG // FCM
	Mexique // Mexico	Tradition Services S.A. de C.V., Mexico		100,0	100,0	MXN 50

Annexe aux comptes consolidés

// Notes to the consolidated financial statements

Pays // Countries		Entrées de l'exercice // New companies	Pourcentage de contrôle // Controlling interest in %	Pourcentage d'intérêt // Equity interest in %	Capital en milliers // Capital in thousands	Méthode IG/IP/MEE // Method FCM/PCM/EM
Asie-Pacifique // Asia-Pacific						
Australie // Australia	Tradition Australia Pty Ltd, Sydney		100,0	100,0	AUD n/s	IG // FCM
	TFS Australia Pty Ltd, Sydney		100,0	99,9	AUD 5	IG // FCM
Chine // China	Tradition (Asia) Ltd, Hong Kong		100,0	100,0	HKD 25 001	IG // FCM
	TFS Derivatives HK Ltd, Hong Kong		100,0	99,9	HKD 5 000	IG // FCM
	Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen		33,0	33,0	CNY 50 000	MEE // EM
Corée du Sud // South Korea	Tradition Korea Ltd, Séoul		100,0	100,0	KRW 5 000 000	IG // FCM
Inde // India	Derivium Capital & Securities Private Ltd, Mumbai		50,0	50,0	INR 6 000	IP // PCM
Japon // Japan	Meitan Tradition Co. Ltd, Tokyo		55,3	55,3	JPY 300 000	IG // FCM
	Gaitame.com Co., Ltd, Tokyo		44,0	25,9	JPY 799 354	IP // PCM
	Tradition Securities Japan Ltd, Tokyo		100,0	100,0	JPY 199 000	IG // FCM
Malaisie // Malaysia	First Taz Money Brokers Sdn Bhd, Kuala Lumpur		40,0	40,0	MYR 500	MEE // EM
Philippines // Philippines	Tradition Financial Services Philippines Inc., Makati		100,0	100,0	PHP 14 000	IG // FCM
Singapour // Singapore	Tradition Singapore (Pte) Ltd, Singapour		100,0	100,0	SGD 300	IG // FCM
	TFS Energy (S) Pte Ltd, Singapour		100,0	99,9	USD 60	IG // FCM
	TFS Currencies Pte Ltd, Singapour		100,0	99,9	USD 700	IG // FCM
	Tradition Asia Pacific (Pte) Ltd, Singapour (1)		100,0	100,0	SGD n/s	IG // FCM
	Ong First Tradition (Pte) Ltd, Singapour		15,3	15,3	SGD 3 000	MEE // EM
Thaïlande // Thailand	Sasithorn Tradition Co Ltd, Bangkok		49,0	49,0	THB 1 250	IP // PCM

(1) Société holding
 (2) Société de services
 IG : Intégration globale
 IP : Intégration proportionnelle
 MEE : Mise en équivalence

(1) Holding company
 (2) Service company
 FCM : Full Consolidation Method
 PCM : Proportionate consolidation method
 EM : Equity method

Comptes annuels

// Company financial statements

86

Rapport de l'organe de révision
// Report of the statutory auditor

87

Compte de résultat
// Income statement

88 - 89

Bilan
// Balance sheet

90 - 97

Annexe aux comptes annuels
// Notes to the company financial statements

98

Proposition relative à l'emploi du bénéfice disponible au bilan
// Proposed appropriation of available earnings

Rapport de l'organe de révision

// Report of the statutory auditor

A l'Assemblée générale de
Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne
Lausanne, le 17 mars 2011

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Compagnie Financière Tradition SA comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe, inclus dans les pages 87 à 98, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration. En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

To the General Meeting of
Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne
Lausanne, 17 March 2011

Report of the statutory auditor on the financial statements

As statutory auditor, we have audited the accompanying financial statements of Compagnie Financière Tradition SA, which comprise the income statement, balance sheet and notes, included on pages 87 to 98, for the year ended 31 December 2010.

Board of Directors' responsibility

The Board of Directors is responsible for the preparation of the financial statements in accordance with the requirements of Swiss law and the company's articles of incorporation. This responsibility includes designing, implementing and maintaining an internal control system relevant to the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error. The Board of Directors is further responsible for selecting and applying appropriate accounting policies and making accounting estimates that are reasonable in the circumstances.

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Swiss law and Swiss Auditing Standards. Those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers the internal control system relevant to the entity's preparation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control system.

An audit also includes evaluating the appropriateness of the accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements for the year ended 31 December 2010 comply with Swiss law and the company's articles of incorporation.

Report on other legal requirements

We confirm that we meet the legal requirements on licensing according to the Auditor Oversight Act (AOA) and independence (Art. 728 Code of Obligations (CO) and Art. 11 AOA) and that there are no circumstances incompatible with our independence. In accordance with article 728a paragraph 1 item 3 CO and Swiss Auditing Standard 890, we confirm that an internal control system exists, which has been designed for the preparation of financial statements according to the instructions of the Board of Directors. We further confirm that the proposed appropriation of available earnings complies with Swiss law and the company's articles of incorporation. We recommend that the financial statements submitted to you be approved.

Ernst & Young SA // Ltd

Mario Mosca

Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable)

// Licensed audit expert (Auditor in charge)

Erico Bertoli

Expert-réviseur agréé

// Licensed audit expert

The present report is a translation of the French text. In case of any discrepancy between the English and the French texts, the French text will prevail.

Compte de résultat

// Income statement

<i>en milliers de francs suisses</i>	Notes	2010	2009	CHF 000
Produits des participations	III.1	46 874	49 641	<i>Income from equity investments</i>
Autres produits		34 697	35 526	<i>Other income</i>
Produits financiers		2 238	1 796	<i>Financial income</i>
Diminution de la moins-value latente sur propres actions		40	3 656	<i>Decrease in unrealised losses on treasury shares</i>
Total des produits		83 849	90 619	Total income
Charges de personnel		-15 750	-11 160	<i>Personnel costs</i>
Autres charges		-10 562	-13 001	<i>Other expenses</i>
Charges financières		-5 652	-6 802	<i>Financial expense</i>
Dotation à la provision pour pertes sur créances		-2 577	-167	<i>Provision for impairment of receivables</i>
Dotation à la provision pour pertes sur participations		-248	-	<i>Provision for impairment of equity investments</i>
Amortissements		-339	-228	<i>Depreciation and amortisation</i>
Total des charges		-35 128	-31 358	Total expenses
Résultat avant impôts		48 721	59 261	Profit before tax
Impôts sur le bénéfice		-395	-986	<i>Income tax</i>
Résultat net de l'exercice		48 326	58 275	Net profit for the year

Bilan

// Balance sheet

ACTIF <i>en milliers de francs suisses</i>	Notes	31/12/2010	31/12/2009	ASSETS CHF ₀₀₀
Actif circulant				Current assets
Liquidités		7 469	25 306	Cash and cash equivalents
Créances à court terme sur les sociétés du Groupe		56 691	72 934	Short-term receivables from Group companies
Créances à court terme envers les actionnaires		2 230	280	Short-term receivables from shareholders
Autres créances à court terme		3 905	3 768	Other short-term receivables
Propres actions	II.5	5 255	7 129	Treasury shares
Comptes de régularisation		211	811	Prepayments and accrued income
Total de l'actif circulant		75 761	110 228	Total current assets
Actif immobilisé				Non-current assets
Créances à long terme sur les sociétés du Groupe		125 928	106 955	Long-term receivables from Group companies
Autres créances à long terme		1 601	3 923	Other long-term receivables
Participations	II.1	75 312	75 560	Equity investments
Autres immobilisations financières		57	-	Other long-term investments
Immobilisations corporelles		1 213	1 215	Property and equipment
Immobilisations incorporelles		645	534	Intangible assets
Total de l'actif immobilisé		204 756	188 187	Total non-current assets
TOTAL DE L'ACTIF		280 517	298 415	TOTAL ASSETS

Bilan

// Balance sheet

PASSIF <i>en milliers de francs suisses</i>	Notes	31/12/2010	31/12/2009	LIABILITIES AND EQUITY CHF 000
Fonds étrangers				Liabilities
Dettes bancaires à court terme		120 896	134 259	Short-term bank borrowings
Dettes à court terme envers les sociétés du Groupe		13 124	17 272	Short-term payables to Group companies
Dettes à court terme envers les actionnaires		34	130	Short-term payables to shareholders
Autres dettes à court terme		1 013	1 122	Other short-term payables
Comptes de régularisation		6 877	6 606	Accruals and deferred income
Total des fonds étrangers		141 944	159 389	Total liabilities
Capitaux propres				Equity
Capital-actions	II.4	15 382	15 320	Share capital
Réserve générale		50 780	50 780	General reserve
Réserve pour propres actions		5 768	7 682	Reserve for treasury shares
Bénéfice au bilan		66 643	65 244	Available earnings
Total capitaux propres		138 573	139 026	Total equity
TOTAL DU PASSIF		280 517	298 415	TOTAL LIABILITIES AND EQUITY

Annexe aux comptes annuels

// Notes to the Company financial statements

I. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de Compagnie Financière Tradition SA sont dressés conformément aux principes d'évaluation prescrits par la loi suisse. Les principes comptables appliqués pour la préparation des comptes annuels sont les mêmes que ceux appliqués au 31 décembre 2009.

II. NOTES SUR LE BILAN

II.1 Participations

Compagnie Financière Tradition SA détient des participations significatives dans les sociétés suivantes :

	Capital en milliers // in thousands	Pourcentage de détention // Shareholding %		Prix d'acquisition en milliers de francs suisses // Acquisition price CHF 000		
		2010	2009	2010	2009	
Tradition Service Holding SA, Lausanne	CHF 21 350	100,0	100,0	21 242	21 242	Tradition Service Holding S.A., Lausanne
TFS SA, Lausanne	CHF 3 916	99,9	99,9	50 106	50 106	TFS SA, Lausanne
Tradificom International SA, Lausanne	CHF 200	100,0	100,0	200	200	Tradificom International SA, Lausanne
StreamingEdge.com Inc., New Jersey	USD n/s	80,0	80,0	2 872	2 872	StreamingEdge.com Inc., New Jersey
Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen	CNY 50 000	33,0	33,0	2 610	2 610	Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen
Autres participations				981	981	Other equity investments
TOTAL BRUT				78 011	78 011	GROSS TOTAL
Provisions pour dépréciation				-2 699	-2 451	Depreciation allowance
TOTAL NET				75 312	75 560	NET TOTAL

Tradition Service Holding SA et TFS SA sont des sous-holdings qui détiennent à leur tour des participations importantes dans des sociétés actives dans l'intermédiation de produits financiers et non financiers auprès d'une large clientèle principalement constituée d'établissements financiers et de grandes sociétés.

La valeur d'actif net, en fonction de laquelle ont été estimées les provisions économiquement nécessaires, a été déterminée sur la base des états financiers annuels ou, le cas échéant, consolidés des filiales arrêtés au 31 décembre 2010 et 2009, valeur convertie aux cours de change applicables à ces dates. Les provisions ainsi constituées s'établissent à 2 699 000 francs suisses au 31 décembre 2010 (2 451 000 francs suisses au 31 décembre 2009).

II.2 Valeur des immobilisations corporelles selon assurance incendie

Au 31 décembre 2010, la valeur assurée des immobilisations corporelles s'élève à 13 604 000 francs suisses pour le mobilier et les installations (13 169 000 francs suisses au 31 décembre 2009).

II.3 Engagements vis-à-vis des institutions de prévoyance

Il n'existe pas d'engagements envers des fondations pour la prévoyance professionnelle au 31 décembre 2010 et 2009.

II.4 Capitaux propres

Capital-actions

Au 31 décembre 2010, le capital s'établit à 15 382 175 francs suisses, soit 6 152 870 actions au porteur d'une valeur nominale de 2,50 francs suisses. Durant l'exercice 2010, 25 000 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de 2,50 francs suisses, soit une augmentation de capital d'un montant de 62 500 francs suisses.

Au 31 décembre 2009, le capital s'établit à 15 319 675 francs suisses, soit 6 127 870 actions au porteur d'une valeur nominale de 2,50 francs suisses.

I. BASIS OF PREPARATION

The Company financial statements of Compagnie Financière Tradition SA have been prepared in accordance with valuation principles prescribed by Swiss law. The accounting principles applied in the preparation are the same as those applied at 31 December 2009.

II. NOTES TO THE BALANCE SHEET

II.1 Equity investments

Compagnie Financière Tradition SA holds significant interests in the following companies:

Tradition Service Holding SA and TFS SA are sub-holding companies, which in turn hold significant interests in companies broking financial and non-financial products for a wide range of clients consisting mainly of financial institutions and large corporations.

The net asset value, used for estimating appropriate provisions, was determined on the basis of the company or consolidated financial statements of these subsidiaries at 31 December 2010 and 2009, translated at the exchange rates prevailing on those dates. The resulting provisions amounted to CHF 2,699,000 at 31 December 2010 (2009: CHF 2,451,000).

II.2 Fire insurance value of property and equipment

The insurance value of furniture and installations was CHF 13,604,000 at 31 December 2010 (2009: 13,169,000).

II.3 Liabilities to pension plans

There were no liabilities to occupational pension plans at 31 December 2010 and 2009.

II.4 Shareholders' equity

Share capital

The Company's capital at 31 December 2010 was CHF 15,382,175, consisting of 6,152,870 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. Compagnie Financière Tradition SA issued 25,000 new shares during the 2010 financial year, following the conversion of subscription rights, at an issue price of CHF 2.50 per share. This operation increased capital by CHF 62,500.

The Company's capital at 31 December 2009 was CHF 15,319,675, consisting of 6,127,870 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. Compagnie Financière Tradition SA issued 508,419 new

Durant l'exercice 2009, 508 419 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de 92,00 francs suisses, soit une augmentation de capital d'un montant de 1 271 000 francs suisses assortie d'une prime d'émission de 45 504 000 francs suisses.

Au 31 décembre 2008, le capital-actions s'établit à 14 048 628 francs suisses, soit 5 619 451 actions au porteur d'une valeur nominale de 2,50 francs suisses. Durant l'exercice 2008, 25 000 actions au porteur de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées à un prix d'émission unitaire de 92,25 francs suisses, soit une augmentation de capital de 62 500 francs suisses assortie d'une prime d'émission de 2 243 750 francs suisses.

Au 31 décembre 2007, le capital-actions s'établit à 13 986 127 francs suisses, soit 5 594 451 actions au porteur d'une valeur nominale de 2,50 francs suisses.

Actionnaires importants

Au 31 décembre 2010, la société Financière Vermeer NV, Amsterdam détient 67,29 % des droits de vote de Compagnie Financière Tradition SA contre 67,56 % au 31 décembre 2009.

La société Financière Vermeer NV, Amsterdam, est détenue à 100,00 % par VIEL & Cie, Paris elle-même détenue à 53,55 % par VIEL et Compagnie Finance au 31 décembre 2010 contre 53,79 % au 31 décembre 2009.

Capital autorisé

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de 5 758 327 francs suisses, par l'émission au maximum de 2 303 331 nouvelles actions au porteur d'une valeur nominale de 2,50 francs suisses chacune. Le Conseil d'administration fixera le prix d'émission des actions et la date à compter de laquelle les nouvelles actions donneront droit à des dividendes. Cette autorisation est valable jusqu'au 13 mai 2011.

Le Conseil d'administration est autorisé à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires actuels pour permettre des acquisitions ou des prises de participation. Les droits de souscription des actions pour lesquelles un droit préférentiel de souscription est accordé mais non exercé sont à la disposition du Conseil d'administration qui les utilise dans l'intérêt de la Société.

Capital conditionnel

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de 2 317 295 francs suisses par l'émission d'un maximum de 926 918 actions au porteur d'une valeur nominale de 2,50 francs suisses chacune. L'augmentation s'opère par l'exercice d'un droit préférentiel de souscription des collaborateurs de la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de participation des collaborateurs seront définies par le Conseil d'administration.

493 000 options de souscription consenties aux collaborateurs de la Société sont en vigueur au 31 décembre 2010 (486 000 options au 31 décembre 2009), représentant une augmentation de capital potentielle de 1 232 500 francs suisses (1 215 000 francs suisses au 31 décembre 2009). Ces options donnent droit à la souscription d'une action de 2,50 francs suisses de valeur nominale.

En outre, le Conseil d'administration peut décider une augmentation du capital-actions d'un montant maximum de 3 600 000 francs suisses par l'émission d'un maximum de 1 440 000 actions au porteur d'une valeur nominale de 2,50 francs suisses chacune. Les nouvelles actions seront entièrement libérées. L'augmentation s'opère :

- à concurrence de 2 500 000 francs suisses par l'exercice d'un droit de conversion accordé en relation avec l'émission sur les marchés de capitaux nationaux et internationaux d'obligations ou de titres de créance similaires convertibles par la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de l'émission de tels emprunts seront définies par le Conseil d'administration, avec une faculté de conversion sur la base d'un prix d'émission qui ne sera pas inférieur à la moyenne des cours de bourse des vingt séances précédant l'émission. Le droit des actionnaires de souscrire par préférence à de tels emprunts est supprimé. Les droits de conversion ne pourront être exercés que pendant une durée de cinq ans au maximum à compter de la date de leur émission, après quoi ils seront échus.
- à concurrence de 1 100 000 francs suisses par l'exercice d'options indépendantes de souscription d'actions attribuées gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation antérieure au capital-actions. Les conditions d'attribution et d'exercice des options de souscription par les actionnaires ou par les titulaires ultérieurs des options (options cessibles) seront définies par le Conseil d'administration.

Les détenteurs de droits de conversion et/ou d'options sont autorisés à souscrire des actions nouvelles.

shares during the 2009 financial year, following the conversion of subscription rights, at an issue price of CHF 92.00 per share. This operation increased capital by CHF 1,271,000, with a share premium of CHF 45,504,000.

The share capital at 31 December 2008 was CHF 14,048,628, consisting of 5,619,451 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The Company issued 25,000 new bearer shares during the 2008 financial year, at an issue price of CHF 92.25 per share, resulting in an increase in capital of CHF 62,500 and a share premium of CHF 2,243,750.

The share capital at 31 December 2007 was CHF 13,986,127, consisting of 5,594,451 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

Major shareholders

Financière Vermeer NV, Amsterdam held 67.29% of the voting rights in Compagnie Financière Tradition SA at 31 December 2010 (2009: 67.56%).

Financière Vermeer NV is wholly owned by VIEL & Cie, Paris, in which VIEL et Compagnie Finance held a 53.55% interest at 31 December 2010 (2009: 53.79%).

Authorized capital

The Company's capital may be increased by up to CHF 5,758,327 through the issuance of up to 2,303,331 new bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The Board of Directors shall set the issue price and the date from which the new shares are to carry dividend rights. This authority is valid until 13 May 2011.

The Board is empowered to suspend or limit current shareholders' pre-emptive rights to enable acquisitions or equity stakes. Subscription rights for which a pre-emptive right is granted but not exercised are available to the Board to be used in the Company's interest.

Conditional capital

The Company's capital may be increased by up to CHF 2,317,295 through the issuance of up to 926,918 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The increase shall take place through the exercise of a pre-emptive right by Company employees. The pre-emptive rights of existing shareholders shall be cancelled. Conditions for employee participation shall be defined by the Board of Directors.

There were 493,000 employee share options outstanding at 31 December 2010 (2009: 486,000), representing a potential capital increase of CHF 1,232,500 (2009: CHF 1,215,000). An option entitles the holder to subscribe one share with a nominal value of CHF 2.50.

Moreover, the Board of Directors may decide to increase share capital by up to CHF 3,600,000 through the issuance of up to 1,440,000 new bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The new shares shall be fully paid-up. The increase shall be carried out as follows:

- up to CHF 2,500,000 through the exercise of conversion rights, granted in relation to the Company's issuance of bonds or similar convertible debt securities on the national and international capital markets. The pre-emptive rights of existing shareholders shall be cancelled. The conditions of issue of such borrowings shall be defined by the Board of Directors, with a conversion right based on an issue price of no less than the average market price during the twenty days preceding the issue. Shareholders' pre-emptive right to subscribe such borrowings shall be cancelled. Conversion rights must be exercised within five years of the issue date, after which they expire.
- up to CHF 1,100,000 through the exercise of options independent of share subscriptions allotted free of charge to shareholders pro rata to their existing holdings of share capital. The terms and conditions for allocating and exercising share options by shareholders or future option holders (transferable options) shall be defined by the Board of Directors.

Holders of conversion rights and/or options may subscribe for new shares.

Annexe aux comptes annuels

// Notes to the Company financial statements

II.5 Propres actions

Au 31 décembre 2010, Compagnie Financière Tradition SA détient directement 44 234 propres actions pour un montant de 5 255 000 francs suisses. Les acquisitions et cessions effectuées durant les périodes présentées se décomposent comme suit :

	Valeur comptable en milliers de francs suisses // Book value CHF 000	Prix d'acquisition ou de réalisation en milliers de francs suisses // Acquisition or redemption price CHF 000	Nombre d'actions de 2,50 francs suisses de nominal // No. of shares of CHF 2.50 nominal value	
Au 1^{er} janvier 2009	2 926	7 135	42 409	At 1 January 2009
Acquisitions	6 283	6 283	52 672	Acquisitions
Cessions	-5 736	-4 761	-37 168	Disposals
Plus et moins-values réalisées	-	-975	-	Realised gains and losses
Variation de la moins-values latentes	3 656	-	-	Changes in unrealised losses
Au 31 décembre 2009	7 129	7 682	57 913	At 31 December 2009
Acquisitions	863	863	7 334	Acquisitions
Cessions	-2 777	-2 509	-21 013	Disposals
Plus et moins-values réalisées	-	-268	-	Realised gains and losses
Variation de la moins-values latentes	40	-	-	Changes in unrealised losses
Au 31 décembre 2010	5 255	5 768	44 234	At 31 December 2010

Les propres actions sont évaluées à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et le cours de bourse à la date de clôture.

Un montant de 5 768 000 francs suisses correspondant à la valeur d'acquisition des propres actions a été prélevé sur le bénéfice au bilan et affecté à la réserve pour propres actions.

III. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

III.1 Produits des participations

Compagnie Financière Tradition SA a perçu des dividendes de la part de ses filiales, d'un montant de 46 874 000 francs suisses en 2010 (49 641 000 francs suisses en 2009).

IV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

IV.1 Garanties et engagements conditionnels donnés

Au 31 décembre 2010, Compagnie Financière Tradition SA garantit les limites de crédit accordées à sa filiale Tradition Service Holding SA par un acte de cautionnement solidaire pour un montant de CHF 25 000 000 sans changement par rapport au 31 décembre 2009. Les autres créances à court terme incluent des dépôts de garantie bancaire pour un montant de 49 000 francs suisses au 31 décembre 2010 (39 000 francs suisses au 31 décembre 2009). En outre, la Société a émis des lettres de confort en faveur de certaines de ses filiales, détenues indirectement, dans le cadre de leurs activités.

Engagements locatifs

en milliers de francs suisses	2010	2009	CHF 000
Durée contractuelle résiduelle moins de 1 an	719	719	Remaining term of contract less than 1 year
Durée contractuelle résiduelle entre 1 et 5 ans	1 799	2 518	Remaining term of contract between 1 and 5 years
Durée contractuelle résiduelle plus de 5 ans	-	-	Remaining term of contract more than 5 years
Total	2 518	3 237	Total

Ces engagements non portés au bilan concernent des bureaux que loue la Société. Les montants indiqués se rapportent uniquement à la période contractuelle non résiliable. Au 1^{er} juillet 2009, le contrat de bail de la société a été renouvelé tacitement pour une durée de 5 ans.

II.5 Treasury shares

Compagnie Financière Tradition SA directly held 44,234 treasury shares, amounting to CHF 5,255,000, at 31 December 2010. Movements in treasury shares over the past two financial years are shown below:

Treasury shares are measured at the lower of their acquisition cost and the market price on the reporting date.

An amount of CHF 5,768,000, equivalent to the acquisition price of own shares, was transferred from available earnings to the reserve for treasury shares.

III. NOTES TO THE INCOME STATEMENT

III.1 Income from equity investments

The Company received dividends from subsidiaries of CHF 46,874,000 in 2010 (2009: CHF 49,641,000).

IV. ADDITIONAL DISCLOSURES

IV.1 Guarantees and contingent liabilities

The Company guaranteed credit limits granted to its subsidiary, Tradition Service Holding SA, through a joint surety bond of CHF 25,000,000 (unchanged from last year).

Other short-term receivables include bank security deposits of CHF 49,000 at year-end (2009: CHF 39,000). Comfort letters were issued in favour of a number of the Company's indirect subsidiaries, in connection with their activities.

Lease commitments

These liabilities concern office rentals and are not carried on the balance sheet. The amounts shown relate to the non-cancellable period only. The Company's lease was tacitly renewed for five years from 1 July 2009.

IV.2 Garanties et engagements conditionnels reçus

Lors du rachat des actions de Compagnie Financière Tradition SA détenues par Banque Pallas Stern, VIEL & Compagnie Finance s'est engagée à payer à Compagnie Financière Tradition SA la différence entre le montant total des créances sur Comipar et Banque Pallas Stern et les dividendes de liquidation qui seront encaissés par Compagnie Financière Tradition SA au titre du recouvrement de ces mêmes créances. Le solde total de ces créances, garanti par VIEL et Compagnie Finance, maison-mère de VIEL & Cie, a été contre-garanti par VIEL & Cie.

Cet engagement porte sur le montant des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition SA lors de la mise en redressement judiciaire de ces deux structures, soit un total de 14 032 000 euros. VIEL et Compagnie Finance exécutera cet engagement de payer dès versement, par Banque Pallas Stern et par Comipar, du dernier dividende de liquidation se rapportant aux créances susmentionnées.

Entre 1999 et 2010, Compagnie Financière Tradition SA a reçu des remboursements partiels de la part de Banque Pallas Stern et Comipar, portant le total des dividendes chirographaires perçus depuis la liquidation de Banque Pallas Stern et de Comipar à 92,5% des créances déclarées. Les créances résiduelles de Compagnie Financière Tradition SA s'établissent ainsi à 1 601 000 francs suisses au 31 décembre 2010 (3 923 000 francs suisses au 31 décembre 2009).

IV.3 Instruments financiers dérivés

Compagnie Financière Tradition SA utilise des swaps de taux d'intérêts pour gérer son exposition découlant des taux d'intérêts variables par rapport aux taux fixes.

Des contrats d'une valeur nominale de 76 millions de francs suisses (84 millions francs suisses au 31 décembre 2009) ont des taux d'intérêts fixes moyens de 1,93% (3,34% au 31 décembre 2009) et des taux d'intérêts variables calculés sur base du Libor.

Au 31 décembre 2010, la juste valeur de ces contrats s'élève à 1 924 000 francs suisses en faveur de la banque (3 634 000 francs suisses au 31 décembre 2009). Cette moins-value latente n'a pas été enregistrée dans les comptes.

IV.4 Evaluation des risques

Compagnie Financière Tradition SA, en tant que société mère du Groupe, est entièrement intégrée dans le processus interne d'évaluation des risques mis en place à l'échelle du Groupe. Ce processus interne d'évaluation des risques consiste à rendre compte périodiquement au Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA des risques identifiés. Les procédures et actions visant à identifier les risques et, le cas échéant, à y remédier, incombent notamment aux départements Gestion des risques, Audit interne et de la Conformité.

Des informations sur les procédures d'évaluation des risques mises en place à l'échelle du Groupe sont présentés dans la section « Gouvernement d'entreprise » en pages 17 à 20.

IV.5 Indemnités et crédits accordés aux membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale

Les indemnités et crédits accordés aux membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale pour les exercices 2010 et 2009 sont présentés ci-dessous conformément aux prescriptions de l'article 663b^{bis} du Code des Obligations.

Les montants présentés n'incluent que les indemnités reçues par les membres dirigeants dans le cadre de leur fonction respective. Les options de souscriptions octroyées sont évaluées à la juste valeur à la date de l'octroi selon les principes reconnus par les normes IFRS. Cette dernière est amortie sur la période d'acquisition des droits et l'amortissement de l'exercice inclus dans le montant des indemnités versées ci-dessous.

IV.2 Guarantees and contingent assets

When VIEL and Compagnie Finance purchased the shares of Compagnie Financière Tradition SA held by Banque Pallas Stern, it undertook to pay Compagnie Financière Tradition SA the difference between aggregate receivables due from Comipar and Banque Pallas Stern and the liquidation dividends to be received by Compagnie Financière Tradition SA in respect of such receivables. The total balance of these receivables, guaranteed by VIEL et Compagnie Finance, parent company of VIEL & Cie, was counter-guaranteed by VIEL & Cie.

This undertaking relates to receivables of EUR 14,032,000 declared by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries at the time Comipar and Banque Pallas Stern went into receivership.

Between 1999 and 2010, Compagnie Financière Tradition SA received partial repayments from Banque Pallas Stern and Comipar, bringing total unsecured dividends received since the liquidation of these two entities to 92.5% of declared receivables. The Company's remaining receivables at 31 December 2010 stood at to CHF 1,601,000 (2009: CHF 3,923,000).

IV.3 Derivative financial instruments

The Company uses interest rate swaps to manage its exposure to fluctuations in interest rates.

Contracts with a notional principal of CHF 76m (CHF 84m at 31 December 2009) carry average fixed interest rates of 1.93% (2009: 3.34%) and a floating LIBOR-based rate.

At 31 December 2010, the fair value of these contracts was CHF 1,924,000 in favour of the bank (2009: CHF 3,634,000). This unrealised loss was not recognised in the accounts.

IV.4 Risk assessment

Compagnie Financière Tradition SA, the Group's parent company, is totally integrated into the internal risk assessment process applied throughout the Group. This process consists of periodically reporting identified risks to the Company's Board of Directors. The Risk Management, Internal Audit and Compliance departments have primary responsibility for implementing procedures and measures for identifying and managing risks.

Information on the processes used to evaluate risks across the Group is disclosed in the Corporate Governance section on pages 17 to 20.

IV.5 Compensation and loans granted to members of the Board of Directors and Executive Board

Pursuant to the requirements of Section 663b^{bis} of the Swiss Code of Obligations, compensation and loans granted to members of the Board of Directors and Executive Board for the 2010 and 2009 financial years are disclosed below.

The amounts shown only include compensation received by the members for their respective Board duties. Share options are measured at fair value on the grant date in accordance with IFRS principles. These options are amortised over the vesting period and amortisation for the year is included in the compensation amounts shown below.

Annexe aux comptes annuels

// Notes to the Company financial statements

Indemnités et crédits accordés aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2010

Compensation and loans granted to members of the Board of Directors for the 2010 financial year

Nom // Name	Fonction // Position	Honoraires versés // Fees paid	Prêts et autres crédits en cours // Loans and advances outstanding
en milliers de francs suisses // CHF 000			
P. Combes	Président du Conseil d'administration / Membre exécutif // Chairman of the Board of Directors/Executive Director	-	-
C. Baillet (*)	Administrateur / Membre du Comité d'audit et Président du Comité des rémunérations // Director/member of the Audit Committee and Chairman of the Remuneration Committee	58	-
P.Y. Bournet	Administrateur / Membre exécutif // Director/Executive Director	30 ⁽¹⁾	106
F. Carrard	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations // Director/member of the Remuneration Committee	40	-
B. Collins (**)	Administrateur / Deputy Chairman // Director/Deputy Chairman	11 ⁽¹⁾	-
H. de Carmoy	Administrateur // Director	128 ⁽²⁾	-
J.M Descarpentries	Administrateur / Membre du Comité d'audit // Director/member of the Audit Committee	50	-
C. Goecking	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations // Director/member of the Remuneration Committee	40	-
P. Languetin	Administrateur / Membre du Comité d'audit // Director/member of the Audit Committee	50	-
R. Pennone	Administrateur / Président du Comité d'audit // Director/Chairman of the Audit Committee	50	-
U. Schneider	Administrateur // Director	30	-
Total		487	106

(1) Rémunération en qualité de membre du Conseil d'administration

(2) Inclus 98 000 francs suisses relatifs à des travaux complémentaires

(*) A démissionné de son mandat d'administrateur le 31 décembre 2010

(**) Echéance du terme de son mandat d'administrateur le 6 mai 2010

(1) Compensation as a member of the Board of Directors

(2) Includes CHF 98,000 in relation to additional work

* Resigned from office on 31 December 2010

** Term of office ended on 6 May 2010

Indemnités et crédits accordés aux membres de la Direction Générale pour l'exercice 2010

Compensation and loans granted to members of the Executive Board for the 2010 financial year

Nom et fonction // Name and position	Salaires et bonus // Salaries and bonuses	Options de souscription d'actions // Share options	Avantages en nature // Benefits in kind	Total des indemnités versées // Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours // Loans and advances outstanding
en milliers de francs suisses // CHF 000					
M. Leibowitz CEO Europe, Moyen-Orient et Afrique // CEO Europe, Middle East and Africa	5 436	518	468	6 422	-
Autres membres // Other members	18 959	879	26	19 864	-
Total	24 395	1 397	494	26 286	-

Rémunérations accordées aux anciens membres de la Direction Générale

Un montant de 953 000 francs suisses a été octroyé en 2010 à un ancien membre dont les fonctions au sein de la Direction Générale ont pris fin au cours de l'exercice 2009.

Compensation accorded to former members of the Executive Board

CHF 953,000 was granted to a former Executive Board member in 2010, whose appointment ended during the 2009 financial year.

**Indemnités et crédits accordés aux membres
du Conseil d'administration pour l'exercice 2009**
**Compensation and loans granted to members
of the Board of Directors for the 2009 financial year**

Nom // Name	Fonction // Position	Honoraires versés // Fees paid	Prêts et autres crédits en cours // Loans and advances outstanding
en milliers de francs suisses // CHF 000			
P. Combes	Président du Conseil d'administration / Membre exécutif // Chairman of the Board of Directors/Executive Director	-	-
C. Baillet	Administrateur / Membre du Comité d'audit et Président du Comité des rémunérations // Director/member of the Audit Committee and Chairman of the Remuneration Committee	57	-
P.Y. Bournet	Administrateur / Membre exécutif // Director/Executive Director	30 ⁽¹⁾	62
F. Carrard	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations // Director/member of the Remuneration Committee	40	-
B. Collins	Administrateur / Deputy Chairman // Director/Deputy Chairman	23 ⁽¹⁾	-
H. de Carmoy	Administrateur // Director	68 ⁽²⁾	-
J.M Descarpentries	Administrateur / Membre du Comité d'audit // Director/member of the Audit Committee	47	-
C. Goeking	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations // Director/member of the Remuneration Committee	40	-
P. Languetin	Administrateur / Membre du Comité d'audit // Director/member of the Audit Committee	50	-
R. Pennone	Administrateur / Président du Comité d'audit // Director/Chairman of the Audit Committee	50	-
D. Pinchin (*)	Administrateur / Membre exécutif // Executive Director	30 ⁽¹⁾	-
U. Schneider	Administrateur // Director	30	-
Total		465	62

(1) Rémunération en qualité de membre du Conseil d'administration

(2) Inclus 38 000 francs suisses relatifs à des travaux complémentaires

(*) A démissionné de son mandat d'administrateur le 31 décembre 2009

(1) Compensation as a member of the Board of Directors

(2) Includes CHF 38,000 in relation to additional work

* Resigned from office on 31 December 2009

**Indemnités et crédits accordés aux membres
de la Direction Générale pour l'exercice 2009**
**Compensation and loans granted to members of the Executive
Board for the 2009 financial year**

Nom et fonction // Name and position	Salaires et bonus // Salaries and bonuses	Options de souscription d'actions // Share options	Avantages en nature // Benefits in kind	Total des indemnités versées // Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours // Loans and advances outstand- ing
en milliers de francs suisses // CHF 000					
E. Assentato Responsable des activités de TSH pour la région Amériques // Managing Director TSH Americas	4 996	2 173	-	7 169	-
Autres membres // Other members	25 654	1 561	477	27 692	-
Total	30 650	3 734	477	34 861	-

Rémunérations accordées aux anciens membres de la Direction Générale

Un montant de 1 877 000 francs suisses a été octroyé en 2009 à un ancien membre dont les fonctions au sein de la Direction Générale ont pris fin au cours de l'exercice 2007.

CHF 1,877,000 was granted to a former Executive Board member in 2009, whose appointment ended during the 2007 financial year.

**IV.6 Participations et droits de conversion
et d'option des membres du Conseil d'administration
et de la Direction Générale**

Les participations ainsi que les droits d'option au 31 décembre 2010 et 2009 de chacun des membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale sont présentés ci-dessous conformément aux prescriptions de l'article 663c du Code des Obligations. Il n'existe pas de droits de conversion au 31 décembre 2010 et 2009.

**IV.6 Shareholdings, conversion rights and share options
of members of the Board of Directors
and Executive Board**

Pursuant to the requirements of Section 663c of the Swiss Code of Obligations, the shareholdings and share options held by each member of the Board of Directors and Executive Board at 31 December 2010 and 2009 are disclosed below. No conversion rights were held at those dates.

Annexe aux comptes annuels

// Notes to the Company financial statements

Participations et droits d'option des membres du Conseil d'administration au 31 décembre 2010

Shareholdings and share options of members of the Board of Directors at 31 December 2010

Nom // Name	Fonction // Position	Participations // Shareholdings	Droits d'option // Share options
Nombre d'actions / options de 2,50 francs suisses de nominal // Number of shares / options of CHF 2.50 nominal value			
P. Combes	Président du Conseil d'administration / Membre exécutif // Chairman of the Board of Directors/Executive Director	4 139 226	266 000
C. Baillet	Administrateur / Membre du Comité d'audit et Président du Comité des rémunérations // Director/member of the Audit Committee and Chairman of the Remuneration Committee	30 000	-
P.Y. Bournet	Administrateur / Membre exécutif // Director/Executive Director	-	-
F. Carrard	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations // Director/member of the Remuneration Committee	7 906	-
H. de Carmoy	Administrateur // Director	-	-
J.M Descarpentries	Administrateur / Membre du Comité d'audit // Director/member of the Audit Committee	7 282	-
C. Goecking	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations // Director/member of the Remuneration Committee	300	-
P. Languetin	Administrateur / Membre du Comité d'audit // Director/member of the Audit Committee	7 944	-
R. Pennone	Administrateur / Président du Comité d'audit // Director/Chairman of the Audit Committee	200	-
U. Schneider	Administrateur // Director	4 000	-
Total		4 196 858	266 000

Participations et droits d'option des membres de la Direction Générale au 31 décembre 2010

Shareholdings and share options of members of the Executive Board at 31 December 2010

Nom // Name	Fonction // Position	Participations // Shareholdings	Droits d'option // Share options
Nombre d'actions / options de 2,50 francs suisses de nominal // Number of shares / options of CHF 2.50 nominal value			
E. Assentato	Responsable des activités de TSH pour la région Amériques // Managing Director TSH Americas	28 000	25 000
A. Bell	Responsable des activités de TSH pour la région Asie - Pacifique // Managing Director TSH Asia-Pacific	4 090	30 000
B. Collins	Deputy Chairman // Deputy Chairman	-	15 000
D. Fewer	Senior Managing Director de Standard Credit Group, New York // Senior Managing Director of Standard Credit Group, New York	-	-
S. Jack	Directeur Financier // Chief Financial Officer	-	-
M. Leibowitz	CEO Europe, Moyen-Orient et Afrique // CEO Europe, Middle East and Africa	2 282	80 000
L. Rosenshein	Responsable des activités de TFS pour la région Amériques // Managing Director of TFS Americas	1 091	5 000
D. Velter	Directeur du Marketing Stratégique // Strategic Marketing Director	-	-
Total		35 463	155 000

**Participations et droits d'option des membres
du Conseil d'administration au 31 décembre 2009**

**Shareholdings and share options of members
of the Board of Directors at 31 December 2009**

Nom // Name	Fonction // Position	Participations // Shareholdings	Droits d'options // Share options
<i>Nombre d'actions / options de 2,50 francs suisses de nominal // Number of shares / options of CHF 2.50 nominal value</i>			
P. Combes	Président du Conseil d'administration / Membre exécutif // Chairman of the Board of Directors / Executive Director	4 139 226	266 000
C. Baillet	Administrateur / Membre du Comité d'audit et Président du Comité des rémunérations // Director/member of the Audit Committee and Chairman of the Remuneration Committee	30 000	-
P.Y. Bournet	Administrateur / Membre exécutif // Director/Executive Director	-	-
F. Carrard	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations // Director/member of the Remuneration Committee	7 906	-
B. Collins	Administrateur / Deputy Chairman // Director/Deputy Chairman	..(1)	..(1)
H. de Carmoy	Administrateur // Director	-	-
J.M Descarpentries	Administrateur / Membre du Comité d'audit // Director/member of the Audit Committee	7 282	-
C. Goecking	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations // Director/member of the Remuneration Committee	300	-
P. Languetin	Administrateur / Membre du Comité d'audit // Director/member of the Audit Committee	7 944	-
R. Pennone	Administrateur / Président du Comité d'audit // Director/Chairman of the Audit Committee	200	-
D. Pinchin(*)	Administrateur / Membre exécutif // Executive Director	..(1)	..(1)
U. Schneider	Administrateur // Director	4 000	-
Total		4 196 858	266 000

(1) Information présentée ci-dessous

(*) A démissionné de son mandat d'administrateur le 31 décembre 2009

(1) Information disclosed below

(*) Resigned from office on 31 December 2009

**Participations et droits d'option des membres
de la Direction Générale au 31 décembre 2009**

**Shareholdings and share options of members
of the Executive Board at 31 December 2009**

Nom // Name	Fonction // Position	Participations // Shareholdings	Droits d'option // Share options
<i>Nombre d'actions / options de 2,50 francs suisses de nominal // Number of shares / options of CHF 2.50 nominal value</i>			
E. Assentato	Responsable des activités de TSH pour la région Amériques // Managing Director TSH Americas	3 807	50 000
A. Bell	Responsable des activités de TSH pour la région Asie - Pacifique // Managing Director TSH Asia-Pacific	20 090	30 000
B. Collins	Deputy Chairman // Deputy Chairman	-	15 000
D. Fewer	Senior Managing Director de Standard Credit Group, New York // Senior Managing Director of Standard Credit Group, New York	-	-
S. Jack	Directeur Financier // Chief Financial Officer	-	-
M. Leibowitz	CEO Europe, Moyen-Orient et Afrique // CEO Europe, Middle East and Africa	2 282	80 000
D. Pinchin (*)	Directeur Général de Compagnie Financière Tradition SA et Président de TFS // Managing Director of Compagnie Financière Tradition SA and President of TFS	14 400	45 000
D. Velter	Directeur du Marketing Stratégique // Strategic Marketing Director	-	-
Total		40 579	220 000

(*) A démissionné de la Direction Générale le 31 août 2009.

(*) Resigned from the Executive Board on 31 August 2009.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice disponible au bilan

// Proposed appropriation of available earnings

<i>en milliers de francs suisses</i>	2010	2009	CHF 000
BENEFICE DISPONIBLE			AVAILABLE EARNINGS
Report à nouveau	16 403	7 516	<i>Retained earnings brought forward</i>
Variation de la réserve pour propres actions	1 914	-547	<i>Movements in the reserve for treasury shares</i>
Résultat net de l'exercice	48 326	58 275	<i>Net profit for the year</i>
BENEFICE DISPONIBLE AU BILAN	66 643	65 244	AVAILABLE EARNINGS
EMPLOI DU BENEFICE AU BILAN 2009 ET PROPOSITION D'EMPLOI DU BENEFICE DISPONIBLE 2010			APPROPRIATION OF 2009 AVAILABLE EARNINGS AND PROPOSED APPROPRIATION OF 2010 AVAILABLE EARNINGS
Dividende	-30 764	-48 841	<i>Dividend</i>
REPORT A NOUVEAU	35 879	16 403	RETAINED EARNINGS

Le dividende versé au titre de l'exercice 2009 s'établit à 8,00 francs suisses par action de 2,50 francs suisses de valeur nominale, soit une distribution totale d'un montant de 48 841 000 francs suisses net du dividende sur propres actions

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA proposera à l'Assemblée générale des actionnaires du 7 juin 2011 la distribution d'un dividende de 5,00 francs suisses par action de 2,50 francs suisses de valeur nominale, soit une distribution totale d'un montant de 30 764 000 francs suisses au titre de l'exercice 2010.

A dividend of CHF 8.00 per share was paid for the 2009 financial year, bringing the total dividend payment to CHF 48,841,000, net of the dividend on treasury shares.

At the Annual General Meeting of Shareholders of Compagnie Financière Tradition SA to be held on 7 June 2011, the Board of Directors will be recommending a dividend of CHF 5.00 per share for the year ended 31 December 2010, bringing the total dividend payment for the 2010 financial year to CHF 30,764,000.



Compagnie Financière Tradition



Compagnie Financière Tradition

11, rue de Langallerie, CH 1003 Lausanne - T. : +41 21 343 52 52 - F. : +41 21 343 55 00 - www.tradition.com